L'IMAGE

PREMIÈRE PARTIE

Ce fut à Argelès, à l'hôtel de France, où il dînait ce soir-là, invité par mon voisin le garde général, que je rencontrai André Lavernose.

Nous discutions, je m'en souviens, dans notre coin de table, une question d'archéologie locale. La statue de la Vierge-Mère en bois doré qu'on voit dans l'église romane de Saint-Savin, nichée au-dessus du sarcophage du grand ermite, est-elle contemporaine de l'église ou, plus ancienne, a-t-elle été, comme le veut la tradition, rapportée de quelque basilique d'Orient à l'époque des croisades?

Les avis étaient partagés. Du haut de sa fraise en dentelle mi-partie blanche et noire, ma voisine de gauche, miss Héléna, une esthète de Dublin retour de Florence, se prononçait pour l'origine la plus reculée. La dureté triste de l'expression, la raideur géométrique de la forme le disaient suffisamment. Le roman n'avait pas au même degré ce quelque chose de massif, d'impérieux et d'abstrait qui est la caractéristique de Byzance. La tradition d'ailleurs l'attestait, et la tradition...

— La tradition a bon dos, ripostait le garde général; mais on lui en donne quelquefois un peu trop lourd à porter... Qu'en pensez-vous, Lavernose?

L'interpellé se tourna vers nous. C'était, — non pas peut-être tel que je le vis ce soir-là, mais tel qu'il m'apparaît maintenant résumé dans le souvenir,— une figure encore jeune, à peine flétrie,

d'homme de quarante ans : des traits délicats, atténués en une vague usure, une physionomie rompue, nuancée, mobile, des yeux d'enfant étonnés, avides de spectacles, une bouche indulgente et lasse de sceptique...

Argelésien et archéologue, ainsi que nous le présentait le garde général, Lavernose avait double qualité pour conclure. Il s'en défendit d'abord. Pourquoi ne pas laisser à la statue le bénéfice du doute, le mystère de son origine comme un charme de plus à sa beauté un peu fruste? Cependant il tenait pour la date la plus récente. Et il nous donnait ses raisons. Plus qu'ailleurs peut-être en ces provinces reculées, loin des centres d'art, des modèles et des maîtres, les styles avaient été lents à évoluer. Et il fallait tenir compte aussi de la rudesse de la race pyrénéenne, de ce qu'elle avait pu ajouter à la raideur du type roman. Quelque naïf ouvrier, un compagnon passant, qui sait? un menuisier de village se haussant pour un jour à une volonté d'art, s'était évertué à sculpter cette souche de tilleul, et la raideur de l'image était bien dans son idée, mais elle était aussi dans ses doigts, byzantins sans le vouloir...

A l'appui de sa thèse, l'archéologue citait le cas d'une sainte vierge, destinée au maître-autel de la paroisse de Vidalos. Le travail, ainsi qu'il résultait d'un vieux livre de comptes, avait été fait en plein XVIe siècle, et à voir la gaucherie naïve et la raideur hiératique de l'image, on l'aurait dite d'un gothique commençant...

— Vous pourrez vous en convaincre quand vous passerez à Vidalos, ajouta l'archéologue en s'adressant à moi. Mais la course est longue et l'église médiocre; si la photographie de la Vierge peut vous suffire, je serai heureux de vous la montrer...

— Et tant d'autres belles choses avec... un vrai musée, soulignait le garde général.

Mais André Lavernose se récriait.

— Un musée! quatre ou cinq morceaux de sculpture, un lot de vieilles ferrailles et des faïences dont quelques-unes ont eu des malheurs! Non; le seul intérêt de ces petites choses pyrénéennes est de raconter les déformations des styles à travers le goût et l'imagination d'une province. Mais, ajoutait-il, il faut avoir du temps de reste pour le perdre à ces minuties.

Je le constatai dès le lendemain; André Lavernose avait raison d'être modeste pour ses bibelots : cuivres, bois sculptés, orfèvreries, il n'en aurait pas tiré 200 louis à l'Hôtel des ventes. Un reliquaire en étain excepté, d'un travail gothique assez rare, et encore un fragment de vitrail antérieur aux vitraux de la cathé-

drale d'Auch, une merveille où des anges long vêtus pinçaient du luth en des attitudes alanguies, avec des mignardises de doigté d'une grâce presque japonaise, on ne voyait là que des objets de petite élégance, de décoration pauvre, des meubles ou des ustensiles d'usage, plutôt que d'apparat. Leur mérite était d'être en place, pas étalés, en accord intime avec l'honnêteté sommeillante et l'aisance discrète du logis où ils semblaient avoir toujours vécu.

C'était, ce logis, une des maisons les plus anciennes d'Argelès; une façade de plain-pied avec la Grande-Place, l'autre en suspens sur la vallée, légère celle-là, avec ses galeries de bois à chaque étage et son jardinet en terrasse bâti sur les anciens remparts, qui portaient encore à chaque angle des amorces de tourelles... Là fleurissaient, sous la garde sévère des buis taillés, les fleurs d'autrefois, les lis, les tournesols, les coquelourdes... Détail curieux, les mêmes fleurs avaient servi de motifs aux tailleurs de pierre et aux sculpteurs sur bois qui avaient travaillé à édifier ou à meubler la maison, les mêmes fleurs, mais dénaturées selon je ne sais quelle invention particulière, quel goût fastueux où se trahissait déjà, amplifiant le style Louis XIV et entortillant le Louis XV, le souffle héroïque et galant de l'Espagne.

André Lavernose me faisait toucher du doigt ces provincialismes; il m'initiait d'un mot, d'un geste à son esthétique pyrénéenne. Sans grande érudition, avec des dessous de lecture assez minces, il avait cependant des chemins à lui, des raccourcis imprévus ou des circuits de paresseux qui allaient vers la beauté. De système peu ou point, mais des intuitions, des concordances découvertes par un regard plus patient, plus direct, appuyé sur les spectacles quotidiens.

Comment, par quelle cristallisation, les lignes, les couleurs d'un paysage se fixent-elles dans l'imagination d'une race, et de là passent elles dans la forme de ses meubles, de ses ustensiles, effilant les lignes d'une gargoulette, contournant le pied d'une table? Un album devant lui, chargé de dessins et de notes, avec quelquefois une fleur de montagne séchée entre les pages, M. Lavernose me dévoilait ce mystère. Ses explications étaient ingénieuses et naïves tout ensemble; mais la passion qu'il mettait à la développer suppléait aux lacunes de son esthétique. Rien qu'à sa façon de faire sonner les noms de son pays, ces noms d'or ou de cristal : Luz, Izaby, Bergonz, Boôsilen, on sentait que ces syllabes magiques ouvraient pour lui comme des portiques de bonheur.

— Vous les aimez bien, vos Pyrénées! lui dis-je. Vous n'avez pas dû les quitter souvent...

— Une seule fois, mais peu s'en est fallu que ce ne fût pour toujours...

Il me parlait penché à la fenêtre, le visage tourné vers la vallée crépusculaire où fumaient déjà les premiers brouillards d'automne. Ses yeux tout à coup se voilèrent et il demeura un moment immobile, visité par le souvenir.

II

André Lavernose m'avait attiré dès le premier jour. Une sympathie se dégageait pour moi de cette âme de sous-préfecture, un peu pâle et résignée, mais qu'on sentait supérieure à ses limites. Avec la facilité que donne la vie désœuvrée des eaux, nous eûmes bientôt fait de lier connaissance. Il ne se passait guère de jours qu'on ne nous vît ensemble devisant sur la galerie de sa maison, et en face de nous alors, le spectacle de l'ombre déclinante sur les pelouses du Davantaïgue; ou, bâton en main, gravissant les pentes ombragées, les herbages rocheux de Saint-Savin ou de Balandrau.

Septembre, cette année-là, finissait en beauté dans la montagne. A des matins d'argent, ruisselans de soleil et de brume, succédaient des après-midi en or, noyés de ces rayons tièdes, épais, languissans, qui sont comme les dernières caresses de l'automne. Les bruyères, roussies par la gelée aurorale, mettaient déjà leur pourpre au sommet du Davantaïgue, et, dans l'air saturé d'humidité, à travers le vide des futaies à demi dépouillées, le galoubet des pâtres, les sonnailles des troupeaux tintaient plus longuement, vibraient d'un son délicat et attendri.

Quand ses occupations d'agriculteur lui avaient pris sa journée, André Lavernose venait me chercher le soir, à la sortie de la table d'hôte. On bavardait un moment sur la porte de l'hôtel, au milieu des groupes de robes claires, agitées et pimpantes. Puis, mes voisins de table, le garde général et le percepteur, nous quittaient, remontaient la rue, se hâtaient lentement vers le domino quotidien, et nous descendions, mon nouvel ami et moi, vers la solitude de la route qui va, coupant les prairies et les blés noirs, d'Argelès à Pierrefitte.

Au cours de ces promenades, de celles du soir surtout, plus invitantes à l'intimité, je connus tout à fait André Lavernose. Timide en commençant, défiant peut-être, déshabitué par un trop long silence de faire parler sa pensée, il finit par laisser aller vers moi le trop-plein d'une vie intérieure jusque-là contenue, obscure à elle-même, et qui ne demandait qu'à se répandre. Ses idées,

ses sentimens, ses habitudes, peu à peu, il me révéla tout.

Il était né à quelques lieues d'Argelès, au village de Marsous, un des derniers de la vallée d'Azun, une bourgade sévère, au bord d'un jeune gave, entre des herbages ingénus. Là, dans ce creux si vite empli par l'ombre des géans voisins, au plein air de la prairie bruissante de sauterelles, André avait eu des années de béatitude profonde, des étés lumineux, battus du vent, arrosés de soleil, dans la compagnie des pâtres aux yeux clairs, sculpteurs de jattes et presseurs de fromages ; et des hivernages recueillis, dans la maison close, avec la douceur de la veillée, la clarté dansante des résines sur les visages et les récits naïfs débités brin à brin en même temps que la laine, par les machinales filandières.

Peu s'en était fallu que cette vie ne fût pour toujours la sienne. C'était au moins celle que les Lavernose avaient menée avant lui. Les plus importans du pays, presque riches, ils étaient restés pareils aux autres, parqués volontairement dans le même horizon. André fut le premier bourgeois de sa race. Il avait à peine dix ans, quand son père mourut. Cette mort changea sa vie. Sa bonne femme de mère, une montagnarde tout unie, toute simple, avait abdiqué dès la première heure aux mains de l'oncle, un prêtre, un curé de campagne autoritaire et ambitieux. Sans délai, sans appel, ce nouveau maître avait décidé de l'avenir de l'orphelin. Ce n'était pas assez pour le fils unique, pour l'héritier présomptif des Lavernose, de recevoir les leçons du régent de Marsous; il quitterait l'école pour le collège, il prendrait ses grades; il étudierait à Toulouse pour être avocat ou médecin.

Et ce fut l'exil, les années grises du pensionnat, la sévérité des murs, la dureté des âmes, l'indifférence ou l'hostilité, autour du nouveau, des êtres et des choses.

A Argelès d'abord, puis à Garaison, un collège de prêtres renommé dans le pays, le jeune écolier changeait, se modifiait peu à peu. Sur le sauvageon de la montagne se greffait une nouvelle plante, une plante de jardin transformée par la culture et le milieu. Après la petite enfance impulsive et violente, venait le repliement sur soi-même, l'inquiétude de l'esprit, l'éveil de l'imagination. Le goût de la nature persistait, mais, dévié par la clôture, il tournait à la contemplation, s'alimentait de poésie intérieure. Le peu de littérature errant en vague musique autour de l'adolescent, le souffle de mysticité respiré sans le savoir favorisaient cette tendance au rêve dont s'accommodait sa paresse. Bientôt, ainsi qu'il arrive à ceux qui ont une fois pris goût à ce délicieux poison de l'irréel, la répugnance à l'action, l'infirmité

du vouloir se développaient chez le pauvre imaginaire. Et le travail s'en ressentait. Les thèmes et les versions patissaient du voisinage de ces belles choses incertaines qui se jouaient, flottaient en poussière d'arc-en-ciel entre lui et la réalité. Pas plus à Garaison où il s'attardait à la conquête de son diplôme de bachelier, qu'à Bagnères-de-Bigorre, dans l'étude de notaire où l'oncle tuteur l'installait ensuite, André ne prenait intérêt à sa tâche, à la fonction bourgeoise à laquelle on l'avait voué sans le consulter. Son apprentissage de jeune homme l'occupait plus que son stage d'officier ministériel. Mais là encore, dans sa vie sentimentale comme dans sa vie intellectuelle l'imagination avait la meilleure part. Clerc de notaire et amoureux, il restait l'adolescent contemplatif, l'écolier distrait, les yeux en l'air, qui regardait passer ses rêves. Aussi débiles que ses pensées, ses désirs de volupté flottaient, se répandaient en caresses molles autour des choses qu'ils n'osaient pas étreindre. Et cet effleurement lui suffisait. C'était moins de l'amour qu'il avait qu'un certain goût d'aimer, une facilité de cristalliser à volonté, de créer de rien des délices et des souffrances. Amours de tête ! Cela naissait, fermentait en une exaltation vague, un appel de tout l'être tendu vers le vide. Et le vide tout à coup s'animait. Le hasard d'une image reçue, le choc d'un regard, le timbre d'une voix déterminaient la crise. L'amoureux en avait pour de longs mois à se promener sous la même fenêtre, à suivre dans la foule le même chapeau, la même robe, à rimer des sonnets pour Elle.

Chose étrange, ces expériences se renouvelaient aux mêmes époques et dans des circonstances à peu près identiques. Le printemps, chaque année, ramenait la contagion : André tenait bon quelquefois contre les lilas ; il succombait aux chèvrefeuilles. Une nouvelle image d'amour s'imposait à lui ; fragile et impérieuse, elle triomphait avec la splendeur rapide de l'été pyrénéen ; elle pâlissait, se décolorait, ennuagée avec la mélancolie automnale. Elle s'effaçait enfin ; et André, délivré de son obsession, sentait lui revenir, avec l'hiver, la conscience de son être moral, le souvenir égaré depuis des mois de ses obligations, de son travail. Le contemplatif voulait, agissait, faisait pendant quelques mois sa fonction d'homme, de stagiaire.

III

Sept ans ainsi ! sept ans à rêver et à aimer, à rêver l'amour et à aimer le rêve ! L'apprentissage traînait, se prolongeait d'année en année chez le notaire de Bagnères, dans l'étude maussade où

André ne faisait plus que de brèves apparitions. Le style de pratique lui donnait la migraine; l'odeur seule du papier timbré lui soulevait l'estomac. Il n'y avait rien à tirer de ce soi-disant clerc qui, au plus décisif paragraphe d'une dictée d'acte, ne manquait pas de lever le nez pour un chapeau qui passait, rose ou bleu, dans l'entre-bâillement de la fenêtre.

Quatre ou cinq photographies de femmes, quelques billets à ordre acquittés d'assez mauvaise grâce par l'oncle tuteur, et une pincée de poésies : stances, dizains ou sonnets composés pour Elles, et publiés dans le journal de la localité, c'était tout ce qu'il avait rapporté de Bagnères-de-Bigorre. Mince bilan et qui n'était pas fait pour contenter l'oncle, encore moins la pauvre maman de là-bas, la montagnarde de Marsous. Que faire de ce rêveur? Acheter une étude, risquer une somme sur une tête à ce point légère? Il y avait de quoi hésiter, et pourtant il était trop tard pour le remettre au train de la vie rurale, à la surveillance des fourrages et des troupeaux. Tout bien considéré, la solution fut de marier au plus tôt l'enfant prodigue, de le caser dans un de ces compartimens étroits et sûrs qui sont comme les concessions à perpétuité du bonheur bourgeois.

L'héritière était toute trouvée. C'était une cousine, une petite Cyprienne avec qui André passait ses jours de sortie quand il était collégien à Argelès. L'enfant avait grandi, mince et pâle toujours, mais le regard plus scrupuleusement voilé, le geste plus sobre, la parole plus rare. Elle était dévote maintenant. Elle et sa mère passaient leurs journées à l'église, soumises aux prêtres, appliquées aux bonnes œuvres. L'abbé Lavernose n'avait eu qu'un mot à dire pour faire agréer son neveu.

Avec le mariage, une vie nouvelle s'instituait pour André, une vie grave, harmonieuse. Une image encore une fois le possédait, plus pure, aussi impérieuse que les autres. Les mauvais conseils des chambres garnies, des amitiés de table d'hôte, trop souvent écoutés jusque-là, s'évaporaient exorcisés par les regards, par les gestes des deux femmes qui mettaient autour de lui comme une sérénité de cloître.

La naissance d'un petit Lavernose avait consolidé sa demi-conversion, noué d'une plus solide étreinte au cou du père la chaîne du devoir. Et les années avaient passé, presque pareilles, nuancées seulement des changemens imperceptibles qu'amène l'usure, la transformation inconsciente des sentimens et des caractères. Les affections se faisaient plus calmes, les habitudes plus mécaniques. Cyprienne n'était déjà plus l'amoureuse légitime. D'un mouvement insensible, elle évoluait, elle émigrait du

mari vers l'enfant; elle devenait la mère, la ménagère, celle qui de ses doigts fragiles soutient le foyer, prépare l'avenir. Pour André aussi était venue l'heure des diversions utiles, des ambitions municipales, des velléités de littérature ou d'archéologie. Passions d'un moment, étapes d'une heure. La politique l'avait vite écœuré; mais il revenait encore de loin en loin à la littérature.

Peu ou prou d'ailleurs, il en avait toujours fait. Enfant, il avait noté des impressions, écrit un mémorial de vacances. Clerc amateur à Bagnères-de-Bigorre, il avait fréquenté des cénacles, collaboré à des journaux. Il passait alors parmi ses camarades pour un novateur, et il s'enorgueillissait de son audace. Sa fougue était tombée depuis; mais la poésie le sollicitait encore. C'était après quelque promenade dans la montagne, ou bien à la sortie d'un concert à la saison des eaux, à cause d'une sonate de Mozart, d'une petite pièce de Schumann, exécutée par un pianiste de passage. Il s'enfermait alors dans son cabinet, il écrivait un titre en tête d'un cahier, jetait quelques hémistiches. Mais ce beau feu s'éteignait vite. Au premier obstacle, à la première insuffisance de son imagination ou de son dictionnaire des rimes, le poète rentrait ses ailes, retombait à son demi-sommeil de paresse et de rêverie.

La vraie poésie d'André Lavernose n'était pas dans ses vers, quoiqu'il en eût écrit d'assez bien venus. Elle était dans une certaine façon de sentir la vie, d'en tirer, si grise et si plate fût-elle, de l'émotion et de la joie. Un lyrisme discret, presque involontaire, circulait en lui, transformait en mélancolies ou en sourires les insignifiances de ses journées. Les bonnes fées pyrénéennes lui avaient fait ce cadeau. Il y a des pays, — peut-être une douzaine de départemens en France, — où le plaisir de regarder, la douceur de vivre sont si intenses que c'est presque du bonheur: du bonheur physique et qui s'en va en chansons et en éclats de rire chez les êtres d'instinct, du bonheur en idée pour les délicats, pour ceux en qui la contemplation épure et multiplie les sources de la jouissance.

A une certaine puissance de rêve, la sensation et la vie morale se confondent. Nous prêtons nos sentimens à la nature qui à son tour nous enveloppe de ses caresses, nous absout de son inconscience. Créées par nous, nées de notre désir, la pureté des ciels, l'innocence de l'herbe pénètrent en nos âmes, y développent presque des vertus concordantes.

André Lavernose avait plus qu'aucun autre le don de s'anéantir, de se dissoudre en ces spectacles. Enfant, ses chagrins, ses déses-

poirs même s'évaporaient, promenés au grand air de la montagne; dans l'élargissement de l'horizon, sa personnalité s'atténuait, il communiait avec l'être universel. Homme fait et déjà mûr, il trouvait dans ce contact, avec un renouvellement de ses émotions premières, une facilité d'illusion, qui colorait des nuances délicates du rêve la grisaille définitive de sa vie.

IV

Octobre cependant finissait, en même temps que les confidences d'André Lavernose. Après une bourrasque de trois jours, un plongeon dans l'averse, la haute montagne ressuscitait un matin poudrée de neige, comme en capulet blanc. Et le soleil avait bien reparu presque aussitôt, la neige avait fondu; mais c'était un avertissement donné, un signe écrit sur le mur annonçant la facticité de la vie des eaux, la fragilité du décor éclatant et parfumé qui allait disparaître.

L'hôtel à moitié dégarni déjà achevait de se vider : les corridors sonnaient creux; rideaux tirés, volets clos, les chambres se fermaient l'une après l'autre.

Il était temps de partir.

Le jour même où je devais quitter Argelès, par un après-midi de soleil tard levé, pâle d'avoir sommeillé trop longtemps dans la brume, je voulus, en commémoration du paysage et aussi de notre amitié née et grandie dans l'espace si souvent parcouru de ce millier de pas, refaire avec André la route d'Argelès à Pierrefitte. Nous avions quelques bonnes heures d'intimité devant nous, car je devais dîner chez lui et attendre en sa compagnie l'heure un peu tardive du passage du train.

La conversation, alerte en commençant, prit assez vite un tour grave, presque triste. Étaient-ce les feuilles mortes des frênes et des peupliers plantés en bordure qui, détachées par un léger souffle, s'en allaient en nous frôlant le visage? était-ce l'aspect navré des prairies riveraines où l'herbe d'hiver roussie par la gelée pointait à peine, noyée dans les flaques d'eau de pluie? mais une mélancolie peu à peu nous gagnait. La résignation optimiste d'André s'assombrissait; et, moi-même, au moment de quitter ce pays si vite aimé et cet ami si vite et peut-être incomplètement connu, je n'échappais pas à la tristesse de l'adieu.

Je réagissais cependant; je m'évertuais à fixer les probabilités d'un revoir prochain, je m'informais des villas à louer, j'ébauchais des projets de courses, d'étude en commun pour l'année suivante. Mais la musique si changée des ruisseaux près de nous,

— chantonnement léger quelques jours avant et aujourd'hui sanglots obscurs de gouttière, — faisait à mes projets d'été un accompagnement ironique. Lavernose me répondait à peine. Et moi je m'entêtais à le réconforter. L'hiver n'était-il pas sa saison de travail? Il me l'avait expliqué lui-même; il s'était vanté de la fécondité des heures calmes, recueillies, qu'illuminait le reflet prestigieux de la neige sur la page commencée...

Mais André déchantait ce soir-là. Le travail ne lui disait rien. Ne connaissait-il pas mieux que personne, pour les avoir trop souvent mesurées, les limites de sa compétence? Travailler! Et après? Pour l'honneur d'une lecture à l'Académie de Tarbes, d'une impression dans le recueil de la Société archéologique? Le beau succès vraiment, pour convertir un paresseux!

Je me rabattais alors sur la ressource toujours prête pour lui de la contemplation, sur le bonheur illimité du rêve.

— Poison pour poison, pourquoi ne pas me conseiller la morphine ou l'absinthe? ripostait André. L'imagination, le rêve! allez, je sais ce qu'en vaut l'aune. Ma pauvre cervelle est épuisée d'ailleurs; j'aurais beau la presser maintenant, je n'en tirerais pas une minute d'illusion! Il se tut un moment, puis : Tout ça est fini, prononça-t-il. J'ai remisé la chimère. L'essentiel est que Jacques ne soit pas malade.

— Malade! mais il est superbe, cet enfant! à neuf ans on lui en donnerait douze; un vrai fils de la montagne, votre Jacques.

— Eh justement, la montagne! L'esthétique n'est pas tout, cher ami. Notre climat est humide et variable. Avez-vous remarqué la quantité de capes noires, de manteaux de deuil à nos messes du dimanche? C'est la pneumonie qui fait ces malheureuses. Jacques a toussé tout le printemps dernier. Il est guéri maintenant, Dieu merci! mais je suis inquiet quand même. Mon Jacques! que deviendrais-je sans lui? — Il s'interrompit encore. — Je n'ai plus rien à faire dans ce monde qu'à élever cet enfant. Saurai-je seulement? Réussirai-je à le sauver de ce piège de l'illusion où je me suis laissé prendre? Déjà l'hérédité le travaille. A de certains gestes, à de certaines absences du regard quand on lui parle, il me semble me reconnaître. Non, vrai, la vie est trop difficile, voyez-vous!

Nous rentrions. Le brouillard un moment soulevé retombait, s'appesantissait de nouveau sur la vallée. Une lumière livide enveloppait les châtaigneraies et les prairies. L'horizon peu à peu se fermait, la coupole et les vergers suspendus de Saint-Savin, les forêts d'Arcizan sombraient sous les rideaux mouvans de la pluie. Nous hâtâmes le pas et bientôt, devant nous, ce fut un Ar-

gelès d'hiver, sans un passant dans la rue, un Argelès éteint, découronné de son horizon de montagnes, réduit à la perspective des toitures ruisselantes, disparues à cent pas sous un jour fumeux d'éclipse. L'accueil de la maison, si gai quelques jours avant dans le soleil et dans les fleurs, se ressentait de la tristesse ambiante : le salon sans feu, le corridor humide prenaient une signification nouvelle. Ils disaient cette fois, — et n'était-ce pas leur expression véritable? — la bourgeoisie médiocre de la sous-préfecture, le long carême gris après la fête bariolée de la belle et trop rapide saison. Et elles racontaient aussi ce dénuement et cette discipline, les figures entrevues seulement jusque-là, effacées et discrètes dans l'entre-bâillement d'une porte, dans la fuite d'un corridor, pas du tout effacées, maintenant que je les observais à loisir dans la clarté de la lampe, les figures de la belle-mère et de la femme de mon ami. Brunes et sèches toutes les deux, plus sèche la mère, plus brune la fille, l'ossature également anguleuse, le regard d'émail dans une pâleur uniforme, elles étaient évidemment, et cela se trahissait à la stricte observance des rites puérils, elles étaient, ces deux femmes, les littérales et les fanatiques de la règle élevée à la solennité d'un sacrement. Entre elles et mon ami, entre ces êtres d'instinct et de vouloir traditionnel, et l'intellectuel chimérique, l'homme d'imagination et de nerfs qu'était André Lavernose, comment avait pu s'instituer la vie commune? Problème. En admettant même la démission de la sentimentalité si longtemps débridée de mon ami, en supposant l'indulgente amitié de ces dames, que fréquens avaient dû être les chocs entre des âmes si mal assorties! L'harmonie, si elle avait existé, avait dû être courte. J'en venais après réflexion à douter de la véracité des confidences d'André. Il ne m'avait pas tout dit, le malheureux! Il avait sacrifié une fois de plus à son besoin d'idéaliser, d'accommoder la réalité à son avantage. Après avoir pris devant moi le personnage d'un philosophe souriant et paisible, il avait craint de gâter le tableau en me peignant au naturel l'intimité de son ménage.

Des riens d'attitude, des clins d'yeux, des sourires d'intelligence de la mère à la fille, échappés pendant le dîner au cours de la conversation qui languissait d'ailleurs, tombait à tout moment, renseignèrent et confirmèrent mes soupçons. Évidemment le mari n'avait pas le haut bout dans cet intérieur. Y avait-il eu simplement usurpation lente des deux femmes liguées contre la suzeraineté masculine, était-ce quelque faute commise, quelque manquement à la foi conjugale, qui avait mis André Lavernose à la merci d'un pardon qu'on lui faisait acheter chaque jour? le fait

est qu'on en prenait à son aise avec mon ami. Les contradictions pleuvaient sur lui, si vite au bout de la langue, que la présence d'un étranger les retenait à peine.

C'était à propos de tout, mais le plus souvent au sujet de Jacques assis à table avec nous, au sujet de son travail, de sa tenue, de sa santé, que se déclarait le conflit. Jacques était le champ de bataille de ces affections rivales. Et le père n'avait pas souvent l'avantage dans ces escarmouches, battu s'il défendait l'enfant, — il le gâtait alors, — battu encore s'il s'avisait de le reprendre, de se plaindre de son étourderie, de sa mollesse...

La riposte était prête. Rien qu'un sourire, un haussement d'épaules. On comprenait ce que cela voulait dire. Jacques étourdi, Jacques paresseux? Peut-être; mais il avait de qui tenir.

André n'insistait pas.

J'essayai de faire diversion. Je parlai d'Argelès, de la station de printemps qu'on se préparait à organiser alors pour les hivernans de Pau. Depuis quelques années déjà des familles anglaises avaient pris l'habitude, dès les premières tiédeurs de mars, de venir s'installer à l'hôtel de France. Si cette mode pouvait s'étendre, si la saison de printemps arrivait à rejoindre la saison d'été assez courue déjà, c'était la fortune assurée de la sous-préfecture.

— Que Dieu vous entende! soupirait Mme Lavernose mère. Le pays est pauvre, les châtaigniers sont malades; nous aurions bien besoin qu'il nous tombe quelque récolte supplémentaire. Et se tournant vers André : Dans ce cas, mon gendre, nous faisons retapisser la chambre à donner et nous la mettons en location... comme avant... ajouta-t-elle après un silence.

— En location! mais vous savez bien que j'y ai installé mes papiers et mes livres! se récriait André.

— Bah! pour ce que vous en faites! ripostait dédaigneusement la belle-mère.

— J'y suis, j'y reste! protesta encore en souriant mon ami.

— Vous tenez donc bien à ce que personne ne l'occupe, cette chambre! insinua à son tour Mme Lavernose jeune. Vous en avez toujours la clef dans votre poche! C'est le cabinet de Barbe-Bleue.

— Je n'aime pas qu'on dérange mes papiers, expliqua André. Et puis... nous reparlerons de ce projet entre nous. Ce soir, je demande grâce pour notre hôte!

Le dîner finissait; nous nous levions de table.

— Ces messieurs nous excuseront de les quitter, dit assez sèchement la belle-mère. Nous suivons depuis huit jours les exercices d'une retraite au couvent des Sœurs-Grises, et c'est ce

soir la clôture. On sonne depuis un moment; nous arriverons juste à temps pour le sermon.

— Comme ça, vous serez plus libres de causer ensemble, ajouta la jeune femme.

Je leur fis mes adieux; elles partirent.

Jacques avait déjà tiré ses cahiers et ses livres de son cartable d'écolier; il s'était installé à un bout de table.

Son père jeta un coup d'œil sur la dictée, prit soin de marquer les pages et les alinéas des leçons à apprendre.

— Je te ferai réciter demain matin, dit-il, en embrassant Jacques; et dans le rapprochement des deux figures, leur ressemblance m'apparut plus évidente.

Il pleuvait toujours. Dans le silence de la petite ville et de la maison, les gouttières chantaient, et leur musique légère, accompagnée du grondement des ruisseaux précipités en cascade le long des rues en pente, s'aggravait par intervalles de la sonnerie lente des cloches appelant les fidèles à l'office.

— Si vous voulez, me proposa André, nous monterons dans la chambre en question. Nous y serons plus seuls.

Nous montâmes.

La chambre si jalousement occupée et défendue par mon ami n'avait en apparence rien d'intime ni de personnel. Les meubles, les tentures, tout y était banal. Seule une odeur vague d'ambre et d'iris, un fantôme de parfum resté au pli des rideaux révélait la présence ancienne d'une femme.

Laquelle?

André Lavernose tournait autour de moi, agité, nerveux.

— J'aurais préféré vous laisser ignorer, me dit-il... Et après un silence : Voilà ma vie depuis trois ans, mon pauvre ami. Et c'est tant pis pour moi! J'ai perdu le droit de me plaindre. Vous devinez, n'est-ce pas? Eh bien, puisque le hasard vous a mis sur la voie, j'aime autant que vous sachiez tout, tout ce que je peux vous confesser, du moins, car le secret n'appartient pas à moi seul. Vous ne m'accuserez pas au moins de vous avoir trompé, de ne vous avoir montré qu'aux trois quarts et sous le jour le plus favorable l'exemplaire d'humanité que je suis; triste exemplaire que vous pourrez, exactement renseigné cette fois, étiqueter et classer selon ses mérites, monsieur le psychologue!

Il s'assit en face de moi, de l'autre côté de la cheminée.

— Vos malles sont prêtes, n'est-ce pas? Le sermon commence à peine. Personne ne nous dérangera jusqu'au passage du train. Voici la chose.

V

Il y a quatre ans de cela, dans les premiers jours de juin, nous reçûmes une lettre du docteur Estenave, un compatriote, un parent de ma femme, établi à Toulouse.

Il nous envoyait une malade, une convalescente, et c'était autre chose que notre chambre à louer, — cette chambre où nous sommes, — qu'il demandait pour elle, c'était l'amitié de Cyprienne et de ma belle-mère. Sa cliente en était, assurait-il, tout à fait digne. Son père, inspecteur de l'enregistrement à Toulouse, était mort en laissant aux siens l'apparence et l'habitude d'une vie aisée et pas mal de dettes. La liquidation avait été désastreuse. Thérèse Romée était pauvre; les leçons de piano qu'elle donnait étaient l'unique ressource d'une mère incapable de travailler et d'un jeune frère, écolier de douze ans. Et voilà qu'elle était tombée gravement malade. Elle allait mieux maintenant; mais ses forces étaient lentes à revenir. Au point où elle en était, l'air d'Argelès la remettrait plus vite que toutes les drogues. Ah! cet air d'Argelès! Le docteur y croyait autant et plus qu'à la médecine. Et il comptait aussi sur la force morale de la malade : « C'est une courageuse, écrivait-il; elle veut guérir; elle a hâte de reprendre sa tâche, de se dévouer à son petit monde. Vous la verrez d'ailleurs, ma chère Cyprienne, et si vous ne l'aimez pas tout de suite, à la première heure, c'est que je vous aurai mal jugée l'une ou l'autre et que j'aurai perdu la sûreté de mon diagnostic. »

Un billet de Mme Romée la mère était joint à la lettre du docteur; une adjuration pressante où se voyait cependant un reste d'importance bourgeoise, le ton semi-protecteur de l'ex-inspectrice habituée à parler de haut, et dont le malheur n'avait pas corrigé l'attitude.

Vous dire que l'annonce de l'arrivée prochaine de Mlle Romée me ravit serait excessif; au moins suis-je certain qu'elle ne me fut pas désagréable. Dieu sait pourtant si la perspective de cette location annuelle m'avait charmé jusque-là! C'était une nécessité de notre budget que je tolérais à grand'peine, secrètement enchanté, quand, au désespoir de ma belle-mère, la chambre du second ne trouvait pas d'occupant. Comment se fit-il que cette intrusion d'une étrangère dans notre maison me parut, cette fois, à peine importune? Comment? il y a ainsi des momens, des époques climatériques où des forces obscures en nous et hors de nous semblent conspirer pour nous pousser vers quelque orientation nouvelle de notre destinée. J'étais arrivé à un de ces tour-

nans de la vie. Un besoin de nouveauté me tourmentait, me faisait souhaiter une secousse, un changement, quel qu'il fût, dans la régularité de mes journées. Mon affection pour Cyprienne, après avoir été l'unique aliment de ma vie, tarissait peu à peu, sans que je m'en doutasse, laissant à mon imagination la liberté de s'exercer ailleurs, de s'employer à la formation d'un autre rêve...

Pour m'achever, mon ami Suchol, le percepteur, un aimable garçon qui m'aidait à tuer les heures redoutables de l'après-souper, venait d'être nommé à Tarbes. Vous qui avez toujours à qui parler, mon cher Parisien, vous auriez peine à vous imaginer le vide que peut laisser le départ d'un camarade, la fin d'une liaison dans le dénuement d'une existence de sous-préfecture. Ce n'était pas un aigle, ce Suchol; mais enfin il causait; il parlait d'autre chose que des événemens de l'état civil ou des chances de l'avancement; son esprit se haussait à distinguer la prose de la poésie autrement que par l'inégalité des lignes, et quand je lui avais débité un sonnet de ma composition, il n'exprimait pas le regret que le morceau fût trop court. Ça n'a l'air de rien et c'est énorme, je vous l'assure. Le départ de ce Suchol avait fini de me démoraliser. Et je n'avais même pas la consolation du paysage. Le printemps boudait cette année-là; les floraisons avortaient, pourrissaient à peine écloses. C'étaient des journées de pluie, sans horizon, sans lumière, un chaos de nuages au ciel, en bas, dans la vallée, un tourbillon de fumées et de brumes; et du matin au soir, cette musique énervante des gouttières, comme ce soir, — écoutez! — ce sanglot qui vous poursuit jusque dans le sommeil, jusque dans le rêve!

La lettre du docteur fit diversion à la solitude et à la pluie. Il fallait agir, s'occuper de l'installation prochaine. Je laissais d'habitude ces corvées à la compétence et à l'activité de ces dames. Cette fois je m'offris à les aider, je rangeai, j'organisai un peu à mon goût; oh! rien d'extraordinaire, mais tout de même le superflu d'une plante verte sur un guéridon, l'offrande d'un bouquet de lilas sur la cheminée, le jour où le docteur nous télégraphia l'arrivée de Thérèse.

Cyprienne avait été empêchée au dernier moment d'aller attendre la voyageuse à la gare. J'étais là seul, occupé à faire les cent pas sur le quai à peu près désert à cette époque de l'année, guère plus animé à l'arrivée du train qu'une cour d'auberge à l'heure de la diligence. Distrait, je regardais le ruban léger des rails se perdre en courbe à quelques pas de moi à travers les bordures des saules et des peupliers. C'était par là que Thé-

rèse Romée allait venir. J'essayais de me la représenter. Sur quelques brèves indications du docteur, je m'étais fait une image de jeune fille sérieuse, presque grave, grande, blonde, avec des bandeaux plats, et des yeux clairs. Et je souriais de ma déception probable. Le train s'arrêtait; je vis une jeune fille se pencher à la portière d'un compartiment de seconde : elle évidemment, pareille en tout cas au portrait que j'avais imaginé, avec moins de sérieux peut-être et plus de douceur, et cette douceur était aussi de la faiblesse. La fatigue du voyage, un reste de la maladie, alanguissaient la grâce, amollissaient le sourire de l'étrangère. Elle eut en quittant la voiture une défaillance qui l'obligea à s'appuyer de tout son poids sur la main que je lui tendais pour l'aider à descendre; et cette minute d'abandon involontaire donna à notre présentation un air d'intimité assez étrange. Elle s'excusait en même temps, se plaignait de nous arriver si peu guérie, s'inquiétait du mal qu'elle allait nous donner. Je la rassurai de mon mieux avec des protestations de dévouement, des mots d'amitié qui m'échappaient presque, et j'essayais de les atténuer aussitôt, les trouvant peu en rapport avec ma fonction d'hôte intéressé, autrement dit de logeur. Le nom de notre ami commun, du docteur Estenave, à propos évoqué m'aida à résoudre cette légère dissonance.

L'omnibus de la gare nous débarquait entre temps devant notre porte. Et c'était le bon accueil, les souhaits de bienvenue, les accolades échangées entre ces dames; l'installation enfin.

Le jour tombait quand la voyageuse descendit de sa chambre. Malgré l'heure tardive et la pointe de fraîcheur qui montait de la vallée, elle voulut respirer un moment au grand air avant de se mettre à table avec nous. Appuyée au bras de Cyprienne, elle fit quelques pas sur la terrasse. La fièvre du voyage, l'excitation de l'arrivée la quittaient peu à peu; son regard se voilait. Devant le pays étranger, la haute clôture des montagnes qui se dressaient au-dessus d'elle, l'avertissant de son exil, son cœur se serrait sans doute; elle songeait à ceux qu'elle avait laissés là-bas, à sa mère, à son frère, à un autre encore peut-être...

Ses yeux un moment se mouillèrent. Elle s'était accoudée au mur de la terrasse, et, penchée en avant, elle regardait vers la vallée. Des gouttes d'or tremblaient à la cime des peupliers, et à travers la vapeur légère où se dissolvaient les champs de blés noirs et les prairies, les flaques d'eau, les abreuvoirs au bord des fermes, les vitres des maisons dans les hameaux flamboyaient, ressuscitaient la lumière déjà mourante au sommet de la montagne. La douceur de la saison attendrissait ces éclats, les enveloppait de son charme. Libéré de la froidure et de la pluie, le

printemps s'épanouissait ce soir-là, inaugurait les magnificences de son culte. Les lilas le célébraient dans les jardins, sur les terrasses. Et elles le célébraient aussi les plantes lointaines, les herbes de la montagne : l'armoise et le lotier doré qui évaporaient à l'air du soir leurs cassolettes sauvages. Des musiques d'insectes entrecoupées, haletantes, s'épanouissaient en même temps en un concert obscur, et sur cette rumeur on entendait par intervalle l'appel velouté de la chouette, le son de flûte mystérieux des crapauds.

Thérèse écoutait, et il me semblait que ces musiques chantaient pour elle.

Les sauterelles dans l'herbe et les oiseaux nocturnes dans les branches lui disaient l'espoir de guérir, la joie de revivre. C'était comme une invitation au bonheur qui s'insinuait peu à peu, se prolongeait, — je croyais le voir du moins, — dans le rêve de l'étrangère.

— Le nord se dégage; signe de beau temps pour demain! fit observer ma belle-mère.

Et Cyprienne :

— Les nuits sont fraîches, et vous n'avez pas même un fichu sur les épaules. Que dirait le docteur ?

— Je rentre, dit Thérèse. Et la figure tournée vers la montagne, elle lui envoya, comme à une personne, un bonsoir amical du bout des doigts.

Ce geste me ravit. Il impliquait des goûts communs à elle et à moi, la certitude d'une entente. Tout ce que je voyais d'elle, d'ailleurs, m'était un enchantement; j'aimais ses mouvemens allongés qu'une timidité subite écourtait quelquefois; j'aimais sa voix fraîche, enfantine presque dans le rire et qui se brisait à la moindre secousse d'émotion. Il n'y avait pas l'ombre de coquetterie en elle, à peine de l'élégance, une grâce involontaire qui n'était que le jeu d'un organisme souple et délicat. Seules, dans cet ensemble discret, ses mains trahissaient la royauté de l'artiste. Quand elle ôta ses gants, au moment de se mettre à table, il me sembla voir un bijou sortir de son écrin. Nacrées, soyeuses, transparentes, elles avaient une vie à elles, une sensibilité qui nuançait, mettait en valeur les poses les plus simples. Je ne me lassais pas de les voir agir, et, quand elle causait, souligner ses paroles.

Elle parlait peu d'ailleurs, et à moins qu'elle n'y fût obligée, elle ne parlait jamais d'elle. Elle se tenait plutôt, ce soir-là du moins, en un silence attentif et bienveillant, la tête inclinée un peu comme pour mieux saisir ce qui se disait autour d'elle. Mais

ces dames ne la laissaient pas en repos. Curieuses comme toutes les personnes qui, ne lisant pas et ne sortant guère, s'alimentent tant bien que mal des propos de leur entourage, Cyprienne et sa mère s'étaient jetées avec avidité sur l'occasion de bavardages que leur promettait l'arrivée d'une étrangère. Elles harcelaient Thérèse, la pressaient de questions sur elle, sur sa mère, sur leurs relations, sur leur ménage.

Elle répondait court, un peu lasse à la fin, énervée de l'enquête. J'en souffrais plus qu'elle. Deux ou trois fois j'essayai d'intervenir; sans succès. Elle prit alors le parti de se délivrer toute seule; elle invoqua pour se retirer la fatigue du voyage; et ce fut fini pour ce soir-là d'entendre la voix de cristal, d'admirer les mains de l'innocente magicienne.

On parla d'elle après qu'elle nous eut quittés.

— Bonne fille, mais par trop économe de sa langue... fit observer ma belle-mère.

— As-tu remarqué son corsage? interrogea Cyprienne. Et sa coiffure? ces paquets de filasse sur les oreilles; on dirait qu'elle se fait peigner par les chats. Quelque mode d'artiste, sans doute...

— Ne parlez pas trop haut si vous ne voulez pas qu'elle vous entende, conseillai-je, impatienté.

Ma belle-mère et Cyprienne continuèrent leur conversation à voix basse pendant que je surveillais du coin de l'œil le travail de mon petit Jacques. Il piochait et il écoutait, et de temps en temps, sans en demander la permission, il ajoutait une réflexion en marge.

— A quoi songes-tu, Jacques? lui demandai-je comme il s'accoudait, le nez en l'air.

— Je songeais à Cendrillon, me dit-il. Tu sais, père, l'image, quand le fils du roi lui essaie la pantoufle. Eh bien, elle ressemble à Mlle Thérèse... J'embrassai Jacques; et sa mère, intervenant:

— Voyez ce qu'il va chercher, ce nigaud, au lieu d'apprendre sa grammaire! Il s'agit bien de princes et de princesses. Tu sais que tu as eu de mauvaises notes la semaine dernière. Allons, donne le livre à ton père, et récite, paresseux!

VI

Je ne causai guère avec Thérèse le lendemain ni les jours qui suivirent. Très fatiguée encore, elle ne sortait pas de la terrasse, où, selon les instructions du docteur Estenave, elle faisait sa cure d'air. C'étaient, le matin, de lentes promenades de vingt pas où elle essayait ses forces et l'après-midi, aux heures chaudes, quand le

soleil vertical inondait Argelès, des siestes dans l'ombre immobile du tendelet de coutil, des lectures sans suite interrompues à tout moment, distraites par les riens de la vie autour d'elle, par le festonnement d'une abeille sur la page commencée, par le spectacle d'un troupeau de moutons pacageant du côté opposé de la vallée, sur les pentes du Davantaïgue, un troupeau imperceptible presque, si lointain que tout son parcours de la journée tenait pour Thérèse dans l'écartement de deux branches d'un lilas voisin de son fauteuil.

Je la regardais faire d'un peu loin et sans aucun désir de me mêler plus étroitement à ses occupations. Mon émotion du premier soir s'était calmée. J'allais et je venais dans la maison; j'avais repris mes heures de lecture et de promenade. Il me tomba ces jours-là quelques corvées de propriétaire, des réparations urgentes à ordonner, et je vaquais à ces soins avec une liberté d'esprit, un entrain qui ne m'étaient pas coutumiers en pareil cas. Aucun effort ne me coûtait; je sentais en moi une plénitude, une surabondance de vie qui me soulevait, me portait au-dessus des obstacles. L'arrivée de la convalescente avait fait ce miracle. L'approche seule de la passion m'avait transformé, avait tout transformé autour de moi. Jamais Argelès ne m'avait paru plus en beauté, jamais la vie de province et de famille ne m'avait semblé meilleure. Je débordais d'optimisme.

Le plus étrange, c'est que ne recherchant pas Thérèse, ne faisant rien ou presque rien pour lui plaire, je me croyais pourtant assuré de ses bonnes grâces, je ne doutais pas un instant de notre mutuelle sympathie. Non par fatuité! vous me connaissez suffisamment pour que je n'aie pas besoin de m'en défendre; non, mais la réalité déjà se subordonnait à mon rêve. Je m'étais créé, d'après mes intuitions ou mes désirs, une Thérèse idéale; et c'était avec cette Thérèse-là que je vivais encore plus qu'avec la Thérèse vivante.

La musique nous fut une occasion de contact.

Le premier regard de Thérèse, chaque fois qu'elle entrait au salon, était pour le piano, un Érard hors d'âge, précieusement enveloppé dans son fourreau de lustrine. Elle l'avait ouvert une fois, avait essayé un accord du bout des doigts, sans s'asseoir, et l'avait refermé aussitôt, comme si elle craignait de succomber à la tentation. « Quand vous serez remise assez pour aller à pied d'Argelès à Pierrefitte, alors, mais alors seulement, je vous permets la musique », avait recommandé le docteur. Et elle respectait la consigne. Non pas sans ronger son frein, cependant.

— Avez-vous peur du piano, monsieur Lavernose? me

demanda-t-elle un jour. Et comme je me récriais : Je veux dire, êtes-vous capable de supporter une heure de gammes chaque matin? ajouta-t-elle. Pendant que ces dames seront à la messe? Vous comprenez que je ne veux pas leur imposer ce supplice. Mais vous? Oh, soyez tranquille ; je ne suis pas encore assez bien pour commencer!

En attendant de jouer, elle lisait. Avec le roman commencé, elle descendait chaque matin un peu de musique, une partition de Wagner, un cahier de Schumann ou de Chopin. Et en les étudiant, attentive, la tête un peu penchée comme elle en avait l'habitude, elle me montrait une figure que je ne connaissais pas encore, une expression différente de l'air enjoué, paisible, un peu distrait qui lui était habituel. Les sourcils se fronçaient, le regard s'isolait, plongeait dans le texte. Et tout à coup, à une secousse d'émotion, d'admiration plus forte, le visage se troublait, bouleversé, animé d'une autre vie, d'une vie meilleure. Elle s'arrêtait de lire ; son regard allait de la musique vers la montagne. La phrase commencée se prolongeait en un plus ample accord dans l'universelle harmonie.

Un soir, comme je revenais de la gare, — la journée était orageuse, et pour faire plus court, j'avais pris le chemin du rempart qui passe en contre-bas de la maison, — une musique de piano vint à ma rencontre. Je me hâtai de monter l'escalier pratiqué dans l'épaisseur du vieux mur qui donne accès à la terrasse, et arrivé à la dernière marche, je m'arrêtai pour écouter. La porte à vitres du salon était grande ouverte et je ne perdais pas une note de l'air que jouait Thérèse. C'était un trait rapide, saccadé comme un battement de fièvre qui se précipitait, roulait d'octave en octave, apaisé un moment en harmonies graves et qui repartait après cette reprise d'haleine, retombait de chute en chute, en une fuite désespérée jusqu'à la conclusion solennelle de l'accord final.

Une difficulté de doigté accrochait chaque fois la pianiste à la même note ; une difficulté choisie à dessein sans doute, pour éprouver ses muscles de convalescente ; et l'épreuve avait l'air de tourner mal. Tantôt elle ralentissait la mesure pour mieux étudier l'obstacle, tantôt, lancée à toute vitesse, elle essayait de l'emporter ; mais comment qu'elle l'abordât, c'était chaque fois la même défaillance de sa main droite, la même déchirure dans la broderie vertigineuse. A l'angoisse du motif se joignait bientôt l'angoisse de l'exécutante. Les doigts étaient rouillés ; fébriles et raides, ils ne savaient plus obéir. Les tentatives se succédaient désordonnées, sans méthode, de plus en plus malheureuses. Puis

ce fut comme une rature biffant la phrase mal venue, une dissonance assénée au clavier. Puis, rien. Je m'avançai. Thérèse eut un sursaut en m'apercevant.

— Je vous ai assommé sans le savoir, me dit-elle; excusez-moi. C'est ce maudit prélude... J'ai voulu voir; impossible. Il y a là une malheureuse quinte plaquée sur les touches noires; et cette main, cette vilaine main ne veut pas marcher...

— Elle marchera, lui dis-je. Et nous n'en dirons rien au docteur Estenave. Mais en attendant de dompter Chopin, si vous essayiez d'autre chose; l'andante de la symphonie à la Reine, par exemple; voilà ce qu'il vous faudrait aujourd'hui: de la musique pour convalescente.

Thérèse se récusa d'un geste. Et j'insistai.

— Une page de Schumann alors.

J'ouvris le cahier : elle attaqua les premières mesures du *Souvenir*. Et ce fut un ravissement. J'avais entendu au Casino de Bagnères plusieurs des maîtres contemporains, un Planté, un Schuloff, un Ritter. Ce jour-là, cependant, il me sembla que j'entendais pour la première fois de la musique; je veux dire de la musique pour moi, dans la nuance juste de mes sentimens et de mes rêves. Oh! ce motif du *Souvenir!* Après quatre années écoulées, il chante encore en moi, aussi troublant, aussi tendre qu'à la première heure. Que d'émotions en ce petit nombre de mesures! Le *Souvenir!* C'est au début comme une évocation. Le fantôme gracieux et triste apparaît, si léger d'abord! Il fuit, il s'évapore, il revient; il se fixe enfin. La phrase, plus longuement modulée, plane un moment, immobile; le souvenir se solennise en l'ampleur d'un rite, d'un serment de fidélité éternelle.

— N'est-ce pas que c'est beau? me dit Thérèse, le dernier accord expiré; et elle relevait la tête.

Ses yeux étaient humides; les miens avaient peine à retenir des larmes. Je ne sais pas ce que je lui répondis. Cette émotion éprouvée en commun me troublait un peu; je sentis que mon trouble la gagnait à son tour.

Elle tourna la page, joua une pièce à la suite, puis d'autres. Ses doigts couraient, déliés, heureux, sûrs de leurs effets. Les avait-elle choisis à dessein? C'étaient maintenant des rythmes de danse, des broderies légères, des choses ailées et éphémères, vols de libellules sur des fleurs, rondes enfantines, glissemens vaporeux d'elfes ou d'ondines. Mais sous cette avalanche de phrases gracieuses où la virtuosité seule s'employait, le motif du *Souvenir* persistait en moi et l'émotion de cette rencontre pour la première fois de nos deux sensibilités.

Thérèse s'arrêtait, fatiguée. Et des applaudissemens éclataient sur la dernière mesure.

Cyprienne, entrée derrière nous, sur la pointe du pied, complimentait la pianiste.

— Cette fois, vous voilà guérie tout à fait, mademoiselle Thérèse. Pour tricoter de cette vitesse-là, il faut avoir des doigts et du souffle.

— Jésus-Maria! survenait ma belle-mère, notre piano ne s'était pas encore trouvé à pareille fête. Quel poignet vous avez, mademoiselle Romée! A vous voir, on ne dirait jamais... Les bobèches en tremblaient tout à l'heure...

— Moi, reprenait Cyprienne, quand je prenais des leçons au couvent, ma main gauche était tout le temps en retard. Ce que j'ai attrapé de coups de règle sur les doigts! Je me souviens, quand je perfectionnais le *Dernier Regret*, de Patrice Valentin, le thème allait encore; mais après, plus moyen, il me fallut y renoncer.

VII

Thérèse sortait, maintenant : des promenades d'une heure, des flâneries dans les rues, autour de la ville, au bras de Cyprienne ou de ma belle-mère.

Le vieil Argelès l'enchantait. Elle aimait les pignons aigus, les galeries à balustres découpés, les ruelles en escaliers, les jardins naïfs fleuris de passe-roses et de coquelourdes. Elle s'étonnait chaque fois du décor des montagnes qui flottait au-dessus des maisons, attirant et irréel comme un mirage.

Plus banal, avec la polychromie de ses villas et ses larges avenues rayonnantes, pareilles aux rues improvisées de quelque capitale exotique, l'Argelès neuf lui donnait l'amusement de la vie des eaux; il y avait le mouvement encore bien restreint des baigneurs et des baigneuses aux abords des Thermes, la partie de lawn-tennis : des gestes blancs sur la pelouse verte d'un parc, et le déballage multicolore de quelque porte-balle toulousain costumé en Espagnol.

Mais à mesure que les forces lui revenaient, Thérèse souhaitait d'allonger ses parcours. Elle en avait assez de ces traîneries sur les trottoirs, de ces bavardages au seuil des portes. Ces dames, par malheur, n'étaient pas grandes marcheuses, excursionnistes encore moins. Sauf un voyage annuel à Marsous et quelques déplacemens d'une heure pour aller à Lourdes, elles ne franchissaient jamais les limites de l'octroi. Au delà, c'était le

danger ou la fatigue. Cyprienne avait peur des troupeaux de vaches en liberté sur les routes; sa mère avait les pieds tendres. Et la montagne les intéressait médiocrement. Elles en voyaient un assez joli morceau sans se déranger, accoudées au parapet de leur terrasse. D'ailleurs le train de la vie quotidienne les retenait : les exercices de piété, les lessives, le jardinage. Elles se déchargèrent sur moi du soin d'accompagner Thérèse.

— André vous guidera, lui proposa Cyprienne; il n'a rien à faire, lui, et il connaît par cœur toutes les pierres de la montagne...

— Vous avez les mêmes goûts d'ailleurs, ajouta ma belle-mère; vous aimez les cailloux et les arbres. Vous pourrez vous enthousiasmer ensemble.

Nous ne sortions pourtant pas seuls. La classe de Jacques finissait à quatre heures; nous allions le prendre chaque soir à la sortie du collège, nous l'emmenions avec nous.

Le soleil était encore un peu haut; nous cherchions l'ombre du ravin de l'Aïroulat, nous montions la pauvre rue du faubourg, le long des logis humides, où, dans un jour de cave, travaillent, avec le claquement en mesure de la navette ou le ronflement de la roue, des tisserands ou des tourneurs. Un sentier continuait la rue, un passage étroit pavé de rochers, bordé de noisetiers et de houx. Et tout de suite les cultures commençaient. C'étaient, dans des clos étroits ceinturés d'arbres, tantôt quelques sillons de maïs ou de pommes de terre, tantôt des prairies ombragées de châtaigniers ou de hêtres groupés au hasard de la pente. L'herbe était alors en pleine maturité. Les clos s'animaient du bruit des fauchaisons, des éclats de voix des faucheurs et des faneuses. Les claies étaient ouvertes, et, dans l'ombre noire des bordures se voyaient les vestes des travailleurs posées à terre à côté de la gourde.

Nous montions plus haut, nous arrivions jusqu'à la solitude de la châtaigneraie. Là, sous le couvert des hautes arcades de verdure arrondies au-dessus de nos têtes, nous trouvions la bonne place, l'appui d'un rocher, l'ouverture d'une perspective, d'un morceau de vallée lointaine apparu entre deux branches. Jacques, un peu à l'écart, tirait un livre du cartable, étudiait sa leçon. Et l'heure passait, s'écoulait, légère, en bavardages coupés de contemplations muettes, de brusques silences. Nous nous taisions et le printemps parlait à son tour; une vague ivresse nous venait avec l'odeur de l'herbe mûre, avec les souffles alentis qui soulevaient à peine les feuilles des châtaigniers, avec la musique des sources qui, au-dessus, au-dessous de nous, couraient, s'épanchaient dans les rigoles d'arrosage.

Jacques, fatigué d'étudier, s'amusait à cueillir des bouquets pour Thérèse; il rapportait des fleurs à brassées, et quelquefois, en manière de jeu, il les lui jetait, les secouait en pluie sur sa figure, sur ses épaules. Les fleurs s'accrochaient en grappes dans ses cheveux, aux plis de son corsage, et ces guirlandes lui faisaient comme un vêtement de symbole, la robe couleur du temps de quelque fée printanière.

Les congés du jeudi et du dimanche nous donnaient un peu plus de large. Nous explorions, ces jours-là, les pentes boisées qui dominent Argelès; quittant les routes frayées, nous nous lancions à la découverte dans les sentiers de misère pratiqués par les bûcherons ou par les pâtres à travers les châtaigniers et les hêtres, jusqu'aux premiers mamelons du Gez. Le sentier, quelquefois, se trouvait être un ancien chemin d'exploitation qui s'arrêtait court devant une charbonnière abandonnée. De l'herbe grêle avait poussé sur l'emplacement du fourneau; un léger duvet de graminées flottait sur la hutte en décombres, et Thérèse s'attendrissait à des restes de vie humaine laissés par les charbonniers : un chiffon dans l'herbe, une poupée naïve oubliée dans la litière pourrie qui souillait le sol de la cabane.

Nous poussions au delà; nous escaladions un ravin, nous remontions la pente d'un ruisseau. Les fleurs déjà flétries, montées en graine dans la vallée, s'épanouissaient encore là, retardées par l'obscurité des futaies, entretenues par la fraîcheur de l'eau vive. Les larges ombelles de l'angélique s'étalaient au bord des cascatelles en miniature, les hampes fleuries des renouées, des épilobes s'érigeaient autour des vasques où le ruisseau apaisait un moment sa course; et tout le long, entre les pierres, c'étaient des traînées bleues de véroniques, des traînées roses de silènes. Thérèse les moissonnait à poignées, en emplissait le creux de son ombrelle, pendant que Jacques ensauvagi, grisé de plein air, bondissait, voltigeait au-dessus des blocs de granit, bravait la colère futile du petit gave.

C'étaient des heures d'enchantement, d'accord intime avec la montagne. La vie des plantes amusait Thérèse. Elle voulait savoir le secret des germinations lentes sous la neige, des éveils subits à la tiédeur des avrils. Et les bêtes, les petites existences au ras de terre, que devenaient-elles pendant la longue nuit de décembre? La chère âme s'apitoyait sur elles, s'intéressait aux industries par où elles se défendent contre l'inclémence des saisons; elle s'émerveillait du cercueil d'herbe sèche et de feuilles où se pelotonne le hérisson, du nid feutré de mousse où hivernent les écureuils. Elle me questionnait comme une enfant, avec une belle clarté dans ses

prunelles limpides, toujours prêtes à s'humecter de tendresse. La nature n'était pas seulement pour elle un spectacle; son cœur y prenait part autant que ses yeux. Et son cœur choisissait. Végétaux ou animaux, sa préférence allait toujours aux plus humbles, aux êtres désarmés, aux enfans. Les agneaux la touchaient plus que les brebis, l'hysope plus que le cèdre. Et je me souviens encore de son enthousiasme le jour où je lui racontai le sauvetage d'une coccinelle que j'avais recueillie un jour en pleine bourrasque de neige, sur le glacier du Vignemale.

Thérèse me questionnait; Jacques folâtrait devant nous, et en accompagnement à notre bavardage, s'activait le babil du ruisseau. Le ruisseau se taisait le premier. C'était la source, le lieu du goûter, de la sieste dans le bien-être de l'ombre, sous les verdures plafonnantes des hêtres d'où s'échappaient, secouées par momens sur nos têtes, des cascades de lumière. Nous ne parlions plus alors; Jacques, surpris par la fatigue en pleine effervescence de cris et de gestes, s'assoupissait sur le gazon; Thérèse et moi nous poursuivions nos propos interrompus, dans des rêves parallèles.

L'air plus vif, l'allongement des ombres sur la pelouse nous avertissaient de descendre. Et c'étaient les mélancolies du retour, le paysage autrement vu, décoloré en même temps que nos âmes qui se repliaient sur elles-mêmes, comme lasses de bonheur.

Au sommet d'un mamelon, à un tournant du sentier, très bas, sous nos pieds, apparaissait Argelès. Les ardoises luisaient au soleil, des volées blanches de pigeons planaient autour des colombiers, et dans le dédale des rues, à travers les maisons en grappes, comme des têtes dans une foule, Thérèse s'amusait à chercher le toit de notre logis.

— Voilà chez nous! indiquait-elle du doigt; et en même temps une tristesse passait dans son regard... chez vous, se reprenait-elle; dans quelques jours je serai loin.

VIII

Peu à peu, par morceaux, Thérèse me racontait sa vie, ses années d'apprentissage au Conservatoire de Toulouse, ses débuts de professeur, les traverses d'une existence pas bien longue et déjà tourmentée.

Elle en parlait d'ailleurs sans se plaindre. La pensée d'être utile aux siens lui rendait ses corvées légères. Active, résignée, elle faisait bon visage aux caprices de la clientèle, aux prétentions bourgeoises de sa mère plus exigeante, plus difficile à vivre que sa fille. Thérèse prenait son mal en patience. Le malheur ne

l'avait pas aigrie, il l'avait mûrie à peine. Elle était restée l'enfant soumise, la bonne écolière, celle qui obéit et qui accepte.

L'initiation artistique elle-même, si dangereuse aux jeunes filles dont elle exalte la sensibilité nerveuse, ne l'avait ni desséchée, ni déséquilibrée. Son cœur était resté pur, sa tête sage. Un fond de rêverie, une habitude de solitude intérieure l'avaient protégée, avaient tout au moins adouci pour elle les duretés de la profession. Contre les injustices des maîtresses, contre les jalousies et les trahisons des camarades, elle avait eu le refuge de la musique. Avec le commentaire du piano, ses souffrances prenaient la douceur d'une mélancolie ; elles participaient à l'irréalité des mélodies et des rythmes.

Et c'était un peu mon histoire; je me retrouvais, je me reconnaissais en Thérèse. Ce que la nature avait été pour moi, la musique l'avait été pour mon amie. Au premier éveil, si vague! de la sensibilité adolescente, Mozart avait été l'initiateur : les désirs sans objet, les fièvres d'une heure de l'apprentie pianiste s'évaporaient dans la grâce fluide de ses mélodies. Plus tard Beethoven l'avait remplacé; mais il était trop grand, celui-là, pas assez à la portée des menus chagrins, des légères émotions d'une jeunesse paisible; son règne avait été court. Et Schumann était venu. Et il avait été le maître définitif, le confident, le consolateur. Ses inspirations ennoblissaient les besognes quotidiennes; elles étaient comme la giroflée sur la fenêtre de l'ouvrière; aux heures troubles, elles donnaient le bon conseil, suggéraient la résignation, la fuite dans le rêve... Schumann était l'ami et Chopin le tentateur. Il attirait et il inquiétait Thérèse. Ses mazurkas, ses préludes, ses nocturnes, c'était l'orage et le vertige, c'était tout l'inconnu de la passion, et la jeune fille hésitait sur le seuil.

J'écoutais Thérèse, et, à mesure que ces confidences me faisaient entrer dans sa vie, il me semblait y trouver plus de conformité avec la mienne. C'était comme une prédestination. D'une sensibilité précoce l'un et l'autre, nos enfances avaient subi les mêmes crises, nos jeunesses avaient fait les mêmes rêves. Pour elle comme pour moi, les sensations et les sentimens étaient étroitement associés. Les odeurs, les musiques agissaient fortement sur nous; les odeurs surtout. Des fragmens de vie ancienne, des états d'âme oubliés, nous revenaient, subitement évoqués par un parfum. La religion se résumait dans l'encens, les vacances dans l'arome des fruits mûrs, les logis eux-mêmes dans une combinaison indéfinissable et précise, qui, respirée après de longs intervalles, nous rendait nos émotions de jadis.

Ces similitudes nous ravissaient. Ces communions d'une minute, ces étreintes d'âme nous donnaient presque le frisson d'une caresse.

Ainsi dévoilée, communiquée dans le plus intime de son être, Thérèse m'attirait encore davantage. Sa beauté se complétait, s'ennoblissait du reflet de sa vie intérieure. La courbe de ses lèvres, la flamme ou la brume de ses yeux s'immatérialisaient, prenaient une valeur morale de générosité ou de tendresse. Elle me semblait à la fois plus inaccessible et plus digne d'être aimée. Et mon admiration croissait, se haussait à sa mesure. Le culte grandissait avec l'idole.

J'aurais voulu pouvoir fixer pour vous quelques momens de ce court passage, où sans arrêt, par une progression de nuances insensibles, notre camaraderie tournait si rapidement à l'amour. Comment m'échappèrent à mesure qu'elles se succédaient ces nuances indicatrices, je m'en étonne aujourd'hui. Évidemment pour ce qui me regardait, l'amitié était dépassée depuis longtemps. Depuis ma première rencontre avec Thérèse, chaque journée qui s'était écoulée, chaque contact, avait développé l'impulsion.

Ces contacts, j'ai tenté de les noter plus tard; mais ce recensement n'avait, ne pouvait avoir de signification que pour moi. Entre la cause et l'effet, entre l'incident et l'émotion, l'écart est si fort, en pareil cas, que l'explication n'explique rien. Pour saisir le rapport, il faudrait y ajouter certaines harmonies d'heure, de couleur, de sentiment, difficiles à apprécier, et qui, les eût-on définies pour soi, resteraient peut-être obscures pour les autres. On dirait vraiment que la vie recommence pour chaque amoureux et à chaque fois qu'il aime. L'expérience acquise y est inutile. L'amoureux voit et entend autrement que les autres et que lui-même.

Essayez de vous rappeler ce que vous avez éprouvé quand vous aimiez; ce sera encore le meilleur moyen de me comprendre. Souvenez-vous comment elle vous regarda tel jour, de telle façon, et il vous sembla que vous voyiez ses yeux pour la première fois; comment tel autre jour elle vous parla, — de quoi? il n'importe guère, — et le timbre de sa voix vous remua jusqu'à la dernière fibre.

Les raisons du cœur sont mystérieuses. Et c'est pourquoi nous fûmes si tardivement avertis l'un et l'autre de ce qui se passait en nous. Pour Thérèse surtout, rien de plus plausible que la tranquillité de sa conscience. De quoi se serait-elle alarmée? C'était sa pureté même, son ignorance totale du mal qui la mettaient en péril. Sa volonté d'ailleurs n'avait eu aucune part à nos

fréquentations; les circonstances avaient tout fait. Sa maladie, nos relations communes avec le docteur Estenave avaient rapproché nos existences. Nos promenades mêmes avaient été ordonnées par le docteur; et ce n'était pas Thérèse, c'était Cyprienne qui avait exigé que nous les fissions ensemble. Tout cela était fort innocent à coup sûr. Et Jacques n'était-il pas avec nous? Sans doute la chère âme avait du plaisir à se communiquer à moi, à m'écouter. Plaisir permis. L'amour, le peu du moins qu'elle en avait vu et entendu, ne ressemblait guère à cette camaraderie. Elle avait surpris ses camarades du Conservatoire glissant des billets doux dans leur manchon, elle avait entendu sans le vouloir les propos que des messieurs bien mis leur soufflaient au passage, le soir au coin des rues. Évidemment, il n'y avait rien de commun entre moi et les amoureux de ces demoiselles. La sécurité de Thérèse était, devait être complète.

La mienne, à vrai dire, était moins complète. Je me sentais vaguement en péril. Mais je pensais m'arrêter à temps, je me fiais à ma prudence pour ne pas dépasser certaines limites. Mes précédentes expériences me rassuraient plutôt à cet égard; elles ne me faisaient pas prévoir la gravité du danger. Elles avaient toutes abouti jusque-là aux dénouemens les plus faciles. A l'inclination rapide avaient succédé, par des transitions régulières et normales, la séparation et l'oubli. Et sans doute il n'en serait pas tout à fait de même cette fois. L'attrait plus fort, le choix plus motivé entraîneraient d'autres suites; l'amitié resterait après la séparation, mais sans honte et sans remords. C'est ainsi que d'avance j'avais arrangé les choses.

En attendant, je n'avais qu'un regret, c'était de voir approcher la fin de mon rêve. L'air d'Argelès avait fait merveille; Thérèse se rétablissait à vue d'œil; sa guérison complète n'était plus que l'affaire de quelques jours. Chaque matin, en la revoyant, je constatais les progrès de sa résurrection, et chacun de ces progrès me disait la fragilité de mon bonheur. Encore une semaine, et le docteur signerait sa feuille de route à Thérèse.

Les premiers temps après son arrivée à Argelès elle était pressée de repartir, elle comptait les jours, se plaignait de la longueur de la cure; puis à mesure que l'échéance se rapprochait, son impatience avait paru se calmer; au moins ne l'exprimait-elle plus ouvertement, et je lui savais gré de sa réserve. D'un commun accord nous écartions autant qu'il dépendait de nous l'inévitable perspective, nous ramenions notre pensée vers la minute présente, nous bornions nos projets au plus proche lendemain. Nous étions comme ceux qui ont, à l'aventure, escaladé

un sommet et qui se tiennent là étonnés et ravis, n'osant pas faire un mouvement, ni même regarder au delà, de peur d'être précipités dans le vide.

Pour moi, je ne me souviens pas d'avoir jamais éprouvé rien de pareil. C'était déjà l'amour évidemment, mais à demi inconscient, encore dans le rêve.

Quel moment, cher ami, quel mystère! Et savez-vous, quand j'essaie de l'étreindre, ce qui me revient de cette inoubliable époque de ma vie? Ceci seulement: un parfum d'ambre et d'iris qui était son parfum à elle, l'odeur qu'elle mettait à ses mouchoirs. Et il me semble que c'était l'odeur même du bonheur.

IX

C'était trop beau, n'est-ce pas, cette idylle promenée à travers le jardin en fleurs de la montagne. Hélas! la conscience allait venir et la douleur avec elle. Ce fut la jalousie qui m'ouvrit les yeux, qui m'obligea de mesurer la violence du sentiment qui m'unissait à Thérèse. En me racontant sa vie de famille, elle m'avait nommé, parmi les très rares intimes qui fréquentaient dans la maison, un jeune homme, Marc Echette, un ami d'enfance retrouvé à Toulouse où il suivait les cours de la Faculté des lettres comme boursier d'agrégation. C'était, paraît-il, un aimable garçon, d'un caractère énergique et d'une intelligence plus qu'ordinaire. Sans fortune, fils d'un très modeste contrôleur des contributions maintenant à la retraite, il avait senti de bonne heure l'aiguillon de la nécessité; et il avait poussé droit son sillon, les yeux fixés sur le but, sans une distraction, sans une défaillance. Le but approchait. Encore un effort, et il allait entrer, la tête haute et le cœur ferme, dans la carrière où il s'était assigné la place la plus brillante, certain qu'il était de la conquérir.

Thérèse l'avait en très grande estime; elle admirait la noblesse de sa vie, la fermeté de son caractère; accoutumée dès son enfance à plier, à se subordonner aux autres, elle avait subi l'ascendant de cette intelligence et de cette volonté. Et elle n'était pas la seule à s'y soumettre. Entre ces deux femmes et cet orphelin, Marc avait eu bientôt fait, malgré son jeune âge, de prendre le rôle d'un chef de famille. Homme d'affaires, cavalier servant ou directeur de conscience selon les heures, il s'était rendu indispensable. C'était lui qui surveillait les études du petit collégien, lui qui allait toucher les rentes de Mme Romée, lui encore qui fournissait Thérèse de poésies et de romans.

J'étais instruit de tout cela et pourtant je n'en avais eu d'abord

aucun ombrage. Ne savais-je pas que Thérèse s'était vouée au célibat jusqu'à ce qu'elle eût établi Julien? Cela ajournait à une dizaine d'années au moins toute espèce de combinaison matrimoniale. Thérèse était libre. Rien ne pouvait la contraindre à diminuer la part qu'elle voulait bien me faire dans son affection. Que pouvais-je souhaiter de mieux?

Un jour vint cependant où je ne me contentai plus de cette place qu'il fallait partager avec un autre. Thérèse, à dire vrai, parlait bien souvent de Marc Echette, et avec tant d'éloges! Marc avait fait ceci, Marc avait dit cela. Il m'agaçait à la fin, ce phénix. Et le plus cuisant était son intimité de chaque jour avec ces dames. Thérèse à tout moment m'en trahissait quelque nouveau détail : à propos d'une représentation de *Carmen* au Capitole, et Marc y était avec elle, ou d'une sonate de Beethoven, et c'était justement la sonate préférée de Marc Echette. J'en étais arrivé à savoir à une minute près l'horaire de ses visites. Je souffrais de ces constatations et je me trouvais absurde de souffrir. C'était une étrange prétention à moi de vouloir taxer les amitiés de Thérèse. De quel droit? Qui étais-je après tout pour elle? Un passant qu'on quitte au premier carrefour et qu'on ne reverra jamais plus.

Je souffrais cependant, et cette souffrance me donnait à réfléchir. Une lueur se faisait dans mon esprit, j'entrevoyais la pente et l'abîme. Qu'était-elle au fond et de quel nom fallait-il la nommer, cette amitié qui en arrivait à me créer de pareils tourmens? Hélas! l'éclair de bon sens fut vite éteint. Les raisons ne me manquèrent pas pour excuser, pour colorer ma folie. Est-ce que j'étais le maître de doser exactement mon affection pour Thérèse? Qu'elle fût tendre ou passionnée, la nuance n'importait guère, pourvu qu'elle fût honnête.

Que vous dirai-je, mon cher ami? Vous connaissez les déguisemens et les sophismes par où s'insinuent les passions. Je me laissai persuader. Ma conscience sans doute ne fut plus aussi tranquille; mais en perdant la sécurité, mon sentiment ne fit que gagner en violence. La jalousie qui aurait dû l'arrêter en m'avertissant ne fit que hâter la crise.

L'arrivée inattendue de Marc acheva de me faire perdre pied.

Thérèse me lisait quelquefois des passages des lettres qu'elle recevait de chez elle; c'était quelque recommandation puérile et touchante de sa mère ou bien un bulletin de victoire de Julien; un papier vert attestant qu'il avait été premier en version latine ou en histoire, et Thérèse ne manquait pas de me le montrer : « Marc va venir! » me dit-elle un jour en me portant une lettre de sa mère, et elle m'obligeait à la lire. Mme Romée racontait une

promenade qu'ils avaient faite, Marc, Julien et elle, au bord de la Garonne. Marc et Julien avaient herborisé dans la prairie. Marc avait cueilli quelques véroniques : « Il te les enverra demain, ajoutait Mme Romée, et peut-être une bonne nouvelle avec. Ce n'est pas encore sûr, mais si les cours finissent cette semaine, il partira vendredi pour Argelès. »

La lettre arriva en effet, et les véroniques, et la bonne nouvelle. Le surlendemain, sauf nouvel avis, Marc devait se mettre en route.

X

Le lendemain était un jeudi, jour de congé de Jacques. Nous avions encore toute une après-midi de tête-à-tête possible si Thérèse consentait à sortir. Pour la tenter, j'offris de la conduire aux *estibes* de la haute vallée du Bergonz d'Argelès, un endroit de solitude profondément encaissé entre les forêts du Gez et les escarpemens de Pibeste.

Thérèse n'eut pas de peine à se laisser entraîner. Une migraine subite de Jacques manqua nous retenir au dernier moment; Jacques était condamné à garder la chambre et Cyprienne à garder le malade. Thérèse hésitait à partir sans eux. Ce fut Cyprienne elle-même qui la décida.

— Ne vous tourmentez pas pour Jacques, ce ne sera rien, affirma-t-elle, et au cas où ça deviendrait quelque chose, vous remplirez une fiole à la source du Tarantet. Comme ça nous serons tranquilles.

Il faut vous dire que cette source du Tarantet est renommée dans le pays pour couper les fièvres. Elle est en beaucoup de cas le remède unique employé par le pauvre monde, et, si puissante est la persuasion du merveilleux, que les riches eux-mêmes, à l'insu des médecins, lui demandent plus d'une fois leur salut. Cyprienne croyait s'en être bien trouvée dans la période critique d'une fluxion de poitrine; et elle avait éveillé la curiosité de Thérèse en lui parlant de la beauté des rochers et des arbres, gardiens de la source.

Ce but d'utilité donné à notre promenade leva ses derniers scrupules. Nous partîmes. La journée était belle à miracle, d'une splendeur de lumière et d'une vivacité d'air qu'on ne savoure pleinement ensemble qu'à la montagne. Un orage récent avait lavé les verdures, ranimé l'herbe des prairies; un souffle du nord-ouest, paisible et régulier, tempérait la chaleur estivale. La petite ville semblait en fête avec ses tendelets de coutil palpitans aux

balcons, et ses rues bigarrées de toilettes claires. Ces détails sont encore devant moi; je vois le sourire heureux de Thérèse coloré du reflet rose de son ombrelle; je vois sur ses doigts fuselés le réseau blanc des mitaines et la vive allure de ses brodequins jaunes lancés à la conquête des paysages.

C'est un charme d'Argelès que le subit accès, au sortir des maisons, dans les solitudes bocagères. Le faubourg finit et la forêt commence, la grande forêt qui monte, coupée de terrasses en culture et de ravins herbeux, vers les mamelons du Gez.

Le chemin muletier pratiqué au flanc de la montagne suivait d'un côté la lisière des arbres, bordait de l'autre les prairies à pente raide qui se précipitent vers le gave du Bergonz. Invisible, au pli profond des gorges, le torrent faisait sa musique de colère, qui nous arrivait, atténuée par la distance, en plainte harmonieuse. Les granges bientôt s'espaçaient au long des prairies, la châtaigneraie s'ajourait de clairières, et ces clairières élargies se perdaient quelques pas plus loin en l'uniformité d'une lande... Plus d'arbres, plus de maisons, plus de pâtres dans l'herbe, plus de passans sur le chemin. L'heure de la montée des bûcherons en forêt était passée depuis longtemps, et ils n'étaient pas près de redescendre encore. De la solennité se faisait autour de nous avec la simplification des lignes de l'horizon, avec la tranquillité de l'atmosphère où n'arrivaient plus les bruits de la vallée. Thérèse se donnait toute à ce bonheur inaccoutumé de ne rien entendre. La vivacité de l'air, l'arome fortifiant des herbes de la montagne l'empêchaient de sentir la fatigue de la marche.

— Je ne sais pas ce que j'ai, disait-elle, il me semble qu'aujourd'hui j'irais jusqu'au bout du monde!

Et c'était bien le bout du monde, en effet, cette vallée extrême où, franchissant une dernière barre de rochers, nous abordions enfin. Cette barre qui, sans doute, avait été à l'origine la digue naturelle d'un lac, fermait comme d'une palissade régulière la gorge tourmentée que nous remontions depuis le hameau de Gez. Au delà s'ouvrait un pays tout autre, un berceau de verdure, une halte de douceur, posée entre les précipices de la vallée basse et la raideur des sommets étagés au-dessus en muraille. Harmonieuse, combinée, semblait-il, par une volonté d'art, se déployait, au sortir de ces rudesses, la forme de la haute vallée. Le travail de la période glaciaire avait nivelé le sol; quelque chose de la souplesse de l'eau se voyait encore au modelé des roches en bordure, à la figure régulière du bassin. L'herbe plate, sommeillante, ajoutait à l'illusion que complétait la caresse délicate du silence. Le gave se taisait, ou plutôt il ne parlait pas encore; sans cou-

leur, sans élan, débile et puéril, il reflétait l'innocence environnante. Deux ou trois granges étageaient leurs pignons à la lisière des prairies. Quelques parcs à moutons dressaient à côté leur clayonnage de bois blanc et les granges, les parcs, l'herbage, tout était désert. Dès la fin de mai, les troupeaux avaient quitté la vallée pour les estibes de la haute montagne. Il ne restait dans la vaste enceinte d'autre trace bien visible de la vie humaine que, très haut, dans la forêt suspendue au flanc du Gez, la fumée de quelques charbonnières, — fumée bleue à travers la fumée verte des branches.

Thérèse admirait. Adossée au fût élancé d'un frêne, la tête inclinée vers la vallée, elle se tenait là, muette, immobile, pareille à ces figures symboliques dont le maître paysagiste Corot solennise ses aubes et ses crépuscules. Elle descendit enfin du rêve où sa pensée était allée se perdre. A demi-voix, comme pour ne pas troubler la paix de ce sanctuaire, elle me dit sa joie esthétique, le frisson de bonheur qui l'avait soulevée, qui la soulevait encore.

— Je vous dois une minute exquise, me dit-elle. Vous m'avez arrachée aux autres et à moi-même. Quel spectacle! Je ne suis qu'une ouvrière en musique; eh bien, devant cette harmonie, j'ai eu un moment l'illusion d'être une artiste! Ah! mon ami, vivre ici, loin de tout, avec des êtres de son choix!

Elle avait les larmes aux yeux en exprimant ce souhait, et moi, j'étais mal disposé à l'entendre! La journée que j'avais si ardemment appelée ne tenait pas ce que j'en avais attendu. L'élan de Thérèse, sa gaieté au départ, son lyrisme si communicatif me laissaient soupçonneux, presque hostile.

La pensée de Marc Échette m'obsédait. Ce vœu d'intimité que Thérèse venait de me confier, l'avait-elle formé en pensant à moi? N'était-il pas plutôt dédié à celui qui allait venir, à l'ami essentiel, à Marc?

Cette incertitude me gâtait la félicité du tête-à-tête. Je me refusais à un bonheur que peut-être Thérèse ne partageait pas.

— Vivre ici! répliquai-je. Vous oubliez l'hiver, trois mois à passer sous la neige. Il faudrait pour s'y plaire une dose peu commune d'idéalisme. Seul, peut-être, votre ami Marc Échette s'accommoderait de cette existence. Mais sans doute cette claustration à deux vous suffirait.

Thérèse me dévisagea, étonnée.

— Pourquoi Marc? me dit-elle.

— N'est-il pas votre meilleur ami, et quelque chose de plus, peut-être? insinuai-je méchamment.

— Quelque chose de plus? que voulez-vous dire, monsieur Lavernose?— Et comme j'hésitais à lui répondre : Parlez, expliquez-vous, m'ordonna-t-elle, ne me laissez pas douter une seconde de plus de votre amitié ou de votre bon sens.

— Excusez-moi; dis-je enfin. Que M. Échette soit votre ami seulement ou votre fiancé, l'alternative en tout cas n'a rien de blessant pour vous.

Ma réponse déconcerta Thérèse; je vis sa figure s'altérer, se décomposer tout d'un coup. Les yeux, un moment allumés par le dépit, se voilèrent presque aussitôt, les lèvres reprirent le pli navré que je leur avais vu au début de sa convalescence.

— Que ce soit un propos en l'air que vous vous soyez permis, ou une confidence que vous attendiez de moi, votre procédé est au moins étrange, me dit-elle. Qu'avait à faire Marc Échette avec mon admiration pour le Bergonz et pour la vie montagnarde? Si j'ai fait tout à l'heure un souhait oiseux, vous l'avez orné d'un singulier commentaire. Je ne sais pas si Marc consentirait à me tenir compagnie tout un hiver sous la neige, mais je comprends que vous vous récusiez d'avance, vous dont l'amabilité ne résiste pas à un tête-à-tête de deux heures! Vous me boudez, vous vous en prenez à Marc Échette? A quel propos, je vous prie? Si vous comptez que, pour rester dans vos bonnes grâces, je vais renier un ami d'enfance, un ami de toujours, vous me connaissez mal, mon cher monsieur!

Je me taisais, mécontent de moi, ne sachant comment réparer ma sottise. Et Thérèse continuait : — M'avoir gâté une journée pareille, je ne vous le pardonne pas, entendez-vous?

— C'est vrai, j'ai eu tort, confessai-je. Mais vous ne vous doutez pas de ce qui se passe en moi aujourd'hui. Heureux, je le suis autant que vous, plus que vous peut-être; mais ce bonheur à deux va finir et cette pensée me désole. C'est malgré moi; j'ai toujours été ainsi; écolier, je passais mes jours de sortie à pleurer en pensant à la rentrée...

— Je ne pars pourtant pas ce soir; nous avons encore deux jours à passer ensemble.

— Vous ne partez pas, mais votre ami Marc arrive, cela revient au même; notre intimité est finie.

— Finie, pourquoi donc? répliqua-t-elle. Marc est un aimable compagnon. Vous aurez bientôt fait, si peu que vous vous y prêtiez, de vous lier avec lui. Et l'intimité à trois ne sera que plus charmante.

— Il y a si longtemps que Marc ne vous a vue; il doit avoir beaucoup de choses à vous dire; j'aurais mauvaise grâce à me

mettre en tiers dans vos effusions, répliquai-je dépité. Que suis-je pour vous? Un inconnu d'hier qui sera un oublié demain. Je n'ai plus rien à faire qu'à céder la place au plus digne.

— Vous avez donc juré de me faire repentir d'être venue avec vous? dit alors Thérèse avec un haussement d'épaules. Que vous ai-je fait, mon ami? Un mois de causeries, de promenades ensemble, un mois de confiance et de sympathie réciproque, n'est-ce donc rien pour vous? Que vous faut-il de plus? Le hasard seul a fait que nos existences se sont coudoyées; nous avons ajouté à ce hasard le choix de nos esprits et de nos cœurs. D'une rencontre fragile nous avons fait une amitié durable. Est-ce donc si peu de chose, cette amitié, que vous la rejetiez ainsi de gaieté de cœur? Tenez, vous ne mériteriez pas qu'on vous le dise, mais je ne me suis jamais trouvée avec personne en aussi parfaite union de goûts et d'idées que je l'étais avec vous. Non, pas même avec Marc. Il est trop parfait pour moi, Marc; il sait trop de choses et ces choses ne sont pas celles qui m'intéressent. Avec vous je me suis entendue dès le premier jour, dès le premier mot. Ah! les bonnes heures de causerie, les beaux enthousiasmes! Depuis longtemps je n'avais pas été à pareille fête. Songez combien ma vie est plate et encombrée; au travail du matin au soir, et quel travail! Cette vie d'Argelès, c'était le paradis! Et c'est vous qui rompez le charme!

La semonce n'était que trop méritée; je baissai la tête.

— Pardonnez-moi, dis-je à Thérèse. C'est un excès d'amitié qui m'a fait un moment douter de vous et de moi. C'est fini maintenant. Oubliez, je vous en prie, cette minute d'injustice.

— Je l'oublierai si vous me promettez de vous en souvenir, répondit Thérèse avec un sourire où elle essaya de mettre un peu de la bonté confiante qui lui était habituelle. Et à présent, conclut-elle, il s'agit de réparer le temps perdu. Ne m'avez-vous pas annoncé que nous arriverions jusqu'à la source du gave, à ce que vous appelez l'œil du Bergonz?

— Je vous montrerai la source; et, au retour, nous traverserons les villages, nous visiterons les vieilles églises et les donjons en ruine. Vous verrez si je ne suis pas un bon guide!

— En route donc! prononça Thérèse. Déjà le soleil descend; l'ombre nous gagne; la fin de journée va être délicieuse.

XI

Nous repartîmes. Le sentier coupait à travers des prairies rases, tondues par les troupeaux. Et cette mollesse de l'herbe en

tapis sous nos pieds, la facilité d'un sol plat succédant à l'effort de la montée, ajoutaient à la paix élyséenne du décor comme une douceur matérielle. Unique et paisible obstacle, l'eau muette du gave se promenait en méandres, en courbes gracieuses, à travers un archipel d'îles et d'îlots que reliaient des chaussées de pierres branlantes. Des bergeronnettes s'envolaient en troupe des flaques d'eau morte et c'était quelquefois, rapide, à la pointe des joncs, la fuite du merle ou de la bécassine.

Thérèse avançait lentement; uniquement attentive à la traîtrise des pierres mal équilibrées qui basculaient sous ses pieds elle oubliait d'admirer le paysage. Je l'entendis jeter un cri de surprise. L'œil du Bergonz était devant nous. C'était, au pied de la montagne, à travers un éboulis de granit embroussaillé de daphnés et de fougères, non pas le jet d'une source unique, mais le bouillonnement d'une infinité de sources, un flot subit de blancheurs qui bondissait sur la mousse verte des rochers, soulevait le feston des scolopendres et des capillaires penchées sur la bouche noire des grottes en miniature. Une musique, légère comme le gazouillement d'une troupe enfantine, planait au-dessus de ce peuple de fontinettes et les voix frêles, les mouvemens souples de l'eau comme des écharpes blanches secouées, tout cela faisait songer à des créatures irréelles, à la vie heureuse de quelque troupeau de nymphes occupées à jouer sous la roche natale, au seuil mystérieux de la montagne.

L'eau toute neuve, limpide, d'une transparence de cristal donnant envie de la goûter, Thérèse se pencha, but une gorgée dans le creux de sa main et laissa retomber le reste en pluie de perles dans la source.

— Elle est si légère, me dit-elle, on s'en régalerait jusqu'à demain. Et c'est si amusant de penser qu'elle ne sert qu'aux oiseaux du ciel ou aux bêtes de la forêt!

— Aux bêtes et aux gens, lui dis-je. Les bonnes sources ne sont pas si fréquentes que vous le pensez, dans la montagne. L'eau qui sort des glaciers et des champs de neige n'est pas toujours potable. Les charbonniers du Gez viennent s'approvisionner ici, les bûcherons qui vont faire du bois à la forêt se détournent de leur chemin pour s'y abreuver, eux et leurs ânes. C'est comme si l'on buvait de la santé et du courage, affirment-ils.

— Et du bonheur peut-être, soupira Thérèse.

Depuis notre malentendu de tantôt, je ne reconnaissais plus mon amie. Un moment excitée, en dehors, riant et gesticulant sans motif et la minute après concentrée, muette, elle ne parvenait pas à reprendre son équilibre. Sa gaieté semblait factice, ses son-

geries involontaires. Le choc qui l'avait ébranlée, la clarté soudaine qui s'était faite en elle l'avaient laissée émue, inquiète. Elle parlait alors pour parler, pour le bruit qu'elle faisait en parlant, et je lui répondais de la même façon, en pensant à autre chose, et pour tous les deux, cette chose était la même.

Cependant la vallée se précipitait sous nos pas, s'étranglait en ravin, un ravin de prairies, de vergers et de cultures avec des fermes blanches, des jardins en terrasse et des champs de blé mûr très pâle sur de hautes tiges débiles.

Puis défilèrent les villages : l'église de Salles, une pauvresse toute noire à l'extérieur, toute dorée au dedans, parée, fardée, peuplée de statues naïves et de bas-reliefs brutalement polychromés; Sère, en pendant sur la rive opposée du gave, un vieux nid de pierre en ruine, posé dans la jeunesse éternelle des châtaigniers et des hêtres.

Le soleil, un moment reparu dans la vallée élargie, sombrait en un dernier adieu cette fois derrière le Léviste, à l'heure déjà tardive où nous quittions le village de Gez. Nous n'avions que juste le temps d'arriver à la fontaine du Tarantet avant la tombée de la nuit. Thérèse s'était mise à presser le pas, tandis que je prenais par le plus long, ne sachant que faire pour retarder la fin du tête-à-tête. L'ombre du soir favorisait ma traîtrise. Le chemin s'enfonçait en pleine châtaigneraie, dans la fraîcheur des cépées où descendait le mystère du crépuscule. De larges écharpes de pourpre flottaient, accrochées à la cime des arbres; et en bas, dans la demi-obscurité de l'herbe, éclataient, ensanglantés des feux du couchant, les miroirs de l'eau dormante. Un reste de clarté nous montra la fontaine du Tarantet.

Un merisier haut branché, dont l'écorce portait en guise d'ex-voto les initiales des pèlerins reconnaissans, m'aida à la retrouver dans le vague de l'herbe qui la voilait comme d'un rideau pieux. J'avais rempli une fiole à l'intention de Jacques.

— Ne boirez-vous pas, dis-je à Thérèse, en prévision des fièvres futures?

— Et vous? me demanda-t-elle.

— Oh ! moi, répondis-je, laissant échapper mon émotion, moi, c'est différent. La fièvre que j'ai, je ne veux pas en guérir.

Thérèse ne releva pas le propos.

— Il n'est que temps de rentrer, dit-elle. Écoutez : l'angélus sonne au village de Gez.

J'écoutai. La cloche lente, un peu grêle, tintait dans le silence, planait au-dessus de l'imploration confuse de bêtes crépusculaires. L'incendie du couchant s'était vite éteint, les étoiles

pointaient, lointaines, à travers la grisaille du ciel. Du fond des gorges, des vallées basses, des vapeurs montaient en même temps, glissaient à la pointe de l'herbe, flottaient à l'orée des taillis. Les rochers près de nous, les arbres, comme fatigués d'être, se dépouillaient de leur forme, renonçaient à leur couleur.

Le sentier à son tour s'atténuait, n'était plus qu'une chose illusoire qui fuyait, se dérobait sous nos pieds. Bientôt la marche nous devint difficile. Pour arriver au gave d'Arrens que nous devions suivre en regagnant Argelès, les pentes se précipitaient, et au lieu de la haute futaie où nous avions voyagé jusque-là, c'était un taillis de hêtres dont les robustes drageons usurpaient le sentier, nous flagellaient au passage.

— Où allons-nous, cher ami? me demanda Thérèse au bout de quelques pas. Êtes-vous sûr d'être dans la bonne direction? On dirait que nous allons tout droit chez la Belle au bois dormant. Le chemin nous repousse, avez-vous vu? les arbres ne veulent pas nous laisser passer.

Elle riait; mais son inquiétude se trahissait à la fêlure de son rire. Elle avait peur, peur du précipice, peur de moi peut-être; du mauvais guide autant que du mauvais chemin.

— Le gave est là qui gronde; et la route d'Arrens est au bord du gave, lui expliquai-je. Encore quelques minutes de patience et vous serez délivrée de moi, je vous le promets.

En attendant, la descente se faisait plus laborieuse; l'obstacle des rochers nous obligeait à de longs détours, à de rudes escalades. Thérèse alors m'appelait à l'aide; elle se laissait hisser à bout de bras, elle se pendait à mon épaule. Et je serrais sa main, je l'attirais à moi plus étroitement qu'il n'eût été nécessaire.

Puisque le temps ne m'appartenait pas, puisque la journée allait finir, je cherchais à faire meilleures les dernières minutes; je prolongeais les délices de ces contacts à mon gré trop rapides; j'abusais de la complicité involontaire de sa frayeur qui la contraignait à s'appuyer à moi; je profitais de la nuit qui lui cachait l'emportement de mes gestes. Mes lèvres un moment effleurèrent sa main tendue vers moi. Elle la retira vivement.

— Laissez-moi, m'ordonna-t-elle; vous me gênez au lieu de me porter secours. Je m'en tirerai sans vous. Le taillis s'éclaircit, la route est là; je n'ai plus besoin de guide.

Je protestai, confus; je dirigeai fraternellement ses derniers pas jusqu'à ce qu'elle fût sur la route.

— Dépêchons-nous, maintenant que rien ne nous arrête, dit-elle; il est déjà nuit, on doit être inquiet chez vous; et qui sait comment nous allons trouver Jacques?

— Nous portons le remède, et j'ai idée qu'il sera inutile. Jacques est sujet à la migraine; mais il est rare qu'elle le laisse alité tout un jour.

Nous touchions déjà le pavé d'Argelès.

— Souvenez-vous, me dit Thérèse, que vous m'avez cherché tantôt une mauvaise querelle et que vous m'avez promis de ne pas recommencer. Me le promettez-vous encore ?

Je promis, je jurai d'obéir à toutes ses volontés.

Nous arrivions.

— Le Tarantet a opéré à distance, dit Cyprienne, comme nous franchissions le seuil de la porte. Jacques est guéri. Et vous, qu'êtes-vous devenus là-haut? Nous commencions à croire que les loups vous avaient mangés! Les chemins ne sont pas fameux, à ce qu'il paraît, ajouta-t-elle en examinant Thérèse. Votre chapeau est tout cabossé, ma pauvre amie; et là, qu'est-ce que je vois? Un accroc à votre jupe! Allons, c'est encore un tour que vous aura joué André. Je parie qu'il vous aura fait passer en plein bois. C'est une manie, il ne veut jamais prendre le chemin de tout le monde. J'aurais dû vous avertir, c'est ma faute; moi qui le connais, j'ai eu tort de vous confier à un pareil guide!

Thérèse protesta, et en protestant elle rougit. Sa loyauté s'émut pour la première fois en présence de Cyprienne. Elle s'émut de peu, sans doute, car enfin elle n'était pas responsable de mon accès de folie. Mais elle n'avait pas pu ne pas s'en apercevoir. Son attention était éveillée, sa conscience était avertie. L'état de pleine et pure lumière où notre amitié était née, où elle s'était développée jusque-là, n'existait plus. La rougeur de Thérèse l'accusait. Nous étions tous les deux dans la mauvaise voie. J'étais coupable, et Thérèse, l'innocente Thérèse, était déjà ma complice.

ÉMILE POUVILLON.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

DE L'ORGANISATION

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

VII [1]

ESSAI D'APPLICATION A LA FRANCE DE LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS

La conclusion que l'on attendait doit maintenant apparaître tout entière : on voit quelle serait, selon nous, la solution à la crise de l'État moderne. Il semble du moins que, de l'aveu commun, quelques points soient déjà fixés. Par ce qui précède, il est acquis que l'État moderne traverse une crise décisive; que la cause de cette crise est dans le transfert de la toute-puissance au suffrage universel inorganique et anarchique; que le remède au mal ou l'atténuation du mal, étant donné que le suffrage universel est désormais le support et le moteur nécessaire de l'État, réside dans l'organisation de ce suffrage; et que c'est à quoi aboutissent et la théorie et l'histoire. C'était donc la première partie de notre conclusion.

La seconde partie en a été que le suffrage universel pouvait être organisé sous différentes formes, mais qu'il ne devait l'être, dans l'État moderne, que sous une forme moderne; qu'il doit demeurer ou devenir vraiment universel et égal, ne comporter ni

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1895, 1er avril et 1er juin 1896.

exclusion ni privilège, ne reconstituer ni l'ordre ni la corporation, ne reposer que sur des groupemens ouverts et libres; enfin que, quelque part en Europe, existe déjà quelque chose de cette organisation du suffrage sous une forme moderne et en vue de l'État moderne.

La troisième partie, que voici, est que, ce quelque chose, nous pouvons l'adopter, en nous l'adaptant; que rien ne s'y oppose; et que, par conséquent, pour la France elle-même, pour notre France de ce temps et de cette heure, la solution est à la fois parfaitement logique et parfaitement pratique. En son ensemble, elle se formule ainsi : organiser le suffrage universel de telle façon que, suivant et serrant de près *la vie réelle du pays*, il nous donne *la représentation réelle du pays;* trouver pour lui des cadres qui soient assez solides et pourtant assez souples; doubler d'une circonscription sociale la circonscription géographique; et cette circonscription sociale, la tirer des groupemens modernes, ouverts et libres, entre autres de la profession entendue au sens large, sans refaire l'ordre, ni la corporation.

Car il faudra bien que l'on nous comprenne; et, en vérité, il serait trop commode aux anarchistes de toute école, intéressés à empêcher l'organisation de l'État par le suffrage universel organisé, de n'avoir qu'à agiter aux yeux ces deux « idoles » ou ces deux spectres : la corporation du moyen âge et l'ordre! Qui parle de refaire ces vieilleries? et comment les referait-on? Qui parle d'en revenir au chariot mérovingien? ou au « soldat de Marathon », au coureur, porteur de nouvelles? L'introduction du suffrage universel a, en effet, opéré, dans la politique, une révolution analogue à celle qu'ont opérée, dans l'industrie, l'introduction de la vapeur et de l'électricité. De même que la vapeur implique la machine, et l'électricité, le télégraphe, ainsi le suffrage universel implique une mécanique politique dont les ressorts ne sauraient être l'ordre et la corporation, tant bien que mal raccommodés et repeints. Cette force immense, la force brute du nombre, indifféremment susceptible d'être un grand fléau ou un grand bienfait, l'on peut et l'on doit la canaliser, la régulariser; mais non point jusqu'à l'ordre et la corporation. — Trop comprimée, au lieu de faire mouvoir l'État, elle le ferait éclater.

Or, puisque là, dans le suffrage universel, est la force motrice qu'il s'agit seulement de discipliner; puisque c'est là que le régime représentatif doit aller puiser le mouvement et l'action, il est évident que, plus directe sera la prise faite à même le suffrage universel, plus il passera de force dans le régime représentatif et plus il s'y développera de mouvement et d'action. Autrement dit : plus étendue sera la base de l'élection, plus de pouvoir aura

la représentation; plus immédiat sera le contact avec le suffrage universel, plus l'élu aura de crédit, d'autorité, et d'initiative.

Si donc on conserve deux Chambres (et l'on nous dispensera peut-être de rouvrir sur ce sujet une controverse vieille comme le régime même); si l'on garde deux Chambres et si la première, la Chambre des députés, est une Chambre pleinement populaire, nommée par tous les citoyens, nul ne s'interposant entre l'électeur et l'élu; pour la seconde Chambre ou Sénat, il sera également nécessaire : d'une part, — afin que cette seconde Chambre ait une raison d'être et une utilité, — que, dans son origine, elle ne se confonde pas tout à fait avec la première; d'autre part, — afin que le Sénat ait, à côté et en face de la Chambre des députés, quelque initiative, quelque autorité et quelque crédit, — que, sans que son origine se confonde avec celle de la Chambre des députés, elle s'en rapproche néanmoins le plus possible; que, sans que sa base d'élection soit aussi étendue, elle soit néanmoins la plus vaste possible; que, sans que le Sénat naisse et vive d'un contact immédiat avec le suffrage universel, il n'en soit point toutefois si éloigné que la force qui monte d'en bas ait trop de circuit à faire et se perde avant de lui arriver.

Voilà pourquoi nous proposons, pour la Chambre des députés : le suffrage universel, direct, mais organisé en catégories professionnelles, simples circonscriptions sociales ouvertes et libres; pour le Sénat, un système mixte de suffrage universel à deux degrés et de suffrage très général, organisé d'après « les unions locales » de tout genre : unions administratives, communes et départemens; corps constitués ou associations : académies, universités, cours et tribunaux, chambres de commerce, barreaux d'avocats, chambres de notaires, d'avoués, conseils de prud'hommes, etc.; pour la Chambre chacune des catégories professionnelles, et, pour le Sénat, chacune des catégories d'unions, — communes, départemens et corps constitués, — devant tirer de soi ses représentans.

Il est temps à présent de préciser et de faire voir que ce système pourrait être appliqué, dès aujourd'hui, en France; comment il pourrait l'être; quels résultats il donnerait; et c'est ce qu'on va tenter à l'aide des statistiques officielles. Mais est-il besoin d'avertir que nous ne prétendons point apporter un plan parfait et de tous points définitif? D'abord, les statistiques officielles, qui en établissent les données, ne sont pas parfaites, surtout en ce qui concerne les professions; elles en sont loin, et l'on a dû les prendre comme elles sont. Meilleures, elles pourraient servir à une meilleure organisation du suffrage sur la base profession-

nelle. Ensuite, il n'est pas très commode de définir et de classer « les unions locales. »

Et, pour ce qui est du projet lui-même, il se peut bien qu'il soit, il est certain qu'il sera à corriger, à modifier, à simplifier en quelques-unes de ses parties. Ce sera l'œuvre des hommes de bonne volonté, œuvre dans laquelle ils n'auront pas et nous ne pouvons pas avoir de plus puissant collaborateur que l'expérience; car il n'est rien comme l'usage, comme la pratique, pour révéler les défauts d'un système politique, et pour le corriger, le modifier ou le simplifier. Ce ne serait pas une petite affaire que d'enseigner à un enfant la théorie de la marche; et il l'apprend tout seul, en marchant. Ainsi de la pratique, pour tout ce qui est système; et de l'apparente complication, de l'apparente difficulté, des lacunes apparentes de celui-ci, nous en appelons volontiers à l'usage.

Il nous suffit, pour le moment, de poser cette directrice : « Il faut chercher l'organisation où est la vie, et régler l'action, la proportionner, en quelque sorte, à la quantité des vies individuelles et à la qualité des vies collectives qui font la vie nationale de la France. » L'ayant posée, il nous suffit de montrer, par les chiffres et par les faits, où sont ces vies individuelles, combien elles sont; ce que sont et combien sont ces vies collectives. L'ayant montré, il nous suffit de dire : C'est par là qu'il faut commencer, et d'obtenir que l'on commence.

I. — CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Dans le système que nous proposons, — on nous excusera de le répéter encore, — la Chambre des députés « serait élue au suffrage universel direct par tous les citoyens égaux, mais répartis, selon leur profession, en un petit nombre de catégories très ouvertes, en trois ou quatre groupes très larges, embrassant tout le monde, ne laissant personne dehors, ne souffrant ni d'exclusion ni de privilège, chacun de ces groupes devant tirer de lui-même son représentant; avec une double circonscription : la circonscription territoriale, déterminée par le département, et la circonscription sociale, déterminée par la profession. »

De là, quand on passe à l'application, plusieurs questions à résoudre, en ce qui touche : le classement des professions; la fixation du quotient électoral ou chiffre d'électeurs exigible pour qu'il y ait droit à un représentant; la répartition des sièges entre les départemens et leur répartition entre les professions; le groupement naturel des industries par régions; la concordance, en un mot, de la circonscription sociale avec la circonscription

territoriale. A quoi l'on ajoutera l'exemple de quelques départemens pris dans le nord, l'est, l'ouest, le centre et le midi de la France.

1° *Du classement des professions.*

Première question : comment, en combien de groupes, et d'après quel principe ou quelle méthode classera-t-on les professions? car il y a plusieurs principes et plusieurs méthodes en présence. — Il y a la méthode *psychologique*, la classification recommandée par les encyclopédistes, par Diderot et d'Alembert, où les professions sont rangées « quant à leur dépendance vis-à-vis des trois facultés de l'entendement : mémoire, imagination et raison. » — Il y a la classification *économique* de Charles Dupin, fondée sur les besoins matériels de l'homme. — Il y a la classification en même temps *politique* et *économique*, ou *politico-sociale*, de Bluntschli. — Il y a la classification *physiologique* de M. le docteur Bordier, « en professions manuelles et professions cérébrales. » Il y a la classification *scientifique* de M. Guillaume de Greef, les professions groupées selon que leurs procédés se rapportent aux mathématiques, à la physique, à la chimie, etc.

Il y en a d'autres encore, assurément; si donc nous faisions de la théorie pure, nous n'aurions, entre elles, que l'embarras du choix. Mais nous ne faisons point de l'art pour l'art : nous faisons de l'art pour la vie ; et il nous importe moins de savoir ce que vaut *théoriquement* ou *absolument* telle ou telle de ces classifications, — ce qu'elle vaut pour l'art, — que de savoir ce qu'elle vaut *pratiquement* et *relativement*, — c'est-à-dire pour la vie, pour la politique. Quel que soit le fondement de la méthode, psychologique, physiologique, scientifique ou économique, il nous importe peu pour la vie, pour la politique. L'essentiel est qu'elle fonctionne, qu'on ne puisse pas objecter qu'elle « ne marchera pas »; puis qu'elle « marche » ; et qu'elle atteigne, en somme, à une suffisante exactitude.

C'est le cas de la classification employée dans les statistiques. Elle comporte ordinairement huit groupes : agriculture ; industrie ; transports, postes et télégraphes ; commerce; force publique; administration publique ; professions libérales ; personnes vivant exclusivement de leurs revenus. On y joint quelquefois un neuvième groupe : la profession de « sans profession », ce qu'on appelle « la population non classée » (hôpitaux, prisons, etc.), et les gens de « profession inconnue ». Mais, au point de vue de l'organisation du suffrage, on peut négliger ce neuvième groupe et ne retenir que les huit premiers. D'autre part, comme l'armée active

ne vote pas, dans l'état présent de notre législation, on peut, défalcation faite de certaines unités comprises sous cette rubrique générale, éliminer, toujours au point de vue de l'organisation du suffrage, le cinquième groupe : *force publique*. Soit, en fin de compte, sept groupes professionnels très larges, susceptibles de servir de cadres au suffrage universel organisé, de former sept catégories électorales très ouvertes : agriculture; industrie; transports, postes et télégraphes; commerce, administration publique; professions libérales; rentiers.

Tel est le classement usité par les statistiques officielles, et l'on ne prétend pas, encore une fois, que, non plus que ces statistiques elles-mêmes, ce classement soit irréprochable. Mais qu'il y ait huit ou neuf groupes principaux ou qu'il y en ait plus ou moins, on voit qu'il est possible de ramener toutes les professions existantes à « un petit nombre de catégories très ouvertes, de groupes professionnels très larges, embrassant tout le monde, ne laissant personne dehors, ne souffrant ni d'exclusion ni de privilège » ; et, par le groupe professionnel, de déterminer, pour chaque individu, pour chaque électeur, une « circonscription sociale. »

Il s'agit maintenant de montrer que cette circonscription sociale, déterminée par la profession, peut coïncider avec une circonscription territoriale, déterminée par le département et, pour cela, de dire comment seront répartis les sièges : d'abord entre les départemens; puis, dans chaque département, entre les divers groupes professionnels. Mais, tout d'abord, entre les départemens.

2° *Du quotient électoral ou chiffre qui donne droit à un représentant.*

Supposons, pour toute la France, un nombre rond de 10 millions d'électeurs et une Chambre de 500 membres : le quotient électoral, ou chiffre d'électeurs qui donne droit à un député, sera le quotient de la division de 10 000 000 par 500, ou 20 000. La circonscription territoriale étant le département, autant de fois un département comptera 20 000 électeurs inscrits, autant il aura de députés.

Supposons, pour un département, un chiffre rond de 100 000 électeurs inscrits et une représentation de 5 membres : le quotient électoral sera le quotient de la division de 100 000 par 5; ou 20 000 encore. La circonscription sociale étant le groupe professionnel, autant de fois un groupe comptera 20 000 électeurs, autant il aura de sièges, sur le total de ceux qui reviennent au département.

La répartition des sièges se fera, par conséquent : entre les 87 départemens, au prorata des électeurs inscrits ; et, dans chaque département, au prorata des électeurs appartenant aux divers groupes professionnels. Commençons par le commencement ; répartissons, entre les 87 départemens de la France, les 500 sièges de la Chambre des députés.

3° *Répartition des sièges entre les départemens.*

Le quotient de la division de 10 millions d'électeurs par 500 sièges, ou le chiffre nécessaire de 20 000 électeurs inscrits pour un député, telle serait la commune mesure, l'unité de représentation, la toise électorale sous laquelle passeraient d'abord les départemens. Mais c'est pour plus de rapidité que l'on s'en est tenu au nombre rond de 10 millions d'électeurs et au quotient de 20 000 : le nombre exact est un peu plus élevé : 10 489 016 (chiffres de 1894) ; ce qui donne un quotient électoral un peu plus élevé aussi : 20 978. Prenez à présent un de nos départemens, le premier dans l'ordre alphabétique, le département de l'Ain. On y relève 104 333 électeurs inscrits. Divisez par 20 978. Ce département aura tout de suite droit à 4 sièges : actuellement il en a 6.

A cette répartition nouvelle, — le nombre total des sièges étant d'ailleurs diminué de 82, — beaucoup des départemens perdent un siège ; quelques-uns en perdent deux ou plus ; plusieurs gardent ce qu'ils en ont : l'Allier, par exemple : 128 978 électeurs inscrits, aurait alors 6 sièges ; et justement, il en a 6 ; quelques-uns même gagneraient un représentant, comme le Puy-de-Dôme : 173 202 inscrits, qui aurait 8 sièges, et qui n'en a que 7.

Somme toute, certains départemens perdant 1 siège ou 2, d'autres se maintenant, d'autres en gagnant un, rien qu'au moyen de cette division par le *quotient électoral plein* ou 20 978, on arrive à 450 sièges, sur une Chambre réduite de 582 membres à 500. On a laissé tomber les fractions, si importantes qu'elles fussent, et même avoisinant 20 978. Une seule exception a dû être faite pour le territoire de Belfort (Haut-Rhin : 19 643 électeurs) qui, sans elle, n'aurait pas été représenté du tout. Mais il reste, après cette répartition *au quotient plein* de 20 948 électeurs inscrits, cinquante sièges à attribuer. Comment et à qui les accordera-t-on ?

Il y a deux manières de procéder : selon que l'on borne strictement à 500 le nombre total des députés, y compris les représentans des colonies ; ou que l'on réserve les 500 sièges exclusivement à la France continentale, les colonies n'étant point représentées dans le parlement de la métropole, — ce qui,

théoriquement, peut fort bien se soutenir — ou l'étant par surcroît et en supplément. Dans le premier cas : 500 sièges, colonies comprises, la solution n'est pas très malaisée; des 50 sièges qui restent, on retire les 16 sièges qui sont attribués aux colonies, et il n'en reste plus que 34 à pourvoir; dans le second cas : France continentale seulement, ce sont 50 sièges nets qui restent à répartir entre les départemens.

Dans l'un et l'autre cas, qu'il s'agisse de 34 sièges ou de 50, pourquoi ne pas les attribuer aux départemens qui, leur part une fois faite par *le quotient plein*, présentent encore les plus forts excédens? Ainsi le département de l'Ain a reçu, dans la répartition au quotient plein, 4 sièges, représentant 83 912 électeurs sur 104 333; son excédent est donc de 20 421: il aurait un cinquième siège. De même, dans le premier cas (colonies comprises) pour 33 et dans le second cas (France continentale seule) pour 49 autres départemens; et, de la sorte, les 500 sièges se trouvent pourvus. Voilà la « circonscription territoriale » formée et la répartition faite entre les départemens : il faut maintenant former la « circonscription sociale » et, dans chaque département, faire la répartition entre les groupes professionnels.

4° *Répartition des sièges entre les groupes professionnels.*

Pour la répartition des sièges attribués à chaque département entre les divers groupes professionnels, le quotient électoral sera le quotient de la division du nombre d'électeurs inscrits dans ce département par le nombre de sièges auxquels il a droit. Le principe est le même que pour la répartition des 500 sièges entre les 87 départemens. Autant de fois le nombre d'électeurs appartenant à un groupe professionnel contiendra le quotient électoral, autant ce groupe aura de représentans parmi les députés du département. Mais ici on se heurte à des difficultés dont les plus sérieuses proviennent de l'imperfection des statistiques. Nos statisticiens officiels ne paraissent point s'être doutés qu'il pût y avoir jamais une corrélation quelconque entre la profession et l'électorat; et, tandis qu'ils nous prodiguent les renseignemens sur les *condamnés* et les *divorcés* par profession, des *électeurs* par profession, ils n'ont garde de souffler mot.

Si, par suite, l'on pense voir dans le système quelque lacune ou quelque porte-à-faux, ce n'est point dans le système lui-même qu'ils sont, mais dans ses substructions; et cela tient à la médiocre qualité des matériaux. Si quelque chose ne joue pas aussi bien qu'on le souhaiterait, c'est parce que les données de la statistique sont incomplètes et ne concordent pas. A cause de cette insuffisance

et de ce manque de concordance, on ne peut arriver, pour l'instant, qu'à une exactitude et à une clarté, à une simplicité moindres que celles où l'on arriverait dès que ce trou serait comblé dans les statistiques; c'est-à-dire, pour peu qu'on le veuille, dès demain, dès les premières élections générales ou le premier dénombrement. Faites-nous une bonne statistique des électeurs inscrits par profession, et nous vous ferons une bonne représentation organique, fondée sur les groupemens professionnels.

En attendant, il faut user de ce que l'on a et prendre les statistiques telles qu'elles sont. Elles nous donnent la population professionnelle par sexe : retenons le sexe masculin; et par âge : retenons les hommes au-dessus de 20 ans. Faisons-le pour chacune des cinq conditions de *patrons*, *employés*, *ouvriers*, *famille*, *domestiques*, dans chacune des huit professions : agriculture, industrie, commerce, transports, force publique, administration publique, professions libérales, personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

Additionnons : le total, en chaque département, dépassera naturellement le chiffre des électeurs inscrits, car il comprend : 1° les hommes de 20 à 21 ans qui ne sont pas encore électeurs ; 2° les étrangers; 3° les incapables; 4° les indignes, etc. De là, un écart entre la population professionnelle et la population électorale, écart qu'il dépend de la statistique de faire disparaître quand on le voudra ; et de là, un écart entre le quotient électoral, pour l'attribution des sièges aux groupes professionnels dans chaque département, et le quotient électoral, suivant lequel les cinq cents sièges de la Chambre ont été distribués aux quatre-vingt-sept départemens de France : écart qui disparaîtra aussitôt qu'une statistique mieux conçue aura fait disparaître l'autre.

5° *Exemple de cinq départemens : Nord, Calvados, Ardennes, Hérault, Loire.*

Par exemple, voici l'un de nos départemens les plus considérables, le Nord. En faisant le total des hommes au-dessus de 20 ans dans les diverses conditions des divers groupes professionnels, on obtient le chiffre de 512 854, — chiffre de la population professionnelle, masculine et adulte, — de 100 000 unités plus fort que le nombre des électeurs inscrits : 404 646. Le quotient électoral pour la répartition des dix-neuf sièges entre les professions, dans ce département, sera donc de quelques milliers d'unités plus fort, lui aussi, que le quotient électoral pour la répartition des cinq cents sièges entre tous les départemens : 26 992, au lieu de 20 978.

Avec des statistiques concordantes, le dividende étant le même, la population électorale se retrouvant exactement dans la population professionnelle, et le diviseur ne variant pas, le quotient serait le même : 20978 : autant de fois un groupe professionnel compterait 20978 électeurs inscrits, autant donc il aurait de représentans, sur le nombre de ceux qui forment la députation du département du Nord. Mais, par la faute des statistiques, nous ne savons que très approximativement, pour l'instant, comment les électeurs se répartissent, dans le Nord, entre les groupes professionnels. C'est pourquoi nous devons, jusqu'à correction de ces données, opérer sur ce chiffre de 512854, et ses composans que nous allons voir, avec ce quotient de 26992, comme s'ils étaient vrais, ce qu'ils ne sont, au point de vue électoral, ni les uns, ni les autres. Mais enfin, ce n'est pas tant d'opérer sur les chiffres vrais qu'il importe ici, que d'opérer sur des chiffres quelconques : ce qui importe, c'est de montrer que le mécanisme marche, et comment il marche.

Soit, si on le veut, un total de 512854 électeurs; soient dix-neuf sièges; soit, en conséquence, un quotient électoral de 26992. Dans ce total : 512854, l'agriculture figure pour 121857; l'industrie, pour 239497; le commerce, pour 80742; les transports pour 24261; la force publique, pour 15416; l'administration publique, pour 8050; les professions libérales, pour 11793; les personnes vivant exclusivement de leurs revenus, pour 11258.

Refaisons ce que nous avons fait lors du partage des cinq cents sièges entre les quatre-vingt-sept départemens : divisons chacun de ces nombres par le quotient électoral. Une première répartition au quotient plein donne : à l'agriculture *quatre* sièges; à l'industrie *huit* sièges; au commerce *deux* sièges : et *quatorze* sièges sont ainsi attribués, sur les dix-neuf auxquels a droit le département du Nord.

Par les autres professions, par aucune des autres prise séparément, le quotient électoral n'est atteint : les transports n'en sont pas très loin : 24261; ni la force publique, ni l'administration publique, ni les professions libérales, ni les rentiers n'en approchent. Mais de la force publique, il y a peu à se préoccuper, pour le motif déjà donné que, dans sa masse, elle ne vote pas, l'armée active ne votant pas. On ne retient que cette partie de la force publique, assurément la plus petite, qui jouit des droits électoraux et, ne pouvant l'évaluer au juste, on ne la porte au tableau que pour mémoire. Pour l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, est-ce faire trop de violence à la logique, à la réalité, que d'en composer, au point de vue de la représentation, un seul groupe professionnel? Additionnés

ensemble, leur somme est de 31101. Et, dans ce cas, à ce groupe formé des trois professions est attribué le quinzième siège.

Il en reste quatre à pourvoir; et c'est le lieu ou le moment de reprendre les plus forts excédens. Dans la première répartition, le commerce n'a reçu que deux sièges : il s'en fallait d'une ou deux centaines d'unités que le quotient plein y entrât une troisième fois; le plus fort excédent, c'est lui qui le présente : 26758; à lui, le seizième siège. Après le commerce, viennent les transports, avec 24261 électeurs inscrits; ils auront le dix-septième siège, le dix-huitième et le dix-neuvième reviendront à l'agriculture : excédent de 13889, et à l'industrie : excédent de 13561.

Si bien que, le système de la représentation réelle du pays adopté et appliqué, la députation du département du Nord comporterait dix-neuf membres, dont cinq nommés par et parmi le groupe de l'agriculture; neuf, par et parmi le groupe de l'industrie; un, par et parmi le groupe des transports; trois, par et parmi le groupe du commerce; un, par et parmi le groupe de la force publique (en tant qu'elle est admise au vote), de l'administration publique, des professions libérales et des rentiers réunis.

Le Nord est un département industriel ; passons à un département agricole : le Calvados. Le Calvados a, d'après les statistiques électorales, 113138 électeurs inscrits, ce qui lui donnerait droit à cinq députés. D'après les statistiques professionnelles, et pour les motifs ci-dessus indiqués, parce que ces chiffres comprennent les étrangers, les militaires, les incapables, les indignes, et les hommes entre 20 et 21 ans, le total par profession serait également un peu supérieur : 130916, — total certainement inexact au point de vue électoral, mais sur lequel, faute de mieux, nous sommes contraints de raisonner. A ce compte, le quotient pour la répartition entre les groupes professionnels dans le Calvados serait de 26185.

Dans le total de 130916, l'agriculture figure pour 63406; l'industrie, pour 29452; les transports, pour 6406; le commerce, pour 13466; la force publique, pour 3363; l'administration publique, pour 3476; les professions libérales, pour 5033; les rentiers, pour 6334. — L'agriculture aura, dès la répartition au quotient plein, *deux* députés; l'industrie, *un*. Aucun des autres groupes, séparément, n'atteint, à beaucoup près, le quotient électoral.

Procédons comme dans le département du Nord. Réunissons la partie votante de la force publique (pour mémoire), l'administration publique, les professions libérales, et les rentiers : ensemble, c'est un groupe de 14843. Mais si ni la logique ni la

réalité ne souffrent de ce qu'on les réunit, souffriraient-elles de ce que l'on joindrait les transports, ou à l'industrie, ou au commerce, — dans l'espèce, au commerce, puisque l'industrie se suffit à elle-même? — Transports et commerce joints font un chiffre de 19872; le quotient électoral n'est pas encore atteint; il y a donc lieu de recourir au classement des excédens, et, de par ce classement, les transports et le commerce, — troisième groupe, — ont le quatrième siège; la force publique (en tant qu'elle vote), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers (quatrième groupe), ont le cinquième siège.

En récapitulant, sur les cinq députés du Calvados, deux, dans ce système, seraient choisis par et parmi le groupe de l'agriculture; un, par et parmi le groupe de l'industrie; un, par et parmi le groupe du commerce et des transports; un, par et parmi le groupe de la force publique, de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

Passons à présent de l'ouest à l'est. Les Ardennes ont quatre députés, pour 87739 électeurs inscrits; mais les mêmes causes d'erreur font que nous sommes forcés de raisonner comme s'ils étaient 102098, chiffre total de la population professionnelle masculine et adulte. Le quotient de répartition des sièges entre les professions, dans ce département, serait alors de 25502. L'agriculture : 32298, aurait de droit *un* député; l'industrie, *un* aussi : 45978.

Mais une plus grande difficulté se rencontre, qui ne nous avait pas encore arrêtés. Même en formant deux groupemens du second degré, l'un avec les transports et le commerce, l'autre avec la partie votante de la force publique, l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, on ne parvient pas, — il s'en faut de beaucoup, — à atteindre le quotient électoral; le premier de ces groupemens ne monte qu'à 11532 et le second qu'à 11710. — Et l'embarras augmente, par ce fait que l'industrie, pourvue déjà d'un député après la répartition au quotient plein, offre, en outre, un excédent de 20476 voix; et qu'il serait parfaitement injuste qu'avec 45978 voix, — près de deux fois le quotient électoral, — elle n'eût cependant qu'un représentant, tout comme les transports et le commerce ou comme les autres professions qui, réunies, ne montent pas même à la moitié de ce quotient.

C'est une difficulté sérieuse, on le reconnaît et l'on ne cherche pas à l'atténuer; sérieuse, mais non insoluble. Car on peut ajouter (et qu'y aurait-il, là encore, de contraire, soit à la logique, soit à la réalité?) les transports et le commerce : 11532 électeurs, à l'excédent de l'industrie : 20476; ce qui donne 34008 voix, lesquelles

ont droit au troisième représentant par 25 502 et laissent un nouvel excédent de 8506.

Cet excédent et celui qu'a laissé l'agriculture (6796) étant tous les deux inférieurs à la somme des quatre dernières professions (11 532), et ces professions étant, au demeurant, les seules qui ne soient pas encore plus ou moins représentées, le quatrième siège leur est attribué; et la députation des Ardennes est composée de quatre députés nommés : un, par et parmi le groupe de l'agriculture; deux, par et parmi le groupe de l'industrie, des transports et du commerce; un, par et parmi le groupe de la force publique (en tant qu'elle vote), de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

A l'autre extrémité de la France, prenons l'Hérault, qui, pour 140 420 électeurs inscrits, a droit à sept représentans. Le total de la population masculine et adulte classée par profession, — total trop élevé, comme on le sait, — serait de 150 251, force publique non comptée, et le quotient électoral, pour la répartition entre les groupes professionnels, de 21 464. L'agriculture : 78 766, aurait *trois* sièges de plein droit; l'industrie : 23 963, *un* siège; le commerce : 23 623, *un* siège : cinq sièges sur sept se trouvent attribués; il en reste deux.

Formons les groupemens du second degré. Ajoutons les transports : 7296, ou bien au commerce, ou bien aux excédens laissés par le commerce, 2 159, et par l'industrie, 2504 : ensemble 11 959. Additionnons la force publique (pour mémoire), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers; ensemble 16 598. Ni l'une ni l'autre de ces sommes n'atteignant le quotient électoral, il faut avoir recours au procédé des plus forts excédens. Le sixième siège est donc attribué au quatrième groupe : administration publique, professions libérales, etc. (16 598), et le septième, à l'agriculture : excédent, 14 374. — La représentation de l'Hérault comprend : quatre députés nommés par et parmi le groupe de l'agriculture; un député nommé par et parmi le groupe de l'industrie; un député nommé par et parmi le groupe du commerce et des transports; un député nommé par et parmi le groupe de la force publique votante, de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

En descendant vers le Midi, nous eussions pu faire halte dans le Centre, dans le département de la Loire. La Loire, d'après les statistiques électorales, compte 163 440 inscrits : elle a droit à huit députés; mais les statistiques par profession obligent à raisonner sur 196 541, avec un quotient de 24 567. Une première répartition au quotient plein donnerait à l'agriculture deux sièges;

à l'industrie, trois sièges; il resterait trois sièges à pourvoir sur huit. Les groupemens du second degré font monter le commerce et les transports réunis à 23329; la force publique (en tant qu'elle vote), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, à 12555. — Le quotient électoral n'est pas atteint. Si l'on recourt alors à la méthode des plus forts excédens, le sixième siège revient à l'industrie : 24136; le septième, aux transports et au commerce réunis : 23329.

Pour le huitième siège, il y a, là aussi, une difficulté; l'excédent laissé par l'agriculture, 13680, dépasse légèrenent la somme des quatre dernières professions, 12555; et, elle aussi, cette difficulté, est sérieuse, mais, elle non plus, elle n'est pas insoluble. Elle place seulement dans la nécessité de choisir entre deux solutions : ou bien s'en tenir à la rigueur des chiffres et attribuer le siège à l'excédent le plus fort, quand même un groupe ne serait point représenté; ou bien, comme il ne s'agit pas de représentation *proportionnelle* ni *mathématique*, mais de représentation *professionnelle* et *organique*, de prévoir l'exception dans la loi et de faire fléchir la rigueur des chiffres; en considération surtout de ce que : 1° l'agriculture a déjà deux représentans : les autres professions, administration publique, rentiers, etc. n'en auraient pas; 2° et de ce que le total des quatre dernières professions monte à plus de la moitié du quotient, laquelle n'est, en effet, que de 12283.

Cette seconde solution admise, la représentation du département de la Loire se composerait : de deux députés nommés par et parmi le groupe professionnel de l'agriculture; de quatre députés nommés par et parmi le groupe de l'industrie; d'un député nommé par et parmi le groupe formé du commerce et des transports; et d'un député, nommé par et parmi le groupe de la force publique (en tant qu'elle vote), de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus. Différemment, la première hypothèse préférée, pour le département de l'Hérault, on aurait : agriculture, trois députés; industrie, quatre; transports et commerce, un; professions libérales, etc., non représentées. De toute évidence, l'autre solution vaut mieux, comme plus conforme à l'esprit d'une représentation *organique*, d'une représentation réelle du pays, dont le premier principe est que tout ce qui vit dans le pays doit être représenté dans le parlement.

6° *Règles pour la formation des groupemens professionnels.*

De ces divers exemples tirés de diverses parties de la France, il semble résulter que l'on peut dès maintenant poser les quelques règles qui suivent :

L'agriculture, l'industrie et le commerce atteignant partout ou presque partout le quotient électoral, ou chiffre nécessaire pour avoir droit à un représentant, constitueront, partout ou presque partout des groupes séparés : agriculture, un groupe; industrie, un groupe; commerce, un groupe.

Toutefois, le groupe professionnel dit des transports pourra au besoin être joint, suivant les cas, au commerce ou à l'industrie; former groupement du second degré avec l'un ou l'autre de ces groupes, ou l'excédent de l'un d'eux, ou les excédens de l'un et de l'autre, si l'un d'eux seulement ne suffisait pas pour que ce groupe fût représenté.

La force publique (en tant qu'elle vote), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, qui nulle part ou presque nulle part n'atteignent le quotient, sont considérés, au point de vue de l'élection, comme faisant, par département, un seul groupement professionnel.

Ces groupemens du second degré n'ont, on ne craint pas de le redire, rien qui blesse en aucune façon la logique ni la réalité; mais, on a le devoir de le redire aussi : *les cadres que nous empruntons n'ont rien de sacré, ni d'obligatoire.* Nous nous en sommes servis, parce que ce sont ceux d'après lesquels sont établies les statistiques officielles, comme nous nous sommes servis des chiffres fournis par les statistiques, bien que nous les sachions contestables et même manifestement faux, du moins pour l'application que nous en voulions faire. Mais ces chiffres peuvent être rectifiés et ces cadres peuvent être modifiés.

Quoi qu'on en pense et quoi qu'on y veuille changer, tant qu'ils sont ce qu'ils sont, la représentation organisée ou réglée sur les cadres professionnels comporterait au maximum huit groupes, au minimum trois groupes, par et parmi lesquels seraient élus les députés.

Le département formerait la circonscription territoriale; et le groupe professionnel, dans le département, la circonscription sociale. Ce groupe serait d'ailleurs du premier ou du second degré, selon qu'il comprendrait une profession seule ou plusieurs professions. Faire ainsi, par le rapprochement et la réunion de divers groupes, des groupemens professionnels du second degré, c'est donc élargir, étendre la circonscription sociale, et cela suffit dans la plupart des cas (surtout étant admis le procédé de la reprise des plus forts excédens) pour que toutes les professions retenues par le classement officiel soient représentées, le soient mieux et plus directement.

Mais ce n'est point l'unique moyen d'assurer le fonctionnement du système et l'on pourrait, au lieu de la circonscription

sociale, élargir et étendre la circonscription territoriale. C'est-à-dire que, au lieu de faire des groupemens du second degré, comme le groupe *du commerce et des transports*, par la réunion des deux groupes professionnels : 1° du commerce, et 2° des transports, on pourrait décider que le département n'est pas une circonscription fixe, fermée et infranchissable, et admettre, non plus que plusieurs professions dans un département, mais bien que plusieurs départemens pour une profession réunissent leurs contingens électoraux jusqu'à ce que le quotient soit atteint.

Au lieu de joindre ensemble, dans un département, des professions similaires, on joindrait, pour une profession, des départemens voisins, à l'exemple de ce qui se passe en Espagne, quand il s'agit des universités littéraires ; des *Sociétés économiques d'Amis du pays ;* et des chambres de commerce, d'industrie ou d'agriculture. On se souvient que chacune de ces universités, de ces sociétés et de ces chambres a droit à un député lorsqu'elle compte 5000 électeurs inscrits; et que « si, à elle seule, une de ces corporations ne compte pas les 5000 électeurs nécessaires, elle se joint, pour constituer un collège électoral, aux autres corporations de même classe ou de même ordre, géographiquement les plus voisines. »

7° *Groupement naturel des industries par régions.*

Autant en pourrait-on faire en France avec les catégories professionnelles, de département à département, entre départemens voisins ; et ce groupement-là, non plus, ne serait contraire ni à la logique ni à la réalité; car il n'y a qu'à jeter les yeux sur une carte pour voir que les industries, les professions elles-mêmes se groupent comme naturellement par régions. Ainsi, *les mines et la métallurgie* forment en France six groupes régionaux : 1° au *nord* (départemens du Nord et du Pas-de-Calais); 2° à *l'est* (Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Haute-Marne); 3° dans la *région de Paris* (Oise, Seine, Seine-et-Oise); 4° à *l'ouest* (Manche, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure); 5° au *centre* (Saône-et-Loire, Loire, Cher, Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme); 6° au *sud-est* (Gard, Aveyron, Tarn, Hérault, Bouches-du-Rhône).

Les *grandes industries*, autres que la métallurgie et les mines, forment, pour leur part, quatre ou cinq groupes régionaux : du *nord*, de l'*est*, du *centre* et du *sud-est*, du *midi;* la *petite industrie*, jusqu'à sept groupes : au *nord*, à *l'est*, à *l'ouest*, dans la *région de Paris*, au *centre*, au *sud-ouest* et au *sud*. De même pour les différentes branches de l'agriculture : il est facile d'observer comme un groupement naturel par régions : *Non*

omnis fert omnia tellus. Ici, c'est la région de la vigne; là, de l'élevage; là, des céréales.

On peut donc, si on le préfère, étendre la circonscription territoriale au lieu de la circonscription sociale : l'un et l'autre mode sont licites; et, quel que soit celui que l'on choisisse, on aura du pays réel, du pays vivant tout entier, une représentation qui, par ses qualités, laissera bien loin derrière elle toutes les prétendues représentations, à base de suffrage inorganique, que nous avons connues jusqu'ici.

8° *Composition professionnelle de la Chambre des députés.*

Les *Résultats statistiques du dénombrement de 1891* accusent que 47 centièmes de la population classée vivent en France de l'agriculture; que 25 pour 100 vivent de l'industrie; 10 pour 100, du commerce; 3 pour 100, des transports; 1,9 pour 100 se rattachent au groupe de la force publique (armée, marine de guerre, police et gendarmerie); 1,9 pour 100 encore, au groupe de l'administration publique; près de 6 centièmes enfin de la population, familles comprises, vivent exclusivement de leurs revenus.

Mais, ce rapport étant établi sur des chiffres qui comprennent les personnes des deux sexes et de tout âge, on ne saurait tabler dessus sans mécompte, pour l'organisation du suffrage universel. Les calculs que nous avons faits, en prenant telles qu'elles sont les statistiques officielles, changent notablement la proportion et nous donnent :

I.	Hommes au-dessus de 20 ans vivant de l'agriculture	5 533 006
II.	— — — de l'industrie. . . .	4 027 859
III.	— — — des transports . . .	431 567
IV.	— — — du commerce. . . .	1 267 082
V.	— — — de la force publique.. . .	(*mémoire*)
VI.	— — — de l'administration publique.	249 882
VII.	— — — des professions libérales .	368 970
VIII.	Personnes vivant exclusivement de leurs revenus	667 777
	Ensemble.	12 545 143

Total d'où il faut déduire les hommes entre 20 et 21 ans, qui n'ont pas encore accompli leur vingt et unième année, les étrangers, les incapables, les indignes, les non domiciliés et qui, cette déduction faite, se rapprocherait beaucoup du nombre de 10 489 016 électeurs portés régulièrement sur les listes. Si l'on ne tient pas compte de la force publique, qui ne vote pas, si on la raye purement et simplement de la nomenclature, il en découlerait, pour être bref, la répartition suivante des 500 sièges entre

les différentes catégories professionnelles et, ce système une fois adopté, la Chambre serait ainsi composée :

L'agriculture aurait	225	représentans.
L'industrie aurait	164	—
Le commerce aurait	48	—
Les transports auraient	17	—
L'administration publique aurait	8	—
Les professions libérales auraient	13	—
Les rentiers	25	—
Ensemble	500	députés.

Comparez maintenant cette Chambre, quand nous l'aurions, et celle que nous avons, où l'on voit, en suivant le même classement : 38 députés seulement se rattachant au groupe professionnel de l'agriculture, 49 seulement, au groupe de l'industrie, 32, à celui du commerce et des transports, 22, à celui de la force publique ; mais, en revanche, 43, à celui de l'administration publique, 296, au groupe dit des professions libérales, 97, au groupe des personnes vivant exclusivement de leurs revenus. — Et dites où est le pays réel, le pays vivant ? où serait la représentation réelle du pays, du pays vivant tout entier ?

II. — SÉNAT

Ce ne serait pourtant point elle, si l'on s'en tenait là, la représentation réelle du pays vivant tout entier. Si l'on s'en tenait là, à une Chambre des députés recrutée de cette manière, le parlement ne serait pas l'image, l'abrégé et comme l'action réflexe de la vie nationale tout entière : il y manquerait ces vies collectives dont, pour partie aussi, est faite la vie nationale. Et d'avoir une Chambre des députés où l'individu serait représenté, — non plus abstrait et irréel, inexistant, sauf durant cinq minutes de quatre ans en quatre ans, par une fiction légale, mais l'homme de tous les jours, replacé en son lieu, dans son milieu social, qualifié par ce qui le qualifie le plus visiblement, par la profession ; — d'avoir cette Chambre des députés, très supérieure sans doute à celle que nous avons, ce serait bien avoir quelque chose de la représentation organique, mais non la représentation organique tout entière du pays vivant tout entier.

Je n'appellerais pas « représentation organique » une représentation fondée sur des groupemens professionnels aussi larges, aussi peu nombreux, si l'on s'en tenait là et si à la Chambre des députés, ainsi formée, ne venait pas s'ajouter un Sénat où se retrouve un autre aspect ou un autre élément de la vie nationale.

Ce que j'appelle donc la représentation organique, c'est la représentation — une en deux Chambres et dont chaque Chambre n'est qu'une moitié — où le pays vivant tout entier passe et se concentre en quelque sorte; où, dans l'une, se prolonge, se répercute la multitude des vies individuelles; où, dans l'autre, aboutissent les vies collectives de tant d'unions locales, qui sont, au même titre, des *organes* de la vie de l'État.

Le pays vivant, le pays réel, ce n'est ni ces vies individuelles toutes seules, ni ces vies collectives toutes seules ; et la représentation organique, la représentation réelle du pays, ce ne peut être ni cette Chambre toute seule des vies individuelles, ni cette Chambre toute seule des vies collectives : ce sont les deux ensemble ou, comme on dit dans le langage du droit, conjointement et indivisément.

Soit à la Chambre, soit au Sénat, l'individu serait représenté dans le groupe (et ce serait la troisième phase du régime représentatif); mais la Chambre représenterait plus spécialement l'individu; et le Sénat, plus spécialement le groupe; la Chambre reposerait sur le Nombre, quoique encadré et endigué; pour le Sénat, on ne s'inquiéterait plus du Nombre. Pour la Chambre des députés, la répartition des sièges entre les départemens serait faite au prorata des électeurs inscrits; pour le Sénat, chaque département aurait trois sièges, quel que fût le chiffre des électeurs. Pour la Chambre, l'unité électorale serait l'individu; tout citoyen ferait un; pour le Sénat, ce serait « l'union locale » qui ferait un, qui serait l'unité électorale. Le suffrage serait universel: puisque tous les citoyens, pour la Chambre, et, pour le Sénat, toutes les « unions », légalement déterminées, participeraient à l'élection; et le suffrage serait égal : mais, pour la Chambre, égal entre les citoyens, et, pour le Sénat, égal entre les » unions ». Pour le Sénat, des trois sièges attribués à chaque département, le premier appartiendrait à la plus importante des unions locales administratives, qui est le *département* lui-même : il y serait pourvu par et parmi les membres du conseil général. Le deuxième reviendrait à cette autre union locale essentielle, la *commune* : il y serait pourvu par et parmi les membres des conseils municipaux. A cela point de difficultés; mais en voici une (on ne veut pas chercher à la dissimuler non plus qu'on n'a dissimulé les autres), lorsqu'il s'agit de définir nettement et rigoureusement quelles sont les « unions locales » d'ordre social qui, dans chaque département, seront chargées de pourvoir au troisième siège.

En ce qui regarde les « corps constitués » proprement dits, les académies, les universités, les chambres de commerce, les

barreaux d'avocats, les chambres de notaires, d'avoués, les conseils de prud'hommes, etc., on ne pense pas qu'il y ait de doute. Mais certaines sociétés ou associations, comme les sociétés de secours mutuels, les coopératives, les syndicats, leur donnera-t-on ou leur refusera-t-on le droit de vote?

Pour les syndicats, par exemple, c'est, on l'avoue, une grosse question. S'il n'y avait que des syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers, et des syndicats agricoles où se coudoient tous ceux, de quelque condition qu'ils soient, propriétaires, fermiers, métayers ou travailleurs, qui tiennent à l'agriculture; s'il n'y avait que de ces syndicats de rapprochement d'intérêts entre des hommes de toutes les conditions dans toutes les professions, on n'aurait pas à hésiter, et il faudrait placer les syndicats au rang des unions locales organiques admises, comme telles, à l'exercice du droit de vote.

Mais il y a, d'autre part, les syndicats patronaux et, en face d'eux, contre eux, les syndicats ouvriers, qui, les uns et les autres, peuvent être regardés plutôt comme des syndicats de division d'intérêts et, si j'ose risquer le mot, comme des « désunions » locales et professionnelles : ceux-là ne recherchent plus le bien commun de la profession, mais ce qu'ils croient leur bien personnel, et trop souvent, dans le mal d'autrui. Accorder à ceux-là le droit de vote, c'est peut-être introduire dans la représentation l'esprit de classe, et, du coup, ce serait vraiment créer un gouvernement de classe, couper la nation en deux : capital à droite et travail à gauche; patrons d'un côté de la ligne, ouvriers de l'autre côté, l'arme au poing, attendant le combat.

Sans doute il semble que, considérés sur toute la surface du pays, « le capital et le salaire se partagent à part égale le travail national et qu'il y a équilibre, en France, entre les facteurs de la richesse ». Sans doute, ne parlant que des syndicats, — indépendamment du nombre de leurs membres qui n'aurait rien à faire ici, puisque l'unité, pour le Sénat, est le groupe et non l'individu, — sans doute il ne s'en manque pas de tant que les 1 622 syndicats patronaux fassent équilibre aux 2 163 syndicats ouvriers, ou, du moins, les syndicats ouvriers ne l'emportent pas tellement sur les syndicats patronaux, qu'ils les écrasent sous leur masse. Mais ce n'est pas assez, que les deux parts doivent être à peu près égales, pour que du corps vivant d'une nation on aille faire deux moitiés mortes.

Et, tout de même, comment ignorer, comment négliger, quand on donne le suffrage aux « unions locales » plus de 5000 associations qui comptent ensemble près d'un million de syndiqués? Comment, à la fois, les exclure de la représentation nationale et

vouloir que cette représentation soit toute la vie nationale en raccourci? Comment les rayer du pays et néanmoins avoir une représentation réelle du pays? C'est une grosse, une très grosse question, et le législateur aura à la résoudre, lorsqu'il définira les « unions locales » appelées à contribuer, pour un tiers, à l'élection du Sénat.

Mais que les syndicats soient ou ne soient pas compris entre ces « unions locales », c'est par et parmi elles, par et parmi ce que la loi reconnaîtra comme « unions locales » ayant le droit d'élection, que devra être nommé un tiers des sénateurs. Si, là aussi, l'on bornera la circonscription territoriale au département, ou bien si, pour ce dernier tiers, sénateurs élus par et parmi les « unions locales » d'ordre social, on l'étendra, afin d'avoir plus de choix, au ressort de l'académie ou de la cour d'appel, cela encore peut faire question; mais l'importance en est secondaire; qu'on en décide comme on voudra, pourvu que, rassemblées en une circonscription territoriale ou en une autre, le plus possible d' « unions locales » soient représentées et qu'il entre ainsi dans la représentation nationale le plus possible de la vie nationale.

III. — PRINCIPES DE LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS

Voilà, cette fois, voilà enfin une représentation organique, d'où n'est absent rien d'essentiel de tout ce qui est organe, facteur ou agent de vie dans la nation. Voilà enfin le suffrage universel, par qui l'État moderne doit vivre, organisé d'après la vie; le voilà qui n'est plus seulement l'incarnation d'une abstraction, la « matérialisation », grossière et insaisissable tout ensemble, de cette vaine illusion : la souveraineté du peuple.

Nous ne nous étions pas proposé davantage. Dire : l'État moderne aura pour support et pour moteur le suffrage universel, le suffrage universel et égal; mais si, précisément, il traverse une crise, c'est que, pour son malheur, il ne connaît que le suffrage universel anarchique; si le suffrage universel s'est jusqu'à présent montré anarchique, c'est que jusqu'à présent il est demeuré inorganique; et s'il est demeuré inorganique, c'est qu'on a voulu faire de lui l'expression d'on ne sait quelle souveraineté du peuple, éparse en dix millions d'atomes électoraux, tous isolés l'un de l'autre et détachés de tout, tourbillonnant au vent et se mouvant en pleine fantaisie dans le grand désert de l'État. Dire ensuite : que l'on réintègre, à sa place, dans l'État, tout ce qui doit y avoir une place; que ces dix millions d'atomes s'agrègent en trois ou quatre corps, suivant leurs affinités les plus fortes, les plus certaines; que, cessant de faire du suffrage universel la fausse expression d'une fausse

« souveraineté du peuple », on se donne pour but d'en faire une fonction de la vie nationale, et que de cette fonction on demande l'accomplissement aux organes connus de la vie nationale, vies individuelles et vies collectives : alors, le suffrage universel sera devenu organique; étant devenu organique, il ne sera plus anarchique; dès qu'il ne sera plus anarchique, la crise de l'État moderne sera résolue.

Dire cette vérité bien simple sur la crise et sa solution; proclamer que, théoriquement, si l'on veut, avec le suffrage universel, faire et entretenir de la vie, comme il n'y a que la vie qui crée la vie, il faut donc régler le suffrage universel selon la vie; et puis en exposer, en indiquer plutôt les moyens pratiques : notre ambition n'est pas allée au delà.

Loin de nous la vanité de croire (nous y revenons, en terminant, tant nous en sommes pénétrés) que nous ayons trouvé le spécifique, le baume de Fierabras qui, en une heure, guérira nos sociétés malades; ou tout bonnement, loin de nous l'idée de croire que notre système est parfait et de prétendre l'imposer sans retouches. Non, certes, il n'est pas parfait, quoiqu'on se soit attaché à y introduire les meilleures parties de tous les systèmes inventés avant lui et qu'il ne soit, à dire le vrai, qu'un assemblage de ces parties, reliées entre elles et dominées par la notion supérieure de la vie. Non, certes, il n'échappe pas à la critique, et il nous semble entendre déjà les objections qui se croisent.

Mais nous n'en sommes guère troublés, car il nous semble aussi qu'il n'y en a pas une seule à laquelle il ne puisse victorieusement résister, ou dont il ne puisse se défaire, en en tenant compte. De ces objections sur tel ou tel détail, combien on entend déjà! « Pourquoi prendre comme base le chiffre des électeurs inscrits et non le chiffre total de la population? — Pour marquer nettement que le suffrage n'est pas de droit naturel, que c'est un droit conféré par l'État, dans une vue d'État. — N'est-ce pas quelque peu en contradiction avec la thèse, que tout ce qui vit a le droit d'être représenté? — Nullement; car l'électeur inscrit, étant le mâle adulte, *représente* devant le suffrage les femmes, les enfans, la famille, tout ce qui vit autour de lui. D'ailleurs, tenez-vous à prendre comme base le chiffre total de la population? la proportion n'en sera presque pas changée.

— Pourquoi 500 députés seulement? — Pour que la Chambre ne soit plus ce que Carlyle nommait et ce que nous avons bien plus de motifs que les Anglais de nommer « la pétaudière nationale ». — Mais alors, 500 députés, n'est-ce pas encore trop? — Peut-être; rien n'empêche d'établir les calculs pour 400 ou même 300, ainsi qu'on l'a fait pour 500; le quotient électoral augmentera, et

voilà tout. — Mais si le quotient électoral augmente, dans beaucoup de départemens il ne sera pas atteint par la plupart des groupes professionnels. — Eh bien! on en sera quitte pour étendre soit la circonscription territoriale, soit la circonscription sociale.

— Au fait, pourquoi faire du département la circonscription territoriale? — Parce que le département est une division géographique qui, bien qu'artificielle, est, depuis cent ans, entrée dans nos mœurs et dans la vie de la France; assez étroite pour que les voix ne se portent pas tout à fait au hasard; assez vaste pour qu'on ait plus qu'une menue poussière d'intérêts, plus que de tout petits hommes et de toutes petites choses. — Mais la profession, la circonscription sociale, comme vous dites? — Je le reconnais : la profession vient remplacer l'arrondissement et parfois la fraction d'arrondissement; au lieu d'être député du Calvados pour la deuxième circonscription de l'arrondissement de Caen, on sera député du Calvados pour le groupe professionnel de l'agriculture ou celui du commerce et des transports : l'intérêt représenté ne sera pas moins général, il le sera plus; il sera moins factice, plus réel, plus vivant, puisqu'il y a une vie de la profession beaucoup plus active que ne l'est la vie de l'arrondissement. — Mais, en disant que les députés devront être élus par et parmi le groupe professionnel, vous limitez l'égibilité. — Pas du tout, puisqu'il n'est personne qui ne puisse être élu dans son groupe : je ne fais que la localiser. — Et si quelqu'un est à la fois fonctionnaire public et propriétaire rural? — Il optera pour un groupe ou pour l'autre. — Vous empêchez les ouvriers de se faire représenter par un avocat ou un professeur. — Le beau malheur, si je tue le politicien!

— Ferez-vous voter les ouvriers à part, les patrons à part, ou tous voteront-ils ensemble? — Tous ensemble, dans chaque groupe professionnel. — Mais les patrons seront noyés sous le flot du prolétariat! — Ce n'est pas prouvé et, en tout état de cause, ce qu'il importe d'éviter, c'est de constituer des classes en antagonisme; à quoi l'on arriverait sans faute si à une catégorie de patrons l'on opposait une catégorie d'ouvriers. — Des classes! mais vous en constituez rien que par vos groupes professionnels. — Pas plus que dans le mode actuel de suffrage, on n'en crée en divisant la France en départemens, un département en arrondissemens, un arrondissement en circonscriptions, une circonscription en communes, une commune en sections de vote. Pas plus qu'on n'en crée dans l'armée en y maintenant des armes différentes, dans chaque arme des régimens, des bataillons, des compagnies et des escouades. En distribuant ainsi l'armée, on ne la divise pas, on la « ramasse » pour l'action sous la main du chef; ce qui fait

qu'elle est la plus haute des forces humaines concevables, c'est qu'elle est, par excellence, la force humaine organisée. Et, toute réserve gardée sur la diversité des objets poursuivis : d'organiser le suffrage universel, c'est ce qui en ferait, au profit de l'État, une immense force d'ordre et de progrès.

Mais nous venons nous briser à un mur, à l'objection qu'on ne détruit pas ou qui, détruite, renaît de ses ruines : « Vous ressuscitez, nous crient à l'envi économistes et socialistes, vous ressuscitez la classe, l'ordre et la corporation ! » Et nous confessons qu'après tout ce qu'on en a dit, si un tel argument paraît encore valoir quoi que ce soit, nous nous trouvons désarmés contre lui, parce que, contre ces sortes de cris inarticulés de l'esprit, contre ce refus de voir et d'entendre, par lequel est dédaigneusement rejetée toute tentative de discussion, il n'y a pas de raisonnement ni d'appel. On ne peut pourtant guère, traitant de l'organisation du suffrage universel à la fin du XIXe siècle, disserter de la caste dans l'Inde antique, ni de l'ordre, ni de la corporation dans l'Europe du moyen âge, de leur nature et de leur forme ; à l'affirmation tranchante qu'on les ressuscite, on ne peut riposter que par l'affirmation, toute sèche aussi, qu'on ne les ressuscite point. Et c'est la vérité, qu'on ne les ressuscite point ; que ce système fondé sur la vie ne va pas la chercher dans les tombes, et que, s'il s'appuie sur l'histoire, il n'oublie pas qu'elle est en perpétuel mouvement. Il ne s'inspire de l'adage : « L'histoire est la maîtresse de la vie », qu'en ajoutant aussitôt : « *La vie* est la maîtresse de la politique... »

Au fond, de toutes les objections qu'on a, par avance, examinées, il n'en demeure pas une. Mais quand bien même toutes ces objections ne seraient pas renversées ; quand bien même il se révélerait d'autres difficultés nouvelles et que nous n'avons pas prévues ; quand bien même nous aurions commis dans nos calculs une faute qui entraînerait un vice de construction, il n'empêcherait pas, nous l'espérons, que nous ayons démontré ceci : Le malaise présent n'est qu'une manifestation de la crise de l'État moderne. Cette crise tient à l'anarchie où est plongé le suffrage universel. De cette anarchie, on ne le guérira qu'en l'organisant. Il n'y a qu'un modèle pour l'organiser, c'est la vie : la représentation nationale doit être la reproduction de la vie nationale. — Pour tout le reste, nous nous en remettons au temps et à l'expérience.

CHARLES BENOIST.

UN ROMANCIER

DE LA

NOUVELLE-ANGLETERRE

MARY E. WILKINS

I

Le meilleur moyen d'intéresser des lecteurs français à un écrivain qu'ils ne connaissent guère que par ouï-dire, doit être, ce me semble, de leur offrir d'abord un échantillon de son œuvre. Je laisserai donc miss Mary Wilkins se présenter elle-même. La petite nouvelle que voici est prise presque au hasard parmi celles qui ont assuré sa grande réputation en Amérique (1). Si elle ne donne pas l'entière mesure d'un talent fait d'observation minutieuse et de robuste originalité elle a, en revanche, le mérite de perdre moins à la traduction que beaucoup d'autres où le dialecte et les particularités locales tiennent plus de place.

Une Nonne de la Nouvelle-Angleterre.

L'après-midi tirait à sa fin et la lumière baissait déjà. Les ombres des arbres dans la cour avaient changé de forme; quelque part, au loin, des vaches meuglaient et le tintement

(1) *A Humble Romance*, 1 vol. — *A Far away Melody*, 1 vol. — *A New England Nun*, 1 vol. — *Pembroke*, 1 vol.

d'une clochette se faisait entendre; de temps à autre passait une charrette appartenant aux fermes du voisinage; on voyait alors voler la poussière. Quelques travailleurs en chemise bleue, la pelle sur l'épaule, poursuivaient lourdement leur chemin; de petits essaims de mouches dansaient dans l'air. C'était un mouvement général, précurseur du repos et du silence de la nuit.

Cette légère commotion quotidienne atteignit aussi Louisa Ellis, qui avait cousu tranquillement à sa fenêtre toute l'après-midi. Elle plia son ouvrage avec précision et le déposa au fond d'une corbeille, accompagné de son dé, de son fil et de ses ciseaux. Louisa Ellis ne se rappelait pas avoir jamais égaré un de ces petits attributs féminins qui, par suite d'un long usage et d'une constante association, en étaient venus à faire partie intégrante de sa personnalité.

Louisa ayant attaché un tablier vert autour de sa taille fine, prit son grand chapeau de paille, et, munie d'un petit bol de faïence, sortit dans le jardin pour y cueillir des groseilles. Les ayant cueillies, elle s'assit sur le pas de la porte et les égrena, réunissant avec soin dans son tablier ce qui restait des grappes pour le jeter aux poules. Elle s'assura minutieusement ensuite qu'il n'en était rien tombé dans l'allée.

Louisa était une personne lente et mesurée; il lui fallut beaucoup de temps pour préparer son thé; mais, quand il fut prêt, tout le petit couvert avait autant d'élégance que si elle eût voulu se recevoir elle-même comme une invitée.

La mignonne table carrée se trouvait exactement au centre de la cuisine, avec sa nappe empesée dont la bordure de fleurs luisait. Sur le plateau, recouvert d'une serviette damassée, étaient symétriquement posés un gobelet de cristal taillé, plein de petites cuillères, un pot à crème en argent et une tasse de porcelaine rose avec sa soucoupe. Louisa se servait de porcelaine tous les jours, ce que ne faisait aucune de ses voisines; celles-ci en chuchotaient entre elles. D'habitude, on se contentait partout de faïence commune, les services d'apparat restant enfermés dans une armoire, et Louisa Ellis n'était ni plus riche ni mieux élevée que les autres. N'importe, elle tenait à sortir sa porcelaine. Elle avait ce soir-là, pour souper, un compotier rempli de groseilles au sucre, une assiettée de petits gâteaux et une autre de biscuits; avec cela, une feuille ou deux de laitue qu'elle coupa délicatement. Louisa aimait beaucoup la laitue et la cultivait en perfection dans son jardinet. Elle becquetait plutôt qu'elle ne mangeait, et il semblait surprenant à la regarder qu'un volume sensible de nourriture pût disparaître.

Après le thé, elle remplit une assiette de jolis gâteaux de maïs très minces et les porta dans l'arrière-cour.

— César! appela-t-elle, César!

Un élan, un cliquetis de chaînes, puis un gros chien jaune et blanc parut à la porte de sa niche à demi cachée parmi les hautes herbes et les fleurs. Louisa le caressa, lui donna les gâteaux, après quoi elle rentra dans la maison et lava tous les objets qui avaient servi au thé, polissant avec soin la porcelaine. Le crépuscule s'épaississait; par la fenêtre, on entendait, merveilleusement distinct, le chœur des grenouilles. Louisa retira son tablier de guingan vert, ce qui en découvrit un plus court d'indienne imprimée blanc et rose. Elle alluma sa lampe et se remit à coudre.

Une demi-heure après, Joe Dagget arriva. Elle entendit son pas lourd crier sur le sable, se leva aussitôt et ôta son tablier blanc et rose. Dessous, il y en avait encore un autre, en fine toile blanche à bordure de batiste; c'était le tablier de réception. Elle ne le laissait jamais voir que quand elle avait du monde. A peine avait-elle plié celui d'indienne avec une prestesse méthodique pour le mettre dans un tiroir spécial que la porte s'ouvrit devant Joe Dagget.

Il sembla aussitôt remplir toute la chambre. Un serin qui dormait dans sa cage verte, à la fenêtre du midi, s'éveilla et battit violemment les barreaux de ses petites ailes jaunes. Jamais il n'y manquait quand survenait Joe Dagget.

— Bonsoir, dit Louisa.

Et elle lui tendit la main avec une sorte de cordialité solennelle.

— Bonsoir, Louisa, répondit l'homme de sa voix sonore.

Elle avança une chaise et ils s'assirent en face l'un de l'autre, avec la table entre eux. Il se tenait droit, ses pieds lourds posés carrément l'un à côté de l'autre, et il regardait autour de lui avec un mélange de gêne et de bonne humeur. Elle croisait ses mains effilées dans son giron de blanche batiste.

— Belle journée, fit observer Dagget.

— Tout à fait belle, acquiesça doucement Louisa. Avez-vous été aux foins? demanda-t-elle après un silence.

— Oui, toute la journée, dans le champ des dix acres. Il faisait chaud à travailler.

— Je le crois. Votre mère va bien aujourd'hui?

— Pas mal.

— Je suppose que Lily Dyer est auprès d'elle en ce moment?

Dagget rougit très fort.

— Oui, répondit-il avec lenteur, elle est à la maison.

Ce n'était pas un très jeune homme, mais il gardait sur son large visage un air enfantin.

Louisa était un peu moins âgée; son teint restait frais et uni; pourtant elle donnait aux gens l'impression d'être son aînée.

— Lily Dyer doit être d'un grand secours chez vous, poursuivit-elle.

— Sans doute. Je ne sais pas comment ma mère ferait sans elle, dit Dagget avec une chaleur mêlée d'embarras.

— Elle a l'air d'une fille capable. Et elle est jolie...

— Assez bien, répondit Dagget.

Et il se mit à feuilleter les livres sur la table. Il y avait un album d'autographes rouge et un livre d'étrennes pour les demoiselles qui avait appartenu à feu Mrs Ellis. Il les prit l'un après l'autre, et, en les replaçant, posa l'album sur le livre d'étrennes.

Louisa le suivait des yeux avec anxiété. Finalement elle se leva et changea la position des livres, mettant l'album en dessous.

Dagget éclata d'un rire contraint : — Voyons, Louisa, quelle différence cela fait-il que celui-ci soit dessus ou dessous?

— Je les arrange toujours ainsi, murmura-t-elle en guise d'excuse.

— Non, vrai, vous n'avez pas votre pareille, reprit Dagget en continuant de rire, mais toujours sans aucune gaîté.

Une heure après, il se leva pour prendre congé. En sortant, il buta sur un petit tapis et, en essayant de se rattraper, heurta le panier à ouvrage qu'il fit tomber de la table par terre.

Confus, il regarda Louisa, puis les bobines qui roulaient de tous côtés; mais, comme il se baissait gauchement, elle l'arrêta.

— Ne faites pas attention... Je les ramasserai quand vous serez parti.

Ces paroles furent prononcées avec une roideur polie. Peut-être souffrait-elle de le voir si agité, si nerveux, ce qui la gênait dans ses efforts pour le rassurer.

Quand Joe Dagget fut sorti, il poussa dans l'air tiède du soir un long soupir et ressentit l'impression qu'un ours innocent et bien intentionné pourrait ressentir en s'échappant d'une boutique de porcelaine. Louisa, de son côté, éprouvait quelque chose d'analogue aux sensations que le boutiquier bienveillant et inquiet doit éprouver après le départ de l'ours.

Elle attacha autour d'elle le tablier rose d'abord, puis le tablier vert, ramassa tous ses trésors épars, les rangea dans son panier à ouvrage et redressa le tapis. Après quoi, elle posa la lampe sur le plancher qu'elle se mit à examiner avec soin; elle

y passa même le bout de ses doigts, les regarda, et se dit à elle-même :

— Je le pensais bien, il apporte toujours beaucoup de poussière.

Et elle balaya avec soin la trace laissée par Joe Dagget.

S'il l'avait su, son malaise et sa perplexité en auraient été augmentés, mais il n'eût pas manqué pour cela à sa parole. Deux fois par semaine il venait voir Louisa Ellis, et chaque fois, assis dans cette chambre d'une si exquise délicatesse, il se sentait comme entouré d'un mur de dentelle. La peur de bouger le prenait en songeant qu'il pourrait mettre un gros pied, une main maladroite dans ce tissu féerique, et toujours il avait le sentiment que Louisa l'épiait avec effroi, s'attendant à quelque incartade.

Pourtant il gardait à la dentelle et à Louisa un respect, une fidélité immuables. Ils allaient se marier dans un mois, après une longue cour qui avait duré quinze ans. Cour singulière, car sur les quinze années, il y en avait quatorze pendant lesquelles ces deux fiancés ne s'étaient pas vus, n'échangeant que des lettres rares ! Joe avait été chercher fortune en Australie et était resté là-bas jusqu'à ce qu'il eût réussi dans ses projets. La chose eût-elle pris cinquante ans qu'il serait resté de même et serait revenu courbé par la vieillesse pour épouser Louisa. Mais il ne lui avait fallu que quatorze ans, et, rentré dans ses foyers, il allait s'acquitter envers la femme qui l'avait patiemment attendu jusqu'au bout. Autrefois, après leurs fiançailles, il lui avait confié sa détermination de tenter l'aventure qui leur assurerait une aisance selon lui nécessaire. Elle l'avait écouté, elle avait consenti avec la sérénité gracieuse qui ne l'abandonnait jamais, qui ne l'abandonna même pas quand son amoureux s'embarqua pour ce grand voyage si incertain. Joe, soutenu comme il l'était par une forte détermination, perdit contenance à la fin, mais Louisa, l'embrassant avec une douce rougeur, lui dit tranquillement adieu.

— Ce ne sera pas pour longtemps, balbutia le pauvre Joe d'une voix altérée.

Ce fut pour quatorze ans.

Dans cet intervalle, beaucoup de choses arrivèrent : la mère et le frère de Louisa étant morts, elle resta seule au monde. Ce qui était arrivé de plus important encore, — bien que tous les deux fussent trop simples pour le comprendre, — avait été l'entrée de Louisa dans un petit sentier tout uni, sans doute, mais tiré en une ligne droite si inflexible qu'elle ne devait se briser qu'à la tombe, un petit sentier si étroit qu'il n'y avait de place pour personne à ses côtés.

Le premier sentiment de Louisa quand Joe Dagget la rejoignit à l'improviste fut une vague consternation, mais elle ne voulut pas l'admettre, fût-ce vis-à-vis d'elle-même, et il n'en soupçonna rien. Depuis quinze ans elle l'aimait, ou du moins elle était persuadée qu'elle l'aimait. A la façon de toutes les jeunes filles, elle considérait le mariage comme une fin raisonnable de l'existence, un but qu'il fallait souhaiter. Avec docilité elle avait écouté les conseils de sa mère à ce sujet. Quand Joe Dagget s'était déclaré, sans hésitation elle avait dit oui. Il était son premier amoureux et l'idée d'en épouser un autre ne se présenta jamais à son esprit. Sa vie, surtout sa vie des sept dernières années, avait été remplie par une paix délicieuse, l'absence du bien-aimé ne lui apportant ni impatience ni tristesse. Certes l'inévitable conclusion, — son retour et leur mariage, — lui souriait; seulement elle plaçait tout cela dans un avenir si éloigné que c'était presque le placer par delà les bornes terrestres. Lorsque Joe reparut, elle l'attendait depuis quatorze ans; néanmoins elle fut surprise et déconcertée comme si elle n'y eût pas encore pensé.

La consternation de Joe ne vint que plus tard. En revoyant Louisa, il l'avait admirée autant que jamais, car autant que jamais elle était attrayante, ayant si peu changé, ses jolies manières, sa grâce, sa douceur restant intactes. Pour lui le but était atteint; il avait fini de chercher fortune et reprenait sans transition le fil de son roman. Tous les vents amoureux lui chantaient à l'oreille, aussi haut que jadis, une chanson dont le refrain était Louisa. Longtemps il crut de bonne foi l'entendre encore, puis à la fin il lui sembla que si le vent chantait toujours la même chanson, c'était sur d'autres paroles, en y mettant un autre nom. Mais pour Louisa le vent n'avait jamais eu que de faibles murmures; maintenant il s'était abattu et tout faisait silence. Elle écouta quelque temps encore avec une attention à demi distraite; puis elle se détourna très calme et se mit à coudre son trousseau de mariée.

Joe avait fait chez lui des changemens tout à fait magnifiques. Il habitait la vieille maison paternelle. Le nouveau couple se proposait de vivre là, car Joe ne pouvait abandonner sa mère qui tenait à ses habitudes. Louisa devait donc renoncer aux siennes. Chaque matin, en parcourant le petit empire virginal qu'elle allait perdre, elle ressentait le chagrin qu'on éprouve à regarder pour la dernière fois le visage de très chers amis. Il était vrai qu'elle pouvait emporter avec elle beaucoup de choses, mais, détachées de leur entourage, ces choses cesseraient presque d'être elles-mêmes. Et puis il y avait bien des détails particuliers de son heureuse vie

solitaire auxquels il lui faudrait renoncer absolument. Des devoirs plus sérieux que les tâches de choix, inutiles à demi, auxquelles jusque-là elle s'était consacrée, pèseraient sur elle; il y aurait le train d'une grosse maison; il y aurait du monde à recevoir; il y aurait la mère exigeante et affaiblie de Joe à soigner; d'autre part, avoir plus d'une servante serait contraire à toutes les traditions d'économie du village. Louisa possédait un petit alambic et s'amusait l'été à distiller des essences de roses et de menthe; il lui faudrait renoncer à son alambic. Sa provision d'essences était déjà considérable, elle n'aurait plus le temps de distiller pour son seul plaisir; la mère de Joe trouverait d'ailleurs que c'était une niaiserie; elle avait exprimé déjà son opinion là-dessus. Louisa aimait à tirer dans la batiste de petits points perlés, non pas toujours pour l'utilité de la chose, mais parce qu'une couture bien faite lui donnait des sensations agréables; assise devant sa fenêtre pendant les longues et tièdes après-midi à ouvrer un tissu délicat, elle était l'image même de la paix. Cette paix ne lui serait certes pas réservée dans l'avenir. La mère de Joe, matrone dominante et positive, Joe lui-même, avec son honnête rudesse masculine, riraient de toutes ces jolies, mais sottes manies de vieille fille. Louisa avait un enthousiasme d'artiste pour l'ordre et la propreté de sa demeure solitaire. Elle triomphait à la vue des vitres qu'elle avait polies jusqu'à les faire étinceler comme des joyaux. Elle s'enorgueillissait de ses tiroirs scrupuleusement rangés d'où s'exhalait un parfum de lavande. Pourrait-elle être sûre de conserver même cela? Des visions, si brutales qu'elle les repoussait à demi comme immodestes, lui venaient, de vêtemens masculins jetés partout pêle-mêle, de poussière et de désordre causés par une présence mâle au travers de cette délicate harmonie.

Parmi les pressentimens qui l'agitaient, l'un des plus pénibles avait trait à César. César était un véritable ermite de chien. Il avait presque toujours vécu dans sa niche, loin de la société de ses semblables et de toutes les joies canines. Jamais, depuis sa première enfance, il n'avait fait le guet devant un terrier ni connu les délices d'un os dérobé à la cuisine. Et tout cela en punition d'un crime commis à l'âge le plus tendre. Nul ne savait quelles profondeurs de remords pouvaient exister chez ce vieux chien à l'air innocent en somme; mais, repentant ou non, il était puni. Le pauvre César élevait rarement la voix pour aboyer ou pour grogner; il était gras et somnolent; des cercles jaunes, semblables à des lunettes, entouraient ses yeux éteints.

Il y avait un voisin, cependant, qui portait sur sa main la

marque des crocs aigus de César; à cause de ce méfait, inspiré par l'exubérance d'une folle jeunesse, il avait vécu attaché à une chaîne, tout seul en son réduit pendant quatorze ans. Le voisin mordu avait, dans sa colère, exigé la mort de César ou cette mesure de complet ostracisme; de sorte que le frère de Louisa auquel appartenait le chien, lui avait bâti une manière de prison, d'où jamais il n'était sorti que pour de courtes promenades, toujours en laisse sous la garde de son maître ou de Louisa. On peut douter que César en tirât gloire, mais il avait acquis à bon marché une réputation considérable: tous les enfans du village et un grand nombre d'adultes le citaient comme un monstre de férocité. Le dragon de saint George ne put jamais passer pour plus redoutable que le vieux chien jaune de Louisa Ellis. Les mères recommandaient solennellement à leurs enfans de ne pas en approcher, et les enfans écoutaient crédules, avec l'appétit de terreur qui leur est naturel; on les voyait rôder à la dérobée autour de la maison de Louisa, puis s'enfuir, avec un regard jeté de côté ou en arrière vers le terrible chien. Aboyait-il, par hasard, de sa voix rauque, la panique éclatait.

Les passans qui pénétraient dans la cour s'informaient tout émus si la chaîne était solide; César, en liberté, aurait paru un chien très ordinaire, on n'en eût parlé d'aucune façon; enchaîné, il avait pris dans l'ombre des proportions anormales, on se le figurait sous un aspect vague, énorme, fantastique. Seul Joe Dagget, avec son bon sens jovial, le voyait tel qu'il était et s'obstinait à le caresser intrépidement sur la tête, malgré les recommandations effarées de Louisa. Il alla jusqu'à prétendre le lâcher. Louisa eut une telle peur qu'il remît ce coup d'État à plus tard, mais tout en persistant dans son opinion : « Il n'y a pas dans la ville de moins méchante bête, et c'est une cruauté que de le tenir attaché. Un de ces jours je m'en vais le faire sortir », Louisa se disait qu'une fois leurs intérêts et leurs biens confondus, il n'y manquerait pas. Elle se représentait César fondant comme un ouragan sur le village paisible et sans défense; elle voyait des enfans ensanglantés tomber le long de son chemin. Elle-même aimait beaucoup le vieux chien parce qu'il avait appartenu à son frère défunt et qu'il était très doux avec elle; cependant elle croyait à sa férocité, le mettant à un régime ascétique de petits gâteaux, lui refusant les os et la viande pour ne pas exciter son tempérament sanguinaire. Louisa regardait César manger son repas d'anachorète, tout en pensant elle-même à son prochain mariage, et elle tremblait.

N'importe, aucune crainte de désordre et de confusion dans ce

séjour de l'harmonie et de la paix, aucune prévision des forfaits de César déchaîné à travers le village ne suffisaient à la faire hésiter. Joe Dagget l'avait aimée, il avait travaillé pour elle depuis des années; ce n'était pas à elle, quoi qu'il pût arriver, d'être inconstante et de lui briser le cœur. Elle continua de piquer dans sa robe de noce des petits points exquis, et le temps s'écoula jusqu'à ce qu'il n'y eût plus que huit jours à compter avant celui du mariage. C'était un mardi soir, et la cérémonie était fixée au mercredi de l'autre semaine.

La lune brillait en son plein ce soir-là. Vers neuf heures, Louisa sortit pour faire quelques pas sur la route. A droite et à gauche il y avait des champs bordés par de petits murs en pierre très bas, le long desquels poussaient des buissons luxurians, et par intervalles quelques arbres, des merisiers, de vieux pommiers. Louisa s'assit sur le mur et regarda autour d'elle avec une involontaire mélancolie. Un fouillis d'églantiers, de lianes et de ronces l'abritait des deux côtés; elle n'avait devant elle qu'une étroite éclaircie. En face, sur la route, un arbre étendait largement ses branches entre lesquelles brillait la lune, et les feuilles avaient des reflets argentés. La route était merveilleusement pommelée d'argent et d'ombre formant des taches mobiles et changeantes; l'air était d'une mystérieuse douceur.

— Je me demande si ce ne sont pas là-bas des raisins sauvages? pensa Louisa.

Elle resta quelque temps assise. Au moment où elle allait se lever, des pas retentirent et elle entendit parler bas, ce qui la fit rester immobile, car l'endroit était désert et elle se sentait peu rassurée. Blottie dans l'ombre, elle résolut de laisser passer ces gens-là, quels qu'ils fussent. Mais tout juste avant de l'atteindre ils s'arrêtèrent; n'entendant plus ni parler ni marcher, elle comprit qu'ils étaient assis à leur tour sur le petit mur et elle cherchait un moyen de s'esquiver sans être aperçue, quand, de nouveau, une voix rompit le silence. C'était la voix de Joe Dagget. Alors elle ne bougea plus et fut tout oreilles. La voix préluda par un bruyant soupir qui lui était familier.

— Eh bien ! disait Dagget, vous êtes décidée alors?

— Oui, répondit l'autre voix. Je partirai après-demain.

— C'est Lily Dyer, se dit aussitôt Louisa.

Et la voix prit un corps dans sa pensée. Elle vit une belle grande fille blanche et blonde, au corsage rebondi, à la physionomie ferme, tout cela plus ferme, plus blanc et plus blond au clair de la lune, ses épais cheveux d'or tressés en un nœud compact, une fille toute pleine de calme énergie rustique, avec

un air d'autorité qui eût convenu à quelque princesse. Lily Dyer était la favorite de tout le village, possédant les qualités qui peuvent à la campagne exciter l'admiration; elle était belle et bonne, habile et forte, très vive; combien de fois Louisa n'avait-elle pas entendu faire son éloge!

— Eh bien, reprit Joe Dagget, je n'ai rien à dire contre...

— Je ne sais pas, ma foi, ce que vous pourriez avoir à dire, riposta Lily.

— Non, rien, répéta Joe, qui semblait tirer lourdement chaque mot. Puis un silence se fit. — Je ne suis pas fâché tout de même, reprit-il, que ce qui est arrivé hier soit arrivé, et que nous sachions à quoi nous en tenir l'un sur l'autre. Ça vaut mieux, voyez-vous. Bien entendu, les choses ne peuvent pas changer. Je vais me marier la semaine prochaine quand même. Comment voulez-vous que je me tourne contre une femme qui m'a attendu quatorze ans pour la faire mourir de chagrin?

— Si vous la plantiez là demain, je ne voudrais certainement pas de vous! s'écria la jeune fille avec une véhémence soudaine.

— Eh bien, je ne vous donnerai pas l'occasion de me refuser, mais je crois que vous feriez comme vous dites.

— Si je le ferais! L'honneur c'est l'honneur et le devoir c'est le devoir. Et je ne penserais pas grand'chose d'un homme capable d'y manquer pour moi ou pour n'importe quelle autre fille. Vous verriez ça, Joe Dagget!

— Comme si j'avais l'idée d'y manquer pour personne! répliqua-t-il presque violemment.

On aurait cru à leur ton qu'ils étaient en colère, qu'ils se querellaient. Louisa écoutait très attentive.

— Je regrette que vous sentiez qu'il faut partir, dit Joe, mais c'est peut-être en effet ce qu'il y a de mieux à faire.

— Bien entendu, c'est ce qu'il y a de mieux. J'espère que nous avons le sens commun, vous et moi.

— Vous devez avoir avoir raison, Lily. — Et soudain la voix de Joe prit un accent de tendresse. — Dites, Lily, je m'en tirerai encore, moi; mais je ne peux pas supporter l'idée... dites... vous n'allez pas vous faire trop de chagrin?

— Je vous montrerai bien que je ne suis pas capable de pleurer toutes mes larmes sur un homme marié.

— Tant mieux... Eh bien, tant mieux... Je souhaite que vous vous consoliez, Dieu sait que je le souhaite... et j'espère qu'un de ces jours vous... vous rencontrerez quelqu'un qui... un autre brave garçon...

— Pourquoi pas? répliqua Lily Dyer. Mais sa voix changea

aussi tout à coup, elle devint très douce, si claire cependant qu'on aurait pu l'entendre de l'autre côté du chemin :

— Non, Joe Dagget, dit-elle. Je n'épouserai de ma vie aucun autre homme. J'ai du bon sens et je ne vais pas mourir de chagrin pour me rendre ridicule ; mais quant à me marier, non, vous pouvez en être sûr. Je ne suis pas fille à sentir deux fois ce que je sens aujourd'hui.

Louisa entendit une exclamation étouffée, puis les buissons s'agitèrent. Quand Lily parla de nouveau sa voix indiquait qu'elle s'était levée. — Il faut en finir, prononça-t-elle avec fermeté. Nous sommes restés ici assez longtemps,... je retourne à la maison.

Louisa demeura stupéfaite à écouter le bruit des pas qui s'éloignaient. Après un peu de temps elle se leva à son tour et rentra lentement chez elle. Le lendemain elle fit sa méthodique besogne de ménagère comme de coutume (c'était pour elle une fonction aussi naturelle que de respirer), mais elle ne travailla pas à ses vêtemens de noces. Elle s'assit auprès de la fenêtre et médita profondément. Le soir, Joe vint comme à l'ordinaire. Jamais Louisa Ellis ne s'était doutée qu'elle possédât le moindre grain de diplomatie, mais, quand elle eut besoin d'en avoir, elle en trouva parmi ses petites armes de défense féminines. Même alors elle n'était pas certaine d'avoir bien entendu et il lui semblait faire à Joe la plus terrible injure en rompant leurs fiançailles. Elle entreprit donc de le sonder sans trahir trop vite sa propre inclination. Elle le fit avec succès, et ils arrivèrent à s'entendre, mais ce ne fut pas sans peine, car il avait autant qu'elle-même peur de se trahir.

Le nom de Lily Dyer ne fut point prononcé entre eux. Louisa dit simplement que, tout en n'ayant aucune raison de se plaindre de lui, elle avait vécu si longtemps seule qu'elle reculait devant un changement et préférait ne se point marier.

— Eh bien, moi, je n'ai jamais reculé, lui dit Dagget. Pour parler franc, je crois que ça ira peut-être mieux comme vous le voulez à présent ; mais si vous vous étiez souciée de continuer, je serais resté à vous jusqu'à mon dernier jour. J'espère que vous êtes sûre de ça.

— Oui, j'en suis sûre, répondit-elle.

Ce soir-là, elle et Joe se séparèrent avec plus de tendresse qu'ils ne s'en étaient témoigné depuis longtemps. Debout sur le pas de la porte, se tenant les mains, ils sentaient passer sur eux comme une grande vague de souvenirs et de regrets.

— Ce n'est pas de cette façon-là que nous avions cru que les choses finiraient, n'est-ce pas, Louisa?

Elle secoua la tête. Un petit frisson effleura son visage placide.

— Avertissez-moi, quand il y aura quelque chose à faire pour vous, reprit-il. Je ne vous oublierai jamais, Louisa.

Puis il l'embrassa et descendit le sentier.

Louisa, restée seule, pleura un peu dans la nuit, elle ne savait pas au juste pourquoi ; mais le lendemain matin à son réveil, elle était comme une reine qui, après avoir craint de voir son domaine lui échapper, s'y sent solidement établie une bonne fois.

Maintenant les hautes herbes pouvaient monter autour de la cabane d'ermite qui retenait César ; la neige, d'année en année, pouvait tomber sur son toit ; jamais ce furieux ne porterait la désolation dans le village sans défense. Maintenant le petit serin pourrait se transformer chaque soir en une boule jaune immobile sans avoir à se réveiller en voletant épouvanté contre les barreaux. Louisa pourrait perler ses fins surjets et distiller des roses, épousseter et polir et embaumer de lavande ses chastes atours comme il lui plairait. Assise à la fenêtre avec son ouvrage, elle s'abîmait dans une paix profonde. Lily Dyer florissante, la tête haute, vint à passer, mais elle ne ressentit aucune émotion. Si Louisa Ellis avait vendu son droit d'aînesse, elle n'en savait rien, tant était délicieux le goût du plat de lentilles dont elle s'était si longtemps contentée. La sérénité, une étroitesse tranquille représentaient pour elle tous les privilèges. Elle envisageait dans l'avenir une longue suite de jours enfilés côte à côte comme les perles d'un rosaire, tous pareils les uns aux autres, tous unis et sans tache ; son cœur s'éleva reconnaissant.

Dehors c'était une ardente après-midi d'été, l'air était rempli des bruits de la moisson, bruits d'oiseaux et d'abeilles. Il y avait des clameurs, des cliquetis métalliques, des appels amoureux et de longs bourdonnemens. Louisa restait assise, comptant ses jours dans la prière comme une nonne, hormis le cloître.

II

Ne dirait-on pas quelque petit tableau hollandais d'une limpide et fraîche couleur, aux ombres transparentes, aux détails d'un fini précieux, un de ces tableaux exécutés avec tout autant de soin que Louisa Ellis en mettait à faire reluire son mobilier, puisque Metzu aimait à peindre, paraît-il, dans un pavillon, au milieu d'une pièce d'eau pour mieux conserver la pureté des teintes, et que Gérard Dow, non content d'enfermer ses toiles et sa palette, ne les reprenait jamais sans rester ensuite quelque temps immo-

bile pour laisser tomber la poussière? L'intérieur immaculé de Louisa eût été digne de servir de prétexte à ces manies géniales. Mais de même que les peintres hollandais, sans varier beaucoup leurs sujets, ne nous conduisent pas toujours dans la parfaitement bonne compagnie, miss Wilkins ne se borne pas à peindre des anges un peu froids qui dissimulent leurs ailes, des religieuses par instinct dont la vraie place serait au couvent, si le hasard les avait fait naître en pays catholique.

Son premier récit, *A humble romance*, qui n'est pas son œuvre la moins remarquable, nous met dès les premières lignes en présence de l'évier chargé de vaisselle où une pauvre petite servante au dos rond, aux coudes pointus, au visage tiré par la fatigue, aux cheveux fades et rares, entame son roman bizarre et touchant avec un colporteur; le pathétique mensonge de *Sister Liddy* est commis dans un asile de mendicité; *Christmas Jenny*, la pourvoyeuse de verdure de Noël, vit en forêt d'une façon aussi indépendante, aussi sauvage que les fauves et les oiseaux ses amis; Minty, ce modèle d'amour conjugal qui dans *Un couple errant*, finit par s'atteler comme une bête de somme à la charrette qui traîne sur les routes son mari malade, est une belle ouvrière de fabrique sur le compte de laquelle on a beaucoup jasé (mais c'était avant son mariage); — *La libre penseuse*, Esther Gay, ne se fait pas faute de tricoter le dimanche, — personne de ceux qu'elle choque ainsi ne se doute que c'est pour les pauvres; — et l'héroïne de *An Object of love* ne serait de sa vie retournée à l'Église si elle n'avait retrouvé son chat longtemps perdu.

Il y beaucoup d'autres personnages incorrects ou révoltés dans l'œuvre de Mary Wilkins, mais son réalisme n'aboutit jamais à rien de malsain ni de moralement grossier; elle est, selon le vœu de George Eliot, de ceux qui se dévouent avec sympathie à la fidèle représentation des choses ordinaires, qui savent y trouver de la beauté, qui sont heureux de montrer avec quelle tendresse la lumière du ciel tombe sur elles. « Qu'il y en ait toujours parmi nous! » s'écrie l'auteur d'*Adam Bede*. Il y en a plusieurs en Amérique et nous les avons déjà nommés.

Mrs Beecher Stowe, la première, entreprit de peindre les caractères et la vie rustique sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Nous la connaissions, cette Nouvelle-Angleterre, comme le foyer de la vie intellectuelle en Amérique, comme le berceau des Franklin et des Daniel Webster, des Channing, des Charles Sumner, des Théodore Parker, des Longfellow, des Whittier, des Bancroft, des Prescott, de tant de grands esprits; elle se manifestait pour nous à travers les romans si distingués de

Hawthorne et la haute philosophie d'Emerson. Mais nous ne savions pas, avant de l'avoir vu de nos yeux, qu'il y a entre le moindre village du Massachusetts ou du Maine et les autres villages la même différence qu'entre Boston et les autres grandes villes d'Amérique. Les premiers habitans de ces côtes si rudes, presque inabordables, ne furent pas des chercheurs d'or; ils poursuivaient avant tout un but spirituel, ce qui ne les empêcha pas d'être par la suite âpres au gain et habiles en affaires, mais l'empreinte de la spiritualité leur est restée malgré tout. Mrs Stowe l'a fait jadis admirablement ressortir en nous présentant, dans la *Perle de l'île d'Orr*, ces ménagères qui nettoient leur cuisine les psaumes à la bouche, ces matrones parcimonieuses et avisées, si savantes sur les Écritures; ces loups de mer, intrépides devant la tempête, mais si craintifs du péché, et qui, après lui, ne craignent rien tant que leurs femmes; ces enfans placés tout petits, de gré ou de force, en face du tribunal de leur conscience et du terrible mot de responsabilité; ces vieilles filles, douées d'une infinité de talens pratiques et à qui leurs voisins donnent le titre de tante par un consentement unanime comme pour attester les liens qui les attachent à toute la famille humaine.

Sarah Jewett vint ensuite, avec ses intimes et consciencieux portraits de dames et de demoiselles de village, ses vieux capitaines aux histoires sans fin, ses fermiers laborieux et rapaces, ses médecins de campagne dont la mission charitable est aussi bien remplie, pour le moins, que celle des ministres de la religion. Sous certains rapports, Mary Wilkins n'égale pas ses devancières; elle n'a pas l'art délicat de l'une ni la féconde imagination de l'autre; elle tourne beaucoup dans le même cercle, elle n'est pas ennemie de l'exagération et de l'effet, elle pousse parfois les portraits jusqu'à la charge; mais son talent a des qualités spontanées, instinctives qui en font presque du génie. Quoique réaliste, elle est poète, aucun de ceux qui ont lu sa *Mélodie lointaine*, *A Far away melody*, ne pourra le nier; elle a un tempérament de peintre, une manière à elle de poser, en deux ou trois touches hardies, un paysage aussi bien qu'une figure, la puissance rare d'émouvoir d'un mot, d'imposer à sa guise le rire ou les larmes, de les provoquer même ensemble, ce qui est le triomphe de l'humour; elle a le don suprême, incomparable de la passion et de la vie.

Il serait trop long d'analyser ici les nombreuses nouvelles de miss Wilkins, les *short stories* qui restent ce qu'elle a produit de meilleur. Ses mérites et ses défauts s'accusent suffisamment pour qu'on apprenne à les bien connaître dans son dernier ouvrage,

le plus volumineux qu'elle ait écrit, bien qu'il ne compte pas trois cents pages : *Pembroke*. Vraisemblablement, ce roman ne trouvera jamais de traducteur en France parce que trop de choses y sont au rebours de notre nature et qu'il nous est impossible d'en comprendre tout à fait la plupart des personnages, encore que nous les sentions profondément humains, mais c'est une humanité différente de la nôtre pour ainsi dire. Et peut-être y a-t-il lieu de noter en passant les raisons de cette différence. D'abord, le règne toujours présent de la Bible, cette pierre angulaire sur laquelle les puritains ont fondé leurs colonies. Elle entre en scène, dès les premières lignes, au milieu du cercle que forment autour d'elle, par une froide soirée de mai, la famille Thayer. Cette famille compte parmi les plus considérables du village de Pembroke. Le père, Caleb Thayer, tient donc sur ses genoux une grande Bible reliée en cuir et lit tout haut, d'une voix solennelle, les psaumes d'imprécations. Sa femme, Deborah, l'écoute, droite sur sa chaise, les yeux étincelans d'énergie argumentative et guerroyante; elle confond volontiers les ennemis du roi David avec les audacieux qui contrarient sa volonté. Une belle jeune fille et un enfant malade sont moins attentifs peut-être, mais ils n'en laissent rien voir; et voilà que de la chambre voisine sort le héros du livre, Barney, en habit bleu à boutons de cuivre, en gilet de satin à fleurs, les bottes bien cirées, les cheveux luisans de pommade, superbe dans cette tenue de conquête. Il prend son chapeau :

— Ne restez pas après neuf heures! lui crie sa mère. Je ne souffrirai pas que vous rentriez aussi tard que dimanche dernier.

Le jeune homme, sans répondre, jette la porte impatiemment derrière lui.

— S'il avait quelques années de moins, je le ferais revenir sur ses pas et fermer cette porte de nouveau, dit la mère en hochant son lourd menton comme s'il était de fer.

Après quoi Caleb poursuit la lecture de ses imprécations.

Barney, cependant, sort dans la cour; l'herbe jeune et brillante est jonchée de fleurs de cerisier. Les pommiers aussi sont en fleur et ces branches neigeuses semblent en contradiction avec le froid piquant qui sévit encore. Barney s'inquiète de la gelée pour le verger d'où les Thayer tirent une partie de leur revenu, car au mois de juin, il doit épouser Charlotte Barnard, et il a résolu d'avance qu'elle aura chaque année, avec une robe de soie, deux chapeaux neufs, un pour l'été, l'autre pour l'hiver.

Tout en cheminant Barney arrive à un endroit où finissent les clôtures derrière lesquelles les pommiers secouent leur neige.

Là se dresse un cottage en construction, celui qu'il habitera avec sa femme. Il y pénètre et se promène dans la maison en assignant d'avance une place à chaque meuble. Devant le foyer sans feu, il s'arrête, il croit voir, installé déjà, le *rocking chair* de Charlotte; les larmes lui viennent aux yeux et, appuyant sa joue encore imberbe contre le mur, il le baise naïvement. C'est une fervente démonstration non pas seulement à l'égard de Charlotte et des joies qui l'attendent, mais une action de grâces à la vie, à l'amour et à la nature, bien qu'il ne s'en rende pas compte. Très ému il se détourne, ses pensées semblent éblouir son cerveau, il ne sent plus ses pieds toucher la terre : « J'épouserai Charlotte, nous vivrons ici ensemble toute notre vie et ensemble nous y mourrons. » Cette idée de la mort n'empêche pas son jeune cœur de bondir d'allégresse, et, rejetant ses épaules en arrière dans son habit des dimanches, il se dirige vers la maison de Charlotte. Au premier coup qu'il frappe, la jeune fille arrive souriante et doucement grave; ni l'un ni l'autre ne parle; Barney s'assure d'un coup d'œil qu'ils sont seuls, puis il saisit les deux mains de Charlotte et l'embrasse longuement.

L'idylle commence à souhait; elle nous montre ce qu'il y a de sensibilité latente sous les apparences froides de ces gens chastes et *contenus*, mais presque aussitôt nous tombons dans le drame. A peine Barney est-il entré sur les pas de sa bien-aimée dans la cuisine où se tient la famille assemblée, que le vieux Céphas, le père de Charlotte, mal disposé pour l'amoureux de sa fille, irrité peut-être des discrètes familiarités que se permettent les deux jeunes gens, assis à côté l'un de l'autre, engage avec Barney une discussion quelconque à propos des élections. Il le provoque de telle sorte que des épithètes insultantes s'ensuivent des deux côtés et que Céphas finalement met en langage biblique, mélangé de jargon paysan, son futur gendre à la porte : « Hors d'ici, hors de cette maison et que plus jamais votre ombre n'en obscurcisse le seuil, tant que régnera le Seigneur tout-puissant.

— Par le Seigneur tout-puissant je m'en garderai bien! répond Barney d'une voix terrible.

Et la porte retombe sur lui. Charlotte s'est élancée à sa poursuite en écartant ses parens qui veulent la retenir. Peu lui importe que derrière elle on pousse des verrous; elle se précipite sur la route, elle appelle : « Barney! Barney! » Mais Barney, si amoureux naguère, ne tournera même pas la tête, il marchera d'un pas ferme et la distance grandira toujours entre lui et Charlotte jusqu'à ce que celle-ci s'arrête et crie d'un ton impérieux : « Barney Thayer, si vous devez jamais revenir, que ce soit tout de

suite! » Barney fait encore semblant de ne point entendre. Alors Charlotte rappelle toute sa fierté; elle va s'asseoir sur le pas de la porte close et y reste immobile comme un objet inanimé. Sa tante Sylvia, en sortant, la relève et l'emmène chez elle.

Sylvia demeure sur la route au delà du cottage de Barney. Et celui-ci qui est rentré dans son nid à demi construit, destiné désormais à rester désert, voit passer les deux femmes sans se rendre compte de l'humiliation que Charlotte vient de subir à cause de lui. Un ressentiment amer contre le monde entier et contre la vie le possède; il est tombé de l'état de bonheur complet, sacré pour ainsi dire où il était tout à l'heure, au plus profond du désespoir; sa joie avait atteint l'éternité, il en est de même pour sa douleur. Les tendances religieuses qui lui sont naturelles, héritage de plusieurs générations de puritains, rendent impossible pour lui de ressentir la sympathie ou l'antagonisme dans leur plénitude, sans les rapporter à Dieu. Il se met donc à interroger ce Dieu qui le châtie : « Qu'ai-je fait pour mériter d'être traité ainsi? N'ai-je pas gardé tous tes commandemens dès mon enfance? Ai-je manqué jamais à te louer comme l'auteur de ma joie et à te demander de la bénir? Qu'ai-je fait pour que tu me la reprennes? »

L'idée ne lui vient pas que la chose puisse s'arranger, qu'il puisse se réconcilier avec Céphas, épouser Charlotte. Non, tout est inévitable aux yeux de cet être entier et intransigeant; son malheur lui apparaît sans remède.

Il n'a pas le courage de rentrer à la ferme. Il passe la nuit dans cette maison ouverte à tous les vents. Que lui fait maintenant la gelée? Tous les arbres du printemps n'avaient fleuri que pour lui et pour Charlotte. Ils ne sont plus bons à rien.

Et les jours en s'écoulant n'ont pas raison de l'entêtement de Barney; il est, pour employer l'expression locale, *terrible set*, terriblement buté. Cet état d'âme, presque physique autant que moral et incompréhensible pour nous, est fréquent, paraît-il, dans la Nouvelle-Angleterre, car plusieurs des récits de miss Wilkins roulent là-dessus, d'où il s'ensuit un certain nombre de mariages ou de réconciliations entre vieilles gens qui, après avoir souffert éloignés l'un de l'autre, sans aucun motif bien raisonnable, finissent sur le tard par s'entendre, à moins que la mort ne les surprenne auparavant.

Barney reste donc *terrible set;* dans la famille de sa fiancée on ne l'est pas moins. Charlotte ne peut se pardonner d'avoir manqué à la pudeur en courant après lui, en le rappelant au vu et su de tout le village; Céphas, un peu confus au fond, rejette tout le mal sur l'irritation produite chez les gens par l'abus de la viande

dans la nourriture; il contraint les siens à vivre d'herbes et de légumes afin d'éviter des emportemens auxquels il a été en somme seul à se livrer. Les manies, les idées fixes, les *tantrums*, les « rats » tiennent aussi une grande place dans ces études de mœurs. Céphas et les vieilles femmes de sa maison se livrent à de longues discussions sur le libre arbitre à propos du mariage rompu : — Si tel ou tel agit de telle ou telle façon parce que c'est plus fort que lui et qu'il ne peut s'en empêcher, autant vaudrait naître esclave. Mais parler ainsi c'est blasphémer contre la parole divine. Peut-être le plus sage en effet est-il donc de suivre les conseils de Céphas, d'éteindre en soi la partie animale pour développer la partie spirituelle, et pour y réussir de se nourrir exclusivement de pâtés d'oseille sans beurre! Deborah Thayer cependant, forte comme son homonyme biblique, méprise les pâtés d'oseille et croit au péché originel. Ce que son fils a fait de mal en rompant avec une honnête fille que d'ailleurs elle aime médiocrement, — dans les âmes puritaines la tendresse est, sinon rare, tout au moins profondément enfouie, — lui paraît une conséquence de ce péché; elle s'y connaît, son fils tient d'elle, il ne cédera jamais. Sans espoir de briser sa volonté, elle le retranche de la famille, parce que c'est son devoir de le châtier. Barney va demeurer seul dans la maison qu'il s'est bâtie.

Briser sa propre volonté, voilà ce que non seulement Barney, mais tous les hommes de Pembroke trouvent de plus difficile à faire. La tante Sylvia n'attend-elle pas depuis dix-huit ans que Richard Alger, qui vient tous les dimanches soir lui tenir compagnie, se décide à la demander en mariage? Pourquoi ne le fait-il pas? Par crainte de tout ce qui ressemble à un changement dans ses habitudes. Une fois il a paru bien près de se déclarer et puis, le jour où son parti était pris, il a trouvé par malheur la pierre roulée devant la porte de Sylvia. Ce signe indiquant que sa vieille amie ne l'avait pas attendu a produit chez lui un accès de susceptibilité, car ces hommes de bronze trouvent le moyen d'être étrangement sensitifs; et il a rétrogradé à tout jamais. Peut-être Sylvia aurait-elle pu fournir une explication satisfaisante et le ramener; mais que serait devenue la réserve virginale que dans la Nouvelle-Angleterre une amoureuse conserve jusque sous ses cheveux blancs? Tous ces sentimens qui sont donnés comme ordinaires et indiscutables étonnent un peu le lecteur de race latine, attaché malgré tout par la lecture de *Pembroke*. Il ne comprend pas le genre de fierté plus forte que le désespoir qui refoule les sanglots de Charlotte essayant devant sa glace, par un raffinement de torture volontaire, la robe de noce qu'elle vient d'achever et qu'elle

ne mettra jamais. Ce nous est presque un soulagement de constater que, même dans un village puritain, il existe des femmes, trois fois femmes comme la petite Rose, capable d'aller supplier Barney de revenir à sa fiancée, encore qu'il lui plaise fort à elle, capable aussi de chercher à s'emparer de la place de son amie, quitte à prendre horreur d'elle-même après qu'elle a échoué et à se laisser consoler tout de suite, sans transition, par un malotru parce qu'elle aime l'amour pour l'amour. L'inconsciente hystérie de Rose est comme une soupape de sûreté dans ce foyer de vertus inébranlables, d'autant plus qu'elle a un cadre poétique : le verger des cerises où la jeunesse de Pembroke fait un pique-nique préliminaire de beaucoup d'accordailles.

Les ravissans détails descriptifs ne manquent pas pour relever l'austérité du fond, mais c'est autour de l'invincible obstination de Barney et de l'immuable fidélité de Charlotte qui, dix ans de suite, résignée à la condition de vieille fille, refuse les plus beaux partis, qu'évolue tout le reste du récit. Barney ne cède qu'après que Charlotte s'est publiquement compromise en venant le soigner pendant une grave maladie. On en a jasé, l'église s'est émue, le ministre et l'un des diacres se sont transportés auprès de l'imprudente infirmière pour lui adresser des admonestations. Alors l'esprit de Barney, très lent, nous semble-t-il, et cuirassé d'une curieuse innocence, s'ouvre à la vérité : pour lui, qui l'a si mal traitée, Charlotte s'est perdue ! Des écailles lui tombent des yeux.

— Retournez chez vous, dit-il brusquement à Charlotte comme s'il approuvait la démarche du ministre, retournez-y tout de suite !

Et quand elle a obéi, humiliée, navrée une fois de plus, le malade, si accablé qu'il soit encore de rhumatismes pris à faire du bois en forêt par un hiver rigoureux, le malade se lève, s'habille, sort sur la route, va droit chez l'ennemi, avec de grands gestes, comme si, chemin faisant, il luttait contre un autre lui-même et qu'il lui fallût combattre à chaque pas. Arrivé devant Céphas, il lui dit simplement, *dix ans après* : « Je suis revenu ! » Et il passe son bras autour de Charlotte.

— Entrez, répond le père.

Et Barney, redevenu le bon, l'heureux Barney de sa jeunesse, entre dans la maison avec sa bien-aimée.

Le vieux Richard Alger, lui aussi, se décide à sortir de l'ancienne ornière où il a marché si longtemps pour en creuser une nouvelle qu'il suivra avec la même persistance.

Le jour où Sylvia, qui a épuisé son petit avoir, s'en va vivre

ruinée à la maison des pauvres, il arrête la charrette qui l'emporte vers ce lieu de misère au moment où elle passe devant sa porte, et, tel qu'il est, en manches de chemise, par un froid de loup, sans même prendre le temps de passer un habit, il la ramène chez elle de force, lui demande pardon et reprend la formule de déclaration amoureuse, commencée au temps de leur jeunesse. Il a laissé la beauté de la femme de son choix se flétrir dans l'isolement, et, de son côté, il a toujours souffert, ne parvenant pas à se passer d'elle. Pourquoi? La seule explication qu'il en fournisse est celle-ci : — C'était plus fort que moi, je ne pouvais pas; j'ai toujours suivi tout droit le même sillon, et il fallait un rude cahot pour m'en faire sortir! — Après les longues persistances il y a toujours une action en sens contraire, et Richard cède d'une façon absolue comme il avait résisté; il en a fini avec sa lubie. Dompté une bonne fois, il s'en retourne, couvert d'un petit châle que sa fiancée le force à mettre par-dessus sa chemise pour éviter une fluxion de poitrine. Ce petit châle féminin le rend cependant ridicule, et il faut savoir ce qu'est la crainte du ridicule au pays où règne la *self-consciousness*, la conscience de soi aiguisée par le perpétuel examen et rehaussée du sentiment de l'*humour* qui est par excellence une qualité de terroir! Se singulariser, dévier visiblement du chemin commun est une disgrâce. Richard ne peut donner à sa vieille fiancée une plus grande preuve d'amour que cette exhibition de lui-même dans la rue du village sous le petit châle brun dont Sylvia s'est enveloppée toute sa vie; mais, si possédé qu'il soit de respect humain, il le portera docilement jusqu'au bout en signe d'esclavage.

Chose curieuse, pendant le temps où ces deux hommes d'âge différent, Richard Alger et Barney Thayer, ont persisté dans leur commune obstination, ils sont arrivés à se ressembler physiquement, malgré la différence d'âge, au point que la pauvre Sylvia, un soir d'automne, les prend dans le crépuscule l'un pour l'autre, et verse dans l'oreille du jeune homme la plainte désolée qu'elle croit adresser à son amant sexagénaire. Après quoi, saisie de honte, elle n'osera plus regarder personne en face, elle n'ira plus à l'église que sous un voile assez épais pour la cacher tout entière. Et ici nous arrivons à de nuageuses théories qui sont plus que tout le reste bien américaines, ou plutôt bien anglo-saxonnes, car dernièrement, on s'en souvient, M. Augustin Filon démontrait avec une incontestable autorité, dans cette revue même, à propos du théâtre anglais, que le réalisme en Angleterre est essentiellement symbolique; que l'exacte reproduction de la vie ne plaît aux Anglais qu'à la condition de les conduire à « quelque

découverte sur les problèmes de la morale, sur les énigmes de la destinée, sur les obscurités fascinantes de ce monde physique où nous vivons sans le voir, sur l'en-dedans, l'à-côté et l'au-delà. » Mary Wilkins est du pays où sévit avec le plus d'intensité cette forme toute spirituelle de la médecine, la science chrétienne, où des docteurs d'une nouvelle espèce, dont la clientèle augmente tous les jours, prétendent guérir les infirmités du corps en soignant celles de l'âme. Si l'enveloppe extérieure n'est que l'image des détériorations morales, pourquoi les mêmes actes commis par deux individus qui nourrissent des sentimens identiques, n'amèneraient-il pas une ressemblance entre eux? Cette ressemblance peut même être beaucoup plus frappante que la simple analogie de traits. C'est la répétition chez l'un et l'autre des péchés et des laideurs intimes qui se trahit ainsi.

Miss Wilkins pousse plus loin cette idée, qui n'est pas sans quelque fondement raisonnable, puisqu'on sait quel air de famille, pour ainsi dire, existe entre certains malfaiteurs dont les habitudes criminelles sont les mêmes. Il y a dans le village de Pembroke un homme qui marche de travers, le dos courbé par une maladie de l'épine dorsale, et il apparaît à plusieurs que pendant sa crise de cruelle opiniâtreté Barney marche voûté comme lui. A-t-il donc aussi la moelle épinière atteinte? Ceux qui se posent cette question ont probablement une vision spirituelle des choses qui leur permet de deviner la difformité mentale et de la revêtir d'une image sensible. Peut-être aussi Barney, tout absorbé dans son infirmité, réelle mais cachée, est-il arrivé inconsciemment à lui donner par momens une expression physique, et promène-t-il à travers le village un dos tordu comme l'est son esprit. Cette difformité spirituelle, symbolisée par une déviation de l'épine dorsale, ne paraîtra tout à fait extravagante qu'à ceux qui n'ont jamais remarqué quelle empreinte la manière de vivre et de penser donne à la physionomie humaine; mais miss Wilkins revient si souvent sur cette théorie, elle la pousse à un tel degré d'exagération qu'elle aurait chez nous quelque peine à la faire accepter, même aux partisans d'un certain occultisme. Je ne doute pas que, pour les lecteurs anglais et américains, ce ne soit là au contraire un des points les plus intéressans du livre et, si j'insiste là-dessus, c'est pour montrer une fois de plus les abîmes qui existent entre le réalisme, tel que l'entendent chez nous ses adeptes, et celui qu'ils ont pourtant emprunté à l'Angleterre, car George Eliot a précédé M. Zola.

Le grand mérite de *Pembroke* est ailleurs, il est dans l'analyse approfondie de l'esprit puritain. Le personnage en qui s'incarne le

mieux cet esprit indomptable, le terrible esprit d'enquête et de répression qui fit brûler (1692) les sorcières de Salem, est celui de Deborah Thayer, la mère de Barney. Il suffit de la regarder faire sa cuisine pour la connaître. Elle tourne une sauce avec une vigueur de muscles superflue, comme elle tournerait du plomb fondu; elle rappelle ainsi une de ses aïeules du temps des guerres françaises et indiennes, coulant des balles avec le hurlement des sauvages dans les oreilles. Son mari tremble devant elle, sa fille la redoute au point que la crainte de l'opposition qu'elle ferait à son mariage avec un honnête garçon la conduit à une intrigue secrète, scandale presque sans exemple dans le vertueux village de Pembroke. Un jour la jolie Rébecca s'évanouit en pleine église comme Gretchen, et pour les mêmes raisons. Que fait alors une mère puritaine telle que Deborah?

Silencieusement elle chasse l'infortunée, elle la met dehors par une de ces tempêtes de neige qu'on ne connaît que dans le nord de l'Amérique. Puis elle va trouver son fils aîné, envers lequel déjà elle s'est posée en justicière inflexible, et lui dit de faire en sorte que sa sœur se marie sur-le-champ sans qu'elle ait à s'en mêler davantage. Voilà les deux hommes, le frère furieux, l'amant éperdu, courant après la fugitive. Ils la retrouvent, après de longues recherches, à moitié gelée, à moitié folle dans une maison écartée au bord du grand chemin, une maison où vit certaine femme de mauvais renom, la veuve d'un ivrogne, Mrs Sloane. Cette brebis galeuse, mise au ban de la société, l'a recueillie et l'a soignée. Croyez-vous que l'auteur ou aucun de ses personnages fasse là-dessus la moindre dépense de sentiment? Nous ne serions plus à Pembroke! Vite, le frère va chercher pour une bénédiction hâtive le ministre du village, en le priant d'amener sa femme, car Barney ne peut supporter l'idée que la Sloane, qu'il s'est gardé de remercier, serve de témoin, comme les femmes peuvent le faire en Amérique. Détail curieux, William Berry, le séducteur de Rebecca, n'est pas moins intolérant que Barney. Assis dans la cuisine horriblement sale de Mrs Sloane, il se livre à des réflexions inattendues : pour lui, « élevé au milieu de la méticuleuse netteté d'un intérieur typique de la Nouvelle-Angleterre, ce désordre, tandis qu'il l'observe à travers un état mental tendu à l'excès, semble prendre une signification plus profonde et révéler par des images matérielles l'ignominie de l'âme elle-même, son genre d'existence, ses pensées secrètes. William n'était jamais entré tout à fait jusque-là dans l'atmosphère de son propre péché, mais maintenant il la respirait en plein, et, de quelque façon inexplicable, les pots et les casseroles malpropres

entassés dans l'âtre lui rendaient la chose plus réelle. Il ne sentait que très peu de pitié pour la fille qu'il avait perdue et très peu d'amour pour elle, très peu de pitié non plus et très peu d'amour pour lui-même, rien qu'une espèce d'horreur, » l'horreur de ce côté *étranger* de la vie, de ce côté *étranger* de sa propre individualité qu'il s'était dissimulé auparavant. Ce parallèle entre un état d'âme et un amas de vaisselle sale n'est-il pas un exemple de plus de réalisme symbolique ?

« Le ministre et sa femme eurent entre eux, avant de suivre Barney, une conférence à voix basse. Tous les deux étaient fort jeunes, installés depuis peu à Pembroke. Le cœur de la femme du ministre battait très fort, ses petites mains maigres étaient froides dans son grand manchon ; elle sortait d'une famille d'église et n'avait jamais imaginé rien de pareil à cette abomination. Une sorte de honte générale pour tout le sexe féminin semblait peser sur elle comme si elle eût été à la place de Rébecca. » L'apparition de Mrs Sloane, dont elle a entendu parler, lui fait l'effet de celle de la bête de l'Apocalypse. Mrs Sloane essaye bien de pénétrer avec ces gens dans la chambre où s'accomplit la triste et rapide cérémonie nuptiale, mais on lui ferme la porte au nez comme si elle n'était pas chez elle. Une fois mariée la malheureuse Rebecca est emmenée dans la voiture du ministre ; elle traversera le village enveloppée du châle à carreaux bleus que lui a prêté la pécheresse et qui attire tous les regards comme un drapeau d'infamie. Cette scène est d'une incroyable dureté ; elle fait presque haïr des vertus si hautaines. Rebecca serait une criminelle qu'elle ne pourrait expier plus cruellement.

Le mariage ne la relève ni à ses propres yeux ni aux yeux du monde. Longtemps elle se cache dans la maison où l'a installée son complice désormais légitime ; les rideaux sont baissés, les portes closes ; nul visiteur n'est reçu ; parfois on voit passer furtive l'ombre défigurée de la jolie fille dont la fraîcheur, la beauté sont tombées tout à coup. Son vieux père cependant est pris d'un accès de courage unique et qui l'effraye lui-même : il ose aller sur ces entrefaites à l'enterrement du petit enfant, fruit d'un si grand péché. De la part de la mère pas un mouvement, pas un mot de miséricorde ; personne ne se hasarde à parler devant elle de la coupable ; elle redouble de discipline et de surveillance envers le fils qui lui reste : Ephraïm, condamné par les médecins. Une maladie de cœur le mine lentement et Deborah le soigne avec rigueur autant pour mortifier sa chair que par sollicitude pour sa santé. Elle a une manière âpre et farouche d'aimer ses enfans. C'était ainsi qu'après avoir travaillé tout le jour elle cou-

sait naguère une partie de la nuit pour préparer le trousseau de la fille que finalement elle a jetée enceinte, au risque de la tuer, sur le grand chemin. Son unique préoccupation est d'améliorer l'âme rebelle d'Ephraïm. En vain le médecin lui recommande-t-il d'être conciliante : — « Voulez-vous donc, répond-elle, que je le gâte pour sa perdition ? Il n'y a pas à penser qu'à son corps. »

En tout elle voit le côté spirituel des questions. Ephraïm ne peut aller à l'école, mais il apprend sans relâche le catéchisme; elle le prépare ainsi à la vie future qui est proche. La façon dont elle force le petit malheureux à avaler ses médicamens est d'un bourreau; elle présente la cuillère de potion comme si c'était une baïonnette et que la mort fût au bout. Ephraïm cependant se livre en cachette avec ardeur à tous les péchés de désobéissance, de gourmandise, de paresse et autres méfaits enfantins qu'on lui défend. Il n'a que des idées de révolte. L'envie folle le prend un jour par exemple d'aller glisser sur la glace comme font les autres polissons de son âge. Échapper à la surveillance maternelle en plein jour serait impossible, mais une nuit que la lune brille en son plein, il s'évade comme un voleur, court au hangar où se trouve un petit traîneau et grimpe haletant au sommet de la colline transformée en montagne russe. Là il savoure le plaisir solitaire de descendre maintes fois à fond de train la pente glacée, avec des rires de triomphe et des hourrahs. Tous les instincts naturels de la jeunesse si longtemps réprimés se donnent carrière chez lui; il a rompu les entraves, il est libre, il s'amuse pour la première et la dernière fois de sa vie.

Cette suprême explosion d'*animal spirits* est telle que, dans son ivresse, l'enfant n'a pas plus peur de la nuit et de la solitude que de la punition qui l'attend s'il est découvert. Mais lorsqu'il reprend le chemin de la maison, la tête haute, ses yeux rencontrent les étoiles pâlissantes dans l'éclatant clair de lune et la grande lune elle-même chevauchant les nuages; devant ces regards accusateurs, il pense au catéchisme et aux commandemens. Une légère angoisse lui poigne l'âme, et il marche ensuite le front baissé.

Le sort cependant a favorisé Ephraïm. Sa mère ne soupçonne jamais cette étrange équipée; elle ne s'aperçoit même pas qu'il ait mangé en rentrant la moitié d'un *mince pie*. Tout irait bien si malheureusement le lendemain il n'oubliait certaines recommandations expresses que lui a faites Deborah pour rester à jouer avec son vieux père au jeu de *holly gull*, un jeu de hasard où des grains de maïs tiennent lieu de dés. Cette désobéissance et cette dissipation lui coûtent cher. Deborah s'arme d'un bâton et le fait monter dans sa chambre. Chose bizarre, tout en compre-

nant que, malgré la recommandation expresse du médecin, elle veut le battre, l'enfant n'a aucune peur. Il lui semble qu'il va échapper aux coups, disparaître comme par enchantement dans des profondeurs sans fond. Jamais il n'a eu aussi mauvaise mine, mais la mère ne s'y arrête pas : « Ephraïm, dit-elle, je vous ai épargné la verge toute votre vie parce que vous étiez malade. Votre frère et votre sœur se sont révoltés contre le Seigneur et contre moi. Vous êtes le seul enfant qui me reste et vous aurez à faire votre devoir. Je ne veux plus vous ménager. Mieux vaut pour vous être malade que bien portant et mauvais. Que votre corps souffre plutôt que votre âme. Ne bougez pas. »

Le terrible bâton se lève et retombe, il se lève de nouveau, mais soudain un bruit étrange s'échappe des lèvres d'Ephraïm qui roule inanimé sur le plancher. Bientôt dans le village on raconte que Deborah a fait mourir son fils sous la verge; l'indignation contre elle est grande; mais elle n'en tient aucun compte, elle se lamente et prie tout haut dans une agonie de conscience inexprimable :

— Je ne pouvais le laisser se perdre ainsi, tu le sais, je ne le pouvais pas, Seigneur! Je l'aurais plutôt déposé sur l'autel comme Abraham y déposa Isaac. O Ephraïm! mon fils, mon fils, mon fils!

L'horreur de cette situation ne peut être dépassée; c'est à peine si nos nerfs français la supportent. Le temps se passe, il est bien établi dans le village que Deborah Thayer a tué son fils, elle-même n'en doute pas un seul instant, et toute la nuit, le vieux Caleb l'entend se défendre désespérément devant Dieu. Enfin un coup de théâtre intervient; un témoignage inattendu révèle l'histoire de la glissade nocturne et du *mince pie*. Il devient clair pour Deborah qu'elle n'est pas meurtrière, que ce qui s'est passé avant son intempestive correction suffisait pour donner la mort à un malade aussi avancé déjà que l'était Ephraïm. Quel soulagement! Elle ne peut y résister. Après avoir supporté le remords, elle est moins forte devant la soudaine consolation qui la délivre. Peut-être Ephraïm tenait-il d'elle sa maladie de cœur, peut-être ce qu'elle a souffert pendant des mois l'a-t-il prédisposé à une mort subite. Quoi qu'il en soit, elle s'affaisse en bénissant le Seigneur.

Tout cela est d'une grandeur sauvage, si humble, si terre à terre, si rude que soit le sujet. Lorsqu'on traverse d'abord le terrible village de Pembroke on est disposé à trouver quelque prix aux vertus tièdes, à la tolérance pour commencer; on se met à excuser par esprit d'opposition les menues faiblesses courantes dans le reste

du monde. Mais faites connaissance plus ample et plus intime avec cette petite société rustique si différente de la nôtre, et vous ne pourrez nier qu'il ne reste de ce contact une influence vivifiante, la même que produisent sur nous l'âpre brise de mer ou les robustes senteurs alpestres. Les caractères sont en harmonie avec les hivers d'un froid féroce, aux fougueuses tempêtes de neige qui n'empêchent pas les hommes d'attaquer, une hache à la main, au milieu des broussailles inextricables qui les repoussent, ces arbres gigantesques dont les racines plongent profondément sous la glace; elles s'enroulent, ces racines puissantes, aux ossemens de la forêt ancestrale qui a formé ce sol si riche où d'autres bois se dressent aujourd'hui, couvrant d'immenses marais, abordables seulement quand ils sont gelés. Tel est le pays abrupt des Barney, des Deborah, des Charlotte, de tous ces fils et filles de puritains que semblent n'avoir pas effleurés les influences irlandaises ou allemandes sensibles dans le reste des États-Unis. Si parfois, en voyageant ailleurs, j'ai trouvé les mêmes traits caractéristiques, il m'a tout de suite été révélé que j'étais dans une colonie originaire de la Nouvelle-Angleterre et qui gardait avec fierté les vertus des aïeux. La chose est tout à l'honneur de la mère patrie et de l'empreinte indélébile qu'elle laisse à sa postérité.

En ce moment où le goût d'approfondir les âmes étrangères devient de plus en plus général, on n'étudiera peut-être pas sans intérêt, à travers le talent bien moderne de miss Wilkins, une âme tout aussi curieuse que l'âme scandinave ou l'âme russe, bien qu'elle soit loin d'avoir la même séduction d'énigme : je veux dire l'âme anglaise du XVIIe siècle, transplantée dans ce qui, comparativement aux provinces colonisées depuis, est devenu la vieille Amérique.

TH. BENTZON.

CHARLES FOURIER

Fourier est très intéressant à étudier, non seulement parce qu'il n'y a pas eu de rêveur qui ait eu l'imagination plus puissante à la fois et plus *précise*, en sorte que nous voyons son rêve comme une chose concrète et minutieusement réalisée dans son plus petit détail, mais encore parce qu'il est le premier en date des socialistes, et particulièrement des collectivistes, et en même temps l'élève direct, l'héritier immédiat de Jean-Jacques Rousseau. — Et donc comment tout le mouvement socialiste, tous les mouvemens socialistes du siècle, à en excepter Proudhon, qui n'est pas socialiste, se rattachent directement à Rousseau, personne mieux que Fourier ne peut le montrer, et Fourier est essentiel pour qu'on le comprenne.

I

Il naquit à Besançon en 1772. Il était de très humble bourgeoisie, fils de petits commerçans. C'est dans la boutique paternelle qu'il puisa l'horreur du commerce. Tout enfant il prévint un client d'une petite fraude, ou, si l'on veut, d'une petite espièglerie commerciale, usitée dans le magasin. On lui en fit des reproches qui durent être vifs. Il fit « le serment d'Annibal ». Il jura qu'il abolirait le commerce. Ses parens, en retour, lui prédirent qu'il ne serait jamais commerçant. Rien de tout cela ne s'est réalisé. Il n'a pas aboli le commerce, et il fut commerçant à peu près toute sa vie. Du reste il en avait le génie, en partie du moins. Il était excellent, et presque merveilleux, calculateur, comptable hors ligne. Pendant toute sa jeunesse, il mit en usage, tout à fait

contre son gré, ces qualités. Il fut commis voyageur, commis principal résident, caissier, épicier même, à son compte, pendant quelque temps; il vit le commerce sous tous ses aspects, sans que son horreur en diminuât. C'était une idée fixe. Entre temps il publiait une brochure, un article ou un livre. Son premier article, publié en 1803 dans le *Bulletin de Lyon*, était un plan d'organisation politique de l'Europe sous ce titre : *le Triumvirat continental*. Il attira l'attention du Premier Consul ou de son cabinet. L'imprimeur du journal, qui n'était autre que le père de Ballanche, fut appelé à la préfecture. On voulait connaître le jeune publiciste qui avait exprimé, sans les connaître, une partie des idées du chef de l'État. Fourier, très amoureux d'obscurité, ne se rendit nullement à ce désir.

De 1816 à 1827, ayant hérité juste de quoi vivre sans faire du commerce, il vécut en Bresse, tantôt à Talésieu, tantôt à Belley. Ce furent ses années de travail suivi et de méditation féconde. Plus tard, de 1827 à 1837, peut-être ne pouvant plus subsister de ses trop petites rentes, il redevint teneur de livres ou caissier, à Lyon, puis à Paris. A partir de 1830 environ, la célébrité lui était venue, et les disciples. Il vit même des essais de réalisation de son système. Ses dernières années, par conséquent, furent heureuses. Il légua son héritage intellectuel et la direction de son école à Victor Considérant, et fut trouvé un matin mort, agenouillé devant son lit.

C'était un homme timide, peut-être défiant, rangé, propret, méticuleux, ennemi du désordre jusqu'à la manie, sa vie matérielle réglée dans le plus minutieux détail. Il n'aimait pas à parler en public. Il en donnait des raisons qui étaient peut-être vraies : qu'il ne voulait donner sa pensée que sous la forme arrêtée et définitive de l'exposition écrite, qu'il craignait qu'un auditeur peu scrupuleux et de plume rapide ne donnât comme siennes des idées recueillies la veille à la conférence de Fourier. Il est probable que la timidité et la parole difficile étaient les raisons véritables de cette abstention. — Sans être pieux, il avait une religion naturelle qui était très vive, une croyance en Dieu très forte et profonde. On verra que la croyance en Dieu, et en un Dieu providentiel, qui a fait tout pour notre bien, est même une pièce essentielle de son système. Il ne faut pas oublier non plus son chapitre sur la concordance des Évangiles avec le système de Fourier, qu'il est permis de trouver amusant, mais qui respire un véritable respect et un véritable amour pour la personne et pour la parole de Jésus.

Son éducation intellectuelle me paraît avoir été faible. Il était

de ceux qui lisent peu. Il me semble avoir pratiqué les philosophes du XVIIIe siècle, et n'avoir guère été plus loin. Les dix ou douze citations qui reviennent chacune deux cents fois environ dans ses ouvrages sont des phrases de Montesquieu et Rousseau, des vers de Jean-Baptiste Rousseau et Voltaire. Il avait une certaine instruction scientifique, très superficielle, à ce qu'il me semble. Il ne connaît guère ses prédécesseurs, qui sont Thomas Morus, à d'autres points de vue les Hussites, à d'autres égards encore Diderot et Rousseau. Il a les inconvéniens de l'ignorance qui sont grands, et les avantages de l'ignorance qui sont énormes. Il n'est jamais gêné par des souvenirs dans l'intrépidité de son affirmation et dans l'audace de ses constructions idéales. C'est avec une tranquillité magnifique qu'il affirme que « l'humanité se trompe depuis trois mille ans » et que « SEUL », — c'est lui qui met le mot en grandes majuscules, — il a découvert le secret parfaitement simple qui la rendra en huit jours ce qu'elle doit être et ce que Dieu a voulu qu'elle soit. Il n'y a que les timides pour avoir de ces assurances la plume à la main.

II

Il y a dans Fourier une critique de la civilisation, et une reconstitution de l'humanité, la civilisation étant supposée abolie. Autrement dit, si Fourier avait commencé par sa critique et continué par sa réédification, il aurait suivi exactement la marche de Rousseau du *Discours sur les arts* au *Contrat social*. Sa critique de la civilisation est à peu près complète, et ne laisse rien subsister de ce que nous avons accoutumé d'appeler ainsi. A la vérité Fourier reconnaît qu'il y a eu, avant la civilisation, quatre états : édenisme, sauvagerie, patriarcat, barbarie, sur lesquels la civilisation constitue un progrès. Mais ce progrès est extrêmement léger, et pour être dans le vrai, il n'y a que deux états : la barbarie et l'harmonie. L'harmonie existera. La barbarie légèrement adoucie est ce qu'on appelle civilisation; c'est ce qui existe.

C'est une chose parfaitement désordonnée. Elle consiste dans une bataille perpétuelle, ce qui est sans doute la définition de l'état barbare : bataille des individus entre eux, bataille des individus contre l'intérêt commun. Les individus luttent entre eux; c'est ce qu'on appelle la concurrence, mot bien choisi, en vérité; car il désigne comme un concours ce qui est une lutte. La concurrence, c'est la bataille pour le succès laissée absolument libre, avec une prime pour chaque élément d'immoralité que chaque individu pourra apporter avec lui.

Prime au plus fort, ce qui n'est pas précisément immoral, mais ce qui est signe d'état de sauvagerie.

Prime au plus rusé, dissimulé et menteur.

Prime à celui qui se créera des appuis, c'est-à-dire à l'intrigant, à l'adulateur, au flatteur de passions, et il convient de ne pas aller jusqu'au bout de ce chapitre.

Prime à celui *qui s'abstient*, qui ne se marie pas, qui ne soutient pas ses parens affaiblis, qui n'est pas charitable, qui n'est pas généreux, bref à l'égoïste.

Voilà les principales primes, les principales chances de succès.

Il s'ensuit que l'humanité est précisément organisée pour mettre à sa tête les pires de ses membres. Ce qui s'en faut n'est qu'exception, tout à fait contraire à la règle, au mécanisme même de l'organisation générale. Cela n'a même pas besoin d'être prouvé, tant c'est le fait même, le fait général constant, devenu loi; mais Fourier pourrait montrer dans un exemple plus frappant, parce qu'il est visible non en chaque individu qui réussit, mais dans une classe tout entière, comment font les aristocraties pour se maintenir : ou elles restreignent le nombre de leurs enfans, ou elles inventent le droit d'aînesse. Cela veut dire : « Si nous avions chacun plus d'un enfant, nous cesserions de concentrer la richesse, la tradition, les signes apparens de supériorité, bref les forces sociales que nous avons ramassées en nous. Pour nous sauver de ce danger, nous n'aurons, réellement ou par fiction, qu'un enfant chacun. » Voilà une aristocratie fondée sur une immoralité monstrueuse ou une injustice révoltante. — Telle autre aristocratie, bien plus habile, dira : « Nous n'aurons pas d'enfans du tout, nous serons célibataires, nous nous perpétuerons par sélection. Il y va de notre puissance. » Et en effet ceux qui ont adopté cette règle ont formé l'aristocratie la plus puissante que le monde ait vue.

Il y a donc une immoralité probable à l'origine de tout succès individuel, une immoralité certaine à la base de tout succès de caste. C'est ce qui a répandu cette idée, à peu près universelle, qu'il n'y a pas la même morale pour les grands et pour les petits. La foule comprend vaguement qu'en l'état actuel, étant donné qu'il faut des dirigeans et qu'on n'arrive à la tête que par une dérogation, légère si l'on peut, à la morale universelle, il ne faut pas trop en vouloir à l'immoralité des grands si elle n'est que relative. Qu'ils la compensent par des services rendus, en dirigeant bien, on les tiendra quittes. Cette idée est très répandue. Elle est de bon sens. Seulement elle accuse l'organisation universelle de l'humanité.

Les individus sont en lutte les uns contre les autres; ils le sont aussi chacun contre le bonheur commun. On est habitué à ce spectacle, et c'est pourquoi on le supporte; mais dépouillez un instant l'accoutumance et regardez: l'intérêt individuel est partout en contradiction avec le collectif; chaque homme a besoin pour son bonheur du malheur d'autrui : « L'homme de loi désire que la discorde s'établisse dans toutes les riches familles et y crée de *bons procès;* le juge désire que la France continue à fournir annuellement 45700 crimes, car si on en commettait moins, des tribunaux seraient supprimés; le médecin ne souhaite à ses concitoyens que *bonnes fièvres* et *bons catarrhes ;* il serait ruiné si tout le monde mourait sans maladie; et de même l'avocat si chaque démêlé s'accommodait arbitralement; le militaire souhaite une *bonne guerre* qui fasse tuer moitié de ses camarades ; le pasteur est intéressé à ce que *le mort donne* et qu'il y ait de *bons morts;* l'éligible souhaite une *bonne proscription* qui exclue moitié des titulaires et lui facilite l'accès; l'accapareur veut une *bonne famine* qui élève le prix du pain; l'architecte désire un *bon incendie* qui consume une centaine de maisons... », etc. — La civilisation n'est pas autre chose. Elle n'offre pas précisément le spectacle de l'harmonie des vœux et des cœurs.

Vous désirez la voir sous un jour moins lugubre? Qu'à cela ne tienne. Il y a d'autres points de vue. Par exemple, elle est l'art de mourir de faim, perfectionné à miracle. — Regardez ces quatre hommes qui passent. L'un est un producteur, l'autre un marchand, l'autre un rentier, l'autre un soldat. Sur ces quatre hommes il y en a trois d'inutiles, trois qui ne font aucun travail productif, trois qui n'exploitent pas la planète et qui sont nourris; tous les trois, par le quatrième. Ce sont des parasites humains. Le rentier ne produit rien parce que ses ancêtres ont produit. Le soldat ne produit rien parce qu'il protège le producteur, qui sans cela ne pourrait pas travailler trois jours. Le marchand prend un objet de la main gauche et le passe à quelqu'un de la main droite, et il est payé pour cela. C'est étourdissant d'ineptie.

Si ce n'était qu'étourdissant! Mais c'est à cause de ces trois improductifs sur quatre que la terre n'est pas habitée, qu'elle n'est pas exploitée, qu'on n'en couvre que le dixième de ce qu'on en pourrait couvrir, qu'on n'en tire que le millième de ce qu'on en pourrait tirer, que la civilisation, qui se flatte de l'avoir conquise, n'en possède qu'une très faible partie, à peine enracinée sur elle, battue de tous les côtés par la barbarie ou la sauvagerie primitive, îlot étroit sur l'énorme océan de la quasi-animalité. Ces

trois parasites sur quatre (et si la proportion est exagérée, qu'importe, puisqu'il ne faudrait pas qu'il y en eût un) augmentent d'autant l'effort de celui qui produit et en même temps l'amortissent; font que le bonheur est nul, le travail de ceux qui travaillent énorme, et que l'humanité vit tout juste, vit juste assez pour ne pas mourir.

C'est même en juger trop favorablement. La vérité est que l'humanité n'existe pas. Étant donné l'extrême supériorité intellectuelle de l'homme et le temps déjà très long depuis lequel il existe, ce qu'il a fait dans quelques régions très clairsemées devrait être partout. La terre entière devrait être cultivée, devrait être aménagée comme la maison de l'homme. S'il s'en faut de tant, c'est que l'homme n'a ni assez multiplié, ni employé d'une façon intelligente ses facultés. Il n'a pas su trouver le moyen de supprimer le lourd poids mort des parasites que l'humanité traîne à sa suite. L'humanité est comme un homme qui cultiverait la terre avec des enfans sur les épaules. Elle fait un travail douloureux, gauche et incomplet. Aussi s'essaye-t-elle à être, plutôt qu'elle n'existe. Il y a des fragmens d'humanité répandus sur la terre. L'humanité vraie, « remplissant la terre », selon le texte sacré, habitant sa maison, une partie considérable, même, de sa maison, n'existe pas.

Ce n'est pas tout, ce n'est pas assez. Luttant au lieu de concourir, surchargés de parasites, les hommes en civilisation ont raffiné l'art de ne pas vivre par des procédés bien curieux, comme, par exemple, le maximum d'efforts pour le minimum de résultats. Il faut dix personnes travaillant méthodiquement pour faire la cuisine et le ménage de cent personnes. Il n'en faut même pas tant. Voilà donc quatre-vingt-dix êtres humains libérés de soins domestiques et pouvant exploiter la planète, produire, travailler à l'accroissement de l'humanité en lui permettant de s'accroître. Voilà une bonne économie, voilà l'ordre, voilà le bon sens. C'en est juste le contre-pied que l'humanité a pris avec complaisance. Une femme, deux femmes, quelquefois plus, sont attachées à la maison d'un unique producteur pour préparer ses alimens et tenir en ordre son habitation. Dans chaque maison on fait partiellement et fort mal ce qu'on pourrait faire à moindre effort, à moindres frais et très bien pour une communauté, pour une association de cent, deux cents, trois cents êtres humains. L'association et combinaison des efforts et la division du travail, en un seul mot la méthode, ne sont connues que dans la grande industrie, inconnues ou repoussées dans la vie pratique.

Il y a là comme une recherche passionnée du travail stérile,

comme un art raffiné de la déperdition des efforts. On dit que l'homme est paresseux; il n'y paraît pas. Par l'art de ne pas combiner ses travaux, il travaille cent fois plus qu'il n'a en réalité besoin de travailler. Il ne devrait pas regarder sans rougir une ruche ou une fourmilière. Là, chaque individu ayant sa tâche réglée en vue du bien commun et proportionnellement au bien commun, chaque individu travaille peu, et la production est énorme. La combinaison de chacun pour tous, tous pour chacun, nul pour soi, y est si exacte qu'il n'y a pas un atome de travail inutile, perdu ou mal employé. Le résultat, c'est la multiplication rapide et indéfinie. Une tribu d'hommes ayant l'instinct de la fourmi peuplerait la terre en cent ans, sans se donner un très grand mal, et constituerait l'humanité sensée, raisonnable, ordonnée, laborieuse sans fatigue, et heureuse, en un mot l'*humanité* qui n'existe pas, et dont nous n'avons qu'une ridicule ébauche. L'association et la combinaison des efforts, voilà le secret du bonheur, ou tout au moins du bien-être, ou plutôt de la vie humaine telle qu'elle devrait être vécue.

Ce secret, et c'est ce qu'il y a de plus étrange, nous l'avons, nous le connaissons, et nous ne le mettons jamais en pratique. L'homme est un animal sociable qui ne veut pas vivre en société. L'homme est un animal qui ne peut vivre qu'en société et qui éprouve à la fois le besoin et l'horreur d'y vivre. On dirait qu'il a peur de trop réussir s'il suivait sa vocation. « Ce serait trop beau. » — Cet instinct n'est pas trop déraisonnable. Il est certain que si l'homme était aussi sociable de pratique qu'il l'est de nature, la terre ne lui suffirait pas au bout de quelques siècles. Peut-être alors faudrait-il créer de nouveau l'individualisme sous toutes ses formes et avec tous ses agrémens, créer à nouveau la guerre, le parasitisme, la concurrence, et la dispersion et incohérence des efforts; ou plutôt tout cela se recréerait de soi-même, naîtrait spontanément de la situation. Mais nous n'en sommes point là, n'est-ce pas, ni n'avons risque, ni peur, d'y être demain. Tant que l'humanité n'est pas faite, ne recourons point aux correctifs que pourra exiger sa perfection. C'est prendre trop de soin. Je ne sais pas prévoir les bonheurs de si loin. Il est assez curieux qu'on mette aux débuts de l'humanité les procédés d'obstacle au trop grand succès dont il est à prévoir qu'elle n'aura jamais besoin. A chaque jour suffit sa tâche. Pour le moment nous avons à constituer l'humanité selon sa nature et de la manière la plus favorable à sa progression. Ce qui est sa nature, c'est la sociabilité, c'est-à-dire la convergence des efforts; ce qui retarde son progrès, c'est l'incohérence, qui est le vrai nom dont

l'état dit de civilisation doit s'appeler. Créons la sociabilité vraie, détruisons l'incohérence, toutes les incohérences. Pour cela, d'un seul mot, *il suffit de s'entendre*.

III

Comment s'entendra-t-on? Il y a un moyen qui vient assez naturellement à beaucoup d'assez bons esprits. Il existe une morale, sensiblement la même à toutes les époques de l'humanité et en tous les lieux qu'elle habite. Cette morale conseille à l'homme de réprimer ses passions, c'est-à-dire son égoïsme, et de se consacrer au bien général. Puisque c'est précisément en sens contraire de ce que la morale conseille que la société est organisée, ne faudrait-il pas organiser la société d'après la morale? Que la morale soit la constitution et le code, voilà les hommes forcés de *s'entendre*, forcés de faire concourir leurs efforts, forcés d'agir « en harmonie » au lieu d'agir en incohérence. N'est-ce point une solution du problème?

Ce n'est pas celle de Fourier et c'est celle dont il veut le moins entendre parler. D'abord parce qu'il adore la liberté, ensuite parce qu'il a horreur de la morale.

Il adore la liberté. Les hommes *forcés* de s'entendre, *forcés* d'agir harmonieusement! Quels non-sens! On ne s'entend qu'entre volontés libres, on n'agit harmonieusement que par harmonie spontanée... Ce n'est pas l'harmonie qu'il faut imposer aux hommes; c'est de la liberté elle-même qu'il faut tirer l'harmonie. Vous ne croyez pas que la liberté soit capable de fonder ce concert d'efforts? C'est que vous ne savez pas ce que c'est que la liberté. Les uns la prennent pour un acte de défense de l'individu contre la communauté, comme un *veto* opposé par le moi aux empiétemens de *tous*. Demandez à M. Benjamin Constant, qui du reste a accueilli les essais de M. Fourier sans mépris, si ce n'est pas comme cela qu'il l'entend. — Les autres la prennent pour un principe tout négatif, bon pour la destruction, et même admirable pour cela, impuissant à rien créer ou fonder, stérile, vide. Demandez à M. Auguste Comte. Ils sont dans l'erreur. La liberté est féconde et même seule féconde.

D'abord c'est elle qui produit l'effort. Sans elle l'homme n'agit pas, ou agit si mollement que proprement il ne fait rien. Parler d'harmonie d'efforts où il n'y a point d'effort fait, c'est un peu inutile. Ensuite la liberté crée l'harmonie elle-même. C'est dans sa nature, en ce sens que c'est sa cause finale. Elle y tend tout naturellement. Elle veut l'harmonie générale parce qu'elle

est l'harmonie particulière d'une tête bien faite. « La liberté dans l'homme est la santé de l'âme » comme a dit Voltaire. Elle tend à la santé générale de l'humanité, à l'accord de tous ses organes, parce qu'elle est la santé de l'individu. Tout individu a un penchant inné à modeler le monde à son image autant qu'il peut. Et c'est pourquoi la liberté est principe actif d'harmonie sociale.

Voilà le point de départ de Fourier, l'idée maîtresse et dirigeante à laquelle il tient le plus. Comte répétait que la liberté était une idée toute négative, et que l'erreur des hommes de 89 avait été de : *vouloir convertir les principes purement critiques en une sorte de conception organique*. C'est précisément ce que Fourier, tout à fait dans la tradition de 89, veut faire et prétend qu'il fait. Il est l'antithèse exacte d'Auguste Comte. Ils se font comprendre l'un l'autre admirablement. C'est avec une précision mathématique que chacun nie tout ce que l'autre affirme. Il est fâcheux qu'Auguste Comte soit un homme de génie, ou plutôt que Fourier n'en soit pas un : l'antithèse, sans être plus exacte, serait plus belle.

Ainsi donc, pour aller à l'harmonie, il faut partir de la liberté : voilà le premier point.

Ira-t-on à ce but par la soumission aux règles de la morale? Il faut bien s'en garder. Ne parlez pas de morale à Fourier. Elle est pour lui la plus pernicieuse des plaies sociales. Quelle qu'elle soit, et par quelques philosophes qu'elle ait été enseignée, et dans quelque système qu'on l'ait fait entrer, elle est précisément ce qui empêche le plus les hommes de vivre en harmonie. Elle a tout entière pour objet la répression, la compression et la suppression des passions. Or les passions, c'est l'homme lui-même. L'homme est un composé de forces actives, vives, vigoureuses, qu'on appelle les passions. Elles seules en lui sont des puissances et par conséquent elles seules sont des puissances dans la société. Quand l'homme essaye de les supprimer ou seulement de les réduire, il travaille à se tuer. Ce que le « moralisme » a essayé depuis qu'il existe, c'est de supprimer l'humanité. Il a répété, depuis le commencement de la période civilisée, qui a duré « trois mille ans de trop » : « Faites prédominer la raison sur les passions. Faites de la raison la reine de l'esprit humain et la reine du monde. » Rien de plus vain ni de plus sot. L'antinomie de la raison et de la passion est une erreur. La raison doit collaborer avec les passions. Elle doit en être le ministre vigilant, mais subordonné et soumis. Elle doit les éclairer dans leur marche, les définir à elles-mêmes, les renseigner sur leur but, coordonner

leurs efforts, en un mot les servir intelligemment, non les combattre, et encore moins, ce qui est insensé, prétendre les vaincre. Gloire aux passions, et surtout liberté aux passions!

Ne nous dites pas, M. Auguste Comte, dans votre style aussi fâcheux que vos doctrines : « Nous avons même vu le principe le plus général et le plus vulgaire de la simple morale individuelle, la subordination nécessaire des passions à la raison, directement dénié par d'autres réformateurs, qui, sans s'arrêter à l'expérience universelle rationnellement sanctionnée par l'étude positive de la nature humaine ont tenté au contraire d'établir comme dogme fondamental de leur morale régénérée, la systématique domination des passions dont l'activité spontanée ne leur a pas paru sans doute assez encouragée par la simple démolition des barrières jusque-là destinées à en contenir l'impétueux essor : puisqu'ils ont cru devoir en outre la développer artificiellement par l'application continue des stimulans les plus énergiques. » Un tel langage, outre qu'il est pénible, est réactionnaire. Il marque une défiance de moraliste chrétien à l'égard de la nature humaine, laquelle est bonne. Il contredit scandaleusement l'optimisme généreux qui est le fond de l'esprit philosophique du XVIIIe siècle et de l'esprit de la Révolution française. Ou nous sommes pénétrés de cet esprit et alors ayons confiance aux forces constitutives de notre nature, ou retournons à la morale traditionnelle tout entière fondée sur ce principe que l'homme est mauvais et doit se combattre. Revenons au jansénisme. Est-ce la peine d'avoir secoué ce joug pour le reprendre de la main de ceux qui prétendent, si fièrement du reste, rompre avec le passé?

Remarquez encore qu'un tel langage est révoltant pour un homme qui, comme Fourier, croit en Dieu. Pourquoi Dieu aurait-il créé les passions si les suivre devait être funeste à l'humanité? Pourquoi aurait-il tendu ces pièges à sa créature? Pourquoi surtout leur aurait-il donné beaucoup plus de force, incomparablement, qu'à cette raison qui doit les contraindre? Pourquoi aurait-il fait des êtres qui vivent heureusement, ou à peu près, en suivant leurs seuls instincts, et un être qui ne pourrait vivre heureux qu'à la condition de vaincre perpétuellement tous les siens? Si Dieu existe, s'il est bon, s'il est juste, s'il ne nous trompe pas, quatre propositions dont Fourier ne doute point, il nous a donné des passions fortes pour les suivre, une raison faible, pour qu'elle n'agisse que faiblement et en auxiliaire; il a mis dans la satisfaction de nos passions le but à poursuivre, l'objet de nos efforts et le secret de notre bonheur.

Fourier tient extrêmement à cet argument qui n'est pas mé-

prisable en effet. Le chrétien peut s'en moquer, l'athée peut s'en moquer, le déiste ne peut pas se dispenser d'y faire attention. Le chrétien qui voit dans ce monde un instrument d'épreuve, n'estime pas que les passions données à l'homme soient pièges tendus, mais il tient qu'elles sont obstacles à vaincre pour la récompense. L'athée, ou seulement le positiviste, ne se préoccupe pas des desseins de Dieu sur nous, et peu lui importe que la présence des passions en nous et leur puissance sur nous incrimine Dieu. Le déiste pur, qui croit en Dieu, sans croire à un autre monde, s'étonne que Dieu ait rendu si malaisé à ses enfans le séjour d'ici-bas, admire qu'il ait mis en nos cœurs tant de passions funestes comme pour le plaisir de les voir agir, et peut en arriver à se dire : « Mais peut-être sont-elles bonnes. » — Elles le sont, affirme Fourier, et c'est ce qui justifie Dieu. Elles sont toutes bonnes, elles sont toutes de nature à nous conduire au bonheur. Il ne faut en sacrifier aucune. Chacune pour sa part peut et doit contribuer à assurer notre félicité particulière et la félicité générale.

A quelle condition ? A condition de les combiner, et c'est tout le rôle que la raison doit s'attribuer. Des passions harmonieusement combinées de manière à avoir toutes satisfactions pleines et entières, et de manière à ne pas se gêner les unes les autres, c'est le bonheur de l'humanité, et rien n'est plus facile à réaliser.

Il faut d'abord que chacun suive sa vocation. Pour cela il suffira d'observer avec soin le penchant dominant du tout jeune enfant et de le placer dans la profession pour laquelle il aura marqué son aptitude.— Il faut ensuite faire du travail une passion. Rien n'est plus aisé. Il suffit de le rendre attrayant. Il le sera déjà puisque chacun aura pris le métier qui lui convient le mieux. Il le sera plus encore, parce qu'on aura soin que chacun puisse varier ses occupations très fréquemment, passer d'un métier dans un autre, se reposer d'un travail par un autre travail, ce qui satisfera la passion la plus impatiente de l'homme, la « papillonne » ou l'inquiétude, ou le désir de changement.

Il faut ensuite satisfaire les passions les plus fortes de l'homme, le désir de posséder et de vivre dans l'abondance. — Mais comment ces passions ne seront-elles pas satisfaites jusqu'à la satiété quand on aura, en même temps que les passions, combiné les efforts? Le travail par association, la terre exploitée, non individuellement, mais par de vastes communautés concentrant le labeur et partageant les produits, rendra cent fois plus que dans les conditions actuelles, et chacun aura cent fois plus de bien-être que le plus riche de nos riches actuels. Ce qu'il s'agit donc de mettre

en commun, ce n'est pas le sacrifice, l'abnégation, c'est le désir de jouir; c'est le travail devenu attrayant, le travail devenu varié, et le goût de l'abondance. L'homme jouira quand, simplement, il voudra associer ses plaisirs en associant les désirs qu'il en a. L'affaire se réduit à ceci : vaut-il mieux vivre trois cents dans cent chaumières ou trois cents dans un palais? Vaut-il mieux avoir cent cuisines pauvres ou un réfectoire magnifique? Vaut-il mieux mal cultiver cent lopins de terre, ou être trois cents à cultiver un beau domaine. Le palais, le magnifique réfectoire, le beau domaine existent par la seule force des choses dès que les trois cents se mettent ensemble. Pour qu'ils se mettent ensemble, que faut-il? Non pas s'aimer les uns les autres, non pas se sacrifier les uns aux autres; simplement vouloir être heureux.

Mais l'indépendance? — Quelle dépendance y a-t-il à profiter chacun du bonheur commun? Quelle dépendance trouvez-vous à être éclairé par le même soleil que votre voisin et à respirer le même air? Les hommes actuels, avec leur manie de jouir de la terre d'une façon toute contraire à la façon dont ils jouissent du ciel, ressemblent à des gens qui réussiraient à éteindre le soleil pour se munir chacun d'une lanterne. Cela n'a pas le sens commun. Cette démangeaison d'indépendance pour la misère n'est pas une passion vraie, puisqu'elle n'est pas un désir de jouir, puisqu'elle n'est que la passion du malheur. Elle doit être une exception. Et même, à titre d'exception, nous la respecterons. Ceux qui ont pour passion maîtresse l'impatience de changer de lieu et de vagabonder, associeront cette passion même et formeront des hordes voyageuses ayant pour mission de parcourir le monde et de l'explorer. Aucune passion, même exceptionnelle, ne doit être sacrifiée, et toutes ont leur bon emploi. Ainsi disparaîtront toutes ces méthodes de misère que les hommes ont inventées, le *ménage* isolé, le travail isolé, la concurrence, le commerce.

Le mariage aussi et la famille avec le ménage? Non, pas tout de suite. L'éducation des enfans à la maison, oui; car il est absurde de consacrer une personne à l'éducation de quatre « bambins » alors qu'une seule peut en gouverner et en élever méthodiquement une trentaine, et du reste cette éducation en famille empêche absolument que l'éveil de la vocation puisse se produire et que la découverte et le contrôle de la vocation puissent se faire. — Quant à la famille, bipersonnelle, quant au mariage, qui est aussi inutile, à la vérité, que le *ménage*, qui du reste contrarie la « papillonne », qui, encore, distrait et divertit de la communauté, qui contient enfin une foule d'obstacles au bonheur, il est trop contraire au système pour ne pas disparaître un jour; mais Fourier

croit qu'avant de supprimer ce dernier reste d'individualisme, il faudra attendre que Dieu y ait, par une déclaration expresse, autorisé l'humanité.

Voilà l'humanité future, voilà le phalanstère, voilà le monde des « Harmoniens », voilà le grand couvent universel. C'est l'abbaye de Thélème, avec le *Fais ce que veux* en principe, et dans la pratique une réglementation minutieuse s'appliquant à tous les détails de la vie, à tous les actes, à tous les gestes, à chaque heure et presque à chaque minute du jour. C'est à telle heure que tous les harmoniens d'un phalanstère feront leur premier ou sixième repas, c'est à telle heure que telle bande cédera par un changement de travail au besoin de divertissement et aux exigences de la « papillonne ». Leurs fantaisies seront exactement réglées et leurs incartades mesurées mathématiquement. L'harmonie sera libre comme une horloge.

Cette passion de règlement est un des traits essentiels de Fourier. De quoi qu'il traite, c'est toujours avec des plans laborieusement combinés, des « graphiques », des tableaux aux divisions, subdivisions, récapitulations, chiffres, accolades, renvois, points de repère et signes conventionnels extrêmement compliqués. On retrouve là l'homme méthodique et un peu maniaque dans sa vie privée, l'homme de bureau qui a la passion du classement, comme le sous-préfet de Daudet, et qui éprouve des jouissances graves devant la grande feuille à dix-huit colonnes et à trois cent huit cases numérotées, en encres noire, rouge, bleue et violette, qu'il vient de tracer avec amour.

Et ce caractère de sa complexion et son système n'a pas été pour rien dans le succès relatif, mais assez grand, qu'il a obtenu. Les deux passions principales et nécessaires de l'homme social, l'amour de la liberté et l'amour de l'ordre, il les éprouve également et les éprouve toutes deux avec ivresse ; il les pousse toutes deux à leur extrême. Il veut à la fois la liberté absolue et l'ordre implacable. Il flatte ainsi les instincts secrets et puissans de tout le monde. A parcourir le monde qu'il crée, on s'écrie tour à tour : « Comme on respire ! » et : « Quel bel ordre, quelle belle caserne, *quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel;* » — sans compter qu'on s'écrie aussi : « Comme on est riche ! » S'il était parti de l'idée de satisfaire à la fois toutes les chimères discordantes et inconciliables du cœur de l'homme, il n'aurait pas fait une autre combinaison que celle qu'il a faite.

Mais ce n'est pas qu'il y mette aucune intention habile. C'est son idée maîtresse même que la liberté complète ne se trouve que dans l'ordre parfait, et que l'ordre parfait est une résultante

de la liberté absolue ; idée philosophique très belle, très vraie même, exactement vraie, et qui doit être même d'une vérité pratique au pays des anges. Appliquez-la à vous-même, faites-en une règle, et, si vous pouvez, un usage personnel : vous verrez très bien que c'est dans une vie exactement ordonnée, méthodiquement agencée, que vous trouverez le plus grand bénéfice de liberté, d'aisance, de disposition de vous-même que vous puissiez réaliser ici-bas ; et vous trouverez aussi naturellement que votre instinct de liberté tend vers cet ordre, vers cette harmonie, vers cette disposition méthodique de la vie comme vers le meilleur moyen qu'il puisse trouver pour se satisfaire. Appliquer aux hommes assemblés ce qui est parfaitement vrai de l'homme isolé, voilà tout ce qu'a voulu Fourier.

Et cela peut expliquer une antinomie qu'on remarque quelquefois chez les libéraux passionnés quand ils ont de la profondeur d'esprit et de la logique. On s'est étonné, non sans raison, en dernière analyse, que Rousseau partît de la passion de la liberté pour aboutir au *Contrat social*, qu'il reprochât toute sa vie à la société d'avoir asservi et corrompu l'homme pour aboutir, dans le *Contrat*, à mettre l'homme pieds et poings liés sous la domination de la société. Il y a contradiction en effet ; mais elle s'explique. Les libéraux intransigeans deviennent parfois des autoritaires absolus dans leurs conclusions, quand ils s'avisent *qu'en perfection* l'antimonie entre la liberté et l'autorité s'évanouit ; qu'il n'y a antimonie entre l'individualisme et la socialité que dans l'état imparfait, ébauché et barbare qui est celui où nous sommes ; que dans le souverain ordre, dans l'harmonie sans défaut, et la société sera réglée absolument, mathématiquement, minutieusement, comme un beau rythme, et l'homme parfaitement libre, et d'autant plus libre, n'y ayant rien comme le désordre pour nous entraver et nous gêner à chaque pas ; que dans l'amour, pour tout dire d'un mot, ordre et liberté seraient si concordans, si producteurs et générateurs l'un de l'autre, si parfaitement confondus par conséquent, que leurs noms mêmes disparaîtraient et n'auraient plus de sens, n'ayant de sens que par l'opposition des choses qu'ils désignent et que parce que les choses qu'ils désignent sont actuellement opposées. — Voilà peut-être pourquoi Rousseau, libéral intransigeant, se trouve être dans le *Contrat social* autoritaire absolu.

Seulement Rousseau fait appel à la force, à la force sociale, et à une force sociale terriblement organisée, pour maintenir cet ordre, qu'il veut ; et Fourier, encore moins pratique, mais plus logique, imagine qu'il n'y aura pas besoin de cette force-là, que

de la liberté tendant à son but, l'ordre parfait, et se maintenant parfait sortira tout seul; que l'*harmonien* se soumettra à la réglementation la plus minutieuse que jamais cervelle de bureaucrate ait inventée, de lui-même et par sa nature; ou plutôt qu'il ne s'y soumettra point, un tel mot n'ayant plus de sens, qu'il la créera de lui-même, d'instinct, de par son instinct harmonique, à tous les instans de sa vie; et en cet état il est très vrai que la liberté créera de l'ordre et que l'ordre augmentera la somme de liberté de chacun, et que cette nouvelle liberté créera un ordre encore plus parfait, et indéfiniment, et que ce sera admirable.

Admirable en effet, et ce l'est déjà dans les livres de Fourier. Encore une raison de la séduction qu'il a exercée sur un certain nombre d'esprits. Ce commis aux écritures est un poète, un poète un peu puéril, mais un poète. Cet homme qui fait des tableaux à l'encre rouge, fait aussi des tableaux de peintre, qui ne sont pas sans agrément. Il est joli, le monde qu'il trace : les enfans, par brigades et par escouades, enrégimentés selon leur âge, cueillent des fleurs, font des bouquets, écossent des pois, ourlent des mouchoirs; les femmes, en longues théories se répandent dans les vergers, cueillant des cerises, tressant des guirlandes; les hommes travaillent dans d'admirables ateliers avec la joie que donne le travail facile, modéré, et varié. Et puis tout le monde est décoré : il n'est personne qui n'ait son signe distinctif, ruban, galon, pompon, panache, à commencer par les « chérubins » de trois ans, les « bambins » de quatre, et les « lutins » de six. — Et voici venir les bandes de voyageurs, « chevaliers errans » de l'exploration, la « bande rose » qui, venant de Perse « déploie caractère dramatique et lyrique », la bande lilas, qui, venant du Japon, « déploie caractère poétique et littéraire ». Tout ce monde est gai, gracieux et voyant. Le culte de la sensualité et des verroteries y domine. Il a pour code le *Supplément au voyage de Bougainville;* et en effet la persistance de la civilisation actuelle ne serait-elle pas une « inadvertance impardonnable, depuis la découverte d'Otahiti, dont les mœurs étaient un avertissement de la nature et devaient suggérer l'idée d'un ordre social qui pût réunir la grande industrie avec la liberté amoureuse? »

Cette réunion précieuse sera réalisée en *Harmonie*. « En combinant avec les plaisirs sensuels l'absence de soins matériels dont les pères et mères seront délivrés; le contentement des pères dégagés des frais de ménage, éducation et dotation; le contentement des femmes, délivrées de l'ennuyeux ménage sans argent; le contentement des enfans abandonnés à l'attraction, excités aux raffinemens de plaisir même en gourmandise; enfin le con-

tentement des riches tant sur l'accroissement de la fortune que sur la disparition de tous les risques et pièges dont un civilisé opulent est entouré; » l'*Harmonie* fera régner sur la terre le bonheur parfait, et en même temps l'ordre méthodique, rigoureux, minutieux, une exactitude d'horaire, un admirable mécanisme administratif. Tous les meilleurs instincts de l'humanité, et pour mieux dire tous ses instincts devenus bons, ne sont-ils pas satisfaits? Liberté, exactitude et bien-être. C'est le rêve d'un homme d'ordre ami des plaisirs. C'est l'Arcadie d'un chef de bureau.

IV

Je ne ferai pas d'objections de mon cru à ce système. Je relèverai seulement celles que lui-même Fourier prévoit. Car il sait voir l'objection, et, quoique plein de pitié pour ceux que la vérité n'éblouit pas du premier coup, il condescend à démontrer l'inanité des difficultés qu'on soulève contre lui. On lui dit, et cela est assez criant de soi-même pour qu'il entende : « Mais vous changez la nature humaine ! » Nullement, réplique-t-il, ma prétention est précisément de n'y rien changer, et, au contraire, d'effacer les quelques changemens, superficiels, mais encore regrettables, que le « moralisme » y a introduits. Je la laisse telle qu'elle est, et je la rétablis telle qu'elle était primitivement. Je garde avec soin, avec respect et avec amour toutes les passions. « Je n'en change pas la nature, j'en change la marche. » Elles vont à la discorde, bataille en état de sauvagerie, concurrence et individualisme en état de civilisation ; en les combinant, je les dirige vers la concorde. Elles sont faites tout naturellement pour cela, pourvu qu'elles soient combinées.

A la vérité, Fourier en oublie au moins une qui, quelque « combinée » qu'elle puisse être, ne peut guère être ramenée à tendre à la concorde, et qui est l'instinct de combativité lui-même; mais, bien entendu, les passions qui contrarient son système ne sont pas pour lui des passions naturelles et sont le produit factice de la civilisation corruptrice.

Soit ; mais toutes ces passions qui tendent vers l'ordre dès qu'elles sont combinées, comment les combinerez-vous ? — Rien de plus simple : il suffit d'« imprimer attraction ». Voyez un peu ce que fait Dieu. Quoi de plus répugnant que les soins à donner à un enfant du tout premier âge ? Que fait Dieu pour transformer en plaisir un soin si déplaisant ? « Il donne à la mère *attraction passionnée* pour ces travaux immondes », et le problème est

résolu. Supposez maintenant un prince investi du pouvoir de distribuer attraction. « Il n'aurait besoin ni de tribunaux, ni d'armées pour faire exécuter ses décrets et soumettre le monde entier à son empire ; il lui suffirait de donner à tous les peuples attraction pour tel régime voulu par lui. »

— Donc, vous reconnaissez que c'est une force, et non seulement une force matérielle colossale, mais une force miraculeuse, qu'il faudrait pour donner attraction à tous les hommes à l'égard de choses qui ne les attirent point du tout, pour rendre le travail attrayant, la concorde facile, etc. — Mais non ! L'exemple suffirait. L'attraction universelle serait demain partout si elle était aujourd'hui quelque part. Les hommes « s'imprimeront attraction » par la contagion du bonheur. Qu'un phalanstère soit créé, il sera prouvé que les hommes n'ont qu'à s'entendre dans la recherche du bonheur pour le trouver, et cette preuve faite, il n'est pas un être humain qui ne doive brûler de l'impatience de s'entendre avec les autres. C'est là le fort même de Fourier, l'argumentation centrale où il revient toujours. Elle consiste à donner pour cause ce qui est effet, à faire sortir de la réalisation de son système ce dont il aurait besoin pour le réaliser. On lui dit : « Il faudrait changer les penchans humains pour établir l'harmonie » ; il répond : « L'harmonie changera les penchans humains. » — Mettez les enfans tels que nous les voyons tous ensemble : « Comme ils sont tous enclins au mal, et s'entraînent respectivement au mal » on ne fera rien de bon ; mais dès qu'ils auront été organisés en « séries passionnées », le système harmonien en fera des êtres capables d'harmonie. — Mettez ensemble les femmes par catégories d'âges, comme je le veux ; telles qu'elles sont, aucune ne voudra être « incorporée dans la tribu des femmes sur le retour » ; mais telles qu'elles seront dans le régime nouveau, elles s'accommoderont avec joie de cette classification. — Ainsi de suite. « Le régime sociétaire fait naître une foule d'intérêts différens des nôtres. » Autrement dit, notre système produira ce dont il a besoin pour être fondé. Le monde se changera de lui-même dès qu'on lui aura fait subir tous les changemens dont il a besoin pour se changer. Nous voilà dans le plus parfait cercle vicieux qui se puisse.

Fourier l'accepte. Aussi bien il y a cercle vicieux précisément parce que, en pareille matière (et il a raison), cause et effet se confondent et qu'il faudrait se défier d'un effet qui ne serait pas cause lui-même immédiatement, et d'une cause qui ne serait point effet ; car l'harmonie ou ne se fait point, ou se fait d'*ensemble*, par actions réciproques qui sont causes et effets à la fois l'une de l'autre.

Il est vrai ; mais encore faut-il bien commencer. Et comment commencera-t-on ? Il l'a dit : par un exemple. Qu'un groupe humain, point supérieur à la moyenne humaine, ayant les passions de l'humanité tout entière et se gardant bien de les abandonner, plus convaincu seulement que les autres du malheur attaché à l'individualisme, s'organise quelque part pour chercher uniquement son intérêt en commun ; il ne se passera pas dix ans que l'humanité tout entière n'ait reconnu que la tendance vraie de toutes ses passions va à faire exactement ce que ce groupe aura commencé de faire.

Cependant ce premier groupe même sera bien difficile à constituer. Ne remarquez-vous pas que deux ménages seulement ne peuvent pas parvenir à s'entendre et à mener paisiblement la vie collective ? Je le sais, répond Fourier, qui n'a pas accoutumé d'être embarrassé. Mais ce qui n'est pas possible pour deux familles l'est parfaitement pour cent cinquante. Il n'y a pas là d'*a fortiori*. Au contraire. Si l'on avait raisonné comme vous faites pour la découverte de l'Amérique, on ne l'aurait pas trouvée. Elle n'était pas à 100 lieues, elle n'était pas à 200 lieues, elle n'était pas à 300 lieues. Si l'on en avait conclu qu'à plus forte raison elle n'était pas à 1 800 lieues, on aurait eu tort. Si même à 1 800 lieues on ne l'eût pas trouvée, ce n'était pas une raison pour qu'elle ne fût pas à 2 000. De même pour l'association. « Il est sans doute bien impossible d'associer 2, 3, 4 ménages et même 10 et même 42. On a conclu de là qu'il serait d'autant plus impossible d'en associer 2 ou 300. » C'est une erreur. Il faut continuer. « Il ne faut d'autre effort de génie que d'aller en avant », et l'on découvrira que c'est au minimum sur 100 familles qu'il faut faire l'expérience, laquelle est d'un succès certain. — L'argument semble peu concluant, et l'on ne voit pas trop la concorde, impossible dans de petites associations, naissant tout à coup dans de plus grandes, à une certaine limite fixe, comme une île sortant des flots.

Comme il était plus simple de dire que ce qui manque pour créer l'harmonie c'est la concorde elle-même, que ce qui manque pour créer la concorde c'est la concorde, et qu'en un mot ce qu'il faudrait donner aux hommes, c'est l'amour, et que s'ils l'avaient, tout le reste suivrait de soi-même ! Et comme, sans tant raffiner et distinguer, il fallait avouer que c'était bien, au fond, la nature humaine qu'on voulait changer ! Donner aux passions, non une autre nature, mais une autre marche, soyons donc francs, et disons que cela signifie donner aux passions humaines une autre nature. Un changement, et profond, dans la nature

humaine, voilà ce qui est la condition nécessaire du système de Fourier et de tout système analogue.

Et il ne fallait pas avoir la fausse honte de se le dissimuler à soi-même. Changer la nature humaine ce n'est pas une chimère. Toutes les religions et toutes les morales depuis qu'il y en a, n'ont pas eu d'autre but, et n'ont pas eu d'autre effet. L'homme les a créées tour à tour pour se changer, et il y a réussi. Il n'est pas le même qu'il était en sa nouveauté. Il s'est modifié. La civilisation n'est pas autre chose qu'un changement de sa nature. Il faut hardiment dire, quand on apporte une réforme, qu'on vient changer la nature humaine. Seulement cette hardiesse-là comporte toujours une grande humilité, parce que, quand on prend les choses ainsi, on sait parfaitement que le changement qu'on apporte ne peut être que très léger; quand on sait que tout vrai progrès est un changement de la nature de l'homme, on sait par cela même que le progrès sera infiniment lent, parce que l'homme ne peut évidemment changer sa nature que par efforts énormes et par effets insensibles; et on ne croit pas, comme Fourier, qu'il passera de l'état civilisé à l'état harmonien en un quart de siècle.

V

On voit que Fourier, successeur immédiat de Babeuf, et traçant, *dès 1808*, l'esquisse général du système harmonien, est le vrai héritier de Jean-Jacques Rousseau, et le vrai ancêtre d'une partie au moins très considérable des collectivistes modernes. Comme Rousseau, il croit fermement que la civilisation s'est trompée, et qu'il faut retourner, sinon à un « état primitif » antérieur, du moins à un plan primitif qui était celui de Dieu et dont l'humanité a eu le tort de s'écarter. Il n'y a pas eu un « état de nature » dont on a perdu le secret; mais il y avait un état naturel qu'on n'a pas su comprendre, un « ordre social préétabli » concordant à la nature de l'homme, pour lequel nos passions ont été faites, dans lequel elles s'harmonisent de tous points, hors duquel elles sont forcément en discordance; et c'est cet ordre qu'il s'agit de retrouver. Et la première chose à faire pour cela, c'est de renoncer à la civilisation tout entière, qui offusque cet ordre naturel et nous empêche de le voir. On a « étouffé la voix de quelques hommes qui inclinaient à la sincérité, tels que Hobbes et Rousseau, et qui entrevoyaient dans la civilisation un renversement des vues de la Nature, un développement de tous les vices. » Il faut reprendre leurs théories et les pousser jusqu'à leurs vraies conséquences. Fourier a très bien compris que Rous-

seau contient en germe non seulement une révolution sociale, mais un revirement humain; que si l'homme, né bon, a été dépravé par la société; né libre, est partout dans les fers; c'est la civilisation qu'il faut supprimer et avec elle la morale pénétrée de son esprit et qui est la même en ses traits généraux depuis que la civilisation existe; qu'il faut, Rousseau dit revenir, Fourier dit s'accommoder une première fois, à un état naturel; et que cet état c'est la liberté des instincts, créant spontanément, puisque l'homme est bon, la concorde, la solidarité et le bonheur. Fourier, c'est Rousseau plus clair, plus cru, et sans contradiction.

Il est le père des collectivistes, en ce que les résultats, séduisans pour la plupart, qu'il voyait au bout de son système, les collectivistes les souhaitent, les admirent, font remarquer comme ils sont beaux, et proposent tous les moyens possibles d'y atteindre sauf, il est vrai, celui de Fourier. Ils disent comme lui : point de commerce, point de parasites, exploitation en commun du sol pour lui faire rendre cent fois plus de bien-être. Seulement ils ne comptent pas sur la liberté et l'harmonie des passions livrées à elles-mêmes et sachant se combiner, pour arriver à ces résultats. Ils veulent qu'ils soient atteints par une organisation réglée par la loi; ils veulent recourir à la force sociale pour imposer l'ordre nouveau, pour mettre l'harmonie à la place de l'incohérence, pour « imprimer attraction ». Au lieu de détruire la civilisation, ils veulent profiter de son principal effet, l'énorme force sociale, centrale, emmagasinée dans les États modernes, pour créer l'ordre économique qu'ils estiment rationnel.

Sur ce point c'est peut-être Fourier qui a raison contre eux. La collectivité vraiment féconde, il est très vrai, comme il l'a vu, que ce serait une collectivité libre, voulue de tout cœur à tout instant par tous ceux qui y participeraient, une collectivité qui ne serait créée que par la passion qu'aurait tout le monde de vivre collectivement. La vraie collectivité, c'est le dévouement. La collectivité imposée par la force sociale serait viable, je le crois; mais si languissante, si absolument indifférente à tous ceux qui en feraient partie, si complètement (ou presque) composée de gens qui, ne tenant guère à faire quelque chose pour elle, et ne pouvant rien faire pour soi, feraient très peu; que, organisée pour faire sans effort dix fois plus de travail utile qu'il ne s'en fait aujourd'hui, elle en ferait dix fois moins; ou qu'il faudrait, pour lui donner une activité encore nonchalante, une force gouvernementale au prix de laquelle les plus épouvantables tyrannies orientales paraîtraient des bergeries. Fourier a donc bien raison de ne pas songer à une collectivité qui serait établie par la loi

civile, qui serait établie par la civilisation, et de croire *que la civilisation n'en serait pas capable.* Il a bien raison de ne vouloir que de celle qui aurait à sa base la liberté, comme moyen l'amour.

Seulement celle-ci peut être tenue pour un peu chimérique. De ses deux élémens, l'un est impuissant, l'autre trop rare. La liberté n'est pas féconde, la liberté n'est pas une force. Elle est une condition d'existence de certaines forces, elle est un état, soit état d'esprit, soit état social, où certaines forces, comme précisément l'amour, la charité, etc., peuvent plus aisément agir; mais elle n'est pas une force par elle-même; elle ne crée rien; elle ne tend à rien créer; elle est simplement le plaisir que sent un être à savoir qu'il *peut* agir à son gré; mais elle n'entraîne, surtout elle n'est par elle-même, aucune activité; elle est, Comte aime à le répéter, d'essence formellement négative.

Quant à l'amour, il est fécond, sans doute, et infiniment. Mais il est en trop petite quantité dans l'humanité pour la gouverner jamais tout entière. Il fait ici et là de belles choses; il n'est pas à croire qu'il enflamme jamais tout le genre humain de manière à le faire vivre tout entier chacun pour tous. Ce qui trompe les utopistes sur ce point, c'est l'intérêt évident, éclatant, que l'humanité aurait à ce qu'il en fût ainsi. Si l'intérêt des hommes est d'accord avec une au moins, et importante, de leurs passions, si l'intérêt personnel et l'altruisme concourent, pour peu qu'ils voient clair, à désirer que l'humanité vive d'*ensemble*, sans guerre, sans rivalité et sans concurrences, comment se fait-il qu'il soit si difficile d'établir cet état d'accord général? Il est trop naturel pour qu'il ne soit pas destiné à naître très prochainement; et les candides croient toujours qu'il va naître demain. Mais que l'harmonie soit l'intérêt le plus évident de l'humanité et que l'altruisme désire passionnément l'harmonie, cela n'est pas encore une raison pour que celle-ci s'établisse. On se trompe quand on croit que l'humanité désire le bonheur. Elle désire, ce qui n'est pas la même chose, vivre selon sa nature, et sa nature n'est pas de vivre d'accord. L'instinct de la lutte est peut-être son instinct le plus fort, et en tout cas, un instinct si puissant en elle qu'il y a à parier qu'il l'empêchera toujours et de céder aux impulsions altruistes, et même de voir son intérêt vrai. C'est une analyse exacte de l'idée du bonheur qui manque à ceux qui rêvent le bonheur de l'humanité dans la concorde. L'homme ne se croit pas heureux quand il l'est autant qu'un autre, mais quand il l'est plus. Il ne sent son bonheur que relativement; il ne le sent que par comparaison avec le moindre bonheur des autres. De la sorte,

ce n'est pas son bonheur que désire l'homme, c'est le malheur d'autrui; ou, tout au moins, ce n'est pas dans une égalité entre son bonheur et celui d'autrui qu'il peut sentir le sien, par conséquent le voir, par conséquent le désirer.

Voilà pourquoi l'humanité ne désire pas réellement la concorde. Elle la désire quelquefois, par lassitude; elle la désire même, constamment, un peu, par bonté, car elle ne laisse pas d'être bonne; par vue confuse de son intérêt vrai, car elle ne laisse pas d'être intelligente; mais à la fois constamment et vivement, ce qu'il faudrait pour que l'amour créât quelque chose, non!

C'est pour cela que l'amour n'a rien fondé, rien vraiment. Les seules organisations relativement harmoniques que l'humanité ait établies, ce sont les patries. Elles n'ont pas été établies par l'amour et ne se maintiennent pas par l'amour. Elles ont été établies par la force; elles sont des résultats de la lutte des hommes les uns contre les autres pour la domination et la richesse. Elles se maintiennent par le patriotisme; mais le patriotisme n'est pas amour; il est, selon les époques, instinct de défense contre l'étranger, ou orgueil d'être plus grand et plus puissant que l'étranger. Là aussi les hommes se sentent heureux par comparaison, fiers d'appartenir à un grand peuple, désireux de l'agrandir encore : le patriotisme est une forme de l'instinct de lutte et non de l'instinct d'amour. Il est probablement naïf de faire remarquer que sans l'étranger le patriotisme n'existerait pas. Or l'humanitarisme, ce serait précisément un patriotisme sans étranger. Il n'aurait pas de fondement, ou un fondement extrêmement incertain, dans le cœur de l'homme. Si l'humanité, un jour, ne formait qu'une grande famille, il arriverait très probablement une chose très contraire aux intentions de ceux qui auraient réalisé cette belle œuvre : l'individualisme renaîtrait plus dominateur qu'il n'aurait jamais été, parce que, n'ayant plus à la fois un dérivatif et un correctif dans le patriotisme, il se ramènerait à lui-même, et revivrait en toute sa pureté. L'homme ne s'aimant plus dans sa patrie, ne s'aimant plus dans la haine ou le mépris de l'étranger, et prié d'aimer l'humanité, en reviendrait à n'aimer que soi, très exactement. On n'y aurait rien gagné; on y aurait perdu cette transformation de l'égoïsme personnel en égoïsme collectif qui s'appelle le patriotisme.

Si l'on songe aux organisations religieuses, je prierai qu'on remarque qu'elles ont été fondées en effet par un instinct d'amour, mais qu'il n'a pas suffi à les soutenir, et que, donc, il en est le point de départ, mais non pas le fondement. Les associations

religieuses se sont formées en haine de l'individualisme et par besoin d'abnégation personnelle et de dévouement. Mais si elles ont persisté, c'est parce que très vite s'est introduit chez elles et très fortement s'y est développé l'esprit de corps, c'est-à-dire orgueil collectif, esprit collectif de domination, esprit collectif d'ambition, etc.; en un mot, un patriotisme de corporation. Dans ce cas, l'association subsiste comme la patrie subsiste, nullement par l'effet de l'amour, mais par l'effet d'un certain nombre de sentimens qui ne sont, comme le patriotisme, qu'un égoïsme élargi, épuré et ennobli.

L'histoire morale de l'humanité présente toujours, périodiquement, ce spectacle. Un homme se lève, profondément, passionnément pénétré de l'amour des hommes; car je n'ai pas dit que ce sentiment n'existât jamais; il convie les hommes à s'aimer; s'il est un grand remueur d'âmes, s'il est persécuté et si les circonstances le favorisent, car il faut tout cela, il est écouté; il fonde une religion; cette religion enseigne l'amour et le sacrifice; la plupart des hommes ne s'aiment et ne se sacrifient ni plus ni moins; quelques-uns, plus émus de la parole du maître, fondent des institutions où l'amour et l'abnégation sont la règle et sont pratiqués; mais ces institutions ne vivent qu'à la condition qu'à cet esprit d'amour s'ajoutent les mobiles, élevés encore, mais ordinaires, de l'activité humaine, et ces mobiles se ramènent tous en leur principe à l'instinct de lutte qui n'est pas précisément esprit d'amour. Si un jour, par miracle, l'humanité tout entière était une de ces institutions (ce qui est précisément ce que veulent nos rêveurs), l'esprit de lutte n'ayant plus de matière, l'institution n'aurait plus son principe vital, et périrait en quelques jours, et l'humanité redeviendrait ce qu'elle était auparavant. Le patriotisme, l'esprit de corporation, l'esprit de caste sont probablement les formes les plus pures où l'égoïsme, soutenu du reste par un certain contingent d'esprit d'amour, puisse s'élever. Passé cette limite, il retombe tout simplement sur lui-même.

La collectivité universelle est donc une pure chimère, comme le collectivisme national, qui n'est pas une chimère, est un leurre, parce qu'il produirait moins de travail utile que la concurrence. Surtout la collectivité universelle de Fourier est précisément chimérique parce que ce n'est pas même sur l'amour qu'il la fonde, mais sur un peu d'amour et beaucoup d'intérêt bien entendu, et que jamais l'homme ne met son intérêt dans un bonheur partagé, dans un bonheur sien, égal à celui des autres.

Telle est la nature humaine, et, comme je l'ai dit plus haut, il faudrait la changer; et précisément il faut la changer. C'est

l'office du moraliste et ç'a été fait, bien entendu, très lentement. Ce n'est qu'une raison d'essayer de le faire sans cesse. C'est ici qu'un des raisonnemens de Fourier revient, et, appliqué à ce nouvel objet, est acceptable : l'Amérique n'était pas à 200 lieues, ce n'était pas une raison pour qu'elle ne fût pas à 1 800. Un changement profond de la nature humaine ne s'est pas encore produit en dix mille ans, ce n'est pas une raison pour qu'il ne soit pas possible en vingt mille, d'autant qu'il y a eu déjà un changement au moins appréciable.

Quant à la partie matérielle des idées de Fourier, malgré leur exagération et malgré les imaginations enfantines dont il les enveloppe, remarquez bien que c'est la plus sérieuse. L'ineptie du travail morcelé, la fécondité de l'association, la puissance de la grande exploitation combinée, sont des vérités. Ce sont des idées vraies parce que ce sont des faits, qui, lorsque Fourier écrivait, commençaient déjà à s'accomplir : nos idées vraies sont toujours des faits que nous apercevons un peu avant les autres et que nous avons l'air de créer parce que nous les avons pressentis; ce ne sont pas les idées qui gouvernent le monde, ce sont les faits; seulement dès qu'un fait, ayant été aperçu par quelqu'un, est devenu une idée, l'idée lui donne une nouvelle force et il va plus vite. L'idée du travail combiné, de l'exploitation par vaste entreprise, l'idée même de la suppression du commerce étaient, au commencement de ce siècle, des faits en train de se produire. Ils sont les effets de la concurrence elle-même et de la facilité des communications. Pour produire à meilleur marché il faut exploiter la matière par vaste entreprise et combiner en vue d'un seul objet les travaux de milliers d'individus; voilà ce que la concurrence elle-même apprend au producteur; et ce travail combiné est possible dès que les communications sont plus faciles, dès que les hommes, se touchant de plus près, se réunissent plus aisément.

De même le commerce, l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, n'a pas besoin d'être représenté par des milliers de petits marchands isolés dès que les communications sont faciles et les transports à peu de frais. Il n'est aucun besoin de dix mille marchands de drap en France, mais de deux ou trois, si l'on a à Perpignan le drap qu'on désire par retour du courrier de Paris. Les deux ou trois marchands de Paris peuvent donner à meilleur marché le drap, qui, du producteur au consommateur, n'aura pas passé par vingt intermédiaires vivant de son passage entre leurs mains. La facilité des transports et des communications, si favorable en apparence au commerce, est donc sa ruine.

Elle le concentre en un si petit nombre de mains qu'elle le supprime presque. A mesure qu'il s'organise mieux, le commerce tend à sa suppression; par son perfectionnement il tend à la mort. Ce qui était jadis une classe immense de la nation n'est plus qu'une portion minime de la population. Autrefois une armée de petits patrons; maintenant un très petit nombre de patrons chacun aidé d'une foule de petits employés; la *classe marchande* a disparu. Les causes de ce fait sont la suppression des douanes intérieures, et les routes meilleures et plus nombreuses, en attendant les chemins de fer et le télégraphe. Ce fait existait donc déjà quand Fourier commençait à écrire, et il n'a fait que le voir, en pressentir l'évolution et l'exagérer. Le commerce ne disparaîtra pas, probablement, et c'est à souhaiter; car l'État marchand, dernier terme de l'évolution dont nous parlons, aurait des inconvéniens extrêmes; mais il se concentrera de plus en plus, de manière à n'occuper qu'un nombre infime de patrons et même un nombre relativement petit d'employés. Rien n'est plus à désirer; car il est très vrai qu'il vaut mieux moins d'hommes occupés à l'échange et plus d'hommes occupés à la production, à l'exploitation de la matière. Tant que la terre ne sera pas toute exploitée, il n'y a aucun danger à ce que cette dernière classe augmente en nombre, et à ce que les autres diminuent.

Quelques idées justes, toujours exagérées, des chimères créées par la plus fougueuse imagination optimiste que je sache, aidée d'une ignorance touchante de la nature humaine, voilà l'idée d'ensemble que nous laisse ce Charles Fourier, qui, du reste, est amusant. Il est très utile à connaître pour entendre mieux Rousseau et tout ce que Rousseau contenait ; la parodie n'est pas toujours inutile comme commentaire de l'ouvrage, surtout lorsqu'elle est involontaire. Il est très utile à connaître pour voir les origines confuses du collectivisme moderne. A ces deux titres il est comme un anneau dans la chaîne entre le XVIIIe siècle et le XIXe; et, en tout cas, il est une date importante dans l'histoire intellectuelle et morale de ces deux âges.

ÉMILE FAGUET.

LES EAUX POTABLES

L'eau et la chaleur sont les deux sources de la vie sur le globe, les deux agens d'où procède le monde organique tout entier. Il dépend de l'homme d'utiliser ces grandes forces de la nature et de les appliquer à la satisfaction de ses besoins et de ses goûts. L'eau surtout est à sa portée. Il s'en sert de mille façons; et c'est une étude du plus haut intérêt que celle qui consiste à suivre cet élément précieux et redoutable dans ses transformations, dans ses usages économiques et industriels. Mais ces vues d'ensemble, avec leur développement, ne sauraient tenir dans les limites d'un article, et je me bornerai à envisager la question par son côté le plus étroit mais le plus pratique : je ne m'occuperai que de l'eau potable et de ses usages domestiques.

La nécessité, pour les populations, de disposer, en tout temps, d'une eau de bonne qualité et en quantité suffisante a été comprise à toutes les époques; mais elle n'a été scientifiquement démontrée que de nos jours. On sait aujourd'hui que les maladies infectieuses que nous avons le plus à redouter, — et, en première ligne, la fièvre typhoïde et le choléra, — sont le plus souvent transmises par les eaux potables. On sait également que la santé des individus, comme celle des populations, a pour première condition la destruction immédiate de tous les foyers de fermentation putride où pullulent les microbes, et que la rigoureuse propreté que cette destruction exige ne peut être obtenue qu'en répandant l'eau à torrens dans les maisons comme dans les villes.

Ces notions nouvelles ont rendu les hygiénistes beaucoup plus sévères sur la qualité des eaux. On se contentait autrefois de leur bonne apparence et d'une analyse chimique. « Une eau peut

être considérée comme bonne et potable, disait l'*Annuaire des eaux de France*, quand elle est fraîche, limpide, sans odeur, quand sa saveur est très faible, qu'elle n'est ni fade, ni salée, ni douceâtre, quand elle contient peu de matières étrangères, quand elle renferme suffisamment d'air en dissolution, quand elle dissout le savon sans former de grumeaux et qu'elle cuit bien les légumes. » Lorsqu'on avait constaté ces caractères physiques et qu'on avait déterminé la nature et la proportion des sels minéraux, on n'allait pas au delà. Aujourd'hui, on se préoccupe surtout de la matière organique et des microbes contenus dans les eaux. Cette recherche est plus difficile que l'autre, mais elle est indispensable. Les Conseils d'hygiène des départemens et le Comité consultatif de France n'approuvent les projets d'*amenées d'eau* qu'à la condition que ces renseignemens leur soient fournis. L'enquête est du ressort des médecins et des chimistes; mais il est intéressant pour tout le monde de savoir en quoi elle consiste.

I

Les eaux qu'on rencontre dans la nature ne sont jamais d'une pureté parfaite, et ce n'est même pas une qualité qu'on doive rechercher en elles : il est bon qu'elles renferment des gaz et des sels minéraux, mais en faible proportion. Une bonne eau doit contenir de 20 à 25 centimètres cubes de gaz formés de 50 pour 100 d'acide carbonique, de 15 à 16 pour 100 d'oxygène et de 34 à 35 pour 100 d'azote. Quant aux sels, depuis les travaux de Dupasquier et de Boussingault, on estime qu'il doit y en avoir au moins 50 centigrammes par litre. Les sels de chaux et surtout le carbonate sont les plus utiles, parce qu'ils contribuent à la formation des tissus, et en particulier des os. Les sels de magnésie rendent les eaux amères quand ils sont en excès; les nitrates ont aussi leurs inconvéniens. Au-dessous d'un décigramme par litre, la proportion des élémens minéraux est insuffisante; au-dessus de 5 décigrammes, les eaux deviennent crues, indigestes, et contractent une saveur saline ou terreuse.

Les matières organiques qu'on trouve dans les eaux proviennent des détritus végétaux ou des débris de matière animale qui y sont tombés depuis leur émergence du sol. Lorsqu'elles y sont en excès, elles leur donnent une saveur fade, nauséeuse, une odeur hépatique, provenant de la transformation des sulfates en sulfures; elles les rendent indigestes, mais elles ne sauraient leur communiquer les redoutables propriétés que leur donnent les micro-organismes.

Les eaux renferment deux sortes d'êtres vivans. Les uns sont visibles à l'œil nu ou à la loupe, comme les sangsues filiformes qu'on trouve dans les eaux de l'Algérie, et qui se fixent au pharynx des soldats quand ils les avalent. D'autres parasites, comme les embryons des hématozoaires, pénètrent dans le torrent circulatoire, s'y développent et causent ces maladies étranges qui ont été l'objet d'études récentes, et dont l'énumération seule m'entraînerait trop loin. Ou bien encore ce sont des œufs d'entozoaires, comme les lombrics, les tænias, les anguillules. Les algues appartiennent à la même catégorie; mais elles sont inoffensives. Les infusoires le sont aussi, mais ils sont toujours l'indice d'une forte proportion de matière organique et donnent à l'eau un aspect dégoûtant.

La seconde espèce d'êtres vivans que renferment les eaux potables appartient à ce monde nouveau découvert par Pasteur et elle intéresse à un bien plus haut degré la santé des populations. C'est le règne des *bactéries* ou des *microbes*, pour leur donner le nom consacré par l'usage. Ces organismes élémentaires ne sont visibles qu'au microscope et à la faveur des plus forts grossissemens. On en trouve dans toutes les eaux lorsqu'elles ont été exposées à l'air libre. Il y en a même dans l'eau distillée quand elle a subi le contact de l'atmosphère, et cela se comprend puisque celle-ci en est remplie; mais la quantité varie dans des proportions considérables.

D'après les analyses du docteur Miquel, directeur du laboratoire bactériologique de l'Observatoire de Montsouris et qui fait autorité en cette matière, l'eau de la Vanne, à son entrée dans Paris, en renferme en moyenne 1250 par centimètre cube, celle de la Dhuys, 3825, et l'eau de l'Avre, 2920. On en trouve 25000 dans l'eau de Seine puisée à Ivry, 40000 quand on la prend à l'usine d'Austerlitz, et 106000 en aval du pont de Sèvres. La Marne, à l'usine de Saint-Maur, en contient 58430; l'eau du canal de l'Ourcq, à la gare de la Villette, 78845. La Sprée, à Berlin, est encore plus souillée que les rivières de Paris : le professeur Koch y a trouvé 125000 microbes par centimètre cube. Quant aux eaux d'égout, c'est par millions qu'ils y foisonnent. Celles de Paris en renferment 8 millions en arrivant à Clichy, et celles de Berlin 38 millions, d'après les observations du docteur Koch.

Les micro-organismes se développent dans les eaux avec une rapidité prodigieuse. Elles n'en contiennent pas au moment où elles émergent du sol; mais, lorsqu'elles ont séjourné pendant quelques heures dans les conduites ou dans les réservoirs, on y en trouve des quantités considérables. Cette pullulation a pourtant

ses limites : au bout d'un certain temps, les microbes se détruisent et tombent au fond du réservoir avec les matières en suspension. Ils augmentent de nombre jusqu'au quatrième jour, restent stationnaires jusqu'au dixième, puis diminuent peu à peu, et au bout de six mois il n'y en a presque plus. On connaissait depuis longtemps la propriété qu'ont les eaux de s'épurer par le repos, lorsqu'elles sont conservées dans des réservoirs couverts et dans l'obscurité : cette observation a été, comme on le voit, confirmée par la bactériologie.

Le nombre des organismes contenus dans une eau potable ne peut pas donner la mesure de sa bonne ou de sa mauvaise qualité, parce que la plupart d'entre eux sont inoffensifs. Il est certain que moins il y en a et moins il y a de chances d'en trouver de dangereux dans le nombre. Mais l'eau la plus pure, si elle recevait accidentellement la plus petite quantité de liquides cholériques, serait plus redoutable que l'eau stagnante d'une mare située loin des habitations. Il en serait de même si ces liquides provenaient d'un malade atteint de fièvre typhoïde ou de toute autre affection transmissible par les eaux.

La distinction entre les microbes inoffensifs et ceux qui ne le sont pas est assez difficile. Quelques savans pensent qu'on peut reconnaître les premiers à la facilité avec laquelle ils vivent et se multiplient dans les eaux qui sont leur véritable élément, tandis que les seconds ne s'y rencontreraient que d'une manière accidentelle et y seraient promptement détruits. MM. Chantemesse et Vidal ont prouvé le contraire. Ils ont trouvé le bacille de la fièvre typhoïde dans une borne-fontaine alimentée par la Seine ; ils ont pu le cultiver dans l'eau du canal de l'Ourcq, mais après l'avoir stérilisée ; et ils l'ont vue produire, au bout de trois mois, des colonies très vigoureuses. Frankland a obtenu en Angleterre des résultats semblables, en expérimentant sur l'eau de source et sur celle de la Tamise. D'après les recherches de Dubarry, on trouve encore le bacille du choléra vivant dans l'eau stérilisée au bout de 39 jours, tandis qu'il meurt au bout de 24 heures dans celle qui ne l'est pas. Celui de la fièvre typhoïde résiste 81 jours dans le premier cas et 2 seulement dans le second. Enfin, la bactéridie du charbon, le plus redoutable et le plus résistant des microbes, se retrouve au bout de 130 jours dans les eaux stérilisées, tandis qu'elle a disparu dès le quatrième dans celles qui sont encore peuplées. Si les microbes des maladies contagieuses vivent longtemps dans les eaux rendues stériles, c'est qu'ils n'y rencontrent pas d'antagonistes, tandis que dans les eaux naturelles ils y sont livrés à la concurrence vitale des microbes qui y existent nor-

malement. Dans cette lutte pour l'existence, les organismes inoffensifs triomphent de ceux qui ne le sont pas et nous en débarrassent. Sans cette destruction incessante des microbes pathogènes, toutes les eaux en seraient tellement chargées qu'on ne pourrait plus les boire sans danger.

Il ne suffit pas, ai-je dit, d'avoir de bonne eau à sa disposition; il faut encore qu'on puisse en user largement, et même la gaspiller, pour les usages de la vie domestique. La santé est à ce prix. Cette condition est aussi difficile à remplir que la première. L'hygiène a singulièrement accru ses exigences depuis qu'elle est sûre de marcher dans la bonne voie. En 1789, Paris distribuait à sa population 13 litres d'eau par jour et par tête, et personne ne se plaignait; il en délivre 300 aujourd'hui, et nous ne trouvons pas que ce soit assez. Paris est cependant une des villes du monde les plus favorisées. M. Bechmann, dans un livre publié en 1888, a donné le tableau de l'alimentation en eaux potables des 84 plus grandes villes de France et de l'étranger. La moyenne est de 185 litres d'eau par jour et par tête. Les deux termes extrêmes de cette énumération sont deux capitales : Rome, qui distribue chaque jour 1 000 litres d'eau à chacun de ses habitans, et Madrid qui n'en donne que 15 à chacun des siens.

On admet aujourd'hui que, pour les grands travaux d'approvisionnement à entreprendre, il faut calculer sur 200 litres d'eau par jour et par tête. Ce chiffre représente une moyenne. Il est trop faible pour les grands centres de population dans lesquels l'eau est un luxe, et les petites localités sont souvent forcées de se contenter à moins. Les exigences ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Les grandes villes doivent distribuer l'eau dans les maisons, dans les rues et dans les usines; c'est ce qu'on appelle, en langage technique, le *service privé*, le *service public* et le *service industriel*. Le premier comprend l'alimentation et les usages culinaires, le lavage de la vaisselle, des vêtemens, des appartemens, des escaliers et des cours, la salle de bains, les water-closets et le jeu des ascenseurs. Le second correspond au lavage des ruisseaux et des égouts, à l'arrosage des chaussées, trottoirs, pelouses et jardins publics; à l'alimentation des fontaines, des établissemens de bains, des water-closets publics, des piscines de natation et des bouches d'incendie. Le troisième fournit l'eau à toutes les industries qui l'emploient comme dissolvant ou comme véhicule (sucreries, teintureries, etc., etc.), comme matière première (brasseries, fabriques d'eaux minérales), comme moyen de lavage ou comme force motrice. La plupart de ces usages sont inconnus des petites villes : elles ont donc besoin d'une quantité

d'eau proportionnellement moindre. Elles ont aussi moins de ressources pour s'en procurer. J'estime toutefois que lorsqu'elles font les frais d'une amenée d'eau, elles ne doivent pas descendre, dans leurs prévisions, au-dessous de 100 litres par jour et par tête. Il faut, en effet, tenir compte des pertes résultant de l'étanchéité imparfaite des conduites, de l'usure des joints et des robinets. Ces pertes varient entre le quart et la moitié de la quantité d'eau dépensée. Il faut y joindre le gaspillage inévitable à l'époque des chaleurs et que le système du compteur ne prévient qu'imparfaitement.

II

Les eaux potables sont de provenance très diverse. Elles forment deux groupes nettement tranchés au point de vue de leurs propriétés hygiéniques : les eaux *courantes* et les eaux *stagnantes*. Les premières proviennent des fleuves, des rivières, des ruisseaux et des sources qui les alimentent. Les autres sont empruntées aux grands réservoirs naturels qui se forment dans les dépressions du sol, aux lacs et aux étangs. L'eau des puits rentre dans cette catégorie. Enfin, dans certaines localités, on utilise, faute de mieux, l'eau de pluie, que l'on recueille dans des citernes.

Les eaux courantes sont de beaucoup les meilleures, et, parmi elles, ce sont les eaux de source qui méritent la préférence. Elles sont limpides, fraîches, agréables à boire et d'une pureté parfaite lorsqu'elles sont captées avec soin ou puisées à leur point d'émergence. Rien n'est séduisant comme l'eau transparente des petites fontaines qu'on trouve dans les bois, qui se cachent dans le creux des rochers et à l'abri des grands arbres. Elles n'ont pourtant pas la pureté idéale de celles qui sont recueillies dans le sol même, puisqu'elles ont subi le contact de l'air et qu'elles sont exposées aux poussières et aux insectes. La richesse des eaux de source en sels minéraux varie suivant la nature des couches géologiques qu'elles ont traversées avant d'émerger à la surface du sol. Celles qui sortent des terrains granitiques en renferment très peu. C'est à peine si l'on y trouve des traces de silicates, de chlorures, de sulfates de potasse et de soude. Les sels de chaux y font défaut, tandis qu'ils abondent dans les eaux qui ont traversé des couches calcaires. Celles-ci sont encore excellentes lorsqu'elles se maintiennent dans les limites de minéralisation que nous avons indiquées.

Toutes les eaux de source ne sont pas de bonne qualité. Celles

qui sourdent dans les pays de plaine, qui ont séjourné dans les prairies, sont chargées d'un excès de matière organique : celle-ci se transforme en azotates sous l'influence des fermens nitriques que renferment tous les sols arables. Elles contiennent de plus des sulfates, des phosphates d'alumine et de fer. Celles qui ont traversé des bancs de gypse sont tellement séléniteuses qu'on ne peut pas les boire, et quand ce sont des terrains tourbeux, elles ont une odeur hépatique qui les fait instinctivement rejeter. On ne peut donc pas accepter toutes les eaux de source sans examen; mais elles n'en conservent pas moins d'une manière générale une incontestable supériorité sur toutes les autres espèces. Elles ont sur elles l'avantage de ne pas contenir de microbes, puisqu'il suffit que l'eau ait traversé une couche de terre de deux mètres d'épaisseur pour s'en être complètement dépouillée.

Les eaux provenant des fleuves et des rivières n'ont ni la même constance, ni les mêmes qualités que les précédentes. Leur composition varie comme leur température et leur limpidité. Alimentées par les ruisseaux, les torrens, les eaux sauvages et souvent par la fonte des glaciers, elles changent de nature suivant que l'un ou l'autre de ces élémens prédomine. Coulant sur un sol de composition variable, elles lui cèdent ou lui empruntent des principes minéraux; elles se chargent de tout ce que le vent leur apporte, de tout ce qu'y déversent les végétaux croissans sur leurs bords et les usines qu'elles font mouvoir. Enfin, en traversant les villes, elles en emportent les détritus et les déjections. Les fleuves qui ont des glaciers pour origine voient leur volume augmenter et leur richesse en principes minéraux tomber au minimum à l'époque de la fonte des neiges. A ce moment, les eaux du Rhône arrivent à ne plus renfermer que 10 centigrammes de résidu fixe par litre, tandis qu'en hiver, elles en contiennent 18 centigrammes. Pour les rivières alimentées par de petits cours d'eau, c'est le contraire : elles sont plus riches en sels minéraux pendant les chaleurs de l'été qu'à l'époque des pluies de l'automne et de l'hiver. Il s'établit pourtant pour les grands fleuves une moyenne à peu près constante. D'après les analyses de Charles Sainte-Claire Deville, elle est de $0^{gr},1801$ de résidu fixe par litre pour les principaux fleuves de l'Europe, tandis que les eaux d'Arcueil, qui sont à l'extrême limite des eaux potables, en contiennent $0^{gr},5436$.

Les rivières sujettes à des débordemens et qui couvrent alors les campagnes voisines entraînent, en rentrant dans leur lit, des quantités considérables de terre végétale et de débris de toute sorte. Ces matières en suspension sont tellement ténues qu'elles

sont lentes à se déposer. Des expériences faites à Bordeaux sur les eaux de la Gironde ont montré qu'il leur fallait plus de huit jours pour reprendre leur limpidité dans les réservoirs. Ce limon est un grand obstacle à l'épuration artificielle des eaux, parce qu'il obstrue les pores des galeries et ceux des filtres. Toutefois les matières étrangères que les fleuves peuvent entraîner dans leur cours à travers les campagnes sont loin d'être aussi dangereuses que celles qu'ils reçoivent dans les villes. Nous avons dit que la Seine après avoir traversé Paris renfermait 106000 microbes par centimètre cube. A ce moment, bien qu'elle ait déjà reçu les déjections de toutes les localités situées en amont de la grande ville, celles de la Cité et de l'île Saint-Louis, elle a encore assez bonne apparence; mais, à partir du point ou débouche le grand collecteur de Clichy, c'est une véritable infection. De la bouche de ce grand égout sort un courant d'eau noirâtre qui s'épanouit sur la rivière sous la forme d'une courbe parabolique et en couvre à peu près la moitié. Sur cette eau, couverte d'une couche de matière graisseuse, nagent des détritus sans nom. Une vase grise, mêlée de débris infects, s'accumule le long de la rive droite et y forme des bancs considérables. D'énormes bulles de gaz se dégagent du sein de ces eaux. Le passage d'un bateau à vapeur soulève des flots d'écume et produit une véritable ébullition dans son sillage. La rivière va ensuite en s'épurant et en se troublant de nouveau, lorsqu'elle reçoit de nouvelles immondices en traversant de nouveaux centres de population; mais ce n'est qu'à Meulan que toute trace d'infection a disparu.

Toutes les eaux de rivière ne sont pas polluées au même degré que la Seine; mais toutes sont suspectes. Comme eaux potables, elles ne constituent qu'un pis aller et ne doivent être bues qu'après une épuration préalable. Celles des canaux alimentés par les rivières ou par des dérivations artificielles sont encore plus impures, parce qu'elles sont presque stagnantes : aussi sont-elles, pour la plupart, impropres aux usages alimentaires.

Les eaux stagnantes ne peuvent être considérées comme potables que lorsqu'elles sont réunies en grandes masses dans des lacs, comme ceux de la Suisse et de l'Amérique du Nord. Ces vastes réservoirs sont alimentés par la fonte des neiges des glaciers et par les pluies qui tombent dans les montagnes. Les eaux qu'y déversent les torrens sont souvent bourbeuses, et cela tient à leur mode d'écoulement. Les glaciers en effet fondent par leur base; celle-ci est réchauffée par la chaleur terrestre, par les pressions, les frottemens que provoque le poids de cette masse

énorme oscillant sur les rochers qui la supportent et qu'elle écrase. Les débris pulvérisés qui résultent de ce conflit se mêlent à l'eau de fusion et la troublent; mais, en tombant dans les lacs, ils se déposent peu à peu dans leurs profondeurs, et les eaux de ces grands réservoirs sont limpides et incolores. On ne peut leur reprocher que leur très faible minéralisation. Elles sont aussi pauvres en sels que les glaciers et les neiges qui les ont produites. Elles ne renferment également qu'une très petite quantité de matière organique; mais elles peuvent contenir des microbes. La surface du lac est balayée par les vents; les ruisseaux qui s'y rendent se sont souillés en chemin, et ils reçoivent les égouts des grandes villes situées sur leurs bords. Leurs eaux, quelle que soit leur masse, ne peuvent pas avoir la pureté des eaux de source; et c'est l'objection que les hygiénistes ont faite, lorsqu'il s'est agi d'emprunter aux lacs de Neuchâtel ou de Genève l'eau nécessaire à la ville de Paris.

Les eaux des étangs et des mares sont les plus insalubres des eaux potables, si tant est qu'on puisse leur donner ce nom. Il faut être dans l'impossibilité absolue de s'en procurer de meilleure pour les faire servir à la boisson. C'est malheureusement le cas d'un grand nombre de localités : en Sologne, dans le pays de Caux, la Bresse, la Camargue, on n'en a pas d'autre à sa disposition; les étangs creusés sous Louis XIV servent encore à l'alimentation de Versailles; au Sénégal, on boit l'eau des marigots; au Bengale on consomme celle des lacs artificiels qu'on trouve à chaque pas; en Tunisie, les indigènes boivent l'eau des mares dans lesquelles viennent s'abreuver leurs troupeaux, où les femmes lavent leur linge et jettent souvent leurs eaux ménagères. Dans ces eaux croupissantes, la matière organique se putréfie; les infusoires et les microbes pullulent, se développent et meurent sous l'action d'un soleil de feu. Lorsqu'on est réduit à boire de pareilles eaux, il est de rigueur de les filtrer ou de les faire bouillir. En Chine et en Cochinchine, les indigènes se préservent des maladies que les eaux de leurs rivières leur communiqueraient infailliblement, en ne buvant que du thé, dont l'infusion implique une ébullition préalable.

Les mêmes précautions sont indispensables, lorsqu'on est forcé de consommer de l'eau des puits, ainsi que cela se pratique encore dans la plupart des campagnes. En Afrique, les puits constituent le seul moyen de se procurer de l'eau, et chacun sait l'importance qu'ils prennent dans le désert. L'eau des puits est dangereuse dans les villes, parce qu'ils reçoivent le plus souvent des infiltrations provenant des fosses d'aisances creusées

dans le voisinage, et plongeant dans la même nappe souterraine. Pour peu que le sous-sol soit perméable, il s'y fait de dangereux mélanges. A la campagne, les puits sont forés dans les cours des fermes, auprès des fumiers sur lesquels on jette toutes les déjections et reçoivent directement tout ce qui s'en écoule. L'eau des puits est en général trop chargée de sels minéraux et de matière organique; on doit toujours la considérer comme suspecte et la rejeter pour peu qu'elle présente de l'odeur.

Les puits artésiens n'ont avec les puits ordinaires qu'une analogie de nom, et leurs eaux ne se ressemblent pas davantage. Elles proviennent de sources profondes auxquelles on donne issue par un forage artificiel. Elles sont rarement potables. Leur température élevée, leur minéralisation, les rapprochent des eaux thermales. Elles ont comme elles pour origine les grandes nappes souterraines qui courent à travers des couches géologiques, qu'on ne peut atteindre qu'en pénétrant à des profondeurs de 500 à 600 mètres. Le puits de Grenelle peut servir de type; c'est le plus ancien (1). Il a été foré il y a un demi-siècle et provient d'une source qui coule dans les grès verts, à 548 mètres au dessous de la surface du sol. La température de l'eau est de 28 degrés; elle renferme $0^{gr},132$ de résidu fixe et ne contient que des traces de matière organique. On pourrait à la rigueur la boire après l'avoir fait refroidir, mais on ne s'en sert que pour le service public.

L'eau de pluie est la seule ressource d'un grand nombre de localités. On n'en buvait pas d'autre à Venise, avant qu'on y amenât les eaux de la Brenta. Dans le nord de l'Afrique, c'est encore le principal moyen d'alimentation qu'on possède. On connaît les anciennes citernes de Carthage, celles de Constantinople (2) et les magnifiques travaux que les Anglais ont faits à Aden, pour recueillir les pluies, si rares dans ce pays. L'eau qu'on se procure ainsi n'est pas aussi pure qu'on pourrait le croire. En tombant, la pluie lave l'atmosphère; elle entraîne les gaz, les poussières, les microbes et les moisissures que contient celle-ci; elle lui emprunte de très petites quantités de carbonate et de sulfate d'ammoniaque, des traces de sel marin, de sulfate de soude; enfin, après les orages, on y trouve un peu d'acide azotique libre. Au Sénégal, après les *tornades*, l'eau, qui tombe à flots, rougit les chapeaux

(1) Paris possède aujourd'hui quatre puits artésiens : ceux de Grenelle, de Passy, de la barrière de Fontainebleau et de la Chapelle.

(2) Les citernes de Constantinople sont les plus belles qu'on connaisse. L'une d'elles est couverte d'une voûte soutenue par 424 colonnes et peut contenir 1 288 000 mètres cubes d'eau.

de paille. Lorsqu'on recueille la pluie qui a coulé sur les toits, elle entraîne avec elle toutes les souillures qui s'y rencontrent, et parfois des germes infectieux provenant des liquides que les habitans des mansardes déversent trop souvent dans les gouttières. On cite des épidémies de fièvre typhoïde qui sont nées de cette façon : c'est pour cela qu'il est de règle de laisser perdre l'eau qui tombe pendant les premières minutes.

Malgré ces causes possibles de contamination, lorsque les citernes sont bien construites, profondément enfouies dans le sol et toujours couvertes, l'eau s'y conserve et peut, à la longue, devenir de bonne qualité, parce que les micro-organismes meurent, comme nous l'avons dit, dans la fraîcheur et l'obscurité des réservoirs. C'est ainsi que s'épurait autrefois l'eau des barriques qu'on embarquait à bord des navires. Dans les premiers temps, elle était infecte et nauséeuse; mais, à la fin des campagnes, elle redevenait claire et sans odeur. Les matelots avaient coutume de dire qu'à bord pour que l'eau fût bonne, il fallait qu'elle eût pourri trois fois. Dans tous les cas, il est prudent de faire bouillir ou de filtrer l'eau de citerne avant de la boire, même quand elle a les apparences de la pureté.

Je ne parlerai pas des eaux minérales, dites de table, auxquelles on a parfois recours quand les eaux d'alimentation sont suspectes, ni de celle qui provient de la distillation de l'eau de mer, et qu'on boit à bord des navires ainsi que dans certaines localités maritimes qui ne peuvent pas s'en procurer d'autre, parce que ce ne sont pas là des eaux potables dans l'acception qu'il convient de donner à ce mot.

On comprend, d'après ce qui précède, qu'il est indispensable de bien connaître les qualités et la composition d'une eau destinée à l'approvisionnement d'une ville avant d'entreprendre des travaux dispendieux pour l'y amener. L'analyse complète à laquelle il faut procéder en pareil cas ne peut être faite que par des chimistes et des micrographes; mais il est possible à tout le monde de reconnaître approximativement la pureté d'une source, avant de l'appliquer aux usages domestiques. C'est toujours une présomption en faveur de sa bonne qualité, et c'est souvent la seule qu'on puisse se procurer dans les petites villes et à la campagne.

Les qualités physiques de l'eau potable sont faciles à constater. Sa limpidité s'apprécie en la regardant par transparence dans une carafe soigneusement nettoyée. Pour obtenir une précision plus grande, il suffit d'examiner comparativement une surface blanche à travers deux éprouvettes de forme et de dimensions égales rem-

plies l'une d'eau distillée et l'autre de l'eau suspecte. La mauvaise odeur se reconnaît de la façon suivante : on fait chauffer l'eau à 40°, on y ajoute un peu de lessive de potasse ; on lave à plusieurs reprises, avec cette eau, l'intérieur d'une éprouvette cylindrique ; puis, on flaire la vapeur qui s'en dégage. On perçoit ainsi très nettement de minimes quantités d'hydrogène sulfuré. La saveur de l'eau n'est appréciable que lorsqu'elle renferme de 50 centigrammes à 1 gramme de sels par litre ; exceptons toutefois les sels de cuivre et de fer qui impressionnent le goût à la dose de 5 à 6 centigrammes.

Nous avons dit plus haut que, pour être considérée comme potable, l'eau devait dissoudre le savon. Lorsqu'elle contient trop de sels de magnésie et de chaux, ceux-ci se décomposent. Leurs bases forment, avec les acides gras du savon, des sels insolubles qui apparaissent sous forme de grumeaux persistans. On a fondé sur cette propriété un mode d'analyse très simple et auquel tout le monde peut recourir. Cette méthode porte le nom d'*hydrotymétrie*. Elle a été imaginée par Clark en Angleterre, et perfectionnée en France par Boutron et Boudet. Il suffit, pour y recourir, d'avoir à sa disposition une éprouvette graduée et une solution titrée de savon de Marseille dans l'eau alcoolisée. On verse dans l'éprouvette une quantité déterminée de l'eau à examiner, et on y ajoute la solution de savon, peu à peu, jusqu'à ce que le mélange commence à mousser. La quantité de liqueur d'épreuve qui a été nécessaire pour arriver à ce résultat, ayant servi à saturer les sels de chaux et de magnésie, indique par conséquent la proportion de ceux-ci. La recherche des autres principes minéraux nécessite une série d'opérations plus délicates ; mais elle a moins d'intérêt. Celle de la matière organique est plus importante : on calcule sa quantité d'après celle du permanganate de potasse que l'eau décolore en lui enlevant son oxygène.

L'examen microscopique est de nos jours le complément indispensable d'une analyse des eaux. Mais comme l'examen direct n'apprend rien sur la nature des microbes, il faut pour la déterminer, recourir à la méthode des cultures. Elle consiste à ensemencer, avec l'eau suspecte, des plaques de gélatine pure ou peptonisée et à les placer dans une étuve. Ces plaques ne tardent pas à se couvrir de colonies dont les caractères ne sont pas les mêmes. Celles qui fluidifient la gélatine sont généralement des microbes de la putréfaction, ou *saprophytes*, ainsi qu'on les appelle, tandis que celles qui ne la liquéfient pas appartiennent, pour la plupart, au groupe des microbes susceptibles de déterminer des maladies infectieuses. Ce premier caractère se constate à l'œil nu ou à la

loupe. On examine ensuite les colonies à l'aide de grossissemens de plus en plus forts et en les colorant avec des réactifs. On peut aussi les trier et les mettre séparément en culture sur des plaques nouvelles.

La nature des microbes étant ainsi reconnue, il reste à en évaluer la proportion, et à reconnaître les espèces auxquelles ils appartiennent. Pour se procurer ce complément d'information, on injecte à des animaux les liquides suspects ou les cultures qu'on en a obtenues. Si le résultat est négatif, on est autorisé à en conclure que les microbes injectés étaient inoffensifs. Si les animaux succombent, on compare les phénomènes qu'ils ont présentés à ceux des maladies analogues de l'espèce humaine, et l'on en tire des conclusions qui sans doute ne sont pas rigoureuses, mais qui valent mieux que rien. C'est déjà quelque chose que de pouvoir se diriger d'après des présomptions raisonnées dans un sujet aussi obscur, et la bactériologie est une science encore trop récente pour qu'on soit en droit de se montrer très exigeant à son égard.

Ai-je besoin de dire qu'en exposant d'une façon très sommaire la marche que suivent les hommes spéciaux, lorsqu'ils sont appelés à se prononcer sur les qualités d'une eau potable, je n'ai pas eu la pensée de donner, aux personnes qui liront cet article, des connaissances suffisantes pour leur permettre de procéder elles-mêmes à des recherches aussi délicates? mais il est toujours utile de savoir comment se font les choses qui intéressent tout le monde; et on en retire toujours quelque profit.

C'est dans la même intention que je vais indiquer, avec la même brièveté, les moyens auxquels on a recours pour procurer aux villes les eaux nécessaires à leur alimentation.

III

Les villes comprennent aujourd'hui la nécessité de fournir à leurs habitans de l'eau de bonne qualité et en quantité suffisante : aussi n'hésitent-elles pas à s'imposer pour cela des sacrifices souvent considérables. Les amenées d'eau sont au nombre des questions qui tiennent le plus de place dans les délibérations du Comité consultatif d'hygiène publique de France. C'est lui qui statue, en dernier ressort, sur les projets soumis au ministre, après avoir été préalablement examinés par les Conseils d'hygiène des départemens. Il les repousse souvent, soit à cause de la mauvaise qualité des eaux, soit à cause de l'insuffisance des sources. De 1884 à 1892, il a statué sur 455 projets de ce genre.

Il reste pourtant beaucoup à faire encore pour satisfaire aux besoins des populations. M. Bechmann a publié en 1892, — dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, — les résultats d'une enquête qu'il a faite à cette époque et de laquelle il résulte que, sur 588 villes au sujet desquelles il a pu se procurer des renseignemens, il n'y en avait alors que 308 qui possédassent une distribution d'eau quelconque. Cette négligence, quelque regrettable qu'elle soit, s'explique par le chiffre très élevé de la dépense qu'entraînent les travaux à effectuer. La plupart des villes ne peuvent y faire face qu'à la faveur d'un emprunt qui obère pour longtemps leurs finances. Lorsqu'il s'agit d'eaux de source, — et c'est presque toujours le cas, puisque ce sont les seules qui offrent des garanties complètes de pureté, — lorsqu'il faut en fournir 200 litres par jour à chaque habitant, il est très difficile de trouver, dans le voisinage, des sources d'un débit suffisant : il faut le plus souvent aller les chercher au loin et les frais sont naturellement en raison directe de la distance à leur faire franchir. Les conduites à l'aide desquelles l'eau de la Vanne est amenée à Paris ont 173 kilomètres de longueur; celles de la Dhuys en ont 131; celles de l'Avre, 102. Ces travaux ont coûté des sommes considérables. Il n'y a pas beaucoup de villes qui puissent se permettre de pareilles dépenses.

Les travaux que nécessitent les amenées d'eau ne sont pas seulement dispendieux : ils sont difficiles et demandent une expérience toute spéciale. Il s'agit d'abord de trouver des sources d'un débit convenable. C'était un métier chez les anciens; et, jusque de nos jours, l'hydroscopie compte encore de nombreux adeptes. Un abbé Paramelle, curé de Saint-Céré, s'était fait, à cet égard, une réputation, voilà tantôt quarante ans. Mais aux procédés divinatoires des « découvreurs de sources » nos ingénieurs en préfèrent de plus sûrs. Les terrains imperméables ne présentent que peu de ressources : la pluie les ravine, se creuse un petit lit dans chaque pli de terrain et va se jeter dans le ruisseau le plus voisin. Les terrains perméables au contraire absorbent l'eau comme des éponges et la transmettent à la nappe souterraine, dont la crue est lente et le débit régulier. On reconnaît les premiers à la fréquence des ruisseaux et au nombre des ponts qui permettent de les traverser; les autres se signalent par des caractères opposés. Lorsque l'examen des eaux apparentes ne donne pas de renseignemens suffisamment précis, on s'éclaire par l'examen des puits, des travaux souterrains qu'on a pu faire dans la région, par la présence des grenouilles, des insectes qui fréquentent les cours d'eau, par la nature de la végétation qui croît dans

les parties déclives du sol. Quand la source est découverte, on a recours pour la jauger à des procédés trop techniques pour que je puisse les exposer ici. Ils conduisent à déterminer le *minimum* du débit de la source, lequel doit être suffisant pour répondre aux besoins de la localité qu'elle doit alimenter. Il est indispensable pour cela d'en observer le régime pendant une année entière. Quelque soin qu'on apporte dans cette détermination, elle est toujours approximative : le rendement des sources est la partie conjecturale de l'opération, celle qui donne lieu aux plus grands mécomptes.

Pour être rigoureusement sûr de la pureté d'une eau de source, il faut la poursuivre jusqu'au delà de son point d'émergence et la capter dans le sol même. On est guidé dans cette recherche par les filets d'eau qui courent à la surface. On les dégage en creusant des tranchées au fond desquelles on pose des drains qui viennent se réunir dans des galeries en maçonnerie dont le fond est en ciment. Ces galeries, en nombre variable, viennent se déverser dans un réservoir voûté d'où partent les conduites de l'*amenée* d'eau. Ces travaux sont recouverts de dalles par-dessus lesquelles on dépose une couche de cailloux concassés, et on étend sur le tout du gazon ou de la terre pilonnée.

Lorsque la source a un débit suffisant à son point d'émergence, on y plonge une conduite de prise d'eau, sans rien changer aux dispositions naturelles. S'il s'agit d'un ruisseau, on le barre à l'aide d'une digue de retenue dont la hauteur est réglée par la quantité d'eau qu'on veut conserver dans le réservoir. On y puise l'eau à l'aide d'une conduite en fonte ou en poterie qui l'amène à sa destination ; le trop-plein s'écoule par-dessus le barrage. On n'obtient ainsi qu'un étang artificiel, qu'une eau exposée aux souillure de l'atmosphère et du sol. Elle s'altère rapidement lorsqu'on n'a pas la précaution de curer de temps en temps le réservoir dans toute son étendue.

Ce système est simple et peu coûteux, quand il s'agit d'alimenter un village ; mais lorsqu'on veut se procurer de cette façon la quantité d'eau nécessaire aux besoins d'une ville de quelque importance, il faut établir des barrages d'une grande dimension et d'une résistance proportionnelle à la masse énorme des eaux qu'elles doivent retenir. On exécute fréquemment des travaux de ce genre en Algérie, dans l'Inde, en Amérique et en Angleterre. En France ils sont rares, mais on en trouve encore des exemples. Les Américains n'hésitent pas à barrer de véritables rivières : New-York a établi ses réserves à la faveur du Croton ; Washington emprunte l'eau du Potomac ; Philadelphie celle du Tohickon ; Memphis utilise la rivière Wolff.

Ces réserves constituent une menace permanente pour les villes dont elles assurent l'alimentation. Quelque soin qu'on apporte dans la construction des digues, elles finissent quelquefois par céder sous la pression des eaux, en entraînant tout ce qui se rencontre sur leur passage. On se souvient encore en Espagne de la rupture du barrage de Fuentès, qui détruisit 89 maisons et noya 608 personnes; l'Angleterre n'a pas oublié l'effondrement de la digue de Sheffield qui fit 238 victimes; et la France a été profondément émue, l'année dernière, par la catastrophe de Bouzey à la suite de laquelle la vallée de l'Avière a été inondée sur une longueur de vingt kilomètres. Le réservoir destiné à alimenter le canal de l'Est était formé par un barrage en maçonnerie de 500 mètres de longueur, haut de 22 mètres et large de 20. Il renfermait 7 millions de mètres cubes d'eau, lorsque la digue se rompit tout à coup sur une longueur de 200 mètres. Cette énorme masse de liquide se précipita dans le petit vallon où coule la rivière, renversant les maisons, déracinant les arbres, emportant les habitans et les bestiaux. Ces désastres ne sont rien à côté de celui qui est arrivé en Amérique en 1889, lorsque l'importante ville de Jackson fut détruite en quelques instans, avec sa population tout entière, par la rupture de la digue qui retenait ses réserves d'eau.

Quand, au lieu de ruisseaux et de petites rivières, il s'agit d'un fleuve, qu'on ne peut songer à barrer et auquel on se borne à faire un emprunt, on dispose, sur un point de son cours, un ouvrage partiteur de manière à diviser le courant et à en détourner la partie qu'on veut utiliser. Dans tous les cas où on recueille des eaux courantes, il faut, autant que faire se peut, établir la prise au-dessus des principaux foyers de contamination. Quand il s'agit d'une rivière qui a déjà reçu des impuretés de toute sorte, on place à l'ouverture des conduites des grilles fixes ou mobiles, pour arrêter les corps étrangers.

L'eau des lacs est fréquemment utilisée dans l'Amérique du Nord, en Suisse et en Angleterre. Chicago boit l'eau du Michigan; Boston celle du Cochituate; Zurich celle du lac qui porte son nom, et Glascow celle du lac Katrin. On a parlé à diverses reprises de faire venir à Paris celle des lacs de Neuchâtel, du Bourget ou de Genève. Ce dernier a même été l'objet, en 1890, d'un projet très étudié de la part de M. Duvillard, ingénieur du Creusot. Il consistait à prendre dans le Léman, en amont du village d'Hermance, à 400 mètres de la rive et par un fond de 35 mètres, un volume d'eau de 24 mètres cubes par seconde, soit 2 073 600 mètres par jour. L'eau serait amenée à Paris par une conduite maîtresse contournant la frontière de Suisse et

les derniers contreforts du Jura, traversant l'Arve, le Rhône, la Saône, les canaux du Centre et du Nivernais, l'Yonne et le Loing, pour atteindre, après un trajet de 540 kilomètres, un réservoir situé sur le coteau de Châtillon, à une altitude de 118 mètres. Les deux conduites seraient en acier laminé et présenteraient un diamètre de 3m,60, avec une épaisseur de 5 à 9 millimètres. La dépense était évaluée à 489 320 000 francs. Il n'a pas été donné suite à ce premier projet, soit qu'on l'ait trouvé trop dispendieux, ou d'une exécution trop difficile, soit que cette eau, malgré son admirable limpidité, ne présentât pas des garanties de pureté suffisantes, par suite des nombreuses souillures auxquelles le Léman est exposé (1).

Les villes situées sur les bords des lacs ont une tendance naturelle à y puiser leurs eaux d'alimentation ; mais il faut placer la prise assez loin du bord pour qu'elle ne soit pas souillée par les immondices qui s'y déversent. Chicago, dont les égouts se déversent dans le Michigan, a dû faire la sienne à plus de trois kilomètres de la rive, au moyen d'un tunnel aboutissant à une énorme tour située au milieu du lac et munie de vannes à différentes hauteurs; mais, depuis cette époque, la population a augmenté dans de telles proportions que la souillure a gagné la prise d'eau, et la ville fait exécuter, en ce moment, un canal à grand débit, pour déverser ses eaux vannes dans le Mississipi, par l'intermédiaire de la rivière des Plaines et de l'Illinois. L'eau des lacs, comme celle des rivières, est toujours suspecte et demande à être épurée.

Lorsqu'une ville se résigne à s'alimenter avec l'eau de la rivière qui la traverse ou du lac sur le bord duquel elle est située, la dépense est beaucoup moindre que quand il faut aller la chercher au loin : il suffit d'une machine élévatoire pour la faire monter jusqu'au réservoir d'où partent les conduites de distribution. On n'emploie plus aujourd'hui, pour cela, que des machines à vapeur ou des appareils hydrauliques. Quand il s'agit, au contraire, d'amener en ville des sources éloignées, les travaux à effectuer sont considérables et demandent beaucoup de temps. En revanche, comme le point où les sources sont captées est en général plus élevé que celui du réservoir dans lequel il faut les amener, la pesanteur suffit pour leur faire parcourir la distance. C'est

(1) Le projet de M. Duvillard n'en a pas moins été repris par un autre ingénieur, M. Badois, à la suite de la longue sécheresse qui a forcé le service des eaux de verser encore de l'eau de Seine dans la canalisation du service privé. Une campagne très active en sa faveur a commencé dans la presse et M. Lazies s'en est fait l'interprète près du Conseil municipal à la séance du 14 octobre dernier, en demandant qu'un crédit de 10 000 francs fût mis à la disposition de l'Administration pour commencer les études.

ainsi que les eaux de l'Avre, dont les sources émergent à une altitude de 146 à 150 mètres, arrivent par une pente naturelle sur le plateau de Montretout, qui n'a que 100 mètres de hauteur. Lorsque le point de départ est plus bas que celui d'arrivée, il est bien entendu qu'il faut recourir à des machines élévatoires.

On désigne sous le nom de *dérivations* les conduites à l'aide desquelles on amène l'eau dans une ville par la simple pesanteur. Le type primitif de la dérivation, c'est la rigole en terre, analogue au lit naturel des rivières. L'exécution en est facile; mais les rigoles ont l'inconvénient de perdre beaucoup d'eau par les infiltrations et de ne pas la protéger contre les souillures et les températures extrêmes. Elle y croupit l'été et y glace l'hiver. Les inconvéniens s'atténuent quand les rigoles sont larges, profondes et que le cours en est rapide. Ce sont alors des rivières artificielles, comme celle qui amène à Marseille les eaux de la Durance par un parcours de 81 754 mètres. On peut prévenir les infiltrations, en construisant les rigoles en maçonnerie, et la stagnation, en leur donnant une pente convenable. Cette pente ne doit, dans aucun cas, être moindre de dix centimètres par kilomètre.

Les eaux qui cheminent ainsi à ciel ouvert n'ont jamais la pureté et la fraîcheur de celles qui sont amenées dans des aqueducs couverts et qui conservent, à un ou deux degrés près, leur température initiale. Les aqueducs sont construits en maçonnerie et cimentés avec le plus grand soin. Lorsque les enduits sont de mauvaise qualité, il s'y produit des fissures où l'eau se perd et à travers lesquelles se glissent des herbes qui s'y développent en longs filamens. Si le terrain formait un plan incliné depuis le départ jusqu'à l'arrivée, l'aqueduc pourrait être en entier construit à fleur de sol; mais, pour peu que la distance soit considérable, il rencontre sur sa route des vallées et des collines. Pour franchir les premières, il faut bâtir un pont ou des arcades; il faut creuser un tunnel pour traverser les secondes.

Les arcades constituaient le moyen de nivellement le plus usité chez les anciens. La campagne de Rome en est sillonnée; on en trouve dans tous les pays soumis à la domination romaine et le pont du Gard est un des plus beaux spécimens de ces monumens gigantesques. On n'a pas renoncé à ces grands travaux. Les innombrables arcades de la dérivation de la Vanne n'ont pas moins de seize kilomètres de longueur; mais les progrès de la métallurgie ont permis d'éviter le plus souvent ces constructions dispendieuses. On les remplace par des siphons métalliques qui suivent les inflexions du terrain. Ce sont des *conduites forcées* dans lesquelles l'eau est toujours en pression et qui doivent

offrir une résistance proportionnelle à l'effort qu'elles ont à supporter. Elles sont en fonte de fer. Les tuyaux qui les constituent ont de $2^m,50$ à 4 mètres de longueur et sont unis par emboîtement. Leur diamètre peut aller jusqu'à $1^m,30$.

Les siphons, en raison de la pression qu'ils supportent, sont exposés à des ruptures et, comme ces accidens arrêtent immédiatement le service, on a coutume, aujourd'hui, de composer la conduite de plusieurs files de tuyaux parallèles et indépendans. La distribution de Naples, qui remonte à une dizaine d'années tout au plus, et qui est l'œuvre de la Compagnie générale des eaux pour l'étranger, est un exemple remarquable de ce genre de travail. Les conduites forcées permettent également de traverser un marais, un fleuve, une lagune, sans y construire de pont. On les pose en tranchée dans le lit du cours d'eau. C'est ainsi que la même Compagnie française est parvenue récemment à faire arriver, à Venise, les eaux de la Brenta, à l'aide d'une conduite en fonte de 6 400 mètres de longueur et de $0^m,80$ de diamètre placée à $1^m,50$ de profondeur au-dessous du fond des lagunes et du canal Donena dans lequel il y a 7 mètres d'eau.

Lorsque le tracé d'une amenée d'eau rencontre une colline, il faut la tourner ou passer au travers. Les ingénieurs préfèrent aujourd'hui ce dernier procédé. La dérivation de la Durance a 18 kilomètres de souterrain, celle de la Dhuys 12, celle de la Vanne 42. La section des tunnels doit avoir, au minimum, $1^m,80$ de hauteur sur $0^m,80$ de large. La forme ovoïde s'impose et le revêtement en maçonnerie est indispensable, si le terrain est friable.

IV

Lorsque les eaux sont arrivées sur la colline qu'on a choisie pour le point de départ de la distribution, elles sont reçues dans des réservoirs destinés à régulariser la dépense, en permettant d'emmagasiner l'eau, quand la consommation est réduite au minimum, comme cela arrive pendant la nuit. Il faut que ces réservoirs soient assez vastes pour contenir la consommation d'une journée. Ceux de Paris vont au delà. Le réservoir de Montmartre, à lui seul, peut contenir 250 000 mètres cubes d'eau. Il a quatre hectares de superficie et se compose de deux étages. Le supérieur fait le service courant avec 100 000 mètres cubes; et l'inférieur, qui en contient 150 000, est destiné à recevoir son trop-plein et à le suppléer à l'époque des grandes consommations. Les réservoirs doivent être couverts et construits de façon à ne pas présenter de parties stagnantes et à pouvoir être nettoyés à fond.

Ils sont munis de bâches de distribution, de vannes, de robinets, de flotteurs, pour faciliter la répartition de l'eau dans les conduites de la ville.

Quand l'eau coule incessamment dans la canalisation, que celle-ci est toujours sous pression, le service est dit *constant;* quand l'eau n'y est lancée qu'à certaines heures, il est dit *intermittent*. Le premier système est sans contredit le meilleur : c'est le seul usité en France; il n'a qu'un inconvénient, qui est de perdre beaucoup d'eau, par suite de la pression continue à laquelle elle est soumise, et de permettre le gaspillage par la facilité de se procurer de l'eau à tout moment. Le système *intermittent*, qui est en usage dans quelques villes d'Angleterre, a de bien plus grands désavantages. Lorsque l'eau n'est distribuée que pendant un certain nombre d'heures chaque jour — et *a fortiori* quand elle ne coule pas tous les jours de la semaine — il faut avoir, dans chaque appartement, un réservoir où l'eau s'échauffe et s'altère; tout service régulier de lavage ou d'arrosage de la voie publique est impossible dans ces conditions. Il est admis en principe aujourd'hui que, dans les distributions à créer, il faut fonder ses prévisions sur le service constant; il faut également s'arranger de façon à obtenir une pression suffisante pour que l'eau monte à tous les étages. On ne peut plus se contenter d'un service de rez-de-chaussée.

Le réseau de canalisation se compose de *conduites maîtresses*, de *conduites accessoires*, et de *conduites de service* sur lesquelles se font les branchemens qui aboutissent aux orifices de puisage. Tantôt ce réseau est constitué par un tronc commun qui se divise en branches régulièrement décroissantes: il porte alors le nom de *réseau ramifié*, tantôt il se compose de conduites périphériques dites de *ceinture* et de conduites *transversales*. Leur ensemble forme un *réseau maillé* dans lequel l'eau n'a pas de sens déterminé. Cette dernière disposition est généralement préférée parce qu'elle répartit plus également la pression, et qu'elle n'expose pas, en cas d'accident, à l'interruption du service dans tout un quartier.

Autrefois tous les tuyaux de conduite étaient en plomb; on n'y a plus recours aujourd'hui que pour les *branchemens de prise* qui vont aux maisons, pour les colonnes montantes et la distribution intérieure. C'est le seul métal qui soit assez flexible pour s'accommoder à toutes les courbures. Il est précieux pour les raccordemens et les soudures, parce qu'il fond à une température plus basse que les autres; mais il est toujours suspect aux hygiénistes. On redoute surtout les conduites mixtes de fer et de plomb parce que les deux métaux juxtaposés forment un couple

hydro-électrique qui facilite la décomposition de l'eau. Il se forme alors, avec le concours de l'acide carbonique de l'air, un hydro-carbonate de plomb légèrement soluble et très dangereux. De petites épidémies de coliques saturnines se sont maintes fois produites de cette façon et cependant partout on a des conduites en fonte de fer et des branchemens en plomb. Tout le réseau de la ville de Paris est constitué de cette façon; il en est de même de la plupart des villes qui ont développé leur canalisation depuis une cinquantaine d'années; on n'y entend pourtant pas parler d'intoxication saturnine. Cela tient vraisemblablement à ce que les eaux, charriées par ces conduites mixtes, contiennent des quantités notables de carbonate ou de sulfate de chaux, qui se déposent sur les conduites et dont les incrustations préservent le métal. Toutefois, il est prudent, lorsqu'on a affaire à des tuyaux de plomb qui n'ont pas encore servi, d'y laisser couler l'eau pendant quelque temps avant de la boire. La même précaution est bonne à prendre, quand on s'est absenté de son appartement pendant un certain temps.

Les tuyaux de fonte sont également attaqués par les eaux; mais il n'en résulte le plus souvent que la formation d'un peu de rouille complètement inoffensive. La pression du liquide, les coups de bélier sont plus dangereux par la rupture qu'ils peuvent provoquer, par les fissures qu'ils occasionnent à la longue. La mise en valeur d'un organisme aussi délicat, aussi compliqué qu'une distribution d'eau, exige une surveillance constante, l'emploi d'un personnel nombreux et bien exercé. La moindre erreur, la moindre négligence cause des dégâts, entraîne des réparations coûteuses, entrave le service; mais quelque précaution qu'on prenne, il y a toujours, dans la meilleure distribution, des fuites imperceptibles qui se font par des joints incomplètement étanches, par des robinets mal rodés. Comme elles se produisent dans toute la longueur du réseau, elles amènent des pertes considérables. Les ingénieurs américains estiment que ces pertes dépassent toujours le quart de l'eau versée dans la canalisation et atteignent parfois la moitié. En Angleterre, on va plus loin et on admet qu'il n'y a guère que 30 pour 100 de l'eau utilisée. Il faut tenir compte de ce déchet dans les évaluations, lorsqu'il s'agit d'une amenée d'eau à établir.

Le réseau de canalisation d'une ville se compose, comme nous l'avons vu, d'une série décroissante de conduites dont les dernières servent de point de départ aux branchemens en plomb qui aboutissent aux orifices de puisage. Dans les villes où la même eau sert à tous les usages, les branchemens du *service privé* et ceux du *service public* partent des mêmes conduites. La prise se

fait au moyen de colliers en fer dits *colliers à lunettes*. Le raccord ainsi établi, le tuyau de plomb pénètre dans la maison en traversant horizontalement le mur de façade à un mètre environ au-dessous du niveau du sol. Il continue son trajet, soit au fond d'une tranchée, soit en passant par la cave, jusqu'au moment où il prend la direction verticale et devient la colonne montante, qui porte l'eau à tous les étages. Le *compteur*, petit moteur hydraulique qui enregistre automatiquement l'eau consommée, est placé sur la colonne montante. Celle-ci s'élève jusqu'au sommet de l'édifice et est fermée, à son extrémité supérieure. Sur son parcours sont greffés les branchemens qui portent l'eau sur tous les points de l'appartement.

L'hygiène a le plus grand intérêt à ce qu'on use de l'eau avec prodigalité. La propreté de la maison et celle des habitans est en rapport direct avec la quantité d'eau consommée. Il faut qu'on l'ait partout sous la main et, pour cela, il est nécessaire de multiplier les points de puisage. Ils doivent être établis dans la cour, dans le vestibule du rez-de-chaussée, et, à chaque étage, dans la cuisine, l'office, la salle de bain, les cabinets de toilette et les water-closets. Quel que soit le point de puisage, les appareils doivent être disposés de façon à éviter la perte de l'eau. Les robinets doivent être étanches et se fermer automatiquement. Ceux dits *à repoussoir* présentent ce double avantage.

J'ai parlé plus haut de la difficulté qu'on éprouvait à procurer aux grandes villes de l'eau de source en quantité suffisante. Paris, malgré les dépenses énormes qu'il s'est imposées pour amener dans ses murs les eaux de la Vanne, de la Dhuys et de l'Avre, peut à peine en donner chaque jour 100 litres à chacun de ses habitans, cela suffit habituellement pour les usages domestiques, encore est-on obligé parfois, dans les grandes chaleurs, de verser de l'eau de Seine, puisée à Ivry, dans les conduites du service *privé*.

Pour assurer le service *public*, il faut emprunter une quantite d'eau presque double à la Seine, à la Marne et au canal de l'Ourcq. Il a été nécessaire, pour cette alimentation mixte, de créer une double canalisation. Celle du service *privé* comporte trois zones de distribution. La Vanne alimente la rive gauche et le centre de la rive droite; la Dhuys se répand dans les quartiers du nord-est, l'Avre dans les arrondissemens situés à l'ouest. Elle vient joindre ses eaux à celles des deux précédentes, de manière à former, avec elles, un réseau *maillé*. Le service public a trois distributions comme l'autre. Les quartiers élevés sont desservis par l'eau de la Marne; les quartiers de moyenne altitude par la Seine et les plus bas par le canal de l'Ourcq.

Dans tous les arrondissemens, l'eau de source est réservée aux

maisons, aux fontaines Wallace et à quelques bornes-fontaines. Elle est aussi consacrée, à cause de sa forte pression, à la manœuvre des ascenseurs et aux bouches d'incendie. Les eaux de rivière sont consacrées à l'arrosage, servent à l'alimentation des fontaines d'ornement et de puisage, aux lavoirs, aux bains publics, aux piscines et aux établissemens industriels.

V

Les *amenées* d'eau de source nécessitent, comme nous venons de le montrer, des travaux trop dispendieux pour que toutes les villes puissent se les permettre. En France, il n'y en a pas le tiers qui en délivre, pour tous les usages, à sa population (1). Plus de la moitié se contente d'eau de rivière ou s'alimente dans sa nappe souterraine et celles-là sont dans la nécessité de les épurer avant de les lancer dans leur distribution, sous peine de faire courir de sérieux dangers à leurs habitans.

L'épuration en grand des eaux potables est donc un expédient auquel on est trop souvent forcé de recourir. Elle ne s'obtient, dans la pratique, que par deux moyens : la décantation et la filtration. On a depuis longtemps renoncé aux agens chimiques, parce que leur emploi est trop incertain et trop dispendieux. On est forcé d'y recourir parfois encore dans des circonstances exceptionnelles, telles que les campagnes de guerre ou d'exploration, les expéditions coloniales, etc. ; mais, pour l'alimentation des villes, on n'emploie que les deux procédés précédemment indiqués.

La décantation est en usage dans 18 villes de France. Marseille est la plus importante. Avant d'arriver aux réservoirs de Longchamps, l'eau de la Durance laisse déposer ses impuretés dans six grands bassins de 180 mètres de long sur 82 de large et sur $5^{m},70$ de profondeur. On les nettoie trois fois par an et le dépôt, qui a de 30 à 40 centimètres d'épaisseur, est entraîné par une chasse puissante. La décantation est également en usage à Londres pour clarifier les eaux de la Tamise (2). On a creusé sur

(1) M. Bechmann, directeur de l'assainissement de Paris, a fait, en 1892, une enquête sur le mode d'alimentation en eaux potables de 691 villes de France, et il est arrivé aux résultats suivans : 219 villes boivent de l'eau de source, 113 de l'eau de rivière, 215 de l'eau de nappe, et 144 ont une alimentation mixte. La ville de Paris est dans ce dernier cas.

(2) La population de Londres ne boit que de l'eau de rivière. Les machines élévatoires qui la puisent dans la Tamise remontent à 1582. Huit grandes compagnies distribuent à la ville 681 000 mètres cubes d'eau par jour. Les plus anciennes sont Chelsea, qui date de 1724; Lambeth, de 1785; Grand-Junction, de 1798. Depuis une dizaine d'années, toutefois, la Compagnie Kent distribue de l'eau prise à Deptford, dans des puits très profonds.

les bords du fleuve d'immenses bassins qui suffisent pour emmagasiner l'eau nécessaire à l'alimentation de la ville, afin de n'en pas puiser à la rivière pendant les crues qui durent de 15 à 20 jours. L'épuration par le repos est très lente à s'opérer. Il faut de sept à dix jours pour qu'elle soit complète, ce qui force à donner aux réservoirs de très grandes proportions. De plus, ces grandes masses d'eau s'altèrent par l'immobilité prolongée sous l'action de l'air, de la chaleur et des poussières qui y tombent; aussi n'y a-t-on recours généralement qu'à titre d'opération préliminaire, comme moyen de débarrasser les eaux des matières les plus louches avant de les filtrer. C'est ce qu'on fait à Londres.

La filtration est un procédé plus prompt et plus efficace, c'est aussi le plus employé. Il est en usage dans 65 des 95 villes de France qui épurent leurs eaux. Il peut s'opérer à l'aide de bassins, de galeries, de puits filtrans ou par des procédés mixtes. Les bassins filtrans sont semblables à ceux qui servent à la décantation, mais le fond en est couvert de couches superposées de sable fin, de gros gravier, de cailloux et de moellons. Tous ces élémens ne sont pas employés à la fois. Les bassins filtrans de Londres,—qui reçoivent les eaux lorsqu'elles sortent de ceux dont nous avons parlé tout à l'heure, et qui sont cités partout comme modèles depuis 1839, époque à laquelle ils ont été construits par M. Simpton, ingénieur de la Compagnie de Chelsea, — ces bassins n'ont que quatre couches filtrantes; et cela suffit pour épurer de 2 à 3 mètres cubes d'eau par mètre carré de surface et par jour. Ce procédé s'est répandu depuis lors en Europe et en Amérique. Il en a été fait récemment une application ingénieuse à Venise.

Lorsque la Compagnie générale des eaux pour l'étranger conduisit, en 1889, les eaux de la Brenta, à Venise, il lui fallut les filtrer, avant de les admettre dans la canalisation sublagunaire. Elle creusa pour cela, à Moranzani, quatre grands bassins contigus, ayant 1224 mètres de surface totale, et garnit leur fond de deux couches filtrantes. La première était de sable très pur, provenant des dunes du Lido. C'est celui dont on se servait auparavant pour les citernes qui avaient jusqu'alors alimenté Venise. La seconde couche était formée de gravier de rivière. Ces bassins font depuis six ans le service. Les eaux, après avoir traversé les deux couches filtrantes, se rendent, par des barbacanes, dans un collecteur où elles sont reprises par des pompes et versées dans une cuve de départ ou introduites directement dans la conduite sublagunaire.

Les bassins filtrans ont l'inconvénient de s'encrasser. L'eau, arrivant par la partie supérieure avec lenteur et sous une faible pression, s'écoule à travers le sable et dépose à sa surface les

corps qu'elle tient en suspension. Ils forment, au bout de quelques jours, une trame mince, glutineuse, semblable à une toile à mailles très fines par laquelle les microbes sont arrêtés; mais, au bout d'un mois ou cinq semaines, cette trame est devenue tellement épaisse, les couches superficielles du sable sont tellement chargées d'impuretés, que l'eau n'y passe plus qu'avec une extrême difficulté. Si, pour accroître la pression, on augmente l'épaisseur de la couche d'eau, elle triomphe de la résistance, mais en creusant dans le sable des fissures appelées *renards*, par lesquelles l'eau s'écoule sans se filtrer. Il faut alors enlever le sable et le remplacer, ce qui nécessite des bassins de rechange. On peut aussi faire traverser le filtre par un courant en sens inverse qui opère une chasse dans les interstices obstrués par les dépôts. Le premier moyen est le plus usité : c'est celui dont on se sert à Londres. Le second est appliqué à Dunkerque et à Zurich. On est parvenu, en Allemagne, à diminuer ces inconvéniens, en se servant de bassins voûtés d'une grande surface et d'une faible profondeur, dans lesquels l'écoulement est réglé de façon à ce que chaque mètre carré de surface fournisse de 1 à 3 mètres cubes d'eau par jour; mais quoi qu'on fasse, il est impossible de remédier au vice radical de ce moyen d'épuration : l'inégalité de l'écoulement et l'incertitude de la filtration au commencement et à la fin.

Nous allons retrouver les mêmes défauts dans les galeries filtrantes. Elles ont été imaginées, en 1817, par M. d'Aubuisson des Voisins, ingénieur en chef des mines, pour alimenter la ville de Toulouse, à l'aide d'eau prise dans la Garonne, près du faubourg de Saint-Cyprien. Lyon et Nancy ont depuis adopté ce système qui consiste à creuser, le long du fleuve auquel on veut faire un emprunt, une galerie parallèle à son cours, inférieure à son lit, et à petite distance de ce dernier. L'eau filtre, par son propre poids, à travers la tranche de terrain intermédiaire, lorsqu'il est perméable, et s'y débarrasse de ses impuretés. A Lyon, l'eau est prise dans le Rhône. La galerie, de 5 mètres de largeur, est située en amont du fleuve; pour y arriver, l'eau traverse une épaisseur de 15 mètres de sable et de galets. Mais les galeries filtrantes constituent un mode d'opération plus défectueux encore que les bassins parce qu'on ne peut pas les nettoyer. La couche de sable et de galets est bientôt minée par les eaux; il s'y creuse des fissures par lesquelles tout passe, ainsi que cela est arrivé à Lyon. L'eau du Rhône, en sortant des galeries, laisse déposer sur les filtres Chamberland un limon glaireux dans lequel MM. Lortet et Despeignes ont trouvé de nombreux microbes. Le dépôt a fait périr les cobayes auxquels on l'a injecté. Dans d'au-

tres cas, la boue et les matières organiques obstruent les pores du terrain, et il faut abandonner les galeries pour en creuser d'autres. Celles de Nancy sont remplies de vase ainsi que les réservoirs dans lesquels des turbines les font monter. Les galeries, comme les bassins filtrans, laissent passer les champignons et les microbes. C. Frakel et Fiefke ont trouvé le bacille de la fièvre typhoïde dans les eaux de Berlin.

Pour toutes ces raisons, le comité consultatif d'hygiène publique a refusé, en 1888, de donner son approbation à un projet consistant à creuser de nouvelles galeries, à Toulouse, pour filtrer 10 000 mètres cubes de plus d'eau de la Garonne.

Les puits filtrans sont de date plus récente. L'essai le plus satisfaisant est celui qui fut fait à Nantes, en 1891, par M. l'ingénieur Lefort, pour filtrer les eaux de la Loire avant de les introduire dans la distribution. Il eut l'idée d'utiliser, pour cette épuration, un banc de sable situé à deux kilomètres en amont de la ville et au milieu du cours du fleuve. Il disposa d'abord, sur cette base, une ceinture de rochers, en conservant un espace circulaire de quinze mètres de diamètre. Au milieu de ce cercle, il construisit une tour-puits bien étanche depuis sa base jusqu'à un mètre environ au-dessous du niveau des basses eaux. De ce point jusqu'à son sommet, la tour était percée de barbacanes. L'intervalle compris entre elle et la ceinture rocheuse fut rempli d'une couche bien uniforme de sable demi-fin, disposée en tronc de cône, et le fond du puits fut mis en communication avec une pompe aspirante et foulante. Les résultats de cet essai ont été satisfaisans. En sortant de ce grand filtre, l'eau s'est montrée limpide, débarrassée de sa matière organique, et ne renfermant plus que 73 bactéries par centimètre cube au lieu de 9 530 qu'elle contenait auparavant. Il reste à savoir si l'encrassement ne se produira pas à la longue, si l'eau du fleuve, poussée par le courant, ne finira pas par creuser des fissures dans le sable, ainsi que cela arrive dans les galeries filtrantes.

En résumé, aucun de ces procédés n'a résolu le problème de l'épuration en grand des eaux destinées à l'alimentation des villes. On en cherche aujourd'hui la solution dans une autre voie. On a recours à des moyens plus compliqués. De ce nombre est le *système Anderson*, qui a été adopté à Anvers pour le traitement des eaux de la Nèthe, qui a été mis à l'essai à Boulogne, en 1892, et qu'on applique aujourd'hui, sur une grande échelle, pour la banlieue de Paris. Ce système consiste à faire passer lentement l'eau à épurer par un cylindre horizontal, tournant sur son axe et contenant de petits fragmens de fonte de fer. L'eau se charge d'une certaine quantité de ce métal à l'état de protosel,

formé à la faveur de l'oxygène dissous dans l'eau ; elle tombe en nappe dans un conduit large et peu profond, où le fer peroxydé par l'oxygène de l'air se dépose à l'état d'hydrate ferrique, en entraînant une partie de la matière organique. Elle passe de là dans un bassin où elle se filtre en traversant des couches de sable. Après ce traitement, la proportion des élémens minéraux n'a pas changé : la matière organique a notablement diminué, les micro-organismes également, mais ceux qui restent sont de même nature, et ce mode de filtration ne fait pas disparaître plus radicalement que les autres les germes des maladies infectieuses. Il produit, toutefois, une amélioration notable, et la Compagnie des eaux de Paris vient de l'adopter pour l'alimentation de la banlieue Nord-Ouest qui n'avait bu jusqu'ici que de l'eau de Seine prise au pont de Sèvres. Ce système fonctionne depuis le 1er janvier 1896.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 11 avril dernier, vient également de voter un crédit de 550000 francs pour établir, à l'usine de Saint-Maur, des bassins de décantation et de filtration pouvant produire 20000 mètres cubes d'eau par jour, afin de pouvoir donner à la population de l'eau de rivière rendue potable, lorsque les sources ne suffisent pas à la consommation, par suite de sécheresses prolongées ou d'accidens survenus dans les conduites. Le rendement quotidien des trois sources dont le service des eaux dispose aujourd'hui ne dépasse pas, pendant l'été, 220000 mètres cubes, ce qui ne constitue qu'un excédent de 20000 mètres cubes sur la consommation ordinaire. On se trouve donc à court, lorsque celle-ci vient à augmenter tout à coup, pour peu que la situation se prolonge. La dérivation des sources du Loing et du Lunain viendra, dans l'avenir, ajouter à notre approvisionnement quotidien 50000 mètres cubes d'une eau excellente ; mais, bien que les crédits soient votés, il y a encore nombre de formalités à remplir. Il faut d'abord qu'une loi d'utilité publique vienne autoriser ces travaux ; ceux-ci, d'après les évaluations les plus modérées, ne dureront pas moins de trois ans et on ne compte pas sur cette augmentation de ressources avant l'année 1899. Ce sera pour le siècle prochain. Le conseil municipal a donc fait acte de prudence, en décidant la création de bassins filtrans, pour suppléer à l'insuffisance des eaux de source lorsqu'elle viendra à se produire de nouveau. L'eau épurée de cette façon vaudra toujours mieux que celle qu'on a fait boire au mois de septembre de l'an dernier à quelques arrondissemens.

On voit, d'après tout ce qui précède, qu'il n'y a pas en France une ville sur trois qui délivre à ses habitans une eau assez pure pour qu'ils puissent la boire telle qu'elle leur est donnée. L'épu

ration à domicile s'impose donc dans la grande majorité des cas. On peut l'obtenir par trois moyens différens : l'ébullition, la filtration et les agens chimiques.

L'ébullition est le procédé le plus simple et le plus sûr. C'est celui qu'on recommande dans toutes les épidémies et le seul qui soit à la portée des classes pauvres. On trouve en effet, dans les ménages les plus modestes, un petit fourneau sur lequel on peut faire bouillir, presque sans frais, les quelques litres d'eau nécessaires pour la boisson de la famille. En faisant cette petite opération le soir, l'eau est refroidie le lendemain et elle se conserve pure, si l'on a soin de recouvrir le vase qui la contient. L'ébullition prolongée pendant un quart d'heure fait périr à coup sûr les microbes. Elle a de plus l'avantage de décomposer la matière organique, en coagulant les élémens albuminoïdes qui la composent, mais elle a l'inconvénient de faire perdre à l'eau les gaz et spécialement l'acide carbonique; elle précipite quelques-uns des sels minéraux; elle rend l'eau insipide et les personnes délicates la trouvent d'une digestion difficile.

La filtration n'a aucun de ces inconvéniens. C'est le mode d'épuration par excellence, celui que toutes les familles aisées emploient aujourd'hui. L'industrie a imaginé une foule d'appareils ingénieux, mais il en est deux qu'on trouve en usage d'une manière presque exclusive. C'est d'abord la vieille fontaine filtrante qu'un grand nombre de ménages conservent encore. Elle clarifie l'eau, mais elle ne la stérilise pas, parce que les microbes passent facilement à travers les larges pores de la cloison de pierre. Aussi a-t-elle été remplacée, dans la majeure partie des maisons, par le filtre Chamberland, dont la supériorité a été reconnue dans le laboratoire Pasteur. C'est le seul qui soit employé pour les recherches bactériologiques et il a été rendu réglementaire, dans les casernes, par une décision du ministre de la guerre en date du 28 juillet 1889.

La qualité maîtresse de l'eau fournie par le filtre Chamberland est sa pureté. Lorsqu'elle est neuve ou convenablement nettoyée, la bougie en porcelaine ne laisse passer aucun germe. On s'en assure tous les jours à l'institut Pasteur. A cet égard, il n'y a pas de doutes; mais cette propriété a une durée limitée. Lorsque la bougie commence à s'encrasser, il se développe des micro-organismes dans la boue qui se dépose sur sa paroi extérieure. Ce mucus vaseux, très putrescible, constitue un excellent milieu de culture pour les microbes. Ils y forment des colonies qui s'infiltrent à travers les pores de la porcelaine, sous l'influence de la pression de l'eau. Elles augmentent de nombre de jour en jour et il finit par arriver un moment où l'eau qui a traversé la bougie

en renferme plus qu'auparavant. Le passage des microbes est d'autant plus rapide que la pression est plus forte, l'eau plus impure et la température plus élevée. Ainsi, tandis que l'eau de la Vanne peut être stérilisée par la bougie en porcelaine, pendant l'espace d'un mois, l'eau de Seine, quand elle est claire, n'est privée de germes que pendant huit jours et pendant quatre jours seulement, quand elle est trouble. Quant à l'eau de l'Ourcq, elle est très difficile à épurer pendant plus de deux jours, quelle que soit la pâte de la porcelaine employée.

Ces faits, pressentis par M. A. Gautier au début de ses recherches sur la filtration des eaux, confirmés par MM. Gallipe, Bourquelot, Villejean, ont été bien étudiés par M. E. Lacour (1), et plus complètement encore par M. Miquel (2); mais, comme le fait observer ce savant, les expériences faites dans les laboratoires ne sont pas de nature à discréditer le filtre en porcelaine. « La bougie Chamberland, dit-il, a fait faire un pas immense à la question de la filtration des eaux à basse température; elle a encore quelques défauts, on peut les atténuer, les enlever même complètement, si l'on se met sérieusement à l'œuvre. » Des essais ont été déjà faits dans ce sens. La porcelaine d'amiante, qu'on a proposée, il y a deux ans, de substituer à la porcelaine dégourdie, a paru donner de bons résultats. MM. Girard et Miquel ont reconnu sa supériorité et M. Jungfleisch l'a attestée à l'Académie de médecine; mais ces avantages, s'ils sont bien réels, n'ont encore été constatés que dans les laboratoires et, comme le filtre Chamberland est en usage partout, qu'il continue à jouir d'une confiance méritée, il faut connaître les précautions qu'exige son emploi.

Il est indispensable de le nettoyer d'autant plus fréquemment que l'eau est plus souillée, la pression plus forte et la température de l'air plus élevée. Nous avons déjà dit qu'il suffit de quatre jours pour que les micro-organismes de l'eau de Seine traversent les pores de la porcelaine dégourdie et que, quand il s'agit de l'eau de l'Ourcq, ils passent au bout de quarante-huit heures. En ce qui a trait à la pression, il ne faut pas, avons-nous dit, dépasser dix mètres si l'on veut obtenir une bonne épuration et, plus l'eau est impure, plus il y a d'intérêt à filtrer lentement. Enfin, il est nécessaire de nettoyer plus souvent les filtres en été qu'en hiver. Pour prendre une moyenne, ce qui est indispensable dans les ménages, et en tenant compte de ce qu'on ne

(1) E. Lacour, *Recherches chimiques et bactériologiques sur les boues du filtre Chamberland* (*Revue d'hygiène*, 20 juin 1892).

(2) Miquel, *Du pouvoir stérilisant des filtres en biscuit* (*Annales de micrographie*, mars 1893, p. 138).

fait pas marcher le filtre tous les jours, il suffit de le nettoyer une fois par semaine.

Pour le faire convenablement et sans s'exposer à briser la bougie, on commence par dévisser l'appareil; on retire le tube en porcelaine; on le brosse fortement pour enlever la couche jaunâtre qui le recouvre, puis on le couche dans un vase plat et rempli d'eau qu'on fait bouillir pendant un quart d'heure. Cela fait, on remet tout en place et l'appareil peut fonctionner immédiatement. Je préfère ce procédé à celui que conseille M. A. Gautier et qui consiste à plonger la bougie dans une solution d'acide chlorhydrique au dixième. Le moyen peut être excellent dans un laboratoire; mais, dans un ménage, je trouverais imprudent de laisser un acide aussi violent entre les mains des domestiques. Et puis, il est nécessaire de laisser couler l'eau, pendant quelque temps, avant de la boire, lorsque la bougie a séjourné dans une solution acide et cette précaution serait trop souvent omise dans la pratique. Rien n'est plus facile au contraire que de la faire bouillir un quart d'heure, dans un de ces récipiens métalliques qu'on trouve dans toutes les cuisines.

Je n'ai parlé jusqu'ici de la filtration de l'eau qu'au point de vue des ménages; là, il suffit d'une seule bougie et le nettoyage ne présente pas de difficultés; mais lorsqu'il s'agit d'épurer les grandes quantités d'eau nécessaires pour une caserne, un lycée ou un hôpital, la question se complique. Dans les casernes, où tout est soumis à une réglementation uniforme et précise, les bougies en porcelaine sont branchées par séries de cinq sur une même conduite et renfermées dans une caisse en bois dont la paroi postérieure est constituée par le mur lui-même. L'inférieure est percée de trous correspondant aux tétines des bougies, et sous chacune d'elles se trouve une cruche en grès pour recevoir l'eau filtrée. Toutes les cruches sont rangées sur un évier. On filtre sous une pression de deux atmosphères environ. Lorsque l'eau dont on dispose n'est pas dans ces conditions, on se sert d'accumulateurs de pression; ce sont des récipiens cylindriques en tôle galvanisée, dans lesquels on refoule de l'air avec une pompe jusqu'à ce que le manomètre marque deux atmosphères. Le nettoyage de ces filtres à nombreuses bougies n'est pas facile. On ne peut pas démonter les appareils à chaque fois, parce qu'on briserait un trop grand nombre de tubes; aussi a-t-on adopté, dans la plupart des casernes, le nettoyeur mécanique du système O. André qu'on a pu voir fonctionner dans la section d'hygiène, à l'Exposition universelle de 1889. Cet appareil n'enlève pas assez complètement le dépôt limoneux qui se forme sur les bougies pour qu'on soit certain de la destruction de tous les micro-orga-

nismes. Aussi, la dépêche ministérielle du 24 mars 1892 qui en a prescrit l'emploi à titre d'essai, enjoint-elle de stériliser les filtres tous les six mois, en faisant bouillir pendant un quart d'heure l'eau qu'ils contiennent à l'aide d'un réchaud placé au-dessous. Au dire de M. Lacour-Eymard, pharmacien militaire, cette opération, pour donner des garanties suffisantes, devrait être renouvelée tous les dix jours.

Le troisième moyen d'épurer les eaux suspectes consiste, avons-nous dit, à les traiter par des agens chimiques. L'un des plus utiles est l'alun auquel les Chinois ont recours depuis un temps immémorial. Lorsque l'alumine et le carbonate de chaux dominent dans les dépôts, ainsi que cela se voit dans l'eau de Seine, à l'époque des crues, l'addition d'une petite quantité d'alun opère rapidement la clarification du liquide. Il suffit d'un décigramme d'alun par litre pour précipiter les sels en excès, et on ne trouve plus de trace du réactif dans l'eau clarifiée. Toutes les matières en suspension, telles que le sable fin et la glaise, sont précipitées en même temps que les sels insolubles formés par l'addition de l'alun. L'alun clarifie l'eau, mais il ne la stérilise pas complètement. On peut en dire autant du carbonate de soude, de la lessive de cendres, du lait de chaux dont on se sert également pour épurer les eaux trop séléniteuses.

Le permanganate de potasse qu'on a préconisé plus récemment paraît au contraire avoir une action stérilisante réelle. D'après des expériences communiquées l'an dernier à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, il suffit d'un ou deux centigrammes de ce sel par litre pour tuer tous les microorganismes d'une eau de fleuve aussi souillée que celle de la Seine. En quelques minutes, le permanganate est décomposé; l'oxygène brûle la matière organique et il se forme un dépôt brun de bioxyde de manganèse, avec un peu de potasse et de soude qui se combinent à l'acide carbonique de l'eau. Je ne sais quel est l'avenir réservé à ce nouveau réactif, mais les agens chimiques ne seront jamais que des expédiens qu'on peut être heureux d'avoir à sa disposition, dans des campagnes de guerre, et surtout dans les expéditions coloniales, où les hommes ne peuvent pas toujours emporter avec eux le pesant bagage des filtres; mais, dans les conditions ordinaires de la vie, il faut s'en tenir à ces derniers et, lorsqu'on ne peut pas se les procurer, se résoudre à faire bouillir l'eau avant de la boire.

JULES ROCHARD.

L'AUSTRALIE

ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE [1]

LES EXPÉRIENCES SOCIALES. — LE FÉMINISME

Les nouvelles sociétés qui se sont constituées dans les colonies anglaises des Antipodes représentent au plus haut degré toutes les tendances, bonnes ou mauvaises, de la civilisation contemporaine : si l'on applique à l'Australie les divers critériums auxquels on se fie d'habitude pour juger le degré de culture d'un pays, on est forcé de conclure que cette jeune contrée a déjà distancé toutes ses aînées. Ce n'est pas du développement littéraire ou artistique que nous entendons parler ici : aussi bien ne peut-on s'attendre à le trouver dans une société aussi jeune, et, d'ailleurs, notre temps, dont toute l'attention se porte sur ce qui intéresse les masses, semble dédaigner les côtés les plus raffinés, les plus élevés même, de la civilisation. Mais pour ce qui est de la diffusion des connaissances moyennes, des conditions matérielles de l'existence, de l'activité des transactions entre les hommes, l'Australie se rapproche certainement plus qu'aucun autre pays de l'idéal un peu terre à terre des contemporains.

Les illettrés y sont plus rares, les lettres et les télégrammes échangés plus nombreux, le commerce plus considérable par

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1896.

rapport à la population que nulle part ailleurs. Le *standard of life*, comme disent les Anglais, y est plus élevé, la vie plus large dans toutes les classes, si l'on en croit les statistiques de la consommation de certaines denrées : la viande, le sucre et autres. Enfin, malgré le léger lien qui les rattache à la monarchie anglaise, nulle part la démocratie n'est plus triomphante que dans les colonies Australiennes ; nulle part les innovations sociales n'ont été poussées plus loin, jusqu'à émanciper parfois la femme de sa traditionnelle minorité ; nulle part enfin l'extension des pouvoirs de l'État, dont on prétend nous montrer l'omnipotence au terme de l'évolution actuelle, n'a trouvé des champions plus puissans et n'a été mise en pratique à un pareil degré.

De là vient l'intérêt qui s'attache à l'étude de ces jeunes sociétés où toutes les aspirations modernes, durables ou éphémères, se font jour librement, beaucoup moins retenues qu'en Europe par les traditions du passé. Elles sont pour nous un véritable laboratoire de science sociale et l'observation des expériences auxquelles leurs habitans se livrent peut être singulièrement utile au vieux monde. Il importe toutefois de ne jamais perdre de vue la diversité des milieux, la différence entre cette terre vierge d'Australie où la civilisation a été implantée comme une bouture et la vieille Europe où elle a crû lentement, où ses racines plongent dans le plus lointain passé. Des essais plus ou moins heureux dans l'une pourraient être funestes à l'autre.

I

La faveur que les idées socialistes ont rencontrée en Australie surprend au premier abord. Sa sœur aînée, l'Amérique, a évolué jusqu'à ces derniers temps dans un sens tout opposé : l'individu y est plus vigoureux, l'État plus effacé que partout ailleurs. Cependant l'Australie semble plus essentiellement anglaise que les États-Unis : la part des élémens étrangers aux îles Britanniques dans sa colonisation est négligeable, et l'on sait que les Anglo-Saxons sont profondément individualistes : c'est d'eux que leurs neveux d'Amérique ont hérité, pour l'accentuer encore, la méfiance de l'État. Si les Australiens tendent, au contraire, à en augmenter sans cesse la part, c'est dans les circonstances de leur histoire, de leur rapide développement qu'il faut en chercher l'explication.

Il serait facile d'établir une opposition saisissante entre les premiers colons de l'Australie et ceux des États-Unis : d'un côté, les *Pilgrimfathers* de la *Mayflower*, les Puritains qui s'exilaient pour

fonder une société conforme aux enseignemens que leur foi trouvait dans la Bible; de l'autre, les forçats que, cent cinquante ans plus tard, le gouvernement anglais envoyait à Botany-Bay, pour purger l'Angleterre de ses criminels incorrigibles. La comparaison serait trompeuse et les conclusions qu'on en tirerait, injustes. Les *convicts* ont été un instrument précieux entre les mains d'une administration habile pour préparer la voie à la venue des colons libres, puis les auxiliaires de ceux-ci pour la mise en valeur du pays; leurs descendans n'ont jamais formé qu'un élément très secondaire de la population. Mais ce qui fait la profonde différence entre l'Australie et l'Amérique, c'est que la première a été envahie par une énorme immigration alors qu'elle était tout à fait dans l'enfance, tandis que dans la seconde s'était formé lentement, pendant deux siècles, un substratum solide grâce auquel elle a pu supporter sans rupture d'équilibre l'afflux de colons européens qui s'y porte depuis cinquante ans.

L'Australie a toujours manqué de cette base solide qu'avaient constituée aux États-Unis les descendans des Puritains et l'aristocratie des planteurs du Sud. Un moment, on put croire que les *squatters* ou grands propriétaires pasteurs constitueraient une classe analogue à ceux-ci; mais la découverte de l'or en 1851 vint tout changer. Dès lors l'immigration fut infiniment plus considérable qu'en Amérique et submergea les élémens préexistans, beaucoup trop faibles pour s'assimiler les nouveaux venus plus nombreux. L'accroissement de la population est fabuleux : de 430 000 habitans en 1851, elle passe à 1 252 000 en 1861, ayant reçu pendant ces dix années 613 000 immigrans, moitié plus que la population totale au début de la période, et dès ce moment la société australienne est complètement transformée; pendant les années suivantes l'immigration continue à être proportionnellement bien plus forte qu'en Amérique : 291 000 de 1861 à 1871; 336 000 de 1871 à 1881; 386 000 de 1881 à 1891. La population atteint aux mêmes dates les chiffres de 1 924 000, de 2 742 000, de 3 809 000 enfin, presque décuple de ce qu'elle était quarante ans plus tôt. Les États-Unis sont loin d'avoir seulement triplé le nombre de leurs habitans dans le même laps de temps : il y a des villes-champignons en Amérique; c'est l'Australie tout entière qui est un champignon.

L'immigration n'y a pas seulement été très nombreuse; elle a été chaotique, pour ainsi dire : les mines d'or qui n'ont, en définitive, joué aux États-Unis qu'un rôle secondaire sont le fait prépondérant de la colonisation australienne. Les aventuriers de toute profession et sans profession, les gens ennemis du travail

régulier ont été attirés par la grande loterie qu'est la recherche de l'or et se sont précipités sur elle. Recrutés dans les villes plutôt que dans les campagnes, ces immigrans formaient un ramassis hétérogène, sans tradition, sans cohésion, tout différent des groupes sociaux fortement cimentés qui colonisèrent les premiers l'Amérique du Nord, fort inférieur même à ceux qu'elle reçut durant la période de la grande immigration, du moins jusque vers 1880. C'est au milieu où se sont recrutés pour la plupart les immigrans australiens, aussi bien qu'aux circonstances qui les ont attirés qu'il faut attribuer l'un des fléaux de l'Australie, l'énorme proportion de la population urbaine.

Sur les 1 140 000 habitans de la colonie de Victoria en 1891 les villes de plus de 5 000 âmes en comptaient 616 000, soit 54 pour 100, dont 491 000 étaient concentrés à Melbourne. Dans la Nouvelle-Galles du Sud la population des villes atteint 505 000 habitans, soit 44 pour 100 de la population totale de 1 132 000 âmes; la capitale de la colonie, Sydney, a 383 000 habitans, c'est exactement le tiers de l'ensemble. De même Adélaïde compte 133 000 âmes sur les 320 000 de l'Australie du Sud; la proportion de la population urbaine est de 48 pour 100. Elle est un peu moins forte dans les autres colonies, tout en s'élevant encore à un peu plus du tiers en Nouvelle-Zélande (211 000 sur 626 000 âmes de population blanche), où elle est la plus faible, si l'on excepte la minuscule Australie de l'Ouest qui n'avait pas encore subi, en 1891, l'influence des mines d'or, et dont les deux seules villes notables contenaient 14 000 des 49 000 habitans. L'ensemble des sept colonies Australasiennes comptait 1 608 000 âmes de population urbaine sur 3 809 000, proportion énorme de 42,5 pour 100, qui n'est atteinte nulle part ailleurs. Quatre villes, Melbourne, Sydney, Adélaïde et Brisbane, avaient à elles seules 1 100 000 habitans, beaucoup plus du quart de la population totale.

Le mal est d'autant plus grand que l'Australasie est, en dehors de l'industrie aurifère, un pays essentiellement agricole, pastoral surtout. La laine, la viande, les autres produits du bétail constituent les deux tiers des exportations australasiennes. De grande industrie, il n'y en a point et il n'y en aura pas de longtemps. Sauf l'or et l'argent, les mines métalliques sont à peu près inexploitées et paraissent jusqu'à présent peu abondantes; les quelques gisemens de cuivre de l'Australie du Sud sont près de s'épuiser; le charbon n'a d'importance appréciable qu'en Nouvelle-Galles et en Nouvelle-Zélande. D'ailleurs, un pays aussi neuf, obligé de tirer tous ses capitaux du dehors, très éloigné des plus grands marchés du monde, ne peut avoir encore d'industrie de premier ordre. En

Amérique même, les industries sont toutes récentes, sauf celle du coton. En résumé, c'est l'or qui a attiré des centaines de mille immigrans en Australie; son extraction n'occupait en 1892 que 55000 personnes. Les grandes ressources du pays sont essentiellement rurales; mais ses habitans sont venus des villes et la moitié d'entre eux s'y sont renfermés de nouveau. C'est cette opposition, ce manque d'équilibre originel qui constitue le défaut le plus grave de la société australienne.

Les idées socialistes devaient naturellement être accueillies avec faveur par les chercheurs d'or malheureux ou ruinés après une fortune momentanée qui peuplaient les grandes villes, par les ouvriers très nombreux et par cela même très puissans, dont les salaires avaient été extrêmement élevés pendant le premier essor des mines et qui ne voulaient à aucun prix les voir diminuer. Des mêmes causes est né le protectionnisme à outrance : pour faire vivre tous ces ouvriers des villes, il fallait créer des industries qui, placées dans des conditions défavorables, ne pouvaient soutenir la concurrence étrangère qu'en s'entourant de hautes barrières : la seule colonie qui lui ait échappé, la Nouvelle-Galles, est précisément celle où l'industrie, grâce à d'importantes mines de charbon, pouvait naître et se maintenir naturellement.

L'État s'est d'ailleurs trouvé dès l'origine très puissant en Australie. La politique de vente des terres à haut prix, qui a tant contribué à la prospérité de ce pays dès avant les découvertes minières, lui procura de tout temps des ressources très importantes. Aujourd'hui encore les recettes que les diverses colonies tirent tant des terres louées pour le pâturage que de celles qui sont vendues atteignent en moyenne plus du huitième de leur revenu total. Dans la Nouvelle-Galles même, celui-ci est de 265 millions de francs dont un cinquième, 55 millions, provient du domaine public. L'État disposait ainsi de sommes très importantes alors que les capitaux des particuliers étaient encore faibles ou très instables, comme dans la période de grande effervescence qui suivit la découverte de l'or. Il fut ainsi naturellement amené à se charger des grands travaux publics et surtout des constructions de chemins de fer. Que la constitution du réseau ferré ait été hâtée ainsi au début, cela est incontestable; mais bientôt arrivèrent des complications : lorsque l'État, une fois la plupart des lignes nécessaires terminées, voulut congédier la plupart des très nombreux ouvriers qu'il employait, naquit la question des *unemployed*, des *sans-travail;* le principal remède qui y fut apporté, sous la pression de l'opinion publique et de considérations électorales, consista à entreprendre sans cesse de nouvelles

lignes, de moins en moins productives. Les masses s'habituèrent ainsi de plus en plus à considérer l'État comme le patron par excellence, et les *relief works*, les travaux entrepris pour soulager les ouvriers inoccupés, comme une fonction essentielle du gouvernement. Puisqu'il construit et exploite les chemins de fer, dit-on bientôt, pourquoi n'entreprendrait-il pas aussi toutes les autres industries, notamment l'industrie minière? La force des choses avait conduit en Australie à l'exploitation des chemins de fer par l'État : il en résulte qu'aujourd'hui, la logique simpliste des démocraties veut en faire le patron universel.

A ces causes, il faut encore ajouter les mauvais rapports des classes de la population entre elles. Que de fois n'ai-je pas entendu des Australiens regretter les sentimens amers de classe — *very bitter classfeelings* —, dont étaient animées les couches inférieures de la population à l'égard surtout des grands propriétaires, des *squatters*. Comment ce sentiment de classe, assez faible en Amérique, est-il aussi fort ici? C'est sans doute encore à la composition mal équilibrée de la population qu'il faut l'attribuer. Aux États-Unis, où l'industrie, si elle est née en partie à l'abri artificiel de tarifs protecteurs, a du moins devant elle un immense marché, elle est vigoureuse, prospère, et l'ouvrier peut voir s'ouvrir devant lui un avenir illimité. En Australie, au contraire, les chétives industries de serre chaude qui n'ont devant elles que des marchés minuscules — puisque chaque colonie forme un territoire douanier séparé, — végètent; et l'ascension, le passage de l'état d'ouvrier à celui de patron, tout au moins de contremaître, n'est guère possible dans ce corps anémié. L'ouvrier n'ayant pas devant lui de perspectives d'avenir est ainsi mécontent, malgré ses hauts salaires; se plaint d'être un paria; et n'espère qu'en un changement radical de l'organisation de la société.

C'est en particulier aux *squatters* qu'il en veut. Ces grands propriétaires, ces grands locataires de terrains de parcours pour le bétail, dont plusieurs détiennent des dizaines de milliers d'hectares, sont cependant l'élément solide de la colonisation australienne, les véritables auteurs de la grandeur économique de ce pays. Le départ de quelques milliers d'entre eux lui serait plus funeste que l'exode de la moitié des 1 100 000 habitans qui peuplent ses quatre grandes villes. Si la propriété pastorale est souvent énorme en Australie, c'est que cette énormité est nécessaire à cause du climat, de ses longues sécheresses, de son irrégularité qui occasionnent parfois des pertes désastreuses auxquelles un petit propriétaire, muni d'avances insuffisantes, ne saurait résister. L'agriculture proprement dite n'est pas non plus très fa-

vorisée en Australie, parce que les terres voisines des côtes sont presque toujours couvertes de forêts dont le défrichement revient à un prix élevé. Des squatters, des fermiers ou agriculteurs, et des ouvriers, les premiers sont les plus utiles, ils forment l'épine dorsale, *the back-bone*, suivant l'énergique expression anglaise, de la colonisation; les seconds sont presque un élément secondaire; les derniers ne contribuent presque pas à la prospérité de l'Australie, mais ils sont les plus nombreux, et ils la gouvernent.

Recrutement des immigrans dans des milieux sans cohésion ni tradition, en forte proportion dans les villes; manque d'harmonie qui en résulte entre la composition de la population, en grande partie urbaine, et la nature des ressources du pays, surtout pastorales; jalousie entre les diverses classes de cet ensemble mal équilibré, voilà ce qui a favorisé la poussée du socialisme d'État en Australie, malgré l'esprit individualiste de la race britannique qui a presque seule peuplé ce continent. On peut y ajouter quelques causes ethniques secondaires : l'influence des Écossais, très nombreux surtout en Nouvelle-Zélande et dont l'esprit s'accommode assez bien d'un radicalisme dogmatique; celle aussi des Irlandais, qui constituent plus d'un cinquième de la population (1), et qui rendent la démocratie australienne quelque peu turbulente et impatiente. D'autre part, comme l'Anglais ne cesse jamais si vite d'être lui-même, on retrouve dans cette jeune et hardie société un grand nombre de coutumes, même d'institutions qui en revêtent l'extérieur d'apparences tout à fait britanniques. Les Anglo-Saxons tiennent à conserver les dehors et les formes des choses, lors même qu'ils en changent le fond. Les habitudes de vie, comme les plaisirs des Australiens, ont été, aussi bien que leur type, à peine modifiés par le milieu, dont l'influence ne se fait pas encore sentir depuis assez longtemps. En matière religieuse, enfin, l'influence de l'esprit anglais s'est maintenue plus profondément qu'en toute autre : les sentimens chrétiens sont encore aussi vivans et les observances extérieures, celle du dimanche notamment, plus rigidement suivies, peut-être, qu'en Grande-Bretagne même.

II

Sous le manteau de constitutions modelées sur celle de l'Angleterre, ces sociétés des antipodes sont de pures démocraties : dans les cinq colonies qui se partagent le continent australien,

(1) D'après le nombre des catholiques : 801 000 sur 3 801 000 en 1891.

dans l'île de Tasmanie, dans l'archipel de la Nouvelle-Zélande, l'appareil du gouvernement est le même : un gouverneur nommé par la reine, chef du pouvoir exécutif, mais surtout personnage d'apparat, qui a cependant le pouvoir, rarement employé, de réserver son assentiment aux lois votées par le parlement et de les transmettre à la reine dont le droit de *veto*, toujours en théorie, est absolu; une Chambre haute ou Conseil législatif dont les membres sont tantôt nommés par le gouvernement, à vie ou pour un certain nombre d'années, tantôt élus par un corps censitaire, jouant le rôle de la Chambre des lords, repoussant parfois les lois votées par la Chambre basse, quitte à céder si, après une dissolution, les électeurs se prononcent contre elle; enfin une Assemblée législative, qui se distingue de la Chambre des communes anglaise en ce qu'elle est élue par le suffrage universel, mais qui est, comme elle, l'organe moteur du gouvernement, qui fait et défait les ministères, choisis, pour la plus grande partie dans son sein.

Comme les mécanismes gouvernementaux, les milieux politiques sont à peu près identiques. Ce sont des questions économiques et sociales qui s'y agitent principalement : les réformes politiques, relatives surtout à l'extension du droit de suffrage, qui avaient été discutées dans les premières années qui suivirent la concession du *self-government* à toutes les colonies entre 1855 et 1860, sont aujourd'hui acquises. Ce qui remplit les sessions des parlemens, c'est la lutte entre libre-échangistes et protectionnistes, ou plutôt entre protectionnistes modérés et protectionnistes à outrance, à laquelle viennent se mêler, pour la dominer presque aujourd'hui, les discussions entre les partisans et les adversaires de l'extension indéfinie des pouvoirs de l'État. La coexistence de ces deux ordres de questions, l'absence de grands partis historiques, comme en Angleterre et aux États-Unis, quoiqu'il y ait dans chaque parlement, à l'instar de la Chambre des communes, un *leader* de l'opposition, personnage quasi officiel et successeur désigné du premier ministre, la fréquence des coalitions de groupes ont abouti à une grande instabilité ministérielle : les trois plus grandes colonies, Victoria, Nouvelle-Galles, Nouvelle-Zélande, ont eu depuis quarante ans de 27 à 28 cabinets; l'Australie du Sud, 42; la moins instable, le Queensland, 15 seulement.

Les replâtrages, les « débarquemens » fréquens sont favorisés par la qualité inférieure du personnel politique : en Australie, comme en Amérique, comme dans bien d'autres démocraties anciennes et modernes, le divorce entre les « autorités sociales »,

suivant la forte expression de Le Play, et les gouvernans, est de plus en plus complet : les chambres hautes servent seules encore de refuge à quelques *squatters*, industriels, banquiers; encore est-ce pour elles un titre à l'hostilité des politiciens de carrière. « Que représentent-ils donc, s'écriait, en parlant des membres du Conseil législatif, le premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, M. Reid, ces hommes nommés à vie par les divers gouvernemens qui se sont succédé ? des avocats, des industriels, des financiers heureux, voilà tout ce que c'est... » Le fait d'avoir exercé avec quelque succès une profession doit donc être l'arrêt de mort de l'influence politique d'un homme !

Les paroles que je viens de citer étaient prononcées au cours de la période électorale, à la suite d'une dissolution de la Chambre, qu'avait provoquée le refus du Conseil législatif de voter des réformes fiscales et douanières proposées par le gouvernement. Ces élections de 1895 marquèrent un nouveau pas dans la décadence du personnel politique de la Nouvelle-Galles. Le chef de l'opposition protectionniste, sir George Dibbs, le vieux sir Henry Parkes, son allié, quoique libre-échangiste, presque tous les hommes indépendans qui n'acceptaient pas en entier et servilement les plans financiers du ministère, furent battus. De sir Henry Parkes, l'ancien chef, devenu dissident, du parti libre-échangiste, à son successeur M. Reid, la décadence est grande. Le *grand old man* des antipodes, comme on l'appelait, par une comparaison un peu ambitieuse avec M. Gladstone, était un véritable homme d'État. Cinq fois premier ministre, il s'était attaché à l'œuvre de la fédération des colonies australiennes qui leur serait si utile, ne fût-ce qu'en élargissant un peu l'horizon de leurs gouvernans. Bien qu'un peu charlatan à l'occasion, il ne se laissait pas absorber par les préoccupations électorales.

Son successeur, dont il disait « qu'il s'étonnait qu'un cerveau aussi réduit pût aller de compagnie avec un si énorme ventre », est, au contraire, un de ces politiciens pour qui tout l'art de gouverner consiste à suivre ceux dont ils sont les chefs, à satisfaire surtout les groupes les plus bruyans. Aussi préfèrent-ils les mesures d'ostentation aux réformes simples et graduelles et excellent-ils à compliquer les questions, à confondre les plus diverses pour composer de véritables mélanges détonans qui feront retentir leur nom dans les couches profondes du peuple, pour lesquelles ils prétendent travailler. Souvent, suivant un mot célèbre, ils ne pensent que quand ils parlent, mais ils se font vite une opinion sur tous les projets de réforme, non pas en en étudiant le fond, mais en scrutant l'effet qu'ils produiront

sur les masses électorales. Lorsque M. Reid arriva au pouvoir, en 1894, il était nettement investi par le pays de la mission d'abaisser le tarif douanier. Non content de déposer une loi dans ce sens et de proposer l'établissement d'impôts directs, — foncier et sur le revenu — pour maintenir les recettes budgétaires, il compliqua la réforme en rendant ces impôts progressifs, en exemptant tous les revenus inférieurs à 7 500 francs. Il se refusa à toute concession à l'égard de la Chambre haute qui désapprouvait ces excès démagogiques, en appela aux électeurs, et, cette fois, ajouta à son programme la réduction à cinq ans du mandat, jusqu'alors à vie, des membres de la haute assemblée, et l'institution du *referendum*. C'était un bouleversement complet de la constitution ; mais tout ce bruit et les violens discours qui l'accompagnaient satisfaisaient le bonhomme Démos, qui n'a guère changé depuis qu'Aristophane s'en moquait à Athènes. « Corps pourri et corrompu, vieux fossiles », tels étaient les termes donc se servait le premier ministre lui-même pour désigner la Chambre haute et ses membres. La période électorale terminée, il s'étonnait qu'ils en fussent mécontens et lui votassent un blâme pour ce qui n'était, disait-il, que *election talk*, des discours électoraux. La comédie finie, les acteurs étaient surpris qu'on vînt leur reprocher à la ville ce qu'ils avaient dit sur les planches pour se faire applaudir du public.

Les méthodes de travail des parlemens australiens témoignent aussi du souci d'ostentation qui caractérise le monde politique de ces démocraties. La Nouvelle-Zélande se fait particulièrement remarquer à ce point de vue. Le premier ministre est ici un ancien cabaretier, qui, par une singulière ironie, se trouvait obligé, l'été dernier, de soutenir un projet de loi restreignant la vente des liqueurs alcooliques. Ce n'était qu'un des quatre-vingts et quelques *bills* que le Parlement devait discuter dans les trois derniers mois de sa session et qui avaient trait aux sujets les plus divers : divorce; restriction de l'immigration, surtout de celle des Chinois; questions ouvrières, agraires; enfin question de la banque de la Nouvelle-Zélande, près de tomber en déconfiture sous l'exagération de ses prêts hypothécaires. Dans cette dernière discussion il y eut deux séances qui, commencées à 2 heures de l'après-midi se terminèrent l'une à 6, l'autre à 8 heures du matin : c'est dans ces conditions que fut votée une garantie de 80 millions de francs donnée par cette colonie dont le budget total ne dépasse guère 100 millions. Or, un an auparavant, le jeune et populaire ministre des finances avait déjà arraché à la Chambre, en une nuit, une première garantie de 50 mil-

lions en faveur de cette même institution, jurant que la situation lui était parfaitement connue, que la Banque serait désormais à l'abri de toute épreuve, comme il le répétait encore, au printemps de 1895, aux actionnaires de Londres!

Force the bills through the house, forcer la main à la Chambre pour faire passer ses projets, voilà la politique constante de tous ces gouvernemens. En Nouvelle-Zélande, les séances se prolongent presque toutes jusqu'à minuit ou 1 heure du matin. La moitié d'entre elles est absorbée, il faut le dire, par les remaniemens de lois votées à la hâte un ou deux ans auparavant et reconnues inapplicables; en 1895, on s'occupait notamment d'amender ainsi une loi sur la vente des liqueurs alcooliques et une autre sur l'arbitrage entre patrons et ouvriers, adoptées en 1894, ainsi qu'une loi sur le travail dans les boutiques, *shops and shops'assistants act*, qui datait aussi de 1894 et en remplaçait une autre de 1892. Contre une pareille législation, l'obstruction parlementaire serait une protection; mais on s'en est enlevé le bénéfice en limitant à une demi-heure le temps pendant lequel un orateur peut parler.

Comment s'étonner que l'opinion publique commence à se dégoûter du régime parlementaire ainsi pratiqué, et que l'agitation en faveur du *referendum* prenne de la force dans toutes les colonies? En Nouvelle-Galles du Sud, le *referendum* est, on l'a vu, dans le programme du gouvernement actuel; en Nouvelle-Zélande il a fait l'objet d'un projet de loi présenté au Parlement, et partout, on s'en préoccupe. D'ici peu d'années, on l'adoptera sans doute. Mais il est à craindre que cette réforme n'améliore guère les mœurs politiques australiennes. Si l'on a recours au vote populaire, chaque fois qu'il y a désaccord entre les deux Chambres comme on projette de le faire, on hâtera seulement l'adoption inconsidérée de projets de loi sans consistance. L'esprit dans lequel sont pratiquées les institutions a plus d'importance peut-être que ces institutions elles-mêmes; et cet esprit en Australie est impatient et brouillon.

Le régime parlementaire est un mécanisme délicat, bien fragile entre les rudes mains de la démocratie, toujours un peu brutale et peu disposée à admettre les ménagemens et les concessions qui peuvent seuls en rendre le fonctionnement possible. Il exige d'ailleurs la présence de deux partis nettement tranchés, ayant chacun leurs principes, leurs traditions, leur personnel. Ces conditions n'ont jamais été réalisées en Australie, et l'on s'en éloigne de plus en plus depuis que grandit le parti ouvrier qui, en promenant de droite et de gauche les votes de

ses partisans, a obtenu des diverses coteries sans principes bien fermes qui se succèdent au pouvoir, le vote de nombreuses mesures législatives conformes à son programme. N'ayant en face de lui aucune opposition fortement organisée, il tient dans une dépendance plus ou moins complète les gouvernemens des principales colonies, Victoria, Nouvelle-Galles, Australie du Sud et Nouvelle-Zélande surtout.

Ces méthodes opportunistes ont valu au parti ouvrier australien les reproches des révolutionnaires européens. Ils l'ont accusé de s'être laissé domestiquer et leurrer. Un écrivain de la *Revue socialiste* (1) disait même récemment qu'il n'avait jamais pu se résoudre à répondre affirmativement à cette question : « Y a-t-il un mouvement socialiste en Australie? » et il ajoutait ensuite : « En grande pompe et en cérémonie, les représentans du capitalisme concèdent de temps à autre à la classe ouvrière quelque petite loi, quelque vague promesse, quelque privilège innocent, quelque aumône chétive... Dans la pratique des discussions parlementaires où ils (les députés ouvriers) se mêlent chaque jour, l'épée luisante de l'idéal est prudemment gardée au fourreau et l'on ne se sert que du fleuret moucheté de l'opportunisme... Un des représentans du parti ouvrier se lève, pour démontrer qu'au lieu de dépenser l'argent pour le profit de tel et tel, il faudrait l'employer dans l'intérêt des ouvriers mal à l'aise de tel ou tel métier. Le gouvernement a immédiatement en réserve quelque petit chemin de fer projeté qui, en réalité, n'aura d'autre utilité que de gaspiller de l'argent et de sauver le gouvernement, mais qui pour le moment va ouvrir toute une province à défricher et donner du travail à des milliers d'hommes... C'est ainsi que les gouvernemens successifs des colonies ont dépensé inutilement des millions qui n'ont profité à personne, leur devise étant toujours : Après nous le déluge! » On ne saurait mieux exposer la tactique du parti ouvrier, ni critiquer plus justement le gaspillage et l'énorme accroissement des dettes publiques auxquels a donné lieu l'abus des prétendus *reproductive works*, travaux reproductifs, — ce mot est l'équivalent, dans le jargon électoral australien, de cette autre expression si souvent entendue chez nous depuis vingt ans : augmenter l'outillage de la France — qui n'ont rien produit, mais ont rendu chronique la plaie des sans-travail. C'est, toutefois, être bien intransigeant que de traiter d'aumônes chétives les importantes lois dont les socialistes n'ont que trop facilement obtenu le vote, en suivant une méthode

(1) *Le Paradis des ouvriers*, par M. Siebenhaar (*Revue socialiste*, janvier 1896).

plus conforme à l'esprit anglo-saxon qu'à l'idée révolutionnaire.

Le grand desideratum du prolétariat, la journée de huit heures, est en vigueur dans la plupart des métiers en Australie et a été obtenue par les seuls efforts des syndicats, sans aide législative. La rareté des ouvriers habiles pendant la grande période d'effervescence des mines d'or a favorisé les hauts salaires et les courtes durées de travail. Les trade-unions se sont trouvées ensuite assez fortes pour maintenir ces conditions et y ont été encore aidées par l'inflation générale qui a signalé la période de grande prospérité, en partie factice, de l'Australie de 1871 à 1892. Pendant ce temps, il n'a pas été introduit dans ce pays moins de 7 milliards 200 millions nets de capitaux européens, dont plus de la moitié en emprunts publics. Les salaires sont restés très élevés, malgré les courtes journées, le plus simple manœuvre gagnant 8 à 9 francs par jour ; les syndicats ne rencontraient que peu de résistance et en profitèrent pour assurer leur puissance.

Ils voulurent la mettre à l'épreuve en 1890-91, mais les grandes grèves qu'ils organisèrent alors dans les industries maritimes et parmi les mineurs des houillères de la Nouvelle-Galles du Sud échouèrent complètement. Le malaise résultant des excès de spéculation se faisait déjà sentir; les industriels, gravement menacés cette fois, s'unirent, et les grévistes durent renoncer à leurs prétentions. C'est depuis lors que le parti ouvrier s'est constitué *solidarity-party*, que des liens se sont noués entre les associations ouvrières des diverses colonies et que des mesures législatives d'un caractère socialiste prononcé ont été prises par les divers gouvernemens qui s'étaient bornés, jusque-là, à soulager les sans-travail par des travaux publics de toute sorte.

Avant d'examiner cette législation, il convient de parler brièvement d'un point particulier du mouvement ouvrier australien, le socialisme rural des tondeurs de moutons. Très nombreux dans ce pays qui compte 120 millions de bêtes à laine, ils forment une population à demi nomade qui se déplace d'un *run* ou parcours de mouton à un autre ; ils sont accompagnés de ce qu'on appelle les *rouseabouts*, gens souvent sans aveu, qui font tous les petits travaux accessoires de la tonte, ramassent la laine, tiennent des cantines, etc. Les tondeurs eux-mêmes se recrutent dans les couches les plus inférieures de la population coloniale. Leurs divers syndicats sont réunis en une fédération générale, et les grèves, au moins partielles, qui éclatent tous les ans, revêtent un caractère de violence qu'ont très rarement les grèves urbaines. La grande grève de 1894 a révélé des tendances et des moyens

de propagande tout à fait anarchistes. Des agitateurs parcouraient le pays en tenant des discours et distribuant des pamphlets incendiaires. Les parlemens sont formés « de comités de voleurs corpulens, d'escrocs bien élevés, d'orateurs prostitués, d'abjects vendus... L'arbre de la liberté ne porte des fruits que lorsqu'il a été fumé avec les os de ces gras usuriers, de ces insolens despotes. » On engageait les grévistes « à étudier la science de la mort, à employer les balles, l'acier, la mélinite, les torpilles, le poison, les explosions. » Des hangars, des bateaux chargés de laine furent brûlés; des tondeurs, non affiliés au syndicat, enlevés, enchaînés et retenus dans des endroits écartés; d'autres furent même tués à coups de fusil. Plus atroces encore furent les cas d'empoisonnement : une tentative de ce genre fut faite de nouveau dans le Queensland en 1895, pendant mon séjour en Australie, et faillit coûter la vie à plusieurs dizaines de personnes. Sans doute les chefs des trade-unions n'approuvaient pas ces sauvageries, mais ils n'osaient les répudier ouvertement : aucun député, aucun journal ouvrier n'a manifesté publiquement son indignation. La notion de la liberté du travail, en Australie comme en Europe, a complètement disparu dans les milieux populaires. Un témoin oculaire de l'incendie d'un bateau par les grévistes, sur le Murray, me dit que l'impression générale parmi les ouvriers des grandes mines d'argent de Broken Hill, où il habitait, avait été celle-ci : « Il y a longtemps déjà qu'on aurait dû le brûler; ç'a toujours été un bateau étranger au syndicat »; et mon interlocuteur, brave commerçant de détail, aisé pourtant et nullement révolutionnaire, tout en déplorant les violences, trouvait que les *squatters* avaient eu tort de ne pas accepter l'arbitrage, de vouloir aller jusqu'au bout de leurs droits. Toutes les grandes grèves récentes, ajoutait-il, ont échoué, et cela entretient une grande animosité parmi les ouvriers. Grâce au socialisme des tondeurs de moutons, les représentans de certains districts ruraux sont parmi les plus révolutionnaires des parlemens australiens.

III

L'influence des doctrines socialistes se fait sentir dans toutes les parties de la législation australienne : lois sur les terres et sur le travail dans les manufactures, système d'impôts, tendance générale de l'État à se faire industriel et commerçant, à empiéter de plus en plus sur le domaine de l'initiative privée.

C'est la législation terrienne qui a surtout attiré dans ces dernières années l'attention des gouvernemens désireux de résoudre

cette éternelle question des sans-travail, toujours aiguë en Australie. On avait longtemps entretenu le mal en exécutant des travaux publics inutiles (1). La cause profonde de la surabondance des gens sans emploi dans ce pays si neuf était manifestement l'excès de la population urbaine; pour le guérir, il fallait donc s'efforcer d'augmenter la population rurale, et donner aux sans-travail des terres dont la culture les ferait vivre, tandis que les métiers urbains étaient incapables d'assurer leur subsistance : *settle the people on the land*, placer les gens sur la terre, telle est la formule répétée à l'envi par tous les politiciens des antipodes; et pour obtenir ce résultat, les diverses colonies ont, depuis une dizaine d'années et surtout depuis 1892, profondément altéré leur législation sur les terres.

Dans les lois passées par les diverses colonies de 1884 à 1888, le système de la vente à auction des terres publiques fut de plus en plus abandonné ou du moins fort restreint et remplacé par la vente à prix fixe soit au comptant, soit à paiemens répartis en quinze ou vingt annuités et sous condition de faire certaines améliorations, notamment des clôtures, dans un délai donné, et souvent aussi de résider sur la terre; les étendues qui pouvaient être achetées par une même personne furent limitées à quelques centaines d'hectares, ce qui n'est pas énorme dans un pays tel que l'Australie. L'ensemble de cette législation était assez sage : elle empêchait l'accaparement du domaine public par des spéculateurs, comme cela avait eu souvent lieu antérieurement. Elle contenait, cependant, déjà le germe d'une intervention excessive de l'État dans les affaires des colons, et l'on pouvait y trouver la trace d'un esprit hostile à la grande propriété.

Ces dispositions se sont manifestées dans les lois plus récentes adoptées par toutes les colonies depuis 1890, sous la pression du parti ouvrier. La plus caractéristique est celle de la Nouvelle-Zélande, qui date de 1892.

Les traits distinctifs du régime actuel des terres, dit une publication officielle : *The official year book of New Zealand*, sont le résultat d'idées venues graduellement à maturité dans cette colonie depuis quelques années. Ils comprennent le principe de la possession du sol par l'État, combiné avec une tenure perpétuelle de l'occupant : *State ownership of the soil with a perpetual tenancy in the occupier*. La plus grande partie des

(1) Les excès de construction de voies ferrées ont été très grands, notamment dans la colonie de Victoria, où il se trouve 227 kilomètres, dont les recettes kilométriques n'atteignent pas 1 000 francs par an et 820 qui ne font pas leurs frais d'exploitation, sur 5 000 kilomètres au total.

terres de la couronne sont en conséquence non pas vendues, mais louées à baux emphytéotiques de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, c'est-à-dire pratiquement à perpétuité. Deux autres modes d'aliénation ont, cependant, encore été maintenus, mais ne doivent pas être appliqués à plus de 100 000 hectares par an : ce sont la vente au comptant, à prix fixe, et la location pour vingt-cinq ans; dans ce dernier cas, l'occupant peut acheter le fonds après dix ans. La rente est fixée à 5 pour 100 du prix de vente au comptant dans le cas de location pour vingt-cinq ans et à 4 pour 100 seulement dans le cas de l'emphytéose. Les terres du domaine sont divisées en deux catégories : celles de la première se vendent au maximum 1 livre sterling par acre (62 fr. 50 par hectare), et nul n'a le droit d'en occuper plus de 256 hectares; le prix maximum pour celles de la seconde est de 15 fr. 50 par hectare, et nul ne peut en occuper plus de 800 hectares. Si un colon possède déjà des terres en Nouvelle-Zélande, il faut défalquer leur surface de ces maxima de 256 et 800 hectares pour obtenir l'étendue qu'il peut encore acheter ou louer à l'État. Des précautions extrêmement minutieuses sont prises pour assurer la culture des lots par leurs occupans. Même dans le cas de vente au comptant, il n'est délivré à l'acheteur qu'un certificat d'occupation et il doit, avant sept ans, avoir fait des améliorations à raison de 62 fr. 50 par hectare s'il s'agit de terres de première classe ou de 31 fr. 25 pour celles de deuxième classe. C'est alors seulement qu'un titre définitif lui est remis. Pour les deux autres modes de tenure dont le dernier, le louage à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, est le favori de l'administration, la règlementation est plus minutieuse encore : obligation à la résidence pendant sept ou dix ans de suite; amélioration à raison de 10 pour 100 du prix de vente la première année, puis de 10 pour 100 encore en deux ans, puis encore de 10 pour 100 en six ans; nouvelles améliorations ultérieures jusqu'à concurrence de 62 fr. 50 ou 31 fr. 25 suivant la catégorie à laquelle appartient la terre : voilà ce qu'on exige du colon.

L'ensemble de ces mesures constitue à notre sens un affaiblissement notable du droit de propriété et une immixtion tout à fait excessive de l'État dans les affaires privées des particuliers. Ce droit de possession primordial qu'on attribue à l'État sur toutes les terres n'est qu'un retour aux principes des despotismes orientaux où le souverain a un droit absolu sur les biens de ses sujets; que le souverain soit un, ou la moitié plus un, comme dans les démocraties, ce n'en est pas moins là une maxime détestable. Sans doute un bail de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans équi-

vaut en pratique à une tenure indéfinie. Mais l'atteinte morale au droit de propriété est grave, malgré tout. Il s'en trouve une autre dans ces améliorations qu'on exige des colons, dans cette surveillance de l'administration qu'on leur impose pendant de longues années. Sans doute, dans un pays neuf, l'État peut exiger quelques garanties qu'on n'achète pas une terre pour en attendre la plus-value sans la mettre en valeur; il a surtout ce droit lorsqu'il accorde des facilités de paiement. Mais il est dangereux de le pousser trop loin : on en arrive vite ainsi à faire diriger les exploitations des particuliers par des fonctionnaires peu compétens, comme autrefois cet intendant de Bordeaux qui prétendait interdire à Montesquieu de planter des vignes. On habitue les cultivateurs à être tenus en tutelle, on affaiblit leur esprit d'initiative, on écarte tous les hommes énergiques qui veulent avoir leurs coudées franches. Enfin l'extension démesurée d'un système de baux emphytéotiques pourrait bien n'être pas sans danger pour les budgets de pays démocratiques où les considérations électorales pèsent toujours d'un si grand poids sur les gouvernemens. Sera-t-il toujours facile de faire payer ces rentes annuelles? L'opinion publique n'obligera-t-elle pas à accorder des sursis, des remises dans les années malheureuses? Ce sont toujours les finances de l'État qui souffrent le plus des expériences socialistes.

Ainsi compromis une première fois par la loi sur les terres de 1892, le droit de propriété n'a pas tardé à subir en Nouvelle-Zélande une autre et plus grave atteinte. Le gouvernement jugeant que le domaine public ne comprenait plus assez de bonnes terres, s'était déjà fait autoriser à traiter de gré à gré avec des particuliers pour leur en acheter. Une loi de 1894 lui a maintenant donné le droit d'exproprier toute personne, possédant un domaine d'un seul tenant dont l'étendue dépasse 400 hectares si la terre est propre à la culture, 800 hectares si elle est mi-agricole, mi-pastorale, 2 000 si elle n'est propre qu'à la pâture. Si le prix offert par le gouvernement n'est pas accepté, une Cour spéciale le fixe après expertise. Voilà donc un maximum imposé à l'étendue de la propriété foncière et un maximum fort peu élevé dans un pays neuf tel que la Nouvelle-Zélande, grande comme la moitié de la France et peuplée de moins de 700 000 habitans. C'est un premier pas vers le partage égal des terres. Sans doute cette loi n'est, en théorie du moins, qu'une mesure transitoire, votée pour six ans seulement. Mais qui peut garantir qu'elle ne sera pas rétablie au premier jour et peut-être aggravée? Lorsqu'une fois on a ébranlé un principe aussi fondamental que la propriété, il ne

dépend plus de ceux qui s'y étaient attaqués de le rétablir. Dans la pratique, d'ailleurs, la nouvelle loi paraît avoir déjà donné lieu à de graves abus provenant de l'immixtion de la politique dans son application.

Les autres colonies australiennes suivent l'impulsion donnée par la Nouvelle-Zélande. La Nouvelle-Galles du Sud, en 1895, a introduit, elle aussi, le principe de l'emphytéose : les *homestead selections* que la nouvelle loi institue, sont des étendues de 512 hectares au maximum, mi-agricoles, mi-pastorales, qui sont louées d'abord pour cinq ans moyennant une rente fixée à 1 et quart pour 100 de la valeur du fonds. Au bout de ces cinq années le bail peut être transformé en bail perpétuel, la rente étant alors doublée ; en outre, — et c'est ici un pas de plus qu'en Nouvelle-Zélande, — l'occupant est tenu, en même temps qu'à certaines améliorations, à la résidence perpétuelle. L'autre trait le plus important de la loi, c'est le pouvoir accordé au gouvernement de reprendre aux *squatters* une portion des terres qui leur sont affermées, en leur accordant pour toute compensation une réduction proportionnelle de la rente qu'ils payent à l'État et une prolongation de bail pour ce qui leur est laissé. Sans avoir la même gravité que le système d'expropriation forcée établi en Nouvelle-Zélande, cette mesure n'en jette pas moins un trouble profond et une fâcheuse instabilité dans l'industrie pastorale.

Les fréquens changemens de la législation terrienne, auxquels se livrent depuis quelques années les colonies d'Australasie, sont en eux-mêmes un très grand mal. Toute œuvre agricole est une œuvre de longue haleine, nécessitant l'emploi de capitaux qui ne peuvent être amortis qu'après un grand nombre d'années; plus que d'autres peut-être, les lois sur les terres devraient être empreintes d'un caractère de fixité presque absolue. Tant que les modifications ne s'appliquaient qu'à la manière d'aliéner le sol du domaine public, elles avaient relativement peu d'importance ; aujourd'hui qu'on prétend remanier la distribution de ce qui a déjà été vendu ou loué, l'instabilité des lois a pour conséquence l'instabilité dans la tenure du sol, ce qui est infiniment plus grave. Or depuis quinze ans la législation terrienne a été profondément remaniée trois fois en Nouvelle-Galles du Sud, autant en Victoria et en Nouvelle-Zélande, quatre fois dans le Queensland et l'Australie du Sud. « Avec ces changemens continuels, on ne peut plus rien entreprendre, me disait un jeune *squatter*, rencontré sur le paquebot qui me portait d'Australie au Cap de Bonne-Espérance; je vais voir l'Afrique du Sud, et si le pays me paraît favorable je m'y établirai. » Voilà l'effet qu'une législation instable

mais presque toujours hostile aux grands propriétaires de troupeaux, produit sur cet élément essentiel de la prospérité de l'Australie.

Les idées qui prévalent actuellement dans ce pays au sujet de la propriété, ont été inspirées en grande partie par le désir de donner des terres à l'excès inoccupé de la population urbaine, dépourvue de capitaux suffisans pour acheter la terre au comptant. L'œuvre est déjà difficile de transformer un ouvrier en cultivateur; les colonies australiennes ne l'ont pas jugée pourtant assez compliquée; elles y ont joint une expérience socialiste de culture du sol en commun. La Nouvelle-Zélande est entrée la première dans cette voie; puis le mouvement a passé en 1893 sur le continent australien, où son caractère communiste s'est fort accentué, notamment dans Victoria et dans l'Australie du Sud. J'ai eu la bonne fortune de me trouver dans cette dernière colonie au moment où se faisait une enquête parlementaire sur les communautés créées par la loi de décembre 1893, sous le nom de *village settlements*, et j'ai pu me rendre compte des conditions dans lesquelles se poursuivait cette curieuse expérience.

La loi que je viens de citer prévoit la constitution de *village associations* devant comprendre au moins vingt personnes et auxquelles le gouvernement peut louer une étendue de terres de 64 hectares par tête, au plus; il peut, en outre, leur faire une avance maxima s'élevant à autant de fois 50 liv. st. que l'association comprend de membres. Une somme de 6 fr. 25 par hectare doit être dépensée chaque année en améliorations (*improvements*). Au bout de trois ans, l'association commencera à rembourser les avances reçues de l'État, avec les intérêts à raison de 5 pour 100 l'an; elle devra se libérer complètement en dix annuités. Chaque association sera dirigée par un *board*, comprenant au moins trois *trustees* élus par ses membres ou *villagers* et parmi eux; les différends au civil seront réglés par arbitrage; aucun membre n'aura, dans les terres louées à l'association, d'intérêt séparé et propre, en dehors du droit de possession et d'usage de la part qui peut lui être allouée par le *board of trustees*. Les règlemens qui organiseront le travail et l'existence dans les divers villages seront soumis à l'approbation du ministre des terres.

Celui-ci a d'ailleurs rédigé en personne un règlement modèle, qui a été adopté par presque toutes les associations sans changemens notables. Ce document, qui vaut d'être analysé, énumère d'abord les personnes qui ne peuvent être admises dans les *villages*, telles, par exemple, que les Asiatiques. Il n'est point interdit aux femmes de devenir membres des associations, mais,

dans la plupart des cas, elles n'ont pas été admises, et les hommes seuls participent aux délibérations. L'admission d'un nouveau membre peut être prononcée par le *board of trustees* qui a qualité aussi pour décider l'expulsion de tout villageois en cas d'insubordination, de désobéissance aux règlemens, d'absence non autorisée, etc. L'expulsé peut, toutefois, en appeler à l'assemblée générale de l'association votant à la majorité simple. En cas d'expulsion, de démission ou de décès, toute la part d'intérêt du membre disparu fait retour à l'association; l'héritage est donc supprimé ou du moins subordonné au bon vouloir des *trustees*, qui peuvent allouer un secours à la veuve ou à tel ou tel membre de la famille d'un villageois décédé, ou même leur transférer sa part. Les *trustees* sont les véritables omniarques de Fourier. Élus pour un an et rééligibles, ils sont au nombre de cinq et choisissent un président qui les convoque au moins une fois par mois. Leurs pouvoirs sont énumérés par le règlement en vingt articles et s'étendent à tout : ils sont chargés des relations de la communauté avec le gouvernement; de la direction des travaux de culture de la terre, de construction des bâtimens et autres, ainsi que de toutes les industries qu'ils jugent bon d'établir; de l'achat et de la distribution de tout ce qui est nécessaire à l'association et à l'entretien de ses membres; de la vente de ses produits. Ils dirigent et surveillent le travail des villageois, en déterminent la durée; peuvent leur interdire de se livrer à un travail, quel qu'il soit, s'ils le jugent nuisible aux intérêts de l'association; administrent ses magasins et dépôts; fixent les allocations qui seront faites aux villageois et à leurs familles sous forme de coupons à échanger contre des denrées dans les magasins; veillent à la santé publique, au maintien du bon ordre et de la discipline; ont le droit d'infliger des amendes jusqu'à concurrence de 250 francs, d'augmenter le nombre des heures de travail d'un villageois, ou de diminuer les allocations qu'il touche pour punir les infractions aux règlemens; enfin ils nomment et révoquent le secrétaire, le trésorier, le médecin de l'association et tous autres employés, et en définissent les fonctions.

Les deux tiers des bénéfices seront distribués à titre de dividende, et toujours également entre les membres de l'association. Si l'un d'eux s'est trouvé incapable de travailler pendant un certain temps, sa part n'en sera pas diminuée.

Les villageois sont tenus d'être obéissans et respectueux à l'égard des *trustees;* ils devront résider sur la portion de terrain qui leur aura été allouée par le *board of trustees*, sauf pendant les absences que celui-ci aura autorisées (un congé de quinze

jours par an est de droit); ils ne devront entreprendre aucun travail particulier à l'intérieur ni à l'extérieur du village, ni acheter ou vendre quoi que ce soit, sans avoir reçu l'autorisation des *trustees*. Si l'assemblée générale décide que tout ou partie des gains des villageois, qu'ils aient été faits au sein de la communauté ou en dehors, doit être versée au fonds commun, ils sont tenus d'obéir. Les effets personnels de chacun d'eux, mobilier, vêtemens, livres, ustensiles de ménage, restent leur propriété particulière, mais tous leurs outils et instrumens de production passent à l'association; ils sont simples usagers du terrain qui leur a été alloué pour y habiter, et ne doivent pas en être considérés comme propriétaires ni même fermiers.

L'association est chargée de l'entretien des villageois : les *trustees* déterminent le nombre de coupons alloués à chacun d'eux suivant le nombre, le sexe et l'âge des membres de sa famille; ils seront touchés tous les vendredis par les intéressés, qui recevront en échange, dans les magasins de l'association, des provisions de bouche et des vêtemens. Ces coupons leur assureront aussi des secours médicaux.

La dissolution de l'association pourra être prononcée par l'assemblée générale, à la condition que toutes les avances faites par l'État et les autres dettes, s'il y a lieu, aient été remboursées; les terres pourront alors être partagées entre les membres.

Bien que les treize associations de village qui se sont organisées n'eussent pas plus de quinze à dix-huit mois d'existence au moment de l'enquête parlementaire d'octobre 1895, celle-ci a provoqué des révélations fort intéressantes sur les résultats de ces expériences communistes. Un fait en ressort d'abord très nettement : le déplorable état des finances de toutes les associations; elles doivent à l'État, à des marchands, à tout le monde. Le maximum de 1 250 francs par membre, avancé par l'État, est largement dépassé; un seul des villages ne demande pas de nouvelles avances, mais se déclare dans l'impossibilité de commencer les remboursemens à l'époque prévue par la loi; les dettes de la plus obérée des treize communautés atteignent 128 livres sterling (3 200 francs) par tête. Les supplémens d'avances demandés varient de 1 250 à 2 500 francs par villageois; sans quoi, disent les témoins, nous serons obligés d'abandonner notre œuvre. Deux ou trois associations espèrent pouvoir s'en tirer, même si on leur refuse les avances nouvelles qu'elles réclament; mais les termes dont se servent leurs membres, *drag through*, *struggle through*, indiquent que ce ne sera point sans grande peine.

Les résultats obtenus sont-ils du moins en proportion des dépenses faites? Il ne le paraît guère. Par défaut d'expérience, par manque d'union aussi entre les villageois, on a trop souvent travaillé en pure perte. Dans l'une des communautés, après avoir défriché une pièce de terre, on n'a pu s'entendre sur ce qu'il fallait y planter, et elle est restée en jachère; ailleurs, pour satisfaire tout le monde, on a essayé simultanément quantité de cultures diverses, dont la plupart n'ont pas prospéré. L'aspect des villages est, du reste, misérable; les maisons n'ont le plus souvent que deux, ou même qu'une seule pièce. A Murtho, l'un des villages relativement prospères, le coût de l'entretien d'un adulte n'est que de 2 sh. 6 d. (3 fr. 15) par semaine, vêtemens non compris, ce qui n'indique pas un *standard of life* bien élevé; ailleurs on descend à 2 shillings (2 fr. 50). L'une des communautés est restée plusieurs mois sans viande, et cependant en Australie, même dans les grandes villes, le prix du mouton descend à 3 ou 4 pence (30 ou 40 cent.) la livre; dans les campagnes, il est plus bas encore.

On s'explique ces déplorables résultats lorsqu'on est instruit des méthodes de travail en vogue dans les villages : « A sept heures et demie, répond le président de l'association de Gillen à la commission d'enquête, nous sonnons la trompe; à huit heures, nous nous mettons au travail; nous avons un quart d'heure pour fumer, entre dix et onze, puis nous dînons à midi. Le travail est repris à une heure; à trois heures et demie, repos d'un quart d'heure, et à cinq heures nous rentrons chez nous. » C'est la journée non pas de huit heures, mais de sept heures et demie, qu'on applique ainsi, été comme hiver, à cette œuvre si étroitement dépendante des circonstances atmosphériques qu'est l'agriculture! Le spectacle serait burlesque s'il n'était attristant. Il semble pourtant que les villageois soient parfois plus durs pour les membres de leur famille que pour eux-mêmes. A Holder, la Commission d'enquête arrivant, à six heures du matin, ne trouve personne dans les champs, qu'une femme coupant du vert pour les vaches : « Trouvez-vous bien qu'une femme soit dehors à travailler lorsque les hommes ne font rien? demande-t-on au président de l'association.—Oh! elle était sans doute dehors pour sa santé, » répond-il ironiquement. On constate d'ailleurs, dans ces villages, une répugnance générale à admettre les femmes à délibérer, bien qu'une campagne ardente et couronnée de succès ait été menée l'année précédente pour leur accorder les droits politiques dans cette colonie même de l'Australie du Sud.

Avec les mauvaises méthodes de travail, le manque d'entente

entre les membres est la principale cause de l'insuccès de ces associations communistes : le despotisme des *trustees* organisé par les règlemens a été tempéré par de petites révolutions; telle communauté a eu quatre présidens en quinze mois; rarement les *trustees* sont arrivés au terme de leur mandat. Souvent on ne s'en est pas tenu aux discussions, mais des rixes, des agressions ont eu lieu sans qu'on pût obtenir le châtiment des coupables. « Votre agresseur a-t-il été puni? demande-t-on à un *trustee* du village de Holder, assailli pendant qu'il travaillait. — Non. Beaucoup de villageois croient que la justice ne peut les atteindre ici et qu'il n'y a aucun recours. — Pensent-ils donc qu'ils peuvent commettre des agressions ou même des meurtres impunément? — Oui. — Pourquoi ne vous êtes-vous pas plaint, conformément au règlement? — J'ai été attaqué par un autre *trustee*, et j'aurais eu trois *trustees* sur cinq contre moi. » Le même témoin raconte qu'un villageois ayant été assailli et ayant eu un membre brisé, les *trustees* ont décidé son expulsion, mais l'assemblée générale a refusé de la voter; nombreux ont été les autres cas de violence dans ce village; partout il y en a, du reste, et partout la justice est aussi boiteuse. A Lyrup, ce sont des vols qui restent impunis, quoique les voleurs eussent été arrêtés. Les expulsions très nombreuses semblent, au contraire, avoir été prononcées pour des motifs futiles, parce que certains membres ne partageaient pas la manière de voir du parti dominant. Les départs volontaires ont été plus fréquens encore; l'un des villages n'a plus que 9 membres au lieu de 23; un autre s'est scindé en deux portions, qui n'ont ensemble que 49 membres au lieu de 67 à l'origine; un troisième est tombé de 100 à 65.

L'expérience a donc été triste, mais concluante. En présence de l'impossibilité d'obtenir un travail régulier et de maintenir l'ordre dans ces communautés, dont la plus vaste ne compte pourtant que 100 associés et 350 habitans en tout, il s'est formé dans chacune d'elles un parti individualiste, composé surtout de ceux qui ont quelque connaissance de l'agriculture, tandis que les anciens ouvriers des villes, les *mechanics*, restent en grande partie communistes. « J'étais un partisan de la coopération socialiste, déclare un témoin, mais, depuis, j'ai passé six mois ici; le régime actuel ne vaut rien. » Et de toutes parts des villageois déclarent que le système est pourri, que jamais on ne réussira dans cette voie, que l'application de la journée de huit heures est absurde. « Étiez-vous communiste quand vous êtes arrivé ici? demande-t-on à l'un des habitans du village de Pyap. — J'étais un grand partisan de la terre pour le peuple (*the land for the*

people). Je croyais que nous allions être comme frères et sœurs. — Cela a-t-il marché? — Non, j'ai vu que cela ne pouvait pas marcher. — Croyez-vous à « la terre pour le peuple » maintenant? — Non, je crois à la terre pour moi. » Et le témoin demande qu'on répartisse la terre en lots individuels.

Il en coûte au gouvernement de l'Australie du Sud de se résigner à l'insuccès définitif de ces communautés de villages auxquelles on avait pompeusement donné les noms des divers membres du ministère qui les a instituées. Aussi se préparait-on à modifier la loi qui les régit, à porter à 100 livres sterling par tête l'avance maximum de l'État, à soumettre les associations à la surveillance étroite du ministre des terres, qui aurait le pouvoir de révoquer les *trustees* et d'expulser les villageois. Mais ceux-ci montrent la plus grande répugnance à laisser l'État s'immiscer dans leurs affaires. Tout fait prévoir que, malgré les modifications qu'on pourra y apporter, l'expérience échouera définitivement, comme elle a échoué, en somme, en Nouvelle-Zélande, sous une forme moins caractérisée, comme elle échoue aussi en Victoria, où les membres de ces associations sont fort redoutés de tous leurs voisins à cause de leurs habitudes de maraudage.

A côté des expériences communistes de culture du sol, on a tenté de favoriser la petite propriété individuelle en donnant aux agriculteurs de plus grandes facilités pour emprunter. Le besoin d'institutions de crédit foncier se fait certes vivement sentir dans les colonies australiennes; les banques ordinaires s'y étaient, dans les dernières années, livrées, avec la plus grande exagération, aux prêts sur hypothèques, pour lesquels elles ne sont point faites, et il en était résulté la catastrophe financière de 1893 sur le continent australien, ainsi que le désastre plus récent de la Banque de Nouvelle-Zélande. Ces opérations sont très délicates dans des colonies où les terres ont été l'objet d'énormes spéculations qui en ont artificiellement enflé la valeur, et où l'existence d'un grand nombre de terres encore vacantes rend très difficile, en cas de vente forcée d'une propriété, d'en retirer une somme en proportion avec les améliorations qui y ont été effectuées. Néanmoins, c'est l'État qui veut encore se charger de cette œuvre d'autant plus périlleuse pour lui qu'il se voit sans cesse entraîné à céder à des considérations électorales dans l'application. La Nouvelle-Zélande est la seule colonie qui ait voté jusqu'à présent une loi organisant ce crédit foncier par l'État : en 1894, le gouvernement a reçu l'autorisation d'avancer aux colons des sommes ne devant pas dépasser les trois cinquièmes de la valeur de leur propriété, ni 62500 francs en tout; ces sommes sont rembour-

sables en trente-six annuités de 6 pour 100, intérêt et amortissement compris. 75 millions de francs devaient être empruntés à cet effet; la moitié le fut au printemps de 1895, et il y a un an, à l'ouverture de la session parlementaire, 10 millions avaient déjà été prêtés. Malgré cela, « beaucoup de colons, dit le discours d'ouverture du gouverneur, se plaignent que leurs demandes d'emprunt n'aient pas été prises en considération, comme elles auraient dû l'être. Toutefois la manière d'appliquer la loi ne dépend pas de mes ministres. Vous voudrez bien, j'espère, considérer sérieusement cette question. » Ceci veut dire évidemment qu'on compte se montrer plus coulant sur les conditions exigées pour être admis à recevoir des avances, et plus complaisant dans les évaluations des propriétés. Si récente que soit la loi, on peut déjà prévoir que les finances néo-zélandaises n'en seront guère améliorées. Les autres colonies s'apprêtent cependant à suivre cet exemple; dans l'Australie du Sud, le gouvernement voulait même fonder une banque d'État qui aurait été à la fois crédit foncier, caisse d'épargne et banque d'émission (1). Les grands réformateurs ne jugent jamais les questions assez compliquées et greffent sans cesse projets sur projets; ceux du gouvernement sud-australien ont rencontré une grande opposition à la Chambre et n'ont pu être votés.

Le mouvement que toutes ces innovations en matière de législation terrienne prétendent favoriser, la transformation en agriculteurs de l'excès inoccupé des habitans des villes, est, certes, digne de l'être. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que c'est une œuvre très difficile en toutes circonstances de faire un agriculteur d'un ouvrier des villes, surtout d'un ouvrier australasien, plus exigeant qu'aucun autre et qu'hypnotise le dogme des huit heures de travail. J'ai entendu bien souvent vanter à l'étranger le régime de la petite propriété française, mais il m'a semblé qu'on s'y rendait bien peu compte des habitudes de travail prolongé, de sobriété, d'économie des moyens et petits cultivateurs de notre pays; l'idée d'appliquer à leur tâche la mesure uniforme des sept heures et demie de travail des villageois communistes de l'Australie du Sud ne leur serait assurément pas venue à l'esprit. Mais les idées hostiles au droit de propriété, au développement desquelles elle a servi de prétexte, et l'instabilité qui s'en est suivie, ont rendu tout à fait néfaste cette tentative de transformer des travailleurs urbains en agriculteurs. On n'a point satisfait ceux dont on voulait assurer le bonheur; on a mécontenté, inquiété,

(1) Le papier-monnaie d'État existe déjà dans le Queensland.

et l'on commence à faire fuir les grands propriétaires qui ont fait jusqu'à présent la prospérité des colonies; par contre-coup, on a atteint ces sans-travail mêmes qu'on voulait soulager. Un grand capitaliste ne me disait-il pas à Wellington, en Nouvelle-Zélande, qu'il avait renoncé à faire exécuter, dans une de ses propriétés, des travaux de drainage susceptibles d'occuper plus de cent hommes pendant plusieurs semaines, parce qu'on allait prochainement l'exproprier pour répartir son domaine en un grand nombre de petits lots?

IV

Tout en s'efforçant d'en diminuer le nombre, les gouvernemens australasiens n'ont pas négligé de s'occuper des ouvriers des villes. Ceux-ci avaient cependant veillé à leurs intérêts d'eux-mêmes, et les métiers où la journée de huit heures n'est pas en usage sont rares. N'ayant pas légiféré à ce sujet, les gouvernemens ont du moins donné une consécration légale à la fête annuelle que les Trade-Unions célèbrent en l'honneur de la journée de travail « normale ». Cette fête n'a pas lieu en Australie le 1er mai, ni à la même date dans toutes les colonies. J'y assistai à Sydney le 7 octobre 1895. Tous les établissemens officiels étaient fermés ce jour-là, même les bureaux de poste à partir de 9 heures du matin; les boutiques l'étaient également. C'était du reste une véritable fête, non une journée de manifestations. Le trait le plus caractéristique en fut la procession des syndicats, dans George Street, la grande artère de la ville : une interminable série d'énormes panneaux de toile, portés par douze hommes, couverts de figures allégoriques, avec les noms des corps de métier et des inscriptions de circonstance : « Huit heures de travail, de loisirs, de repos »; — « Unis nous tenons ferme, divisés nous tombons »; — « Unis pour protester, non pour nuire » (ceci pour les métiers qui n'avaient pas encore obtenu la journée de huit heures). Quelques chars aussi, avec tableaux vivans symboliques; en tête l'un des principaux chefs des syndicats, assez mal à son aise sur un cheval, précédé de trois personnages accoutrés en gendarmes; de place en place, d'autres chefs, ceints d'écharpes et d'insignes divers. L'ensemble était loin de valoir les cortèges du même genre en Europe ou en Amérique; mais en ce pays sans armée, où l'on ne voit jamais d'uniformes, où les parades sont rares, beaucoup de monde se pressait au passage du cortège; les enfans le précédaient ou l'accompagnaient comme ils font chez nous des troupes. La foule, très calme comme en tout pays anglo-saxon, approu-

vait sans bruit, riait, applaudissait fort rarement. Une seule fois elle se réchauffa un peu, c'était au passage d'un char symbolique sur lequel, d'un côté, un ouvrier ébéniste blanc travaillait posément à un meuble, tandis que de l'autre un individu déguisé en Chinois, sa longue tresse enroulée sur le sommet de la tête, se démenait comme un diable. Au-dessus était inscrit en grosses lettres : « Quel est votre homme? » A l'accueil de la foule, on comprenait combien est intense l'animosité que la crainte d'une concurrence « déloyale », plus encore que la haine de race, inspire aux colons d'Australie contre les « Mongols ».

Les lois ouvrières ont donc surtout porté sur le travail des femmes et des enfans : c'est en Nouvelle-Zélande qu'on peut encore, sur ce point, se rendre le mieux compte des tendances dominantes en Australasie : « Sous bien des rapports, dit, avec orgueil, *the official Year Book of New Zealand*, nos lois sur le travail sont en avance sur la législation existante ailleurs... » Étudions donc ces lois, puisque c'est des antipodes aujourd'hui que nous vient la lumière.

Le travail des enfans au-dessous de 14 ans est absolument interdit : tant qu'ils n'ont pas 16 ans ils doivent justifier, pour pouvoir travailler, que leur instruction atteint un certain niveau. Aucune femme ni aucun enfant âgé de moins de 16 ans ne peut être employé pendant plus de huit heures par jour, ni entre 6 heures du soir et 8 heures du matin dans aucun atelier ou manufacture (*workroom or factory*), et ces mots s'entendent de tout bureau, bâtiment ou lieu quelconque où travaillent plus de deux personnes salariées; les blanchisseries, boulangeries, laiteries, sont comprises parmi les manufactures, ce terme étant entendu dans son sens le plus large. Le travail du dimanche est interdit, et, en outre, comme le dimanche anglo-saxon est un triste jour de fête, toutes les femmes et les jeunes gens de moins de 18 ans doivent avoir au moins un demi-jour de congé par semaine. Par les lois de 1892 et 1894, cette prescription a été étendue aux boutiques et magasins de vente au détail : le travail des femmes et jeunes gens y est limité à neuf heures et demie par jour, repas compris, sauf un jour par semaine où il peut durer deux heures de plus. Depuis 1894, l'après-midi de congé accordée aux employés est la même pour tous, sauf dans quelques commerces spéciaux, et est déterminée par les autorités locales. Ce jour-là, tous les magasins et boutiques doivent être fermés à 1 heure; sont exemptées les boutiques tenues par des Européens où eux et leurs enfans sont seuls employés et où l'on se livre à quelques commerces spéciaux : fruiterie, pâtisserie, etc.

Toutes ces minuties, au milieu desquelles sont perdues quelques bonnes mesures, constituent au premier chef ce que l'on a si bien appelé *grand motherly legislation*, législation de grand'mère. Son premier inconvénient, c'est son manque d'élasticité. Malgré les vingt ou quarante jours où un travail supplémentaire de trois heures est permis, bien des industries, — notamment celle des confections, — qui comportent des alternances de morte-saison et de travaux pressés, en sont extrêmement gênées. Elle donne lieu à des tracasseries sans nombre. On est unanime surtout à se plaindre du *shops and shop's assistants act*, loi sur les magasins de vente au détail. La permission de vendre des fruits et des gâteaux, mais non des légumes ou du pain, pendant la demi-journée de congé, a donné lieu à des discussions byzantines sur la nature de quelques produits tels que les tomates, d'autant que les mêmes commerçans sont parfois boulangers et pâtissiers, vendeurs de fruits et de légumes. On les oblige à faire disparaître de leurs étalages celles des denrées dont la vente est interdite. Un commerçant me racontait qu'il avait eu de sérieux ennuis parce que les fenêtres du premier étage de son magasin étaient ouvertes pendant le demi-congé pour cause de réparation. Ce sont là de petits faits, mais c'est leur accumulation qui rend insupportables à tous ces lois insuffisamment mûries et tracassières, qui finissent par décourager le commerce et l'industrie.

Malgré elles d'ailleurs et malgré les mesures plus ou moins semblables adoptées par les autres colonies d'Australasie, on n'en retrouve pas moins dans les grandes villes, à Melbourne surtout, d'effroyables misères et tous les excès du *sweating system*, exactement comme dans l'*East-End* de Londres. Il sévit surtout dans les industries de la confection et de l'ébénisterie, où se pratique en grand le travail à la tâche à domicile. Chose curieuse, lorsqu'on a entendu les déclamations des démagogues contre la grande industrie et ces « bagnes » que sont les vastes ateliers ! le gouvernement de Victoria a cru devoir proposer, pour remédier au mal, d'interdire le travail à domicile dans un grand nombre de cas, et d'obliger à le concentrer dans des manufactures. On espère ainsi supprimer la concurrence que font aux ouvrières dont les travaux d'aiguille sont le seul gagne-pain, celles qui ne cherchent en s'y livrant qu'à se procurer un superflu. On y arrivera sans doute ainsi, mais ne craint-on pas de priver aussi de tout moyen d'existence des femmes qui sont obligées de rester chez elles pour veiller sur des enfans en bas âge et qui ne pourront plus travailler ? Ce même *anti-sweating bill* contient aussi des dispositions draconiennes à l'égard des Chinois dont la concurrence est l'une

des principales causes des bas salaires dans l'ébénisterie. Tout local où travaille même un seul Chinois est considéré comme une manufacture et tombe sous le coup des règlemens qui les concerne. On espère ainsi élever le *standard of life* des Célestes, et par suite leurs salaires; de plus il leur est interdit de travailler, fût-ce à domicile, entre 5 heures du soir et 7 heures du matin. Arrivera-t-on ainsi à supprimer le *sweating?* Il est à craindre que non, car les causes profondes du mal sont dans l'énorme afflux d'immigrans de toute sorte qui se sont précipités à Melbourne depuis la découverte de l'or, et particulièrement pendant le *boom*, la période d'énorme spéculation, de 1880 à 1890 où cette ville a passé de 282 000 à 490 000 habitans. Dénués d'habileté professionnelle, *unskilled workers* pour la plupart, ces nouveaux venus ont dû se réfugier dans les métiers qui exigent peu ou point d'apprentissage et s'y font une effroyable concurrence. Le mal existe d'ailleurs aussi bien dans les professions libérales : un médecin français, qui est aujourd'hui l'un des premiers de Melbourne, ne me disait-il pas que certains de ses collègues en étaient arrivés à soigner leurs cliens, auxquels ils fournissaient encore les médicamens, moyennant un abonnement de 6 *pence* (63 centimes) par semaine ! Croire qu'il sera possible de faire disparaître en un jour, par une législation hâtive, les conséquences malheureuses de l'exagération de la population urbaine dans ce pays sans grande industrie, c'est se faire de singulières illusions sur la puissance des lois.

Le régime fiscal des colonies australiennes porte, comme les lois sur le travail et sur les terres, la marque de l'esprit avancé de leurs gouvernemens. Aux droits de douane, aux locations et ventes de terres domaniales, aux recettes des divers services publics — postes, chemins de fer de l'État et autres, qui avaient longtemps formé, avec des droits de succession et quelques autres taxes indirectes, la presque totalité des revenus de l'État — sont venus se joindre, depuis quinze ans, des impôts directs; l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu existent dans les plus importantes des colonies australiennes. Ce qui les caractérise, c'est l'applica- du principe progressif et surtout les nombreuses exemptions. Tous les revenus inférieurs à 5 000 francs sont exemptés d'impôt en Australie du Sud et à Victoria; tous ceux au-dessous de 7 500 en Nouvelle-Galles et Nouvelle-Zélande. Pour l'impôt foncier, les exemptions dans cette dernière colonie s'appliquent à tout propriétaire ne possédant pas plus de 12 500 francs de biens fonds; les hypothèques sont déduites de la valeur du fonds, tandis que les créances hypothécaires y sont ajoutées. Sur 90 000 proprié-

taires de la colonie, 12 000 seulement paient ainsi l'impôt foncier, et les publications officielles s'en félicitent hautement. De même l'introduction toute récente (1895) des impôts foncier et sur le revenu en Nouvelle-Galles du Sud, avec les mêmes exemptions à peu de chose près qu'en Nouvelle-Zélande, ne doit atteindre que 60 000 contribuables dans ce pays de 1 200 000 habitans. C'est un singulier principe, dans une démocratie, que de vouloir exempter d'impôts la grande majorité des électeurs et les soustraire ainsi à toute responsabilité. Les véritables indigens devraient seuls être dispensés de contribuer aux charges publiques. La seule base rationnelle d'un régime électif doit être *no representation without taxation*, pas de représentation sans taxation ; c'est le corollaire nécessaire et tout aussi juste du fameux principe *no taxation without representation* au nom duquel s'étaient soulevées les colonies anglaises d'Amérique.

Les taxes successorales, beaucoup plus anciennes que les impôts dont nous venons de parler, revêtent en Australie ce caractère curieux d'être hautement progressives en raison de la valeur de la succession tout en ne variant pas ou presque pas avec le degré de parenté. En Nouvelle-Galles, où l'impôt est le plus modéré, il est de 1 pour 100 au-dessous de 125 000 francs, atteint 4 pour 100 à 625 000 et monte à 5 pour 100 au-dessus de 1 250 000 même en ligne directe. A Victoria, de 2 pour 100 au-dessous de 175 000 francs, il passe à 4 pour 100 pour 250 000, puis croît graduellement jusqu'à 7 pour 100 pour 1 million et 10 pour 100 au-dessus de 2 millions et demi. Les veuves et les enfans paient seuls demi-droit si la succession est inférieure à 1 250 000 francs. Dans l'Australie du Sud, le taux de 5 pour 100 en ligne directe est déjà atteint à 175 000 francs, celui de 7 et demi pour 100 à 1 million, 10 pour 100 à 5 millions seulement. En dehors de la ligne directe, les successions sont frappées de 5 pour 100 au-dessus de 50 000 francs, de 7 pour 100 au-dessus de 125 000, de 10 pour 100 à 500 000. Il y a là une tendance tout à fait hostile au principe même de l'héritage.

Le respect des traditions ne saurait arrêter les colonies australiennes dans la voie des innovations hasardeuses ; elles semblent croire qu'elles ont pour mission de guider le monde vers le progrès. Maintes innovations petites et grandes y sont promises, non seulement par des individualités sans mandat, mais par les gouvernemens eux-mêmes. Celui de la Nouvelle-Zélande s'apprêtait l'été dernier à déposer un *Fair Rent bill*, un projet de loi instituant des cours spéciales auxquelles les fermiers pourraient demander la réduction de leurs fermages ; la fixation des

salaires des médecins par la loi, l'interdiction de toute poursuite pour dettes au-dessous de 500 francs, la journée de huit heures obligatoire pour les adultes, de plus grandes facilités pour le divorce, voilà ce que promettent divers ministres.

La plupart des lois aventureuses que nous avons passées en revue ne datent que d'un très petit nombre d'années; les idées socialistes qui couvaient depuis longtemps en Australie et s'y faisaient jour peu à peu ont vu leur puissance fort augmentée à la suite de la grave crise financière de 1892-1893, due aux excès de spéculation qui l'avaient précédée. Quelques expériences, comme celles de culture communiste, sont cependant déjà jugées. L'ensemble de cette législation ne peut encore l'être complètement, mais son hostilité contre le capital est certes l'une des causes qui contribuent le plus à maintenir l'Australie dans un état de dépression économique.

V

La hardiesse des colons australiens en matière sociale, leur dédain pour les traditions, — les préjugés, diraient-ils plutôt, — de la vieille Europe, les a encore entraînés dans un autre champ d'innovations : ils ont accueilli le féminisme avec autant d'ardeur que le socialisme. La Nouvelle-Zélande en 1893, l'Australie du Sud en 1895 ont accordé aux femmes les droits électoraux politiques, et il s'écoulera sans doute peu d'années avant que les autres colonies n'aient fait de même. Avec quelques États de l'Union américaine, le Colorado, le Wyoming, l'Utah, les deux colonies que nous venons de citer sont les seuls pays où les femmes aient le droit de vote à toutes les élections.

Cette émancipation politique surprend plus en Australasie qu'en Amérique : dans le Nouveau Monde, on est si habitué à voir la femme absolument libre, elle concourt avec l'homme pour l'exercice de tant de professions, que, si opposé qu'on puisse être en principe au suffrage des femmes, on n'est point choqué, d'abord, de les voir l'exercer. En Australasie, la situation de la femme se rapproche beaucoup plus de ce qu'elle est en Angleterre que de celle où elle se trouve en Amérique : plus libre que sur le continent européen, elle l'est moins absolument qu'aux États-Unis. La loi ici a quelque peu devancé les mœurs, comme c'est souvent le cas aux antipodes et dans tous les pays où des politiciens de profession occupent la scène, cherchent à étonner les spectateurs, et surtout à satisfaire les plus bruyans d'entre eux

Si certains groupes s'agitaient avec véhémence et réclamaient à grands cris l'extension de l'électorat aux femmes dans les colonies qui l'ont adopté, comme ils le font encore dans celles qui ne s'y sont pas décidées jusqu'à présent, la masse du public, et du public féminin surtout, ne tient nullement à cette réforme. Dans les classes supérieures, l'indifférence des femmes est complète à ce sujet. J'ai pu en parler avec un grand nombre d'entre elles, à Melbourne, à Sydney, en Nouvelle-Zélande; elles m'ont répondu, sans exception, qu'elles ne se souciaient nullement du droit de vote. Dans les classes populaires, et surtout dans la petite bourgeoisie, un certain nombre y attache sans doute plus d'intérêt, mais, de l'avis de tous, les seules qui tiennent véritablement à l'émancipation politique, ce sont les femmes de lettres, les professeurs, institutrices; et encore, m'a-t-on dit souvent, celles qui sont séparées de leur mari, dont la vie privée est malheureuse, dont le caractère est aigri. C'est naturellement ce groupe qui se fait entendre; la grande masse reste silencieuse précisément parce qu'elle est indifférente.

Au fond, tout ce mouvement féministe n'est guère qu'un vaste *humbug*, imaginé par des politiciens en quête d'agitations toujours renouvelées, des déclassés et des cerveaux brûlés, mais qui dispose en Australie de deux soutiens puissans. Le premier est le parti ouvrier, parce que les extrêmes de la démocratie confondent toujours les mots changement et réforme, et aussi parce que les femmes des classes ouvrières, entièrement dénuées d'éducation politique, voteront dans le même sens que leurs maris, pensent les chefs des syndicats, tandis que la plupart de celles des hautes classes s'abstiendront. Le second soutien du mouvement, qu'on retrouve très puissant en Amérique, en Angleterre, en tout pays anglo-saxon, c'est le parti de la tempérance, ou plutôt de la prohibition, qui rêve la suppression complète du commerce des boissons alcooliques, et auquel le concours des femmes est absolument acquis. Si les femmes des classes moyennes et inférieures se désintéressent moins que celles des classes supérieures de l'obtention du droit de vote, si surtout un grand nombre en usent aujourd'hui qu'il leur a été conféré, c'est parce qu'elles sentent agir vivement autour d'elles, sur leurs pères, leurs maris, leurs frères, l'influence néfaste de l'alcool et qu'elles sont les premières à en souffrir, elles et leurs enfans.

En effet, si les femmes ne désirent pas vivement être admises à l'électorat en Australie, — et cela est incontestable pour tout observateur de bonne foi, — elles se servent cependant de leurs droits avec assez d'ardeur une fois qu'ils leur ont été donnés :

aux élections du 28 novembre 1893 en Nouvelle-Zélande, les premières et jusqu'à présent les seules faites dans cette colonie sous le nouveau régime électoral, sur 139 915 femmes majeures, 109 461, soit 78,2 pour 100 s'étaient fait inscrire sur les listes électorales (1), et 90 290 ou 64,5 pour 100 avaient pris part au vote. La proportion des hommes ayant voté était un peu plus forte, 72,2 pour 100. La question de la vente des liqueurs alcooliques avait joué un très grand rôle dans la campagne électorale, et le parlement issu, de cette élection, a voté des lois nouvelles réglementant plus sévèrement le commerce des spiritueux. Le parti prohibitionniste a donc obtenu une partie des résultats qu'il désirait et continue dans les autres colonies à soutenir le mouvement féministe.

Si important qu'il puisse être de mettre un frein au fléau de l'alcoolisme, il est cependant grave d'opérer une réforme sociale et politique aussi profonde que l'admission des femmes à l'électorat, non pour ce qu'elle vaut en elle-même, mais pour des causes accessoires. Le parti prohibitionniste et le parti ouvrier, sans l'appui desquels les femmes attendraient longtemps encore leurs droits politiques, n'ont vu dans ce changement qu'un moyen de procurer un plus grand nombre de sectateurs aux causes qu'ils soutenaient. C'est bien là un exemple du plus grand mal des États modernes : la subordination de toutes choses à l'intérêt électoral ; le vote des mesures les plus graves, sans considérer leurs qualités intrinsèques et leurs conséquences futures, simplement pour les résultats immédiats qu'on en peut attendre, pour les voix qu'elles peuvent valoir aux partis qui les ont soutenues.

Cette ardeur même des femmes en faveur de la prohibition de l'alcool, qui leur a valu les sympathies du *temperance party*, ne provient-elle pas elle-même des penchans de leur nature qui rendent précisément le moins désirable leur participation au gouvernement? N'est-elle pas un témoignage de leur tendance à se décider non d'après des raisonnemens, mais d'après des sentimens, à aller par suite aux extrêmes, à n'admettre aucun terme moyen? N'est-elle pas surtout une preuve de la faveur avec laquelle elles envisagent la *grand motherly legislation*, la « législation de grand'mère » qui voudrait protéger les hommes contre tout danger et toute tentation, les enfermer dans un réseau de prescriptions minutieuses rappelant les soins, la surveillance de tous les instans dont ont été entourées les premières années de

(1) En Australasie, tout nouvel électeur doit demander son inscription, qui n'est pas faite d'office ; en certaines colonies, il faut même se faire réinscrire tous les trois ans, ou chaque année.

leur vie. Les femmes élèvent des enfans qui voteront plus tard, pourquoi ne voteraient-elles pas elles-mêmes? ai-je souvent entendu dire en Australie. N'est-ce pas précisément parce qu'en appliquant au gouvernement des hommes les principes qui dirigent l'éducation des enfans en bas âge, on n'arriverait qu'à affaiblir l'initiative, l'énergie individuelle, les qualités vraiment viriles, que le suffrage téminin est au contraire dangereux? « Les gens de ce pays sont incapables de rien faire sans l'État », me disait déjà avec une nuance de dédain un Américain avec lequel je voyageais en Nouvelle-Zélande. Les élections de 1893, où les femmes ont voté pour la première fois, n'ont fait que fortifier le ministère socialiste qui gouverne cette colonie.

Il y a de curieuses contradictions chez les promoteurs du mouvement féministe. Ce sont gens « avancés » qui ont sans cesse à la bouche le grand nom de Darwin et la théorie de l'évolution. Pourquoi prétendent-ils alors faire en un seul jour de la femme l'égale de l'homme, alors que sa position subordonnée pendant des séries de siècles, — si ce n'est sa nature originelle, — en a fait une créature fort différente. En Nouvelle-Zélande, on fonde aujourd'hui des ligues pour l'éducation politique des femmes, qui est nulle dans les classes inférieures, disait la présidente de l'une d'elles, femme d'un ancien ministre grand partisan de la réforme. N'eût-il pas mieux valu essayer de commencer cette éducation avant de leur mettre entre les mains un bulletin de vote? Il est étrange aussi que les mêmes groupes qui préconisent l'assimilation des deux sexes et réclament, outre l'électorat, l'éligibilité des femmes et leur admission à toutes les professions, protestent d'autre part contre leur emploi dans les manufactures non seulement parce que ce travail est nuisible à leur santé, mais parce qu'il les empêche de vaquer aux soins du ménage et détruit le foyer familial. Une simple ouvrière aura cependant moins de préoccupations, une fois son travail terminé, qu'une femme député, médecin ou avocat. D'ailleurs la nature ne permet pas à la femme, comme à l'homme, d'assurer la conservation de l'espèce en exerçant un métier avec continuité. La femme n'est pas inférieure à l'homme, soit; mais elle est différente, c'est-à-dire inférieure par certains côtés et supérieure par d'autres. Qu'on laisse donc son activité s'exercer dans la sphère où cette supériorité est démontrée.

Ainsi que nous l'avons dit, les lois ont devancé les mœurs en Australasie et la proportion des femmes qui travaillent en dehors de leur ménage y est moindre qu'en Amérique. D'après le recensement de 1891, sur une population féminine totale de 1 440 000 personnes,

dont 1 060 000 âgées de plus de 15 ans, 318 000 étaient classées comme gagnant leur vie (*bread winners*); 133 000 d'entre elles étaient rangées dans la catégorie des domestiques; 70 000 étaient ouvrières; 37 000, employées à des travaux agricoles; 33 000 exerçaient des professions libérales; 23 000 appartenaient à la classe commerçante comme patronnes ou employées; 22 000 se livraient à des métiers divers. Nous ne possédons malheureusement de renseignemens relatifs aux occupations des femmes à des époques antérieures que pour la seule colonie de la Nouvelle-Galles du Sud; elles peuvent néanmoins donner une idée du mouvement qui les porte de plus en plus à se créer une situation indépendante. Le nombre total des femmes néo-galloises était de 337 000 en 1881, de 515 000 en 1891; il avait ainsi augmenté d'un peu plus de moitié; le nombre des femmes gagnant leur vie avait dans le même temps presque doublé, passant de 48 963 à 89 502. L'augmentation la plus remarquable était celle qui se manifestait dans les professions libérales, qui occupaient 4 288 femmes en 1881 et 10 402 en 1891. C'est de ce côté surtout que le féminisme tend à les pousser.

Parallèlement à ce mouvement, il s'en produit un autre très significatif : le retard de l'âge du mariage. En 1883 la proportion des jeunes mariées mineures était en Nouvelle-Galles du Sud de 28,17 pour 100; en 1892, elle était tombée à 23,55. Le même fait se retrouve en Victoria : pendant la période de 1881 à 1890, la proportion moyenne des jeunes mariées au-dessous de 21 ans avait été de 21 pour 100, et pour celles de 21 à 25 ans, de 43,2 pour 100. En 1893, les chiffres correspondans n'étaient que de 17,4 et 39,8. Dans la Nouvelle-Zélande enfin, où les mariées mineures formaient 29,4 pour 100 du total en 1882, elles ne comptaient plus que pour 19,7 en 1893. Lorsque la femme gagne sa vie par elle-même et que les mœurs laissent à la jeune fille une grande indépendance, elle a moins de hâte de se marier. Souvent, d'ailleurs, le mariage la forcerait à renoncer à sa position. « J'occupe huit jeunes filles de 20 à 25 ans, me disait un commerçant en Nouvelle-Zélande; elles gagnent de 25 à 30 francs par semaine; pas une seule n'est fiancée, et en Australasie comme en Angleterre les fiançailles sont souvent longues; si elles se mariaient, je ne pourrais les garder; du reste, pourquoi se presseraient-elles : elles gagnent aisément leur vie et sont parfaitement indépendantes? » Pourquoi se presseraient-elles en effet? Seulement, se mariant tard, leurs enfans seront moins nombreux. Sans doute il ne faut pas sacrifier l'indépendance de la femme ni lui interdire toute occupation étrangère aux soins du ménage dans

l'unique dessein de rendre la natalité plus forte. Mais il ne convient pas non plus d'exagérer une tendance qui, légitime et conforme à la marche de la civilisation si elle est contenue dans de justes limites, deviendrait fort dangereuse si elle était exagérée. Or c'est cette exagération que produit inévitablement le féminisme à outrance.

L'égalité des sexes est une expérience sociale de plus pour les colonies australiennes : elles n'hésitent devant aucune. Si elles méprisent les erremens du vieux monde, elles devraient cependant ne pas oublier que leur propre grandeur, la prospérité économique qu'elles ont si rapidement atteinte, leur est venue de l'initiative individuelle, de l'énergie de leurs colons, de ces qualités qu'elles ne peuvent qu'énerver en plaçant tous les citoyens sous la tutelle efféminante de l'État, et qui leur permettraient assurément de surmonter la crise où des exagérations de spéculation les ont jetées depuis quelques années. On voudrait espérer que toute cette législation aventureuse n'est qu'une maladie passagère due à une croissance trop hâtive, et que le bon sens pratique de la race anglo-saxonne empêchera l'Australasie de s'engager plus avant dans cette voie. Si elle le faisait, si elle compromettait gravement ainsi son avenir, l'Europe sera peut-être du moins instruite par son exemple : c'est pourquoi nous avons cru qu'il n'était pas sans quelque intérêt d'étudier les expériences sociales auxquelles on se livre aux antipodes.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

UN

PRÉJUGÉ CONTRE LA MÉMOIRE

LA MÉMOIRE ET L'INTELLIGENCE

Il est d'usage de traiter les « bonnes mémoires » avec un certain dédain ; nous ne les admirons jamais sans quelque ironie ou quelque pitié. Autre signe du même sentiment : les louanges ou les critiques qu'on adresse à notre mémoire nous laissent assez froids ; quand c'est d'elle qu'il s'agit, notre amour-propre n'est pas à vif ; nous ne sommes jamais ni très flattés ni très humiliés. Autre signe encore : nous parlons sans embarras de notre mémoire ; nous déclarons sans pudeur qu'elle est bonne et nous avouons sans honte qu'elle est mauvaise, nous nous en vanterions volontiers ; « tout le monde se plaint de sa mémoire, » ce qui prouve qu'on ne tient pas outre mesure à exceller par là. Il me semble que ce dédain est un peu aveugle ; il me semble que nous devrions être aussi fiers des qualités de notre mémoire que de nos qualités les plus brillantes ; ou, pour parler plus exactement, il me semble que nos qualités les plus brillantes se ramèneraient facilement à des qualités de la mémoire ; et je le voudrais montrer sur quelques-unes d'entre elles ; mais surtout je crois que la plus précieuse des qualités, le « jugement » ou la justesse d'esprit dépend de la mémoire, qu'il n'y a pas d'esprit juste sans une mémoire riche, tenace, fidèle et prompte, qu'on ne juge bien que si on se souvient bien.

I

Réfléchissons d'abord sur quelques-uns des dons les plus brillants dont nous puissions nous parer : c'est par son imagination, par sa verve, par la profondeur de ses sympathies, par sa pénétration, par sa délicatesse, qu'un homme, le plus souvent, se fait admirer. Ne seraient-ce pas là, au fond, des qualités de la mémoire?

Pour l'imagination, c'est presque évident. « Avoir de l'imagination, » c'est d'abord se représenter avec intensité les scènes ou les événemens auxquels on a assisté; les revoir et les revivre. Or, imaginer ainsi, c'est se souvenir; non pas se souvenir d'une façon abstraite et verbale, mais d'une façon concrète et vivante; cette force d'imagination n'est donc qu'une ténacité et une fidélité spéciales de la mémoire. — « Avoir de l'imagination, » c'est encore et surtout se représenter avec intensité des scènes ou des événemens auxquels on *n'a pas* assisté, par exemple des scènes ou des événemens futurs; s'y transporter comme en personne; vivre de loin ou vivre à distance, comme si l'on était en tel lieu, en tel temps; voir par la pensée des objets ou des personnages soit inconnus, soit irréels, soit même impossibles. Or cette imagination-là, c'est encore la mémoire. C'est une vérité de psychologie élémentaire que les « images » les plus compliquées, les plus inédites ou les les plus chimériques sont toujours des souvenirs diversement combinés entre eux; on ne se représente l'avenir qu'en se souvenant du passé; on ne prévoit qu'en revoyant. — Enfin « avoir de l'imagination », c'est se représenter sous forme d'images concrètes même les idées les plus abstraites ; c'est *voir* les idées au lieu de les penser seulement; c'est les rendre sensibles, visibles ou palpables; c'est trouver toujours quelque phénomène physique, quelque objet où elles prennent un corps. La plupart des vrais écrivains et tous les vrais poètes sont ainsi faits : chez eux la conception s'achève en vision. Peut-être même n'y a-t-il pas d'esprits tout-à-fait nets sans cela : nous ne comprenons réellement une vérité que le jour où elle s'incarne à nos yeux en une image. Or il est clair que cette imagination-là n'est qu'une espèce de mémoire; nous n'avons d'images à notre service que si notre mémoire est riche de « choses vues », que si nous avons beaucoup regardé et beaucoup retenu; sinon l'image opportune nous manquerait toujours, et notre idée resterait abstraite. Un poète est donc un homme qui a dans l'esprit tout un trésor de « souvenirs visuels »; et un écrivain comme M. Taine, chez qui l'idée est si nette qu'elle se dilate d'elle-même en image, était impossible

sans une mémoire tenace et précise des formes et des couleurs. On le voit, l'imagination, si prestigieuse ou si sublime qu'elle nous paraisse — l'imagination d'un Montaigne ou d'un Hugo si l'on veut — n'est, à parler franc, qu'une bonne mémoire.

Le don de l'inspiration est aussi un de ceux dont les hommes s'émerveillent le plus. L'inspiration a toujours paru un état presque surnaturel; c'est à un dieu, à un génie, à une muse qu'on l'attribue. Regardons-y de plus près. Qu'est-ce que l'inspiration? C'est la montée facile, large et puissante des idées; c'est une palpitation de tout l'être, ivre de pensée lumineuse et de vision précise; c'est une réflexion, non plus lente, froide, laborieuse, mais une réflexion ardente, une réflexion passionnée; c'est un enthousiasme à la fois créateur et clairvoyant; c'est la joie de la fécondité et l'ivresse de la lumière. Or qu'est-ce que tout cela, sinon une excitation heureuse de la mémoire et un jeu parfait des souvenirs? Songez que, partout et toujours, c'est la mémoire qui nous fournit les idées; toutes celles qui jaillissent à notre esprit quand nous méditons, quand nous parlons, quand nous écrivons, c'est de la mémoire qu'elles jaillissent; le ressort de « l'association des idées » les ramène des régions obscures où elles dormaient; c'est l'évocation des souvenirs, plus ou moins capricieuse, plus ou moins féconde, qui fait la verve, l'esprit, le talent, le génie. Sans doute il faut autre chose : la mémoire nous présente les souvenirs pêle-mêle ; il y en a qui conviennent, d'autres qui ne conviennent pas; il faut donc une faculté spéciale de choix, de triage, « de sélection », et cette faculté est la *raison*. Mais il n'en est pas moins vrai que la raison ne travaille pas à vide, qu'il lui faut des matériaux, et que ces matériaux sont presque toujours des souvenirs. Qu'est-ce que « l'esprit », si ce n'est un pétillement de souvenirs à la fois surprenans et opportuns, imprévus et attendus, étranges et naturels? Qu'est-ce que le talent — d'un écrivain par exemple, — si ce n'est avant tout une mémoire capable de fournir au bon moment toutes les idées qui conviennent au sujet, et tous les mots et tous les tours qui conviennent à ces idées? Qu'est-ce même que le génie? qu'est-ce que la découverte sublime d'un Newton ou d'un Darwin, si ce n'est encore un souvenir qui jaillit du fond de la mémoire et qui ouvre alors à l'esprit des perspectives infinies? C'est donc la richesse et la docilité de notre mémoire qui font notre valeur intellectuelle; mais, trop peu psychologues en général, et dupes avant tout des phrases toutes faites, nous ne nous en doutons pas. Et pourtant, sous les noms prestigieux d'inspiration, de génie, de muse, etc., c'est peut-être tout simplement la mémoire qu'il faut voir. Cette puissance capricieuse qui s'agite chez les grands

artistes, qui tantôt leur dicte des actes ou des œuvres sublimes, tantôt se retire d'eux et les laisse en détresse, cette puissance si mystérieuse et si étrangère à l'homme lui-même qu'elle lui apparaît comme un dieu qui vient l'animer, il est peut-être bien terre à terre, mais il pourrait être exact de l'appeler franchement la mémoire. Nous avons tant besoin que notre mémoire joue bien, nous sommes si peu de chose dès qu'elle s'alourdit, s'épaissit ou s'assoupit, que nous ne négligeons rien pour la stimuler. C'est pour que les mille ressorts en soient plus souples et mieux tendus, que nous prenons du café, du thé, des alcools. Si nous fumons, c'est peut-être aussi pour avoir au moins l'illusion (1) d'un jaillissement plus abondant et plus rapide des souvenirs.

Le don de la sympathie est aussi précieux que les précédens. J'entends par sympathie la faculté de pressentir et de ressentir les émotions des autres, d'éprouver le contre-coup de tout ce qui se passe dans leur cœur, de se mettre à leur ton, et comme de vibrer à l'unisson des gens qui nous entourent. C'est une intuition de leurs sentimens, et c'en est aussi la répercussion en nous; c'est une divination et c'est une communion. On trouvera ce don, dans toute sa richesse, chez les romanciers anglais, et spécialement chez George Eliot : rien n'égale la sympathie avec laquelle elle a parlé des enfans, de leurs pensées, de leurs impressions, et surtout de leurs infinis désespoirs. Il faut lire, pour s'en rendre compte, *le Moulin sur la Floss* (2). Or n'est-il pas clair que cette profondeur de sympathie n'est qu'une ténacité et une intensité singulières de la mémoire? Car enfin, pour « entrer » dans les sentimens d'autrui, il n'y a guère d'autre moyen que de les avoir soi-même éprouvés et de se les rappeler; on ne peut partager un chagrin qu'en faisant revivre en soi un chagrin analogue. C'est pourquoi les gens qui ont peu souffert sont peu capables de pitié, et aussi, ce qui revient au même, ceux qui se rappellent mal leurs souffrances; c'est pourquoi encore on ne compatit bien qu'aux douleurs dont on a l'expérience. Le moyen, par exemple, si je n'ai pas moi-même senti l'infinie détresse des séparations et des absences; l'horrible contraction de tout l'être, rendu à sa solitude; les perpétuels serremens de cœur à l'idée de l'absent, à l'idée qu'il était là hier et qu'il n'y est plus aujourd'hui, et qu'il n'y sera pas demain; la peur de penser à lui et

(1) Tolstoï, *Plaisirs vicieux*.

(2) On y trouve, par exemple, des réflexions comme celle-ci : « Aucun désespoir n'est si triste que celui de la première jeunesse, alors que l'âme est remplie d'instincts aimans et n'a pas encore d'anciens souvenirs dont elle puisse vivre, tandis que nous, qui sommes les témoins, nous regardons légèrement ces peines prématurées, comme si nos prévisions de l'avenir pouvaient adoucir le présent douloureux de celui qui souffre. » I, p. 272.

l'horreur de n'y plus penser; les envies frénétiques de le rappeler, de le ravoir ou de fuir à sa poursuite; l'effort désespérément triste pour sourire à ceux qui restent; le moyen, si je n'ai pas senti tout cela — ou si je l'ai oublié — d'éprouver une sympathie réelle pour de pareils désespoirs et de pareilles détresses? C'est pour la même raison aussi qu'au théâtre, les auteurs qui veulent nous toucher ne sortent guère d'un cercle de sujets assez étroit : le public ne peut être ému que par des sentimens qu'il a éprouvés et dont il se souvient. Telle est la loi : la sympathie n'est jamais qu'un ressouvenir; si George Eliot a pu parler des enfans avec une si pénétrante sympathie, c'est qu'elle avait gardé de sa propre enfance, et de ses impressions d'enfant, et de ses désolations d'enfant, un souvenir incomparablement fidèle et vivant. Et voilà donc encore une faculté enviable et rare qui se ramène à la mémoire.

A la sympathie se rattachent étroitement deux qualités d'esprit très précieuses : la pénétration et la délicatesse. La pénétration est une puissance particulière d'analyse, par laquelle l'esprit remonte aux principes cachés des phénomènes, et notamment aux mobiles secrets des actions. L'observateur pénétrant est celui qui devine les sentimens profonds des hommes, les pensées qu'ils n'osent s'avouer à eux-mêmes, leurs convoitises obscures et leurs intimes angoisses. Or comment le peut-il? Il ne peut deviner des émotions qu'il ignorerait; pour les deviner, il faut qu'il les ait lui-même éprouvées; de sorte que pénétrer les émotions d'autrui, c'est au fond se rappeler des émotions analogues que l'on a ressenties. La pénétration n'est donc qu'une mémoire tenace et vive de nos « états d'âme ». On parle trop facilement d'une observation « objective », d'une observation par laquelle nous atteindrions des sentimens étrangers à notre cœur et des passions inéprouvées. Il me semble que c'est se payer de mots. Au fond, nous n'observons jamais que nous-mêmes. Sans doute nous pouvons noter une attitude, un geste, une parole : mais quand il s'agit de les interpréter, c'est toujours à notre propre expérience, c'est-à-dire à nos souvenirs que nous en revenons; observer un homme, c'est nous observer nous-mêmes, c'est-à-dire nous rappeler notre propre vie à propos de cet homme; pour suivre la marche d'une passion dans un cœur, il faut avoir senti cette passion, non pas s'y être abandonné, mais au moins avoir eu à la vaincre; la profondeur d'observation n'est donc jamais qu'une intensité singulière du souvenir, et le grand artiste est celui qui trouve en lui-même tout un monde. La délicatesse dérive aussi de la sympathie : la délicatesse, c'est une intuition si précise et si nuancée de la sensibilité des autres, que rien de ce qui peut les choquer ou même

les froisser imperceptiblement ne nous échappe. Les êtres délicats se reconnaissent à ce qu'ils ne *détonnent* jamais : toute discordance leur est impossible; ils se mettent d'instinct en harmonie avec les âmes; ils pressentent trop bien les souffrances, les remous d'amour-propre, les serremens de cœur qu'un mot ou un sourire peuvent provoquer : ils n'ont pas le courage de prononcer ce mot ou d'esquisser ce sourire. Or cette qualité, la plus exquise de toutes peut-être, est encore en son fond une qualité de la mémoire; pour épargner si bien aux autres les froissemens intimes, il faut avant tout se rappeler ceux dont on a soi-même souffert.

Ainsi les qualités que nous envions le plus sont, à y bien regarder, des qualités de la mémoire. L'« imagination » est une mémoire tenace et intense; la verve est une excitation féconde de la mémoire; la sympathie est une mémoire fidèle de nos sentimens; la délicatesse est une mémoire nuancée de nos plus secrètes et de nos plus fugitives souffrances.

Songez maintenant combien dans tout métier, dans tout art, dans toute science, pour exceller, une « bonne mémoire » est nécessaire. Supposez que je sois médecin; me voici au chevet d'un malade; il s'agit de formuler mon diagnostic, c'est-à-dire mon jugement sur la nature du mal. De ce diagnostic dépend le traitement, dépend peut-être la vie du malade. Or que faut-il pour que j'aie quelque chance de tomber juste? Il faut que j'aie dans l'esprit une multitude de cas nettement classés, pour leur comparer le cas actuel; il faut que je sois instruit, par les livres et surtout par l'expérience, de toutes les espèces de maladies possibles : car il s'agit de savoir dans laquelle de ces espèces rentre la maladie que j'ai sous les yeux. En d'autres termes, il faut que j'aie dans la mémoire une multitude de souvenirs : l'observation la plus attentive et la plus pénétrante du malade, sans cela, serait stérile; ou même l'observation ne peut être pénétrante que si j'ai ces souvenirs, cette science, cette expérience. Et il faut aussi que ma mémoire soit suffisamment fidèle et prompte : car si elle ne me rappelait pas au bon moment le cas, — peut-être rare, — auquel celui-ci se ramène, je ferais fausse route, et la vie d'un homme est en jeu. Et encore, après l'examen du malade, si j'*oubliais* un des symptômes que je viens d'observer, si tous ne me restaient pas très présens à la pensée, je risquerais de même de m'égarer. Car ce symptôme oublié était peut-être le symptôme essentiel, celui qui seul pouvait empêcher une confusion fatale. — Pour un artiste ou pour un écrivain, la mémoire est à peine moins importante : on est toujours tenté de ne voir en eux que les facultés créatrices, — lesquelles d'ailleurs, nous l'avons montré, se ramènent à la mémoire;

c'est là une illusion : le génie et l'inspiration ne seraient rien sans l'art d'exécuter, or cet art, chacun l'apprend par une lente expérience, c'est-à-dire en amassant peu à peu un trésor de souvenirs. Se rappeler toujours qu'en employant tel procédé on a échoué, tel autre, on a réussi, voilà très certainement à quoi se ramène tout ce qui, dans un art, est métier et technique. Qui ne voit, du reste, le peu qui resterait du peintre le plus inspiré, s'il oubliait toutes les règles que l'expérience lui a apprises, s'il ne *savait* pas, presque mécaniquement, l'effet de telle tache de couleur, de telle ligne ou de telle ombre. Quant à l'écrivain, il a d'abord, plus que le peintre ou le musicien, le devoir de penser, et nous avons vu que penser, avec pénétration, avec délicatesse, avec netteté, c'est toujours se souvenir vivement. Mais la forme même, le style, la langue, sont, avant tout, affaire de mémoire; d'abord le mot, le mot juste, le mot frappant, le mot pittoresque, c'est de la mémoire qu'il jaillit; de plus, chaque mot est attaché à une multitude de souvenirs, d'images particulières, qui lui donnent son sens; il est gros de notre expérience passée; plus cette expérience sera riche et précise, plus nous emploierons le mot avec bonheur; bref, c'est avec ses souvenirs que l'écrivain écrit. — Dans la science, il est à peine besoin d'indiquer combien tout travail fécond est impossible sans une mémoire sûre; combien il est nécessaire, par exemple, que le physicien et le naturaliste retiennent tous les détails de leurs observations et de leurs expériences; combien le plus léger oubli risque de causer les plus graves erreurs; combien d'hypothèses fausses ont été crues vraies parce qu'on oubliait trop facilement les cas « défavorables »; et Bacon, entre autres, l'avait si bien senti, qu'un des conseils les plus essentiels qu'il donne aux savans est précisément de se défier de la mémoire, et de faire leurs expériences la plume à la main. — Il n'est pas jusqu'aux *jeux* austères ou frivoles, qui n'exigent des souvenirs nombreux et précis. M. Binet nous a appris que les joueurs d'échecs jouent surtout des coups connus d'avance et catalogués; ils ramènent toute partie à des parties classées et classiques : c'est donc avec leur mémoire qu'ils jouent, autant qu'avec leur raison. Les joueurs de billard procèdent de la même façon : leur art consiste à ramener chaque coup qu'ils ont à jouer à des « carambolages » connus et familiers, voire même faciles, à des « séries » plus ou moins longues dont ils ont l'habitude, et qu'ils ont si bien gravées dans leur mémoire que chaque mouvement et chaque place des billes sont prévus avec une absolue rigueur. — On le voit, en tout, la valeur de nos pensées et de nos décisions dépend de la quantité et de la qualité de nos souvenirs.

Qui ne sait d'ailleurs, pour réussir dans une besogne, dans un

métier, dans un art quelconques, combien nous sommes secrètement secondés par les hommes que nous y avons vus exceller et qui vivent dans notre mémoire? Il y a là des inspirations parfois dangereuses, mais souvent fécondes. Un orateur porte en lui le souvenir éclatant d'un orateur qui, un jour, l'enthousiasma. Les comédiens sont hantés par certains exemples glorieux, qui les excitent ou les égarent. Chacun de nous, dans la conduite quotidienne, est obscurément orienté vers quelque idéal qu'il a rencontré un jour, réel et séduisant. Les influences subies dans la jeunesse sont les plus puissantes et les plus durables. Parfois trois ou quatre personnalités, que nous avons admirées alors, nous accompagnent toute la vie, régnant dans notre mémoire : dans certaines circonstances, nous les voyons sortir de l'ombre, agir devant nous, il nous semble à certains momens que ces hommes parlent en nous, qu'ils sont réellement présens en nous, que nous ne faisons plus qu'un avec eux, que *nous sommes eux*. Ces influences sont souvent funestes : car il y a souvent dans l'admiration, comme on l'a dit « autant ou plus d'étonnement que de sympathie ». Mais qui pourra nier le rôle de ces souvenirs vivans, la place qu'ils tiennent dans tout esprit supérieur? Et si c'est là une certaine forme de la mémoire, n'est-ce pas une nouvelle preuve que dans toutes nos qualités les plus brillantes, les qualités de la mémoire entrent comme élément essentiel?

II

Ces qualités sont donc, — nous commençons à nous en rendre compte, — beaucoup plus précieuses que nous ne le croyons en général. Je voudrais le prouver maintenant en montrant que ce sont elles qui font la justesse de l'esprit.

Il est d'abord clair que, pour juger, nous nous appuyons toujours sur nos souvenirs. Qu'est-ce en effet que juger? C'est ramener un cas nouveau à des cas déjà connus, faire rentrer un objet ou un fait nouveaux dans une catégorie plus ou moins familière. Par exemple, de ma fenêtre, je regarde la rue : voici un homme en soutane noire : je le place aussitôt dans la catégorie des prêtres, et d'un seul coup j'ai un aperçu de ses connaissances, de ses sentimens, de ses habitudes, de toute sa personne et de toute sa vie que j'ignore d'ailleurs parfaitement. Voici une forme petite et svelte, en robe courte : je la ramène sans hésiter à la catégorie des petites filles, et j'ai déjà une idée précise de tout ce qu'il y a, en celle qui passe, d'*essentiel*. Voici maintenant un animal, un petit être souple, onduleux, velouté, gracieux, qui se faufile par une porte mal fermée : à sa place, tout de suite, dans la catégorie

des chats ! — Et ainsi de tous nos jugemens, c'est-à-dire en réalité de toutes nos pensées : à chaque minute, nous logeons les objets ou les faits qui se présentent dans des catégories connues. Or qu'est-ce que ces « catégories » auxquelles nous ramenons tout? Je n'ai pas à chercher ici s'il n'y en aurait pas quelques-unes d'*innées*, d'inhérentes à l'esprit humain avant toute espèce d'« expérience »; mais ce qui est évident en tous cas, c'est que presque toutes ne sont que des souvenirs; qu'est-ce pour moi que la catégorie des chats, si ce n'est les chats dont je me souviens? Et par conséquent, lorsque j'estime qu'un animal est un chat, c'est sur mes souvenirs que je m'appuie; je compare l'animal que j'ai sous les yeux aux chats que je retrouve dans ma mémoire. *C'est avec ma mémoire que je juge;* et l'on entrevoit déjà que tant vaudra ma mémoire, tant vaudront mes jugemens. — En effet, puisque nous ramenons tout à des catégories connues, plus nous aurons de ces catégories dans l'esprit, mieux nous pourrons loger chaque objet à sa vraie place. Si nous en avons peu, nous classerons tout d'une façon vague et forcément inexacte. Ainsi, un enfant qui ne connaît encore que l'aboiement du chien entend braire un âne : il croit encore que c'est un chien; car il ramène le cas nouveau au seul cas un peu analogue qu'il connaisse. Il s'agit en un mot, pour avoir quelques chances de juger juste, d'avoir dans l'esprit le plus grand nombre possible de casiers très distincts à étiquettes très précises, — c'est-à-dire de souvenirs nets et fidèles.

Cette vérité nous apparaîtra en pleine lumière si nous songeons combien l'inexpérience, — l'ignorance, — et l'étroitesse d'esprit sont inconciliables avec la rectitude du jugement.

Et d'abord, c'est un axiome de sens commun que pour mûrir le jugement, l' « expérience » est nécessaire. — Nos opinions, nos convictions, nos théories ne valent que par l'expérience qu'elles résument : quand j'émets une opinion sur la vie, sur les hommes, sur les femmes, sur l'art, cette opinion n'a d'intérêt que si elle est grosse de souvenirs précis, de cas particuliers nettement observés; sinon j'affirme au hasard, mon affirmation se trouve peut-être juste, comme on peut toucher la cible en tirant les yeux fermés : elle n'a aucune espèce de prix. — Nos jugemens « pratiques » surtout, nos jugemens sur la conduite à tenir dans un cas donné, valent ce que vaut notre expérience; ma résolution est d'autant plus sage que j'ai plus présentes à l'esprit les conséquences passées de résolutions analogues. Il y a des gens qui sont comme incapables d'expérience : ils ont beau souffrir d'une faute commise, la souffrance est oubliée dès qu'elle est calmée : ils se hâtent de retomber dans la même faute; ils jurent chaque fois qu'on « ne les y reprendra plus », et on les y reprend

toujours; ils ont subi tous les déboires attachés à une sottise, et ils la répètent toute leur vie. Que faut-il donc pour juger juste de ce que nous devons faire ou ne pas faire? Il faut avoir une mémoire tenace des conséquences de nos actes passés; et, ce qui est nécessaire surtout, c'est la « mémoire affective », c'est-à-dire le souvenir réel, persistant, intense, des joies et plus encore des peines éprouvées. — Les plus importans peut-être de nos jugemens, ceux que nous portons sur les hommes et les femmes dont la vie nous rapproche, ne deviennent un peu sûrs que bien tard, quand nous avons assez vécu, et assez souffert, et assez retenu. Juger un homme, deviner ce que nous pouvons attendre de lui, et s'il est digne de notre estime et de notre confiance, et s'il sera un ami ou un ennemi, quoi de plus grave et de plus « vital »? Or juger un homme, c'est le comparer à des hommes qu'on a connus, l'assimiler à tel ou tel « échantillon » d'humanité qu'on a déjà observé. N'est-il pas dès lors évident que, sans une longue expérience, nous risquerons toujours de nous tromper grossièrement. Tous nos jugemens dépendent donc de notre expérience : ils tirent d'elle leur valeur et leur sûreté. — Or qu'est-ce que l'expérience, si ce n'est un trésor, plus ou moins riche, de souvenirs?

Ce n'est pas seulement l'inexpérience, c'est l'ignorance en général, qui fait les esprits faux. Pourquoi se trompe-t-on? c'est presque toujours parce qu'on ne sait pas — ou, ce qui revient au même, parce qu'on a oublié, — quelque chose qu'il faudrait précisément savoir. Travaillons sur un exemple très simple : un ventriloque est auprès de moi, il parle, et je crois entendre une voix lointaine qui m'appelle de l'étage supérieur. Si je suis ainsi dupe de l'illusion, c'est pour une ou plusieurs des raisons suivantes : ou bien j'*ignore* absolument qu'il y ait au monde des ventriloques : en ce cas, mon erreur était presque (1) inévitable. Ou bien, tout en sachant qu'il y a des ventriloques, j'*ignore* que j'en ai un auprès de moi : en ce cas encore l'erreur était presque fatale. Ou bien enfin — ce qui arrive par exemple dans une séance de ventriloquie — je sais très bien que je suis devant un ventriloque, mais je l'ai, par une ruse quelconque de l' « illusionniste », passagèrement oublié. Cette fois, l'erreur était beaucoup plus facile à éviter : mais, dans les trois cas, elle est due à l'ignorance : ignorance absolue ou ignorance passagère, ignorance proprement dite ou oubli, *absence* d'une pensée opportune qui aurait empêché l'illusion. — Dans la vie de tous les jours, nos erreurs tiennent ainsi, presque sans exception, à quelque ignorance. Si je me trompe sur le compte d'un homme, que je l'estime à tort ou que

(1) Je dis *presque* : car *théoriquement*, toute erreur peut être évitée, étant due, en dernier ressort, à la volonté, comme nous l'allons voir.

je le méprise à tort, c'est toujours parce que j'ignore certains faits qui donnent sa vraie mesure. Si j'accepte quelque préjugé, si je me laisse égarer par quelque prévention, si je m'appuie imprudemment sur quelque doctrine en vogue, c'est que j'ignore les faits qui contredisent ce préjugé, qui condamnent cette prévention ou qui ébranlent cette doctrine. Si — comme il arrive si souvent — je « généralise » à faux, si je déclare que tous les cygnes sont blancs, ou que tous les Allemands sont lourds, ou que tous les juifs sont cupides, ou que toutes les femmes sont dissimulées, c'est que j'ignore ou que j'oublie les « cas défavorables », les cas contraires à ces prétendues lois. Les jeunes gens qui lisent un livre dont le style est net et tranchant acceptent comme vrai tout ce qui s'y trouve : c'est qu'ils n'ont pas encore dans l'esprit assez de données précises pour contrôler comme il convient des formules trop saisissantes. Dans une étude spéciale, si le critique, si l'historien, si le naturaliste, si le philosophe se trompent, c'est toujours qu'ils ignorent ou certains faits essentiels ou certaines opinions de leurs devanciers ; on ne sait pas assez combien, pour éviter l'erreur, l'érudition est nécessaire, combien il nous est difficile de trouver la vérité sur une question, si nous ignorons ce qu'on en a dit avant nous : rien de téméraire et de chimérique comme l'ambition d'aborder les problèmes avec nos seules forces et nos seules lumières. — Ainsi pas d'esprit juste sans érudition, ou, plus généralement, sans savoir. Or qu'est-ce que le « savoir » si ce n'est une mémoire riche et tenace ? Mais c'est même trop peu dire, et la « promptitude » n'est pas moins essentielle que la richesse ou la ténacité ; car il ne suffit pas d'avoir vu, d'avoir appris et même d'avoir retenu ; il ne suffit pas d'avoir amassé des souvenirs : il faut que ces souvenirs soient prêts à reparaître au moment opportun ; que me sert d'être plein d'idées, si celle dont j'ai besoin ne jaillit pas, ou jaillit trop tard ? Toutes les « qualités de la mémoire » sont donc nécessaires pour bien juger.

Un esprit juste n'est pas seulement celui qui a du savoir et de l'expérience ; c'est celui qui *voit les objections*. Les esprits faux sont ceux qui trop étroits, trop absorbés et comme « hypnotisés » par leur idée, n'en savent plus voir les faiblesses ; qui ne pressentent pas l'objection qu'on doit leur adresser ; qui n'aperçoivent pas l'argument ou le fait qui les contredit. Beaucoup de femmes, bien douées d'ailleurs, jugent mal pour cette raison ; elles voient très nettement leur idée, mais elles la voient comme découpée et isolée du reste ; les alentours, les idées contraires, les difficultés, les « façons de voir » différentes leur échappent ; fixées à leur point de vue, elles ne songent pas qu'on puisse se placer à un autre. Règle générale : nous n'évitons l'erreur que si nous pen-

sons à temps à l'*objection* : une opinion se présente à nous, au cours d'une causerie ou d'une méditation; cette opinion a un certain air de vérité, et nous avons une tendance à l'adopter par le fait seul qu'elle est formulée nettement devant nous, ou en nous, et qu'elle ne choque pas trop rudement le bon sens. Mais à cet instant, nous nous rappelons un fait précis qui la dément; dès lors nous la repoussons, et l'erreur est évitée. Si cette objection ne s'était pas présentée à nous, ou s'était présentée trop tard, l'erreur était commise. — Il est donc nécessaire, pour bien juger, que les objections opportunes jaillissent docilement dans notre esprit. Or, d'où jaillissent les objections, si ce n'est des profondeurs mêmes de notre mémoire? Et par suite, comment pourraient-elles jaillir juste au moment voulu, si les ressorts de la mémoire étaient mous ou mal tendus?

Ainsi on se paie de mots quand on oppose le jugement et la mémoire, quand on semble dire que l'un perd ce que l'autre gagne. En réalité le jugement, comme les qualités plus brillantes de l'esprit, s'appuie sur la mémoire; il n'est précis que si la mémoire est riche, il n'est sûr que si la mémoire est prompte. Il vaut ce que vaut la mémoire.

N'y a-t-il pas pourtant des faits contraires à cette opinion? N'y a-t-il pas des cas où la richesse de la mémoire nuit plutôt qu'elle ne sert? Et n'y a-t-il pas des cas où le jugement est très juste, quoique la mémoire soit mauvaise?

Il semble d'abord qu'il y ait des cas où c'est une trop bonne mémoire qui cause nos erreurs : n'est-ce pas en effet les « idées préconçues » qui bien des fois égarent notre jugement? Presque toutes nos erreurs tiennent à ce que nous avons dans la mémoire une multitude d'idées toutes faites, auxquelles nous ramenons, de gré ou de force, les cas nouveaux qui se présentent. Reprenons l'exemple très simple de la ventriloquie : un ventriloque est auprès de moi, il parle, et je crois entendre une voix lointaine qui m'appelle de l'étage supérieur. Pourquoi cette illusion? c'est que j'ai, sur les sons comme sur toutes choses, des idées préconçues. *Ce son* que j'entends, je l'ai souvent entendu, et toujours, jusqu'ici, c'était celui d'une voix lointaine; chaque fois que je l'entends j'ai l'habitude de l'attribuer à une voix lointaine; en général, je tombe juste, cette fois je tombe à faux. Il y a une note précise qui, dès qu'elle frappe mes oreilles, me fait dire : « On crie à l'étage supérieur »; le ventriloque me fournit cette note précise; je crois qu'on a crié de l'étage supérieur. Si je suis dans l'erreur, c'est donc que j'ai une tendance invincible à ramener tout cas nouveau à des cas déjà connus, à faire entrer tout objet ou tout fait qui se présente dans une « catégorie » plus ou moins

familière; à considérer non pas les choses elles-mêmes, mais les idées que j'ai d'avance sur les choses. Les escamoteurs exploitent la même tendance : pour escamoter une pièce de cinq francs, ils font le geste précis qui nous fait dire habituellement : « Cette pièce a été déposée par la main droite dans la main gauche »; nous le disons comme toujours, et cette fois nous nous trompons : car la pièce n'a pas été déposée du tout. Un décorateur habile ne procède pas autrement : il met sur sa toile précisément la tache de couleur qui nous fait dire d'ordinaire : « Ceci est un arbre vert situé à une centaine de pas »; nous le disons comme toujours et cette fois nous nous trompons : car il n'y a devant nous qu'une toile peinte située à dix pas. Quand nous nous trompons sur le compte d'un homme, le mécanisme de l'erreur est le même; cet homme a prononcé une parole ou accompli un acte qui nous font dire habituellement : « Voilà un égoïste »; cette fois nous le disons encore, et nous sommes injustes. Telle est la cause initiale de toutes nos erreurs : nous nous fions imprudemment à des idées toutes faites, c'est-à-dire à des souvenirs.

A première vue, il semble donc que ces faits témoignent contre les « bonnes mémoires »; il semble que l'erreur y soit due à un excès de souvenirs; puisque ce sont les souvenirs qui s'interposent entre nous et le réel, on pourrait en conclure que mieux vaut en avoir un peu moins. Ce n'est là qu'une apparence. Dans tous ces cas, ce n'est pas l'excès des souvenirs qui nuit, c'en est bien plutôt la pauvreté; ce n'est pas parce que je me rappelle trop bien certains faits, que je me trompe, c'est parce que je ne me rappelle pas certains autres faits. Ainsi un homme a prononcé devant moi une parole malheureuse : j'en conclus qu'il est égoïste; sans doute c'est que le souvenir de quelques égoïstes que j'ai connus s'impose à moi; mais c'est surtout que je n'ai pas connu assez les hommes, que je n'ai pas sur eux des souvenirs assez riches et assez variés; si j'en avais assez, je songerais que certains mots ou certains actes ne sont pas nécessairement signe d'égoïsme. De même si j'avais entendu plus souvent des ventriloques et si je me rappelais mieux leurs prestiges, je me défierais et j'éviterais l'erreur. Si j'avais plus souvent vu des escamoteurs et si je me rappelais mieux leurs gestes habituels, je me tiendrais sur mes gardes. Si nous sommes dupes de certains souvenirs, c'est donc en réalité parce que d'autres nous manquent; ce n'est pas parce que notre mémoire est trop fidèle, mais parce que notre mémoire est incomplète. Avec moins de souvenirs, nous nous tromperions plus grossièrement, voilà tout. Nos chances de bien juger augmentent avec nos souvenirs. Sans doute l'idéal ce serait de voir les objets en eux-mêmes, directement, sans avoir besoin de les assimiler à d'autres

— comme les voit sans doute Dieu — mais notre esprit est fait autrement; il ne conçoit qu'en comparant et en classant. Donc plus il a de termes de comparaison, mieux il conçoit. A bien regarder, ce n'est pas d'avoir des idées préconçues qui est mauvais, c'est de ne pas en avoir assez et de ne pas avoir celles qui conviendraient. Le grand esprit est celui qui a assez d'idées préconçues, d'idées toutes faites, pour tout comprendre, tout s'assimiler. Les faits ne prennent un sens pour nous qu'à la lumière de ces idées-là; elles ne sont dangereuses que quand elles sont en trop petit nombre.

On parle aussi de certaines personnes chez qui la mémoire « étouffe le jugement ». Il est impossible de prendre cette image au sérieux. Ce qui est vrai, c'est qu'on peut, avec une très bonne mémoire, avoir le jugement très faux. Mais l'excellence de la mémoire *n'est pas la cause* de la fausseté du jugement. Ceux qui, *malgré* une excellente mémoire, jugent mal, jugeraient beaucoup plus mal encore s'ils manquaient de mémoire. Il y a là une erreur grossière sur la cause: chez un homme, on observe, d'une part, une très bonne mémoire, d'autre part un jugement faux; on en conclut que ceci est l'effet de cela; rien de plus contestable; en bonne méthode il faudrait d'abord s'assurer qu'il n'y a pas quelque autre cause plus naturelle; or on trouverait toujours que cet homme a l'esprit faux ou bien est un homme passionné qui ne juge qu'avec son cœur, ou bien est un homme mou, incapable d'effort, de réflexion, d'examen patient et scrupuleux. Et les voilà, les vraies causes qui peuvent, malgré la plus belle mémoire, fausser l'esprit; mais on n'y prend pas garde et c'est la mémoire qu'on accuse.

Ainsi une mémoire vraiment bonne ne nuit jamais. Quels que soient nos défauts d'esprit, ce n'est pas elle qu'il faut en accuser, et ils seraient pires sans elle. Mais n'y a-t-il pas maintenant des cas où le jugement est très juste quoique la mémoire soit mauvaise?

On ne manquera pas de nous citer d'abord des exemples: on nous parlera d'esprits qui furent solides et droits sans mémoire; mais nous contesterons purement et simplement le fait; nous ferons observer qu'il y a plusieurs espèces de mémoire; qu'on peut n'avoir rien appris ou rien retenu de ce qui s'enseigne dans les écoles ou dans les livres et cependant être riche de souvenirs; et nous demanderons si les esprits dont on nous parle ne seraient pas de cette catégorie. L'important, c'est d'avoir la *mémoire de la vie*, de se rappeler avec intensité les sentimens dont on a souffert, les épreuves qu'on a subies, les « leçons de l'expérience »: voilà les souvenirs qui font l'esprit juste; qu'on nous trouve un homme

au jugement sain qui soit dépourvu de cette mémoire-là, et la question sera tranchée.

On nous expliquera alors, ou on cherchera à nous expliquer comment l'esprit, malgré une mauvaise mémoire, peut être juste; et on nous parlera du rôle de la volonté. On nous dira que la volonté, maîtresse en dernier ressort de nos croyances, peut éviter l'erreur, quelle que soit notre ignorance; que nous pouvons suppléer au défaut de souvenirs à force d'énergie, de prudence et de patience, et l'objection est assez grave pour que nous la regardions en face quelques instans.

Il est certain que juger, s'arrêter à une croyance, c'est faire acte de volonté : voilà ce qu'il faut avant tout reconnaître et proclamer. Quand j'adopte un avis, — du moins un avis réfléchi, — je *choisis* cet avis, à l'exclusion de l'avis contraire; je me *décide* à croire à une opinion plutôt qu'à une autre; je me décide pour des raisons sans doute; mais si ces raisons *influent* sur moi, rien ne prouve qu'elles me *contraignent* à me décider ainsi; bref, cet arrêt par lequel je choisis un avis à l'exclusion d'un autre est absolument analogue à l'arrêt par lequel je choisis un acte à l'exclusion d'un autre : ce qui revient à dire que cet arrêt est volontaire. C'est la volonté qui choisit entre deux opinions, comme c'est elle qui choisit entre deux actions; le fait mental est rigoureusement le même : affirmer, c'est se résoudre. — La volonté est donc théoriquement coupable de toute croyance fausse, de toute erreur, puisqu'elle aurait pu choisir la croyance opposée. *Théoriquement* elle pourrait donc éviter l'erreur, si grande que fût notre ignorance. Voilà ce qu'il y a de fondé dans l'objection que nous discutons.

Pour sentir à quel point la volonté peut décider de nos croyances, il suffit de songer à quelques cas d'une gravité exceptionnelle. Quand nous chérissons une personne, quand nous désirons de tout notre être la respecter, quand nous donnerions notre vie pour pouvoir la juger bonne et loyale, quand l'instinct et l'amour, le devoir nous y poussent, — écarter toutes ces illusions charmantes, regarder la vérité en face, et juger que l'être aimé et vénéré est infâme, et se résoudre à le croire : n'est-ce pas un effort de volonté, et des plus violens qu'on puisse concevoir? Et si c'est précisément le sujet d'une tragédie récente, n'avons-nous pas le droit d'ajouter que c'est un effort des plus dramatiques? Ne faut-il pas ici, pour voir la réalité telle qu'elle est, une force rare de volonté? — Ou encore, lorsque nous avons vécu dans une foi naïve, et que tout, l'hérédité, l'éducation, l'intérêt même nous y attachent, — ouvrir large nos yeux, et reconnaître notre illusion, et juger fausse cette foi si douce, et nous déraciner

nous-mêmes de ce sol natal, c'est encore un effort, sans doute assez tragique, de la volonté. — Voilà des cas où le rôle de la volonté n'est pas seulement théorique, mais efficace et réel. Voilà des cas où il serait singulièrement facile de rester dans l'erreur. Voilà des cas où nous choisissons notre croyance en dépit de nos désirs les plus profonds; où la volonté est par conséquent la cause décisive : son énergie seule peut nous arracher à l'erreur, sa mollesse nous y condamnerait.

Donc la volonté est pour quelque chose — souvent pour beaucoup — dans nos jugemens. Sans force de volonté, pas d'esprit vraiment juste : la force de volonté est donc nécessaire. Mais elle ne suffit pas, du moins dans la réalité pratique. — Théoriquement on peut soutenir, et on a soutenu, qu'elle suffit; à la rigueur, je peux choisir librement une opinion quoique tout me la montre fausse, et c'est le *credo etsi absurdum* de toute foi réelle. A la rigueur encore on peut refuser de croire à une opinion, quoique tout la confirme; et c'est l'attitude de tout scepticisme absolu. Mais ce sont là des cas sinon purement théoriques, au moins tout à fait exceptionnels. En pratique, le choix d'un avis dépend toujours de quelques raisons — qui ne contraignent pas, je le veux, mais qui influent, — et ces raisons nous sont toujours fournies en quelque mesure par la mémoire. Si je me résigne à croire à l'infamie d'une personne aimée, c'est que certains faits trop suspects s'imposent à mon souvenir. Si je me résous à repousser la foi natale, c'est que je ne peux décidément plus oublier des objections qui se sont trop souvent et de toutes parts présentées. Bref, si j'évite une erreur quelconque c'est toujours ou qu'une objection s'est présentée à mon esprit, ou, à défaut d'objection plus précise, que le souvenir de mes erreurs passées me rend prudent. Dans tous les cas c'est à quelque qualité de ma mémoire que je dois de juger juste. C'est ma volonté qui décide, mais elle décide sous l'influence de certains souvenirs, de sorte que si les souvenirs sont trop rares ou trop peu prompts, quelle que soit ma volonté, j'ai toutes les chances de juger faux.

Il n'y a donc pas d'esprit vraiment juste sans une « bonne mémoire ». Il y a des gens que les « idées toutes faites » c'est-à-dire les souvenirs, égarent : avec moins de souvenirs, ils s'égareraient bien davantage. Il y a des gens qui ont l'esprit faux *malgré* une bonne mémoire : ils l'auraient plus faux encore si leur mémoire était mauvaise. Il y a des gens qui ont l'esprit juste malgré une mémoire qui semble mauvaise; observez de près, vous verrez que cette mémoire n'est mauvaise qu'à certains égards : tel qui « retient » mal les dates et les événemens retient à merveille ses impressions passées. Il y a des gens chez qui l'esprit est juste parce que

la volonté est ferme : mais regardez de près, vous verrez que cette volonté elle-même trouve sa force dans des souvenirs vivans et tenaces. — C'est donc toujours de la mémoire que dépend la rectitude, la solidité, l'équilibre du jugement. Les souvenirs sont le lest de l'esprit.

Cette loi serait confirmée sans doute par une étude détaillée des « variations » de la mémoire. L'étude des cas anormaux, des *amnésies* et des *hypermnésies*, serait surtout instructive; il me semble ressortir de tous les travaux récens sur ces questions, que toute « maladie de la mémoire » entraîne un trouble du jugement. M. Pierre Janet (1) a montré qu'une *amnésie* — liée elle-même à une *anesthésie* — est à l'origine des désordres hystériques les plus graves : erreurs de personnalité, *suggestibilité*, etc. Dans les expériences de *suggestion*, comment l'expérimentateur provoque-t-il chez le sujet les erreurs les plus grossières, les hallucinations, les croyances bizarres, les actes incongrus? C'est toujours en agissant d'abord sur la mémoire; on *distrait* le sujet, c'est-à-dire qu'on concentre toute son attention sur un seul point, et on lui fait ainsi *oublier* tout le reste, le lieu réel où il se trouve, les objets et les personnes qu'il a sous les yeux, les règles de bon sens qu'il suit habituellement; cet oubli entraîne un déséquilibre mental qui confine à la folie. — Lorsque les vieillards perdent la mémoire, leur esprit devient moins juste : c'est l'heure où ils commencent à mal comprendre et à mal apprécier tout ce qui est plus jeune qu'eux.

Lorsque l'infirmité de la mémoire est native ou « congénitale », il ne semble pas que l'esprit soit jamais sain. M. Ribot (2) note que les *amnésies congénitales* « se rencontrent chez les idiots, les imbéciles, et à un degré plus faible chez les crétins. » Il est permis de penser que l'insuffisance de la mémoire est au moins en partie cause de leur misère intellectuelle. Même à l'état normal, nous éprouvons tous des affaiblissemens et des excitations de la mémoire; tantôt elle s'exalte et tantôt s'engourdit. Il y a des heures où nous la sentons comme s'épaissir et se figer; les souvenirs se dégagent lentement et lourdement de cette masse pâteuse. A ces heures-là, notre clairvoyance aussi s'altère; nous jugeons mal, nous nous méprenons sur le sens des mots qu'on nous dit, sur les intentions des gens qui nous parlent; nous commettons des bévues. Au contraire, il y a des instans où la mémoire devient plus lumineuse; tout y est net, diaphane, coloré, comme sur un éclatant vitrail; les souvenirs s'y dessinent avec une précision, s'y détachent avec un relief, s'y succèdent avec

(1) *Automatisme psychologique.*
(2) *Maladies de la mémoire.*

une vivacité qui nous émerveillent nous-mêmes. Dans ces instans-là, notre jugement aussi devient lumineux; nous décidons vite et juste, nous comprenons instantanément les idées, les désirs, les intentions d'autrui; nous prenons les mots dans leur vrai sens et nous voyons les choses sous leur angle vrai. Ainsi notre jugement dépend à chaque moment de l'état de notre mémoire: le flux et le reflux de l'une sont ressentis par l'autre; ils sont soumis au même rythme d'exaltation et de dépression, de lumière et d'ombre. — Le café et le thé, en stimulant notre mémoire, clarifient notre jugement; sous leur influence, ce n'est pas seulement la fécondité de l'esprit qui est augmentée, c'en est aussi la justesse. Le paradoxe de Tolstoï sur l'alcool et le tabac (1) serait moins soutenable pour le thé et le café, car par le fait même de fouetter la mémoire, le café et le thé fortifient le sens critique; l'un ne va pas sans l'autre; si nous avons plus d'idées, nous jugeons mieux. Peut-être, au contraire, comme le dit Tolstoï, l'alcool ne nous donne-t-il que l'*illusion* d'une fécondité plus grande. — Dans la passion, si le jugement est faussé, c'est peut-être aussi parce que la mémoire est obscurcie; le propre de la passion, en effet, c'est d'absorber tout l'être sur un seul objet, sur une pensée unique, et ainsi de produire une sorte d'*amnésie* pour tout le reste. L'homme passionné *oublie* réellement tout ce qui n'intéresse pas sa passion; il oublie ses intérêts véritables, ses affections anciennes, ses règles de conduite habituelles, les « leçons de l'expérience ». Il oublie même, quand il est dans un accès ou dans une crise de passion, les conseils souvent fort sages qu'il se donnait tout à l'heure à lui-même. Et voilà pourquoi son jugement s'égare, pourquoi il ne sait plus voir la réalité telle qu'elle est.

Ainsi une « bonne mémoire » est un don précieux et enviable dont on se donne l'air, à grand tort, de faire fi. L'imagination créatrice du poète n'est qu'une mémoire singulièrement riche et précise. L'inspiration n'est qu'une *hypermnésie* heureuse; la pénétration n'est qu'une mémoire tenace de nos propres « états d'âme ». La délicatesse n'est que la mémoire du cœur. Un talent quelconque est avant tout un trésor de souvenirs pratiques; quant au jugement, si l'on ne peut pas dire qu'il vaut ce que vaut la mémoire, — car il dépend de deux autres conditions: force de la volonté et calme du cœur, — on peut du moins affirmer qu'il ne peut être sûr si la mémoire n'est pas sûre. Apprenons donc à estimer à leur juste prix les bonnes mémoires, ne les opposons pas aux « bons esprits », rien n'est plus artificiel; il n'y a pas de bon

(1) *Plaisirs vicieux.*

esprit sans bonne mémoire. Sans une mémoire fidèle, nous sommes incapables de ces comparaisons précises qui font le jugement rigoureux; sans une mémoire prompte, nous manquons de ce « sens de l'objection » qui fait le jugement éclairé.

Quelles sont donc les raisons du préjugé courant contre la mémoire? Pourquoi sommes-nous si peu fiers de notre mémoire? Pourquoi en disons-nous si facilement du mal et du bien?

En voici une première raison : la mémoire est nécessaire, — je crois du moins l'avoir démontré, — mais elle ne suffit pas; on peut avoir une étonnante mémoire et un jugement très faux, c'est même ce qui arrive assez souvent, et de tels exemples sont faits pour déconsidérer la mémoire. On peut, en effet, avec une étonnante mémoire, n'avoir pas d'énergie, de patience et de force d'attention; alors le jugement, trop hâtif, manque toujours de sûreté; on s'arrête à un avis avant de l'avoir vraiment contrôlé, ou bien on n'a pas le courage de repousser une erreur qu'on aime. On peut aussi, avec une mémoire excellente, avoir un cœur trop passionné; or être passionné équivaut à avoir une mauvaise mémoire; car la passion écarte et obscurcit tous les souvenirs qui la gênent, et c'est alors comme si ces souvenirs n'existaient pas. — Ce qui est vrai encore, c'est qu'il est une façon d'avoir de la mémoire qui est assez peu estimable : beaucoup de gens se souviennent admirablement de ce qu'ils ont « entendu dire »; ils retiennent infailliblement les phrases toutes faites, les préjugés, les recettes courantes; leur mémoire se charge de tout ce bagage étranger au lieu de s'enrichir de l'expérience personnelle; ils n'ont pas le don d'observer, de voir le réel, de noter et de graver dans leur esprit ce qu'ils ont vu ou éprouvé; ils oublient vite leurs propres impressions, de sorte que leur esprit est banal et faux. Les gens dont on vante avec ironie la mémoire sont presque toujours de cette catégorie. Pour être exact, il faudrait dire qu'*ils ont la mémoire mauvaise*, puisqu'ils ne se souviennent que de l'accessoire; on voit la mémoire qu'ils ont, et qui est encombrante, on ne voit pas celle qui leur manque. De plus, il est incontestable que la mémoire est une faculté suspecte; si prompte et si fidèle qu'elle soit, elle risque toujours d'être en défaut: le ressort peut ne pas jouer au bon moment, alors le souvenir ne jaillit pas quand on aurait besoin de lui, ou bien encore il est inexact; que de fois nous nous sommes crus certains d'un souvenir qui, vérification faite, s'est trouvé menteur! Souvent aussi il est confus; nous ne savons pas nous-mêmes comment « les choses se sont passées. » Sans compter que la mémoire est dépendante des vicissitudes organiques, et que la fatigue, par exemple, ou l'anémie l'endorment. — Et enfin la mémoire entre sans cesse en jeu

sans que nous nous en doutions, et nous ne songeons pas à lui savoir gré des services qu'elle nous rend trop discrètement. Par exemple, chaque fois que nous jugeons juste, c'est grâce à elle, et nous ne le soupçonnons guère ; l'objet principal de cette étude était de le prouver.

C'est pour toutes ces raisons que nous sommes peu sensibles à l'opinion d'autrui quand il s'agit de notre mémoire; l'éloge et la critique, sur ce point, ne produisent pas en nous les remous ordinaires ; c'est que nous ignorons le prix des bonnes mémoires, nous savons donc peu de gré à ceux qui louent la nôtre et nous leur en voulons un peu de ne pas trouver en nous autre chose à louer. Il nous semble même qu'ils rabaissent par là notre « esprit », et nous avons l'impression qu'en vantant si haut notre mémoire, ils médisent de nous délicatement; c'est pour les mêmes raisons aussi que nous parlons librement de notre mémoire; nous nous en plaignons volontiers quand elle est mauvaise, parfois même sans qu'elle le soit; nous en disons du bien sans embarras, toutes choses qui prouvent que notre vanité n'est pas excitée de ce côté. On sait, au contraire, que nous n'osons pas « dire du bien de notre esprit », quelque envie d'ailleurs que nous en ayons.

Il est à remarquer que nous osons peut-être encore moins dire du bien de notre visage. Nous disons sans hésiter : « J'ai une bonne mémoire » ; — nous disons sans hésiter : « Je ne suis pas méchant ». — « Je ne suis pas sot » est déjà plus difficile à prononcer et plus choquant à entendre ; — « Je ne suis pas laid » est décidément révoltant et ridicule. — Voilà la hiérarchie de nos vanités : on voit que la mémoire est au plus bas degré.

Ainsi notre dédain habituel pour les bonnes mémoires s'explique : il n'est pas pour cela justifié. Les qualités de la mémoire, pour se rencontrer parfois avec des défauts assez graves, n'en sont jamais la cause. Et elles sont en partie la cause des qualités d'esprit avec lesquelles elles se rencontrent.

Quelles conclusions tirer de cette vérité que nous avons voulu établir?

D'abord défions-nous de la formule suivante, qui pourtant a bon air et passe presque pour un axiome pédagogique : « Ce qui importe, ce n'est pas le *savoir*, c'est la *justesse* de l'esprit. » Je me demande avec inquiétude comment l'esprit peut être juste quand on n'a pas beaucoup vu et beaucoup retenu. Qu'est-ce que cet esprit qui peut fonctionner à vide, cet esprit qui pensera bien dès qu'il aura quelque chose à penser? J'ai peur qu'il n'y ait là une singulière illusion; j'ai peur qu'on ne soit dupe des mots et des métaphores; on se représente trop l'esprit comme un instrument,

comme un organe ou comme une machine; comme un moulin qui peut tourner à vide et qui moudra dès qu'on lui fournira du grain; ou encore comme un estomac prêt à digérer énergiquement la nourriture qu'on lui présentera; ce sont là des images dont il est permis de se servir, dont il est dangereux d'abuser, mais qu'il est interdit en tous cas de prendre trop au sérieux. Non, l'esprit n'est pas un engrenage dans lequel on jette une matière à broyer, ou à découper, ou à laminer. L'esprit n'est pas juste comme un couteau est affilé. L'esprit ne peut être juste que s'il est assez riche; ce sont ses connaissances qui le font juste ou faux; c'est avec nos souvenirs que nous jugeons; c'est à un trésor que ressemble l'esprit : le rendement actuel est d'autant plus grand que les épargnes furent plus nombreuses. Il y a donc quelque naïveté à opposer ainsi le savoir et l'intelligence. — Voyons l'esprit tel qu'il est : pour affermir le jugement, garnissons la mémoire; ne craignons pas de trop apprendre aux jeunes gens; ne croyons pas que le goût soit en raison inverse de l'érudition. Plus et mieux ils se rappelleront, mieux ils comprendront. Ils ne s'assimileront vraiment une idée générale que s'ils trouvent parmi leurs souvenirs les faits qui l'incarnent; ils ne s'assimileront vraiment les faits que s'ils trouvent parmi leurs souvenirs l'idée générale qui les explique. Fournissons-leur donc beaucoup de faits et beaucoup d'idées générales. Ne soyons pas dupes d'une pédagogie mondaine qui voudrait assouplir l'esprit sans le lester et réduire l'instruction à une simple « gymnastique » intellectuelle.

Il y aurait peut-être lieu aussi de réfléchir au rôle de la mémoire dans l'humanité. — D'une part, nous l'avons vu, la mémoire est d'importance capitale dans l'esprit humain; sans une bonne mémoire, l'homme ne peut exceller en rien, il ne peut juger avec sûreté, il ne peut être à l'abri des erreurs les plus graves. Notre raison étant ce qu'elle est, non pas *intuitive*, comme celle de Dieu, mais *discursive*, c'est-à-dire procédant par comparaison et par assimilation, nous ne pouvons bien penser que si nous nous souvenons bien. La pensée humaine ne pourrait être parfaite que si la mémoire était infaillible. — Or, d'autre part, la mémoire est toujours terriblement faillible : c'est un mécanisme si compliqué et si délicat qu'il se dérange à chaque instant; là même où il fonctionne le mieux, il est d'une irrégularité et d'une incertitude désespérantes : si bien que tous les hommes qui réfléchissent en arrivent à ne presque rien affirmer sérieusement sur la foi du souvenir. — Donc tant que notre mémoire sera ce qu'elle est, nous demeurerons — quelles que soient notre prudence et notre énergie — exposés à de grossières erreurs. Mais il n'est pas évident que la mémoire humaine doive fatalement rester ce qu'elle est :

il semble bien qu'elle puisse au contraire, comme tout caractère utile dans la lutte pour la vie, se fortifier de génération en génération. On se représente sans peine une humanité future où la mémoire serait beaucoup plus docile, plus fidèle et plus prompte qu'elle ne l'est chez les mieux doués d'entre nous. Il est probable que la *sélection* travaille d'elle-même en ce sens. Mais il est certain que nos efforts raisonnés y doivent aussi travailler. Nous y travaillerons en prenant clairement conscience du rôle de la mémoire; en la perfectionnant en nous-même; en ne craignant pas de la cultiver beaucoup chez les enfans et chez les jeunes gens. Les éducateurs doivent le savoir, et ne pas se figurer qu'il est plus « distingué » de dédaigner la mémoire. Ce qui est mauvais, c'est une certaine façon, mécanique et servile, de faire appel à la mémoire, ou de la surcharger sans choix de détails inutiles. Mais les vrais maîtres savent l'exercer tout en stimulant la réflexion, l'enrichir sans l'encombrer.

Ce sera un des moyens les plus efficaces de travailler au progrès général de l'esprit humain. Notre jugement dépend, nous l'avons vu, de deux conditions essentielles : l'énergie de la volonté et la sûreté de la mémoire; c'est donc par là qu'il faut agir sur l'intelligence. Fortifier la volonté, ce n'est pas seulement affermir les qualités proprement *morales*, le courage, la patience, la possession de soi ; c'est assurer la vigueur de l'intelligence elle-même. Cultiver la mémoire, ce n'est pas cultiver seulement des « qualités inférieures », mais les plus « nobles », les plus utiles et, au besoin, les plus brillantes. Les deux disciplines se complètent d'ailleurs et se tempèrent l'une l'autre : une volonté énergique et réagissante garantit la personnalité contre l'envahissement des souvenirs; une mémoire riche et prompte sert de lest à la volonté. Toute l'*instruction* pourrait donc se résumer en ces deux maximes : faire des volontés aussi fortes et aussi patientes; — faire des mémoires aussi riches, aussi fidèles et aussi promptes — que la plasticité du cerveau humain le permettra.

CAMILLE MÉLINAND.

LE
DOCTEUR THÉODORE BILLROTH
ET SA CORRESPONDANCE

La biographie de Théodore Billroth, l'un des plus illustres chirurgiens de ce temps, peut se résumer en deux mots. Ce Poméranien, fils d'un pasteur de l'île de Rugen, fit ses études de médecine à Gœttingen et à Berlin. Il eut pour maîtres les docteurs Baum et Langenbeck. Le 1er avril 1860, à l'âge de 31 ans, il fut nommé professeur de clinique chirurgicale à Zurich ; en 1867, il fut appelé à l'Université de Vienne, où il enseigna pendant vingt-cinq ans. Le 6 février 1894, il mourait à Abbazia, dans sa soixante-cinquième année. Jamais vie plus unie ne fut plus active, plus laborieuse. Il avait énormément travaillé dans sa jeunesse, il travailla jusqu'à la fin. Peu d'années avant sa mort, imparfaitement remis d'une maladie à laquelle il avait failli succomber, il avait repris toutes ses occupations.

Il écrivait le 5 mars 1890 : « Je viens de passer comme d'habitude une journée agitée et dure. Personne n'est plus sujet que moi au coup de cloche. Je fus réveillé de bon matin par une blessure au doigt, qui s'est envenimée en touchant du pus ; j'y suis accoutumé, je serai bientôt guéri. A peine levé commence une éternelle sonnaillerie ; on ne me laisse pas déjeuner en paix avec ma femme et mes enfans. Des domestiques d'hôtels viennent me prier de fixer des heures de consultations ; le secrétaire de l'association Rodolphine réclame des signatures. Je vais voir chez eux quelques-uns de mes opérés d'hier, puis je me rends à la clinique. Assistans, opérateurs, directeurs, tout le monde a quelque chose à me demander. Sacrebleu ! il est déjà 10 h. 20. La salle des cours nous attend. Deux heures de pédagogie et d'opérations. A peine sorti de l'amphithéâtre, je suis de nouveau assailli ; je n'aurai que vingt minutes pour manger. Suit une opération

très difficile, qui dure plus de deux heures. Grâce à d'audacieuses précautions, la victoire me reste, et j'avale en hâte deux verres de cognac. Je cours chez moi; six patiens m'y attendent; les uns ne sont pas des malades sérieux, les autres sont des incurables : il faut mentir, pour les consoler. J'ai quinze minutes pour prendre le thé et de nouveau quatre malades à voir. On m'accorde enfin une demi-heure de repos. Quelle bonne fortune! J'en profite pour achever la lecture du livre de Widmann sur l'Italie, et je cours au concert de la Renaissance. Grande joie! Durant une heure et demie, je subis l'empire d'une musique reposante. Je rentre chez moi dans une excellente disposition d'esprit, et je soupe très agréablement en famille, après quoi j'écris six lettres d'affaires très urgentes. Enfin, enfin, me voilà seul. » Quand il était seul, sa tête travaillait sans cesse. Il a dit lui-même que les événemens les plus intéressans de notre vie sont les idées, justes ou fausses, qui nous viennent. A ce compte, sans parler des résections de genoux ou de mâchoires et des ovariotomies, sa vie fut riche en événemens, car les idées lui venaient en abondance. Il employait une partie de son temps à les déguster, une autre à les critiquer.

Sa correspondance, que vient de publier en partie le docteur Georges Fischer, nous fait bien connaître cet admirable praticien, qui était quelque chose de plus (1). Il se révèle dans ses lettres comme un de ces hommes rares et très intéressans, qui ont excellé dans leur métier et l'ont aimé passionnément jusqu'à leur mort, sans s'aveugler sur ses imperfections, sans être tenté de le surfaire. Son amour était exempt de toute illusion. Il voyait sa maîtresse telle qu'elle était avec ses rides, ses faiblesses et ses misères, et, telle qu'elle était, il la préférait à tout, sans que sa clairvoyance ait jamais fait aucun tort à sa fidélité.

Le 19 septembre 1883, il écrivait à un agronome de ses amis, dont le fils se destinait à la médecine : « Tu me parles des fatigues et des peines de l'agriculteur, qui est à la merci des vents, du soleil et de la pluie; je ne veux pas vous épouvanter, toi et ton Robert; mais n'allez pas vous imaginer que le médecin soit couché sur un lit de roses... A l'Université, tant que durent les études, nous sommes heureux et fiers de pénétrer quelques-uns des secrets de la nature. Nous passons nos examens, et nous voilà enchantés de nous-mêmes. Mais peu à peu nous découvrons combien notre savoir est fragmentaire, combien nous sommes impuissans dans les cas où nous regrettons le plus de l'être. Puis viennent les scrupules : ferai-je ceci? dois-je faire cela? Pour nous soustraire à nos syndérèses, il faut pouvoir se dire qu'on fait son devoir tellement quellement, de son mieux et en conscience... Maigres sont les joies du médecin; quelques-uns de ses cliens lui témoignent un attachement sincère et lui en donnent parfois

(1) *Briefe von Theodor Billroth.* Hannover und Leipzig, 1896, Hahnsche Buchhandlung.

des preuves matérielles; le plus souvent ses peines, les services rendus, les sacrifices même ne sont payés que d'ingratitude. » Il concluait de là que Robert Toppius devait y regarder à deux fois avant de se lancer dans cette épineuse carrière. Il ajoutait que pour être un bon médecin, il faut avant tout être un honnête homme, un homme de bien, capable d'éprouver quelque bonheur à secourir les misères humaines. Un médecin grec avait dit jadis: « Nous ne pouvons aimer notre vocation qu'à la condition d'aimer les hommes. » Le malheur est que les hommes sont rarement aimables quand ils sont malades : il leur semble que leurs déraisons, leurs injustices les aident à supporter leurs maux.

Les prodigieux progrès accomplis dans ces dernières années par la médecine opératoire sont une des gloires les plus incontestées de notre siècle. Elle mène à bonne fin des entreprises dont la seule description fait frémir. Elle a toutes les indiscrétions, toutes les audaces; elle ouvre les corps vivans, les estomacs, les entrailles, les crânes. Le grand chirurgien est devenu un faiseur de miracles, à qui rien ne semble impossible. Billroth ne le cédait en hardiesse et en dextérité à aucun de ses confrères, et il s'est illustré par de grandes aventures chirurgicales. Quand l'un de nos plus étonnans opérateurs fit ses premières laparotomies, on le fit passer, me disait un de ses élèves, « pour une sorte d'éventreur criminel »; d'autres le traitaient de charlatan, et un jour qu'il présentait à l'Académie de médecine un fibrome énorme qu'il avait enlevé par l'ouverture totale de la cavité abdominale, quelqu'un s'écria : « Rien ne prouve que ce fibrome ne soit pas une pièce d'autopsie. » Billroth en jugeait autrement; plus d'une fois il envoya de Vienne ses assistans à l'hôpital Saint-Louis, et ce qu'ils avaient vu faire, il le refit à son tour. « Demain, écrivait-il le 31 octobre 1875, je fais de nouveau une laparotomie pour retirer à une jeune fille de dix-huit ans un colossal fibrome de l'utérus. Les brillans résultats obtenus par Péan me rendent furieux; nous devons pouvoir en faire autant. » Et dix jours plus tard : « J'avais de la répugnance pour les extirpations de l'utérus; mais après avoir fait à peu près cinquante ovariotomies et avoir lu le livre si remarquable de Péan, je me suis risqué. »

Les opérations ont leurs voluptés secrètes, et comme le cœur, la main a ses entraînemens, ses ivresses. « J'ai déjà fait plus de soixante laparotomies, disait-il quelque temps après; elles me charment comme un jeu. » Mais il ajoutait que deux de ses extirpations de l'utérus avaient mal tourné, et il était plus enclin à s'affliger de ses défaites qu'à s'enorgueillir de ses victoires. « J'ai constaté qu'on faisait autant de mal que de bien en ouvrant les abcès froids, surtout dans la *spondylitis*, et j'ai essayé tant de manières de les ouvrir que, devenu plus timide, je me suis un peu refroidi pour les nouvelles méthodes. » Ce grand chirurgien était doublé d'un grand médecin qui le surveillait, le tenait

en bride, le gouvernait, l'avertissait sans cesse que les opérations les plus glorieuses sont des crimes lorsqu'elles ne sont pas nécessaires ou vraiment utiles : « A Zurich j'ai rarement laissé mourir un septhémique et un pyohémique sans les avoir amputés; je m'en faisais un devoir; aujourd'hui je laisse ces pauvres gens s'en aller tranquillement dans l'autre monde avec leurs quatre extrémités, parce que je sais que je ne puis rien pour eux. Je m'imaginais jadis pouvoir contraindre les gens à vivre; désormais je suis plus résigné à cet égard. »

On admire, en lisant ses lettres, le courage de son esprit, sa sincérité vraiment héroïque. D'autres s'appliquent à dissimuler ou à pallier leurs fautes ; il sentait le besoin de révéler les siennes, de les publier sur les toits. D'autres cachent soigneusement leurs morts, ou tout au moins ils n'en parlent et n'y pensent jamais. Billroth pensait beaucoup aux siens; il les comptait et en quelque sorte il les déterrait pour les interroger.

Il se plaignait que la plupart des chirurgiens marchassent à tâtons dans les ténèbres; quant à lui, il voulait se rendre un compte exact du résultat de ses opérations, savoir ce qu'étaient devenus ses opérés, particulièrement ceux qui étaient atteints de tumeurs et de maladies des os ou des articulations. A Zurich, en 1866, on le voit se livrer avec acharnement à ce travail de statistique funèbre, travail très prosaïque, dit-il lui-même. Il met en ordre ses trois mille cinq cents histoires de malades, et il se procure les informations qui lui manquent en expédiant plus de deux cents lettres à des pasteurs de village. Il consacre à cette enquête la plus grande partie de l'été. A Vienne, en 1877, il recommence. Le cas est compliqué; il doit s'adresser aux autorités, aux curés, aux rabbins, les interroger dans toutes les langues qui se parlent en Autriche. On lui répond souvent que le patient en question n'est plus de ce monde, que le bistouri travailla vainement : « Que nous sommes mal renseignés, disait-il. Que les maladies chroniques sont trompeuses! que d'illusions tombent! »

Mais, je l'ai dit, il n'avait pas besoin d'illusions pour croire et pour aimer. Il se convainc de plus en plus que son art est imparfait et faillible, et que le monde est plein d'incurables. Il ne se décourage point. Il ne dit pas comme Danton : « De l'audace et toujours de l'audace! » Mais il apprend à discerner les cas où les sages s'abstiennent et les cas où il faut oser ; tout en poursuivant sa mélancolique enquête, il opère une fistule de l'estomac et obtient une guérison définitive. Les Grecs distinguaient deux genres d'enthousiasme, l'exaltation lumineuse dont Apollon, souverain de Delphes, a le secret, et ces inspirations plus troubles que Dionysos, inventeur de la vigne, dispense à ses favoris. Billroth se vantait d'avoir connu tour à tour ces deux sortes d'ivresse, celle qui fortifie la raison et celle qui l'obscurcit. Quoi qu'il en pût dire, il était de la race des apolliniens, il avait fait son

choix, et si cet homme réfléchi, toujours disposé à se juger, a payé dans l'occasion son tribut au dieu des coupes profondes et des témérités heureuses, il a consacré sa vie au service du dieu des idées claires, qui sont souvent des idées tristes.

La science pure avait été sa première vocation. A Berlin, dans sa jeunesse, il avait eu la passion de l'histologie, et il s'était promis de devenir un illustre microscopiste. Il ne tarda pas à changer d'humeur et de goût; il découvrit un jour « qu'étudier l'homme au lit des malades est une plus belle occupation que la microscopie. » Notre caractère a plus d'influence sur notre destinée que le tour de notre esprit. Billroth s'avisa qu'il avait le caractère, le moral d'un grand opérateur, que quelque attrait qu'eût pour lui le travail de cabinet et de laboratoire, il était fait pour la vie d'action. Entre toutes les fonctions civiles, le métier du chirurgien est celui qui ressemble le plus au métier du soldat; sa vie est une bataille; comme un général aux prises avec l'ennemi, il doit avoir son plan d'attaque et de défense et compter sans cesse avec les accidens, conserver tout son sang-froid et l'entière possession de lui-même dans les instans critiques; il est tenu, lui aussi, de travailler dans le sang et de n'avoir jamais l'esprit plus lucide que quand la liqueur rouge coule à flots. Il faut enfin que, comme un chef d'armée, il ait l'amour des grandes responsabilités, qu'il les porte sans plier, qu'il les porte avec joie. Quand on est né pour savourer cette joie, toutes les autres paraissent de qualité inférieure, et tout exercice de la volonté qui n'est pas accompagné de périls semble méprisable.

Billroth resta toujours un homme de science; il en avait l'esprit, les habitudes, les défiances, les scrupules. Il méprisait les assertions sans preuves, et les routines aveugles le révoltaient. Il voulait analyser, comprendre, il s'appliquait à découvrir le pourquoi des choses, et il le demandait quelquefois à son microscope, qu'il aimait à consulter quand sa clientèle lui en laissait le temps. Il a usé de toutes les méthodes nouvelles; mais il se défiait des exagérations, des engouemens, et ne croyait pas aux panacées. On lui fit un crime de n'avoir pas adopté sur-le-champ, avec enthousiasme, les méthodes antiseptiques; il se plaignait que leurs partisans prissent souvent leurs préventions pour des raisons, il leur reprochait l'insuffisance de leur théories. Il finit cependant par se rendre, non sans faire ses réserves : « Je ne méconnais pas les énormes progrès pratiques dus à l'antisepsie; mais quand j'envisage l'immense domaine de la chirurgie, j'estime que la partie opératoire n'en constitue guère que le tiers, et qu'au surplus l'antisepsie n'a rien à voir dans les opérations de la bouche, du rectum, de la vessie. L'identifier à la chirurgie me paraît un dangereux abus. » Il traitait de pernicieux fanatisme l'emploi inconsidéré de l'iodoforme, et quelque importance qu'il attachât à la bactériologie, il ne pensait pas que ce fût une de ces clefs qui ouvrent toutes les portes. « Elle

exerce, écrivait-il en 1892, une véritable fascination sur nos jeunes microscopistes; un jour ils se lasseront, et on en reviendra à l'histologie pathologique. L'esprit du temps va par ondes. »

Il posait en principe que la nature est infiniment compliquée, que les explications trop simples n'expliquent rien, que dans la recherche du détail il ne faut jamais oublier l'ensemble, et que pour juger de l'ensemble, il faut connaître jusqu'au moindre détail, que tout observateur doit être un penseur et observer en pensant, penser en observant. C'était la morale qu'il enseignait à ses élèves; il les mettait en garde contre les jugemens précipités, contre les fétiches, contre la superstition des nouveautés souvent plus fâcheuse que le culte irréfléchi des vieilleries. Il s'efforçait, disait-il, « de développer en eux le sens critique, accompagné d'une certaine dose de pessimisme, pour les préserver de toute présomption. » Il se plaignait quelquefois de leurs incuriosités et que, trop amoureux des hardis coups de main, ils eussent peu de goût pour l'étude attentive et patiente des faits, pour la recherche des causes et des origines. « Mes jeunes messieurs, disait-il, sont beaucoup plus habiles que je ne l'étais à leur âge dans l'art des belles préparations; mais ont-ils trouvé la formule qu'ils cherchaient, ils ne vont pas plus loin, ils se désintéressent de tout le reste. Depuis bien des années, je n'ai pas eu d'élève qui se posât cette question : « Comment s'est formé ce singulier tissu cellulaire? Comment est-il devenu ce qu'il est? » Leur exigeant professeur aurait voulu que, comme lui, ils éprouvassent au même degré le besoin de comprendre et le besoin d'agir; c'était leur demander d'être tous des hommes supérieurs.

Tout en s'occupant de leur éducation, il travaillait à la sienne. Il était admirablement doué; mais je ne crois pas qu'il faille compter au nombre de ses dons naturels cette pitié pour les misères humaines, cette générosité et cette ouverture de cœur, cette philanthropie qui ne fait pas acception des personnes, toutes ces vertus médicales qu'il prêchait éloquemment au jeune Robert Toppius. Il les acquit par degrés, et ce fut l'exercice du métier qui les lui donna.

Il en convenait lui-même, il avait eu dans sa jeunesse le cœur étroit, l'esprit dur et beaucoup de préjugés. Le vrai médecin n'en a pas; quelles que soient ses opinions, ses préférences, ses attachemens, son premier devoir est d'être un humanitaire, de tenir peu de compte des nationalités, des confessions, de ne voir dans l'homme que l'homme. Français, Allemand ou Chinois, catholique, protestant, israélite, musulman ou athée, tout malade sérieux qui vient le trouver est sûr d'être pour lui un objet intéressant, surtout si son cas est rare. L'adversaire le plus dangereux de Louis XIV, Guillaume III d'Angleterre, rendit un bel hommage aux vertus professionnelles quand, au cours de sa dernière maladie, il fit demander secrètement à l'un des médecins du grand roi une consultation écrite. Sa confiance ne fut pas

trompée : Fagon conseilla l'ennemi de la France comme il eût conseillé son maître.

Billroth était né Poméranien, et de son propre aveu, comme le Frison et le Brandebourgeois, le Poméranien a une antipathie naturelle pour toute autre race que la sienne et particulièrement pour les Velches ; les plus vieilles injures sont toujours présentes à son esprit, ses haines sont toujours jeunes. On avait appris à Billroth, disait-il, « à regarder comme français tout ce qu'il y a de mauvais et de vil dans l'espèce humaine. » — « Vos grands-parens, écrivait-il à son ami Lübke en 1871, ne vous ont-ils pas cent fois répété que ce peuple sauvage nous dévora jusqu'aux moelles, nous et notre pays ? Dès votre enfance, comme cela se pratiquait dans notre famille et dans celle de ma femme, n'a-t-on pas rempli votre imagination des horreurs et des brutalités commises chez nous par les Français? N'en avez-vous pas déchiqueté plus d'un dans vos jeux d'enfant, en appelant sur la nation les vengeances célestes ? Nous avons été élevés dans la haine systématique de la France... J'avais oublié tout cela ; mais quand la guerre a éclaté, ma jeunesse a revécu en moi. Mon métier m'oblige à secourir les hommes sans distinction de race ; aussi ai-je rempli mon devoir envers des Français, que j'aime beaucoup comme individus, lorsqu'ils sont aimables, ce qui s'accorde et s'arrange très bien avec les animosités de race. Autrement à quoi nous serviraient les circonvolutions multiples de notre cerveau, de notre religion et de notre morale ? »

Il disait vrai : il avait eu en 1870 un accès de *furor teutonicus*, et, selon sa propre expression, il avait constaté que les grandes colères sont de voluptueuses ivresses, qu'il est doux d'entendre gronder en soi les fureurs d'une brute qui sent sa force, *sich als starke Bestie zu fühlen*. Mais à Wissembourg, à Mannheim, à peine eut-il soigné quelques blessés français, entre autres « un brave officier qui avait reçu cinq blessures, et qui, doux et aimable, se montrait reconnaissant de tout ce qu'on faisait pour lui », la brute rentra ses griffes et son rugissement. Il s'efforçait de modérer les emportemens farouches de Mme Billroth, qui avait élevé ses filles dans la religion de la haine. Peut-être, comme Mme de Bismarck, souhaitait-elle « de voir tous les Gaulois fusillés et transpercés en gros et en détail, y compris les petits enfans, qui cependant ne sont pas responsables des affreux parens qu'ils peuvent avoir. » Billroth, qui avait dix lazarets à surveiller, lui écrivait : « Si tu étais auprès de moi, tu te calmerais bientôt. » Il lui représentait qu'elle était fort injuste, que les atrocités attribuées aux turcos étaient de pures légendes, que d'ailleurs la guerre est la guerre, que les Français étaient de braves gens qui avaient fait leur devoir.

Huit ans plus tard, il écrira à l'un de ses élèves, le docteur Mikulicz : « Si le Français nous détestait moins, il serait un charmant compagnon, *ein reizender Kerl*. » En 1886, passant quelques jours à Paris,

il appellera cette ville impure « un nid où il fait bon vivre, *ein urgemüthliches Nest.* » Si on apprend aux Poméraniens à détester les Velches, on ne leur apprend pas à aimer les Russes. En 1877, Billroth se rendit à Saint-Pétersbourg pour opérer le poète Nekrassow ; il rapporta de son voyage les meilleures impressions : « Pétersbourg, que je voyais pour la première fois, m'a fort intéressé. Les hôpitaux y sont admirables et d'un grandiose où nous n'atteindrons jamais ; au point de vue scientifique et pratique, il y a beaucoup de bon. J'ai acquis la conviction que l'avenir appartient aux Russes en Europe. » C'est ainsi que d'année en année il se défaisait de ses préjugés ; d'autres passent leur vie à s'en faire.

Sa vie fut heureuse et facile ; jamais on ne fit plus promptement et plus sûrement son chemin. Il le sentait lui-même : « Le métier de médecin est dur et souvent ingrat ; il ne mène que très lentement à l'indépendance. Quand je songe à tous les jeunes gens de grand talent qui ont étudié avec moi et combien peu ont prospéré, je me considère comme un parvenu, *ein Glückspilz.* » Il éprouva un frisson de joie lorsqu'il reçut, en 1867, « la nouvelle que les Viennois offraient une chaire au fils du pasteur de Bergen, à un Prussien, à un hérétique, qui n'avait que trente-huit ans. » Il croyait rêver, lire un roman ; il était donc vrai que Théodore Billroth, qui se trouvait lui-même « jeune à faire peur », venait d'être nommé professeur de la première clinique de Vienne et directeur de l'institut opératoire par Sa Majesté apostolique l'Empereur d'Autriche ! Son bonheur l'effrayait : « Je crains les dieux. »

Il eut quelque peine à s'acclimater et à s'imposer aux malveillans, aux jaloux, aux intrigans, aux ministres de l'instruction publique dont les volontés étaient changeantes, qui promettaient tout et donnaient peu. Il avait cru s'apercevoir que, très attachés à l'alliance prussienne, les Viennois goûtaient peu les Prussiens. Dans ses heures de dépit, il définissait les Autrichiens « une nation d'égoïstes et d'épicuriens insoucians, sans ambition et sans idéalisme. » Il ne tarda pas à se raviser, à découvrir que ces épicuriens étaient commodes à vivre. Il finit par se plaire beaucoup à Vienne, et si brillantes que fussent les propositions que lui faisaient les universités d'Allemagne désireuses de reprendre leur bien, il les refusa.

Il n'aurait pu les accepter sans ingratitude. On avait oublié qu'il était Prussien ; on était charmant pour lui et on lui accordait en fin de compte tout ce qu'il demandait. Il avait conçu le projet de créer, sous le nom de Maison Rodolphine, un hôpital modèle pour former des infirmières ; les fonds affluèrent et on lui donna carte blanche. Lorsqu'on se fut assuré qu'il n'irait pas à Berlin, les étudians organisèrent une colossale procession aux flambeaux telle que Vienne n'en avait jamais vu. En 1887, une pneumonie mit sa vie en danger ; sa convalescence fut fêtée comme un bonheur public. De toutes parts arrivaient des

lettres, des dépêches, des adresses. En rouvrant sa clinique, il trouva son cabinet transformé en jardin; il marchait sur des fleurs. Il ne pouvait traverser une rue sans que les passans lui fissent de loin des signes de tête et de main, et les marchandes des halles se précipitaient sur Mme Billroth pour la féliciter. Il était touché jusqu'au fond de l'âme de ces témoignages d'attachement, et il déclarait que son capital de philanthropie lui rapportait d'énormes intérêts : « Qu'ai-je donc fait à ces gens pour qu'ils m'aiment tant? Que trouvent-ils en moi de si rare? Si je deviens insupportable, ce sera leur faute, ils me gâtent. »

Ce n'était pas seulement Vienne qui lui faisait fête; sa renommée s'était répandue dans toute l'Europe. Dès 1871, son traité de chirurgie générale, parvenu à sa cinquième édition, courait le monde traduit en sept langues. On l'appelait partout en consultation ou pour opérer; il courait d'Athènes à Constantinople, à Pétersbourg, à Paris, à Lisbonne, à Naples, à Madrid, à Stockholm, à Corfou, et partout il retrouvait des élèves instruits, formés par lui. Il avait le don de l'enseignement, de la parole, de l'ascendant personnel, et il savait discerner les vocations, encourager les talens. Il était fier d'avoir réussi à créer une école d'où étaient sortis des chirurgiens de premier ordre, et qui fournissait des professeurs à l'Autriche, à l'Allemagne, à la Belgique, à la Hollande. A la vérité, il faisait quelquefois cette réflexion mélancolique, qu'ayant eu la candeur de leur révéler tous ses secrets, il les avait mis en état de faire aussi bien ou mieux que lui les opérations les plus difficiles, qu'il ne lui restait plus qu'à leur quitter la place. Mais il se disait plus souvent qu'ils perpétueraient ses traditions, qu'ils étaient la meilleure de ses gloires, la preuve vivante qu'il n'avait pas travaillé en vain.

Aux satisfactions que lui donnaient ses élèves, son génie et sa main, il s'en ajoutait beaucoup d'autres dont il faisait cas. Il pensait que le plus noble, le plus attrayant des métiers ne suffit pas à remplir la vie, que l'homme qui s'y enferme est un prisonnier. Il ne méprisait aucun genre de bonheurs et se déclarait capable de les savourer tous. « Lequel est le plus heureux, disait-il, du mathématicien qui a résolu son problème, de l'artiste qui a mis son âme dans son œuvre, de l'ingénieur découvrant un nouvel emploi pratique de la vapeur ou du gourmand qui invente un plat nouveau? » Il appelait les inventeurs de nouveaux plaisirs « des idéalistes américains » et il leur savait gré de s'appliquer à embellir leur existence et celle des autres.

Il s'entendait à embellir la sienne, et il avait sur beaucoup de grands travailleurs cet avantage qu'il savait se reposer. Le monde, la famille, la solitude, les grandes villes, les champs, les jardins, il s'accommodait de tout. Il passait l'automne dans la villa qu'il s'était construite à Saint-Gilgen, près d'Ischl, et qu'il appelait son Tusculum. Il faisait aussi des séjours à Abbazia, où il est mort en face de la mer et

des montagnes, comme il en avait exprimé le désir. Il avait le pied léger et il adorait l'Italie ; il employait ses vacances de Pâques à revoir Venise, Florence, Rome, ou à se promener en Sicile : « Cette nature me grise, je vis comme dans un rêve. Le jour de Pâques, Vienne me reverra, et je reprendrai mon licou. Le rêve et la vie, la vie et le rêve ! Ainsi s'en vont les années ! »

C'était la musique qui lui procurait ses plus beaux songes ; il l'a toujours aimée jusqu'à la fureur. Il jouait de plus d'un instrument et s'amusait quelquefois à composer. A vingt et un ans il écrivait à sa mère que la voix de Jenny Lind l'avait rendu presque fou ; plus tard Schumann le fera frissonner et pleurer : « Est-ce un bonheur, est-ce un malheur, s'écriait-il, que d'éprouver de si vives sensations ? » Son musicien favori était Brahms, avec qui il était intimement lié, et dont le génie lui était si sympathique qu'il ne pouvait entendre une de ses compositions sans se figurer qu'elle avait été écrite spécialement pour lui. La musique était, disait-il, son second moi et ses deux *moi* s'accordaient à merveille. Cet apollinien estimait que l'art est une science et que la science est un art, que l'un et l'autre dérivent de la même source, qui est une imagination bien réglée ; il aimait à dire, comme Trousseau, que le vrai médecin est un artiste savant, que c'est l'inspiration, le génie propre du métier qui fait les grands praticiens.

Il y a de petites passions qui gâtent les existences les plus favorisées, et les grands praticiens ne sont pas heureux quand ils sont jaloux. Billroth ne l'était point. Les succès des autres ne le chagrinèrent jamais. Il s'était fait un nom par d'audacieuses opérations qu'il avait pratiquées le premier, telles que la résection des mâchoires et l'extirpation du larynx. Il voyait sans chagrin qu'on en fît d'autres dont il ne s'était point avisé, et ce grand maître était toujours prêt à retourner à l'école. En lui envoyant le premier volume de son *Traité d'hystérectomie*, le docteur Péan l'avait prié de lui dire ce qu'il pensait de ses surprenantes entreprises qu'on traitait de criminelles. Il lui répondit qu'il se prononcerait après expérience faite. Il exécutait bientôt avec succès la résection du pylore, en suivant les règles tracées par l'opérateur français. Quelques semaines plus tard, il enlevait à son tour les grandes tumeurs de l'utérus par la voie abdominale, et il envoyait ses élèves les plus éminens, MM. Gussenbauer, Mikulicz, Eiselsberg, étudier à l'hôpital Saint-Louis le manuel de cette opération, qu'ils vulgarisèrent en Allemagne. Nouvelles méthodes d'hémostase, morcellement des tumeurs, il se faisait un devoir de tout expérimenter, et toute sa vie il lui en coûta peu d'admirer ses rivaux.

Le jour vient où les grands savans comme les grands artistes se ressentent des atteintes de l'âge ; ils n'ont plus la pleine possession de leur pensée et de leur main ; il faut s'arrêter, et qui s'arrête recule. C'est encore un malheur qui fut épargné à Billroth. Il fut toujours lui-même.

« Il avait, nous dit le plus compétent des juges, des notions très étendues sur toutes les branches de la médecine; il s'était occupé avec succès de l'anatomie normale et pathologique, de la physiologie, de la bactériologie, et il a publié sur ces sciences accessoires des mémoires remarquables. Son traité de pathologie générale, qui porte partout la marque d'un esprit élevé et profond, a de plus le mérite d'être écrit dans un style très attachant, et on peut dire que cet ouvrage a fait faire un grand pas à l'art de guérir. » Il s'était dit plus d'une fois : « Je me fais vieux, je n'écrirai plus. » Et il écrivait toujours. A la veille de sa mort il rêvait de publier des études « sur l'anatomie des sociétés humaines, sur la sympathie considérée comme le fondement de la morale, sur la physiologie de la musique, » et aussi sur cette question qui le préoccupait : « Où nous mènera l'idolâtrie que nous avons pour notre intelligence et nos sensations? » Il n'avait pas étudié cette idolâtrie sur lui-même; quoique Poméranien, il était né modeste.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, ce fut le grand chirurgien Théodore Billroth, qui aimait également ses malades, l'opéra, les symphonies, les roses de son jardin et les belles tumeurs qu'il opérait, et qui n'a jamais connu les passions âcres qui empoisonnent la vie. Cependant il se reprochait de ne pas sentir assez son bonheur, d'être né avec une imagination inquiète et mélancolique, trop disposée à se tourmenter elle-même, d'aimer à se faire des soucis, d'être plus affligé de ses ignorances qu'il n'était heureux de son savoir. Il en voulait à sa clientèle de l'avoir rendu infidèle à la science, et il en voulait à la science de ses incertitudes, de ses perpétuelles variations. Que de choses péniblement apprises, et qu'il croyait certaines, il avait dû désapprendre! Était-on sûr qu'au xxe siècle deux et deux feraient encore quatre ? Il se plaignait surtout que la vie fût courte, qu'il fallût mourir avant d'avoir fait le quart de ce qu'on s'était promis de faire.

On l'avait appelé en 1882 à Frohsdorf pour soigner un neveu du comte de Chambord. — « Que d'illusions dans cette petite cour ! s'écriait-il. Après tout, nous avons tous les nôtres ; nous sommes tous des prétendans à je ne sais quel trône dont nous ne jouirons pas dans l'étrange monde où nous vivons ! » Son esprit avait toutes les ambitions, et toute borne lui était insupportable. « Je connais mieux que personne les imperfections de mes travaux, de mon art et de ma science... Non, je ne suis pas un Dieu : il y a quelques jours, dans une laparohystérotomie, j'ai transpercé l'urètre... Je me trouve terriblement médiocre. »

Outre sa modestie naturelle, il avait plus d'une raison de ne pas s'infatuer de lui-même. Les nouvelles méthodes introduites dans les sciences d'observation étaient, selon lui, un outil si excellent que les travailleurs vulgaires en pouvaient tirer parti ; il n'était plus besoin d'avoir du génie : libre au premier venu, pourvu qu'il fût appliqué et qu'il ne

fût pas un sot, de se signaler par quelque découverte qu'un autre eût faite à sa place. Au surplus il avait pour principe que c'est bien peu de chose qu'un individu, que les plus grands hommes ne sont qu'un détail dans l'histoire de la science comme dans l'univers : « Vous connaissez mes vues sur le peu de valeur de la personnalité dans l'histoire du monde. Tout ce qui arrive devait arriver. L'homme est un morceau de la nature ; elle a ses lois qu'elle nous impose quand nous nous flattons de lui imposer les nôtres. » Ce praticien naturellement très gai, qui avait une philosophie triste, se moquait quelquefois de ses mélancolies. Il avait dit un jour que le docteur Billroth était « un malheureux imaginaire, un hareng sentimental de la mer Baltique. » Mais il disait aussi que plus il avance en âge, plus ce genre de harengs a peine à dominer ses sentimens et ses imaginations, que nous changeons de sexe avec les années, qu'en vieillissant la femme devient plus homme et l'homme devient plus femme.

Quand on regarde les individus comme de simples détails, on est peu disposé à croire à leur immortalité. Billroth n'avait pas besoin de croire à la sienne pour se résigner facilement à quitter ce monde. Il avait pensé mourir en 1887, et la mort lui avait paru charmante : « Je demeurai longtemps dans un état de demi-sommeil qui n'était point désagréable, écrivait-il à Brahms, m'observant quelquefois médicalement, lorsque ma respiration devenait plus bruyante ou plus superficielle, et que mon esprit semblait s'en aller. Je disais avec un de tes *Lieder* : « Il me semble que je suis mort. » Que cet état me paraissait doux ! Je planais dans les airs et je regardais paisiblement la terre et mes amis au-dessous de moi. » Il écrivait plus tard : « Heureux celui qui meurt ! S'endormir et ne pas se réveiller, que peut-on imaginer de plus beau ? » Mais souvent aussi il regrettait sa jeunesse, cette heureuse saison des projets chimériques, cet âge délicieux où tout semble possible et où son microscope lui avait procuré des joies exquises que ne donnent ni les distinctions, ni les gros honoraires, ni la gloire. Peut-être en ces momens-là enviait-il dans le secret de son cœur ceux qui pensent que la mort est une fin qui est un recommencement, ceux qui croient à une jeunesse d'outre-tombe.

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE BIOGRAPHIE HOLLANDAISE DE SPINOZA (1)

Dans le courant de l'année 1693, un pasteur luthérien de Dusseldorff, nommé Johann Kœhler, étant venu s'établir à la Haye avec sa famille, trouva à louer, au second étage d'une maison du Veerkade, un appartement où on lui dit qu'avait demeuré avant lui, de 1669 à 1671, l'opticien et philosophe juif Benoît de Spinoza. Cette coïncidence parut flatter l'amour-propre de l'excellent pasteur. « La chambre où j'étudie, nous apprend-il avec une nuance d'orgueil, est la même où Spinoza couchait et où il travaillait. » Et il résolut aussitôt de mettre à profit une occasion aussi belle pour se renseigner sur la vie et le caractère de ce libertin fameux, dont le *Traité théologico-politique* et les *Œuvres posthumes*, récemment publiées, avaient soulevé tant de scandale parmi les pasteurs de Hollande.

La maison, malheureusement, avait changé de propriétaire depuis que Spinoza y avait demeuré. La veuve Van der Werwe, chez qui le philosophe avait pris pension, était morte : morte en laissant si peu de traces qu'on avait déjà oublié jusqu'à son nom, et que Kœhler, dans sa *Vie de Spinoza*, l'appelle par erreur « la veuve Van Velen ». Mais en revanche le peintre Henderyk van der Spyke vivait encore, et continuait à habiter, sur le Paviliœngracht, à deux pas du Veerkade, la maison où pendant près de six ans, de 1671 à 1677, Spinoza avait logé et mangé chez lui. Et comme, en sa qualité de luthérien, il se trouvait être précisément un des paroissiens de Kœhler, celui-ci n'eut pas de peine à en obtenir tous les renseignemens qu'il voulait.

Peut-être cependant les aurait-il gardés pour lui, et aurions-nous été privés d'un opuscule devenu désormais classique, sans le bruit

(1) *Spinoza en zijn Kring*, par M. K. O. Meinsma, 1 vol. in-8°; la Haye, 1896.

que fit, en 1698, la traduction hollandaise de l'article consacré à Spinoza par Pierre Bayle dans son *Dictionnaire historique et critique*. S'appuyant sur la courte préface écrite en 1677, par un ami anonyme de Spinoza, pour l'édition des *Œuvres posthumes*, mais ne se faisant pas faute d'y joindre toute sorte d'additions et d'appréciations de son cru, Bayle, en effet, avait présenté sous un jour assez fantaisiste le philosophe juif et sa philosophie, ce qui, d'ailleurs, avait encore contribué à attirer sur eux la curiosité du public. Et c'est tout ensemble pour satisfaire à cette curiosité et pour réfuter les erreurs de Bayle que l'excellent Kœhler entreprit de recueillir, et de consigner par écrit, tous les détails que lui avait fournis Van der Spyke sur la vie de Spinoza. Il les publia en 1705, en même temps qu'un sermon prononcé par lui à Pâques, l'année précédente, sur *la véritable résurrection de Jésus-Christ, défendue contre les argumens de B. de Spinoza et de ses partisans*.

Le sermon ne tarda pas à être oublié : mais il n'en fut pas de même de la *Vie de Spinoza*, qui, traduite en français dès 1706, ne cessa plus depuis lors d'être lue et méditée. Elle sert de préface, aujourd'hui encore, à toutes les éditions des œuvres de Spinoza : et l'on peut dire que c'est d'elle seule que nous vient, depuis deux cents ans, tout ce que nous savons de l'histoire et de la personne de l'auteur de l'*Éthique*. Les plus savans historiens et commentateurs du spinozisme, les Allemands Auerbach et Ginsberg, le Français Émile Saisset, l'Anglais Frederic Pollock, le Hollandais Johann van Vloten, se sont bornés à développer, sans presque prendre la peine de le contrôler, le récit de ce pasteur allemand, qui n'a jamais vu Spinoza, et n'a guère eu avec lui d'autre point de contact que d'avoir logé dans la même maison.

On ne saurait nier, après cela, que Kœhler (ou Colerus, pour l'appeler de son pseudonyme latin) se soit très consciencieusement efforcé de donner à son récit toute l'exactitude et toute l'impartialité désirables. Mais il n'avait d'autre source sérieuse d'information que les souvenirs du vieux Van der Spyke, et tout moyen de vérification paraît lui avoir manqué. Avec la meilleure volonté, il nous a transmis sur Spinoza un monceau d'erreurs. Ce qu'il nous dit de la jeunesse du philosophe, notamment, — ou plutôt de toute sa vie, à l'exception des six années passées chez les Van der Spyke, — est d'un bout à l'autre sujet à caution. Il se trompe, par exemple, quand il nous affirme que Spinoza avait étudié le latin dans sa jeunesse, car nous savons de source certaine qu'il ne l'a étudié qu'après sa rupture avec la synagogue. Il se trompe en nous affirmant que Spinoza, durant son séjour chez François Van den Enden, était devenu amoureux de la fille de celui-ci, car Clara-Maria Van den Enden venait à peine de sortir de l'enfance quand son prétendu amoureux quitta Amsterdam. Il se trompe sur les

dates des séjours de Spinoza à Rhynsbourg et à Voorbourg. Et il n'y a pas jusqu'aux renseignemens qu'il tient de Van der Spyke qui ne soient suspects : telle l'accusation de vol qu'il porte contre le docteur Meyer, l'exécuteur testamentaire de Spinoza et l'éditeur de ses *Œuvres posthumes;* tel encore le passage fameux où il raconte que Spinoza « exhortait les enfans de la maison à assister souvent au service divin, » trait de tolérance assurément très touchant, mais assez invraisemblable si l'on songe qu'au moment de la mort du philosophe l'aîné de ces enfans avait un peu plus de huit ans! Puisse Colerus s'être trompé, de même, dans son récit non moins fameux des passe-temps de Spinoza ! « Lorsqu'il voulait se relâcher l'esprit, il cherchait des araignées qu'il faisait se battre ensemble, ou des mouches qu'il jetait dans les toiles d'araignées : et regardait ensuite cette bataille avec tant de plaisir que souvent il éclatait de rire. » L'image en raccourci qu'il s'offrait là du monde avait, certes, de quoi l'égayer : mais nous avons tant changé de sentiment, depuis le cartésianisme, touchant le degré de notre parenté avec les animaux, que le trait, quoique nous en ayons, nous révolte un peu. Puisse Colerus l'avoir inventé !

Le malheur est que, tout en connaissant l'inexactitude des renseignemens de Colerus, nous n'en ayons guère de plus exacts à leur substituer. Il a bien paru en 1719, dans les *Nouvelles littéraires* d'Amsterdam, une notice biographique écrite en français, attribuée par les uns au médecin Lucas, par d'autres à M. de Saint-Glain, et dont Boulainvillers a reproduit quelques morceaux, dans sa *Réfutation des erreurs de Spinoza.* Plus courte et moins riche en détails que celle de Colerus, elle est en revanche infiniment plus sûre (1), et l'on ne saurait trop regretter que les éditeurs de l'*Éthique* n'aient point cru devoir la publier en tête de leurs éditions, de préférence au recueil d'*anas* du pasteur de la Haye. Mais ses renseignemens se réduisent encore, somme toute, à assez peu de chose ; et en dehors d'eux nous n'avons guère d'autre source d'information que de brèves lignes, éparses, çà et là, dans les écrits du temps (2).

Voici cependant un document plus important, et trop peu connu. C'est la relation faite par un voyageur allemand, Gottlieb Stolle, de deux entretiens qu'il eut à Amsterdam, en 1703, avec d'anciens amis de Spinoza. Restée inédite pendant près de cent cinquante ans, elle a été imprimée pour la première fois en 1847, dans une revue allemande.

(1) Elle semble d'ailleurs avoir été écrite peu de temps après la mort de Spinoza, car l'auteur y parle de la campagne de 1672 comme des « dernières guerres », ce qu'il n'aurait pu dire après 1688.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1892, l'étude de M. Nourrisson, sur la *Bibliothèque de Spinoza.*

M. Meinsma l'a reproduite tout entière, dans le gros ouvrage dont je vais parler tout à l'heure : et vraiment elle nous montre Spinoza sous une lumière si imprévue, que je ne puis m'empêcher d'en traduire au moins les quelques passages principaux.

Stolle raconte d'abord qu'il a rencontré à Amsterdam un libre penseur allemand nommé Sébastien Pezold, qui lui a dit, entre autres choses, « que jamais Spinoza n'avait fait ouvertement profession d'athéisme. » C'est ce même Pezold qui l'a ensuite conduit à l'auberge du *Capitaine de Brême*, où il lui a fait faire connaissance avec un vieillard qui, « dès la jeunesse, avait recherché la société des esprits paradoxaux, et qui s'était fait à soi-même sa théologie. »

Ce vieillard avait bien connu Spinoza. Il dit à Stolle que le célèbre juif avait été excommunié par ses coreligionnaires parce qu'il considérait les livres de Moïse comme ayant été écrits par un homme. « Renié par les siens, il s'est alors affilié aux Mennonites, qui se sont chargés de pourvoir à son entretien, ne pouvant admettre qu'il eût les pensées subversives qu'on lui attribuait. C'est dans une réunion de ces Mennonites qu'il a rencontré Van den Enden, ancien jésuite et athée déclaré, qui fut ensuite pendu en France pour avoir voulu attenter à la vie du Dauphin. Spinoza s'est aussitôt lié avec lui, séduit par la finesse de son discours; et c'est de lui qu'il a reçu des leçons de latin, car il était jusque-là fort inexpérimenté dans cette langue. Dans les premiers temps, Spinoza vécut très modestement; mais plus tard, ayant plus d'aise, il alla demeurer d'Amsterdam à Leyde (1), puis de là à la Haye, où il se lia avec de grands personnages, se montra dans les rues l'épée au côté, se vêtit élégamment, fit même quelques excès de nourriture et de boisson, jusqu'à ce qu'enfin il fût atteint de phtisie, dont il mourut. Jamais on ne lui a entendu dire qu'il n'y eût point de Dieu : mais d'ailleurs il était dans ses propos d'une prudence extraordinaire. Il ne s'ouvrait qu'en petit comité, devant des amis dont il était sûr : ces amis étaient, surtout, Glasemaker, Van Enden, Rieuwertz l'éditeur, Balling, Jarig Jelles, et un médecin, le docteur Ludovic Meyer. Il eut aussi pour correspondans un bourgmestre de Dordrecht, appelé Blyenberg, et un conseiller d'ici, nommé Beuningen, qui est revenu avant de mourir à d'autres idées. »

Le fils de l'éditeur Rieuwertz, que Stolle eut ensuite l'occasion d'interroger, lui apprit notamment que Spinoza avait laissé, dans ses manuscrits, un ouvrage contre les Juifs « où il les traitait avec une grande dureté. » Il lui dit encore que l'*Éthique* avait coûté à Spinoza tant de travail qu'il répétait volontiers que « s'il ne l'avait déjà écrite, il ne l'écrirait certainement pas. »

(1) A Rhynsbourg, près de Leyde.

*
* *

Ce ne sont là sans doute que de maigres détails, et d'une authencité assez peu certaine. Mais les moindres détails sont bienvenus lorsqu'il s'agit d'un aussi grand homme, et d'un homme qui s'est aussi obstinément efforcé de cacher sa vie. Il la cachait à ses contemporains, à ses amis même, et l'on dirait qu'après deux cents ans il nous la cache encore. On sait combien ses lettres sont vides de tous renseignemens sur son compte : jamais peut-être il n'y en eut de plus impersonnelles, ou plus exactement de plus immatérielles, et qui parussent davantage émanées d'un pur esprit. A Oldenbourg, à Bleyenberg, à ses compagnons Meyer et Jelles, il ne parle que de ses idées, se bornant tout au plus à mentionner çà et là un voyage, ou une maladie. Les archives de la Hollande sont muettes sur lui, aussi bien que les chroniques et les gazettes du temps. Des grands personnages de toute sorte qui l'ont approché, aucun, ni De Witt, ni Huyghens, ni Hudde, ni Leibniz ne nous ont laissé sur lui quelque témoignage un peu important. Et si épaisses sont les ténèbres, autour de lui, que toute l'érudition, toute la patience, toute la pénétration de son nouveau biographe ont absolument échoué à les lui faire traverser.

Ce n'est pas faute, au moins, d'y avoir tâché! Un coup d'œil jeté sur le gros livre de M. Meinsma suffit à nous montrer de quelles infatigables recherches il est le produit, et combien il a fallu de zèle au savant hollandais pour explorer tant de domaines si divers et si peu connus. Depuis les archives des synagogues, des églises, et des communautés, jusqu'aux livres de compte des libraires et des imprimeurs, M. Meinsma a tout examiné, contrôlé, médité; et il n'y a si petit opuscule hollandais, scientifique, philosophique ou politique, de la seconde moitié du XVIIe siècle où il n'ait cherché quelque ombre de renseignement sur la vie, la personne et le caractère du mystérieux philosophe. Mais il me semble bien qu'en fin de compte il n'a rien trouvé. Il a signalé, d'une manière irréfutable et définitive, les erreurs des biographes anciens : il a fait la part de ce qui était authentique, ou simplement probable, ou tout à fait impossible, dans les récits de Colerus, de Lucas, de Gottlieb Stolle et de Monnikhoff. Mais des nombreux points d'interrogation que ces récits nous laissaient, je n'en vois pas un qu'il ait pu lever. Nous ne savons toujours pas pourquoi Spinoza a quitté Rhynsbourg, pourquoi il est allé de la Haye à Utrecht auprès de Condé, ni quel était cet ennemi dont il parle dans une de ses lettres. Mais surtout nous continuons à ignorer quelle espèce d'homme il était, quels étaient ses sentimens, ses rêves, ses projets : ou plutôt nous continuons à n'en savoir que ce qu'il lui a plu d'en révéler lui-même au brave peintre d'enseignes chez qui il prenait pension.

Le livre de M. Meinsma n'est donc pas, à proprement parler, une nouvelle biographie de Spinoza. Mais je ne puis assez dire quelle importance il me paraît avoir pour l'intelligence de sa pensée, ni d'une façon générale combien c'est un ouvrage intéressant et précieux. Car à défaut de renseignemens positifs sur la vie de Spinoza, M. Meinsma nous y fait connaître, en quelque sorte, tous les tenans et les aboutissans de cette existence singulière.

Il nous y montre, avec une variété, une richesse de détails, une précision admirables, les divers milieux où Spinoza a vécu, depuis la communauté juive où s'est écoulée son enfance jusqu'au cercle de savans et de libres-penseurs dont il faisait partie dans ses dernières années. Les amis du philosophe, ses premiers maîtres, ses correspondans, ses élèves, tour à tour il nous les présente, toujours notant au passage la part d'influence qu'ils ont pu exercer. Grâce à lui le rabbin Morteira, l'ex-jésuite Van den Enden, l'éditeur Rieuwertz, et Meyer, et Jelles, et Bleyenberg, cessent d'être pour nous des entités vagues : nous les voyons vivre, chacun dans le cadre spécial où Spinoza l'a connu : et à leur contact la figure même de Spinoza nous apparaît plus vivante.

Ainsi l'ouvrage de M. Meinsma est comme une série de tableaux, évoquant à nos yeux tout un petit monde : un monde de savans, de poètes, de pamphlétaires et de philosophes, personnages infiniment dissemblables de goûts, d'aptitudes et de sentimens, mais ayant entre eux un trait commun, qu'on pourrait appeler une sorte d'ivresse de la vérité rationnelle. C'est une ivresse qui rappelle, à cent ans d'intervalle, l'enivrement artistique de la Renaissance, mais combien plus naïve, plus grave, et plus vaine, et au demeurant plus touchante! Jamais, peut-être, en aucun pays on n'a eu autant de confiance dans la toute-puissance de la raison humaine. Instruits par Bacon et Descartes à secouer le joug de l'autorité, ces braves Hollandais se sont mis, avec leur sérieux et leur bonne foi ordinaires, à attendre du libre exercice de la raison une lumière complète et définitive. Ils ont cru que rien ne s'opposerait désormais à ce que l'esprit humain entrât en possession de cette vérité absolue, que lui avaient si longtemps interceptée les mensonges intéressés des théologiens. Et aussitôt chacun est parti résolument en quête, à la façon de ce vieillard dont parle Stolle, « qui s'était fait à lui-même sa théologie. »

Spinoza a été l'un de ces chercheurs ; et comme il tenait ses découvertes soigneusement cachées, on n'en était que plus avide de pouvoir les connaître. A tout instant nous voyons dans le livre de M. Meinsma de nouveaux témoignages de cette curiosité ingénue : tantôt c'est un négociant d'Amsterdam, tantôt un magistrat de Dordrecht, qui écri-

vent au philosophe ou à ses amis, les suppliant de leur révéler ces « idées » qu'on leur a dit si neuves, et d'une importance si grande. Ils s'inquiètent des recherches de Spinoza sur l'infini comme j'imagine que les industriels américains doivent s'inquiéter des dernières inventions de M. Edison. Ce petit juif aurait-il enfin mis la main sur la vérité? Saurait-on enfin à quoi s'en tenir sur Dieu, sur la distinction des substances, sur l'âme et son immortalité?

Mais Spinoza n'était point seul à avoir des « idées ». Autour de lui, une foule de « libertins » cherchaient comme lui; et c'est encore un des mérites du livre de M. Meinsma de nous montrer l'auteur de l'*Éthique* entouré, comme il l'a toujours été, de ces compagnons de recherches. Nous sommes trop portés aujourd'hui à nous figurer le solitaire du Paviliœnsgracht comme un vrai solitaire, poursuivant son rêve à l'écart du monde, sans aucun point de contact avec son temps ni avec son pays. Il appartenait au contraire à un groupe nombreux de libres penseurs, marchant, par des voies diverses, à la conquête de la même chimère. Et peut-être n'était-ce pas autant à son génie ni à la hardiesse de sa doctrine qu'il devait de se distinguer de ses confrères, dans l'opinion de ses contemporains, qu'à son extrême prudence et au mystère qu'il s'efforçait de garder sur lui.

C'est pour de tout autres raisons que la postérité l'a décidément distingué de Daniel van Breen, de Pierre Balling, de Jan Beelthouwer, de Jan Knol, d'Adrien Kœrbagh, et du reste de la troupe des hérétiques hollandais. Mais il n'en est pas moins vrai que, au point de vue historique, il a été l'un d'entre eux, qu'il les a tous personnellement connus, et que pour la plupart ils avaient publié déjà des écrits d'une hardiesse extrême lorsqu'il fit paraître son *Traité théologico-politique*. Les dédaigner tout à fait et ne tenir compte que des influences de Maïmonide, de Descartes et de Hobbes, c'est, je crois, s'exposer à méconnaître la signification véritable de la doctrine de Spinoza. Et je n'en veux pour preuve que la lumière nouvelle que jettent, sur cette doctrine, les savantes recherches de M. Meinsma.

***

Elles nous font voir dans le spinozisme le dernier aboutissement d'un grand courant de libre pensée qui, depuis deux siècles, s'était formé en Hollande. Déjà en 1512, avant la révolte de Luther, un certain Hermann van Ryswyck avait été brûlé à la Haye pour avoir dit et répété que « le monde existait de toute éternité », que « l'enfer et la vie future étaient des inventions stupides », et que « le Christ avait enseigné aux hommes une morale détestable ». On avait brûlé Hermann van Ryswyck, mais ses principes lui avaient survécu, encore que tout

le long du XVIe siècle les autorités religieuses et civiles se fussent évertuées à les étouffer. L'esprit de libre pensée avait même pénétré jusque dans la synagogue, avec cet Uriel da Costa dont M. Meinsma a reconstitué l'histoire véritable, trop longtemps cachée sous de poétiques légendes.

Uriel, ou plutôt Gabriel, da Costa était né dans les dernières années du XVIe siècle, à Oporto, d'une famille juive d'origine, mais depuis longtemps convertie au catholicisme. Il avait été lui-même, d'abord, un fervent catholique; mais peu à peu il en était venu à douter de l'authenticité du Nouveau Testament. Il avait alors quitté le Portugal avec sa mère et ses frères, avait échangé son prénom de Gabriel contre le prénom juif d'Uriel, et, sans abjurer le catholicisme, était allé se joindre aux juifs portugais d'Amsterdam. « Je m'aperçus bientôt, écrit-il lui-même dans son apologie, que les principes des juifs n'étaient nullement d'accord avec la doctrine de l'Ancien Testament. » Il fut très choqué, en particulier, de constater que ses nouveaux frères croyaient à une vie future, tandis que nulle part la Bible n'en faisait mention. Et tout de suite il se mit en devoir de les convertir. « Ce qu'ayant appris, les rabbins ameutèrent tout le monde contre moi. Les enfans me poursuivirent dans les rues, me traitant d'hérétique et de renégat. » Un médecin juif, Samuel de Silva, publia un livre en portugais pour réfuter les erreurs « d'un certain contradicteur de ce temps », qui osait soutenir, « entre autres sottises scandaleuses, que l'âme de l'homme périt avec son corps. » Da Costa répliqua, dans une brochure où il traitait Silva d'« infâme calomniateur » : sur quoi, le 1er mai 1624, il fut condamné, après dix jours de prison, à une amende de trente florins, et à la suppression de son livre. Il ne se soumit point, cependant; et durant plus de quinze ans il n'y a point de persécution qu'il n'ait eu à souffrir. Renié de ses amis, de ses parens eux-mêmes, réduit à la misère, ne pouvant ni se marier ni s'occuper en aucune façon, il n'en continua pas moins à affirmer que l'immortalité de l'âme était un dogme contraire à l'enseignement de Moïse. Un jour enfin, en 1640, il céda. Après avoir publiquement demandé pardon de son hérésie, il fut battu de verges et foulé aux pieds, dans la synagogue. Rentré chez lui, il prit un pistolet, visa au passage un de ses persécuteurs, le manqua, et retourna l'arme contre lui-même. Il fut enterré le jour suivant, au cimetière juif d'Oudekerke.

Baruch de Spinoza avait huit ans lorsque da Costa fut ainsi châtié. Peut-être assista-t-il à la terrible séance de la synagogue; mais à coup sûr il en entendit souvent parler, tant dans sa famille qu'à l'école juive l'*Arbre de la vie*, où dès 1639 son père l'avait envoyé, et où il avait précisément pour maîtres trois des bourreaux de da Costa, les rabbins

Isaac Aboab de Fonseca, Menasseh ben Israël, et Saul Lévi Morteira. Je croirais volontiers que l'exemple du malheureux da Costa ne fut point sans aider à développer en lui cette prudence, cette réserve, cette obstination à cacher ses idées, qui furent toujours parmi les traits dominans de son caractère. Et qui sait si ce n'est pas cet exemple aussi qui, le premier, éveilla chez l'enfant des doutes sur la valeur des doctrines qu'on lui enseignait? Une autre influence, à dire vrai, peut également y avoir contribué. « Souvent, dit M. Meinsma, durant les années 1644 et 1645, Spinoza dut voir à la synagogue un *goym* (1), un homme du peuple, en vérité, mais d'un sérieux et d'une intelligence bien au-dessus de sa condition. Souvent il dut l'entendre engager avec les rabbins de longues discussions, tantôt les interrogeant, tantôt les réfutant, à grand renfort de citations des Pères de l'Église. Et l'on se tromperait à croire qu'il s'agit ici d'un zélateur protestant: cet homme était le mennonite Jean, dit Beelthouwer, un artisan qui, né en 1603, a employé sa vie tout entière à *chercher la vérité*. Plus d'une fois nous le retrouverons dans l'entourage de Spinoza. »

Beelthouwer faisait en effet partie de ces « collegians » d'Amsterdam auprès desquels le jeune Spinoza trouva un accueil si affectueux lorsque, en 1654, le rabbin Morteira l'eût définitivement chassé de la synagogue. Ces braves gens avaient eu à endurer toutes sortes de persécutions de la part des autorités religieuses, pendant la première moitié du XVIIe siècle, et en 1648 leurs réunions avaient été officiellement interdites. Mais deux ans après ils avaient recommencé à se réunir. Le dimanche, vers cinq ou six heures, on les voyait entrer, tantôt dans la maison de Corneis Moorman sur le canal aux Tilleuls, tantôt sur la Digue de Harlem, chez un Anglais qui partageait leurs idées. Suivant l'usage des anabaptistes, ils passaient gravement la soirée à lire et à méditer un passage des Saintes Écritures, mais en se réservant une liberté absolue d'appréciation et de discussion. Fervens chrétiens, c'étaient déjà, à leur insu, des libres penseurs accomplis : et si aucun d'eux, à l'exception de van den Enden, n'a exercé sur Spinoza une action directe, leur fréquentation n'en a pas moins achevé d'émanciper l'esprit du jeune philosophe.

Il y avait là des hommes de tout âge et de toute condition, depuis d'anciens pasteurs jusqu'à des étudians qui venaient en curieux. Au premier rang figuraient Daniel Van Breen, ex-remontrant converti à l'anabaptisme et zélé partisan de la doctrine du *millenium ;* le savant Adam Boreel, qui avait dépensé sa jeunesse à des expériences d'alchimie, et qui prêchait maintenant un retour de l'Église aux doctrines des premiers apôtres ; Galenus de Haan, un médecin fameux, dont les

(1) Un païen.

idées se rapprochaient beaucoup du socinianisme. Mais à côté de ces gloires du collège, vingt autres *excentriques* assistaient aux réunions, dont chacun interprétait à sa manière les textes sacrés.

C'est parmi eux que Spinoza fit connaissance avec son futur éditeur, Jan Rieuwertz, avec Jarig Jelles, qui devint ensuite l'un de ses plus intimes confidens, et avec ce Simon Joosten de Vries qui, ainsi que l'on sait, lui légua en mourant une rente viagère. Jarig Jelles, en particulier, aurait mérité de nous arrêter un moment. Ancien épicier, « il s'était aperçu un beau jour que l'argent ni les biens matériels n'avaient pour effet de rendre l'âme plus heureuse », sur quoi il s'était mis à chercher la vérité, « n'épargnant, pour la trouver, ni les peines ni la dépense. » C'est un ami qui nous donne sur lui ces détails touchans, dans la préface d'une *Profession de foi* imprimée en 1684, après la mort de Jarig Jelles.

Mais de tous ces hommes avec qui se lia notre philosophe durant son séjour parmi les collégians, aucun ne joua dans sa vie un rôle aussi important que le docteur François van den Enden. Celui-là fut vraiment le maître de Spinoza. Il lui enseigna la langue latine, il lui fit connaître la méthode et les écrits de Descartes ; et peut-être est-ce lui encore qui suggéra à l'auteur de l'*Éthique* la première idée de son panthéisme. « Comprenez bien que l'être de Dieu est contenu tout entier dans l'ensemble des choses ! » lui fait dire un poème composé en son honneur par un bel esprit d'Amsterdam ; et un autre poème n'est pas moins explicite : « Cherchez Dieu dans l'ensemble des choses — y lisons-nous, — car hors de là vous ne le trouverez pas ! »

Franciscus van den Enden est, en tout cas, une étrange et saisissante figure. Parmi ces braves Hollandais altérés de la seule « vérité », il apparaît comme un dilettante, un amant de la beauté sous ses formes les plus diverses. Catholique pratiquant et athée déclaré, tour à tour jésuite, libraire, diplomate, maître d'école, et conspirateur, on comprend qu'il ait fait, toute sa vie, l'étonnement de ses contemporains. A deux siècles de distance, il nous étonne encore ; et nous ne saurions trop regretter que les renseignemens nous soient parvenus en si petit nombre sur lui. Voici du moins ceux que M. Meinsma a pu recueillir ; ils suffisent à donner une idée du singulier personnage que fut cet inspirateur des « libertins » hollandais.

Franciscus Affinius van den Enden est né en 1600, à Anvers, d'une vieille famille flamande. Après de fortes études faites à l'Université de Louvain, il entra dans l'ordre des Jésuites ; mais sans doute il n'y alla point au delà du noviciat, car en 1642 on le retrouve à Anvers, se mariant le plus saintement du monde avec Clara Maria Vermeren. Trois ans après il s'installe à Amsterdam ; nous le voyons à plusieurs re-

prises, de 1645 à 1651, signalé sur les registres de l'église catholique en qualité de parrain. C'est durant cette période qu'on suppose qu'il fut envoyé à Madrid, en mission diplomatique, par les magistrats d'Amsterdam. Mais il n'en rapporta point, semble-t-il, de bien grands profits, car en 1650 il dut ouvrir, sur le Nes, une boutique de libraire, qu'il fut d'ailleurs obligé de fermer dès l'année suivante, sur les instances de ses créanciers.

C'est alors que l'idée lui vint d'utiliser sa science, qu'il n'avait jamais cessé d'entretenir et d'accroître depuis sa jeunesse. Des humanités classiques jusqu'au droit et à la médecine, il n'y avait pas une branche du savoir où il n'excellât. Ses contemporains sont d'accord pour reconnaître que personne en Hollande ne connaissait et ne comprenait aussi bien les doctrines nouvelles, celles de Bacon, de Hobbes et de Descartes en particulier; mais les doctrines anciennes ne lui étaient pas moins familières, à en juger par ses traductions de Platon et des Alexandrins. Il était poète aussi, poète latin, et nous a laissé une comédie imitée de Térence, *Philhédonius* ou l'*Ami du Plaisir*. Mais tous ces talens ne l'empêchaient point de mourir de faim, avec sa femme et ses cinq enfans, lorsqu'il entreprit, en 1652, d'ouvrir à Amsterdam une école de latin, où les enfans de la bourgeoisie hollandaise seraient instruits des langues d'Athènes et de Rome. L'entreprise devint bientôt excellente. Les meilleures familles de la ville n'hésitèrent pas à confier leurs enfans à ce catholique; il lui vint même des élèves d'Allemagne, d'Angleterre, et de France.

Lorsque Spinoza le rencontra dans une réunion des mennonites, son école se trouvait en pleine prospérité. Frappé de l'intelligence du juif, van den Enden lui offrit aussitôt de compléter son éducation : et jusqu'à son départ pour Rhynsbourg, en 1661, Spinoza resta près de lui, occupé sans doute dans l'école en qualité de sous-maître. Ce qu'il venait d'apprendre lui-même, il l'enseignait aux enfans, avec sa douceur et sa patience habituelles; ou du moins il leur en transmettait la surface, gardant soigneusement le fond pour soi seul. Et quand les dénonciations de son ancien maître Morteira, en 1661, lui firent interdire le séjour d'Amsterdam, non seulement le hollandais et le latin lui étaient devenus familiers, mais il avait déjà écrit son traité de l'*Amélioration de l'Esprit*, et projeté son *Exposé géométrique de la philosophie cartésienne*.

Son maître van den Enden, cependant, restait à Amsterdam. Il avait trouvé une collaboratrice incomparable dans la personne de sa fille aînée, Clara-Maria, dont la laideur était encore dépassée par l'étendue et la variété de ses connaissances. Latiniste accomplie, elle était devenue à seize ans le meilleur professeur de toute l'école. Spinoza eut-il vraiment, comme l'affirme Colerus, l'intention de deman-

der sa main? La chose, en tout cas, n'aurait pu avoir lieu qu'après son départ d'Amsterdam; mais M. Meinsma ne la croit pas impossible. Plus d'une fois en effet, durant ses voyages à Amsterdam, le philosophe a eu l'occasion de voir la jeune savante et de s'entretenir longuement avec elle. Et rien n'empêche d'admettre que vers 1670, lorsque le testament de son ami de Vries lui eut constitué une rente, il ait songé à prendre pour compagne de sa vie la seule femme, à coup sûr, capable de s'intéresser à ses spéculations. Par malheur, au moment où l'idée a pu lui en venir, Clara-Maria van den Enden était déjà fiancée. Le 27 février 1671, dans la chapelle française des Carmélites d'Amsterdam, elle épousa un jeune médecin, Théodore Kerckering.

Une bonne fortune imprévue échut, la même année, au vieux van den Enden : il fut nommé médecin du roi Louis XIV. Mais, hélas! mieux eût valu pour lui rester maître d'école en Hollande! A Paris, où il se hâta de venir s'installer, aucune de ses belles espérances ne se trouva réalisée. Le roi ne parut pas même se souvenir de son existence, et le vieillard se vit forcé d'ouvrir à Picpus une école de latin pour gagner de quoi vivre. Il l'intitula pompeusement *le Temple des Muses*, mit tout en œuvre pour la faire connaître. Mais les élèves ne venaient toujours pas. C'est alors qu'avec quelques gentilshommes français il forma le projet d'une grande conspiration; il s'agissait d'organiser une émeute en Normandie, et d'ouvrir à la flotte hollandaise le port de Quillebœuf (1).

Le 17 septembre 1674, van den Enden, rentrant chez lui de Bruxelles, où il était allé régler, avec des émissaires hollandais, les derniers détails du complot, apprit par sa fille que ses complices étaient arrêtés. Le lendemain matin de bonne heure, le vieillard alla entendre la messe chez les Pères de Saint-Lazare; puis, ayant dit adieu à sa femme, il reprit le chemin de Bruxelles. Mais un de ses élèves, nommé Ducaux, l'avait dénoncé. Arrêté au Bourget, il fut conduit à la Bastille, condamné à mort et pendu. Ainsi périt, le 27 novembre 1674, à soixante-quatorze ans, le seul véritable maître de Benoît de Spinoza.

T. DE WYZEWA.

(1) Sur les détails de cette conspiration, voyez l'ouvrage de P. Clément : *Trois Drames historiques*.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juillet.

Les vacances opèrent comme un calmant. A peine les Chambres sont-elles séparées qu'un grand repos semble se répandre sur tout le pays. Cela ne veut pas dire que les Chambres ne soient pas utiles; mais, après en avoir joui longtemps, on s'en passe fort bien pendant quelques mois. Il en est du gouvernement parlementaire comme de l'éloquence sur laquelle il repose : or, a dit Pascal, l'éloquence continue ennuie. Quand on pense à l'inefficacité de tant de discours qui, tous les jours, pendant huit ou neuf mois, sont déversés du haut de la tribune du Palais-Bourbon sans produire aucun résultat sensible, on comprend que le pays, après les avoir plus ou moins entendus ou écoutés, éprouve le besoin de quelque répit. Pour parler sérieusement, trop est trop, et il est certain que nos sessions parlementaires sont longues à l'excès, prolixes, envahissantes, et qu'elles empiètent sans profit sur la vie normale de chacun d'entre nous, député ou simple électeur. Si encore elles produisaient un effet qu'il fût possible d'apprécier et de peser ! Mais comment nier, depuis quelques années surtout, la stérilité de l'effort parlementaire ? Et Dieu sait pourtant à quel point il est formidable et bruyant !

D'où cela vient-il ? Nous le rechercherons peut-être un jour. Il est certain que, sur bien des points, notre vieil organisme politique et gouvernemental a vieilli. La machine de Marly elle-même ne fait pas une plus grande dépense de forces pour aboutir à un plus mince produit. Aussi les partisans de la revision deviennent-ils de plus en plus nombreux, même dans les régions parlementaires où on s'attendrait le moins à les trouver. Beaucoup d'hommes jeunes, ardens, déjà arrivés, doués de ce talent de la parole qui mène à tout dans les assemblées, se sont aperçus assez vite qu'il ne les conduisait pourtant à rien, même quand il les avait conduits au ministère. La conscience de ne pas aboutir, alors même qu'ils semblaient avoir personnellement réussi, s'est emparée de toutes leurs facultés, et c'est chez eux surtout qu'on rencontre les partisans les plus résolus de la revision. Que veulent-ils ? Peut-être ne le savent-ils pas très bien. Ils veulent autre

chose que ce qui est. Le malheur est qu'ils sont beaucoup plus d'accord entre eux sur le mal présent que sur le remède à y appliquer. Chacun entend la revision à sa manière. Chacun est convaincu que, si on le chargeait de l'opérer, il s'en tirerait parfaitement bien à lui tout seul, et qu'il montrerait des qualités de Solon ou de Lycurgue très supérieures à celles dont a fait preuve autrefois le respectable M. Wallon. La constitution de M. Wallon est, en effet, s'il faut les en croire, pleine de défauts qui sautent aux yeux, et d'autant plus naturels qu'elle a été le résultat d'une transaction. Elle a pourtant un mérite, d'ailleurs très rare chez nous, c'est d'avoir déjà duré vingt et un ans, et on peut remarquer, non seulement en France mais ailleurs, que, de toutes les constitutions, celles-là seules ont duré qui ont été le résultat d'un compromis entre les idées et les partis contraires. Celles qui sont sorties d'un seul jet du cerveau d'un théoricien ont pu être merveilleusement faites, habilement agencées, composées de parties concordantes, fortement conçues et logiquement déduites; elles n'ont eu d'autre tort que de n'être pas nées viables. Elles sont restées en route, alors que l'évolution historique continuait son cours en se jouant des systèmes et de ceux qui les avaient imaginés et combinés si bien. C'est là une grande leçon. Elle nous fait craindre que si le meilleur des députés, — nous entendons par là le plus intelligent, le plus désintéressé, le plus expérimenté, — était chargé de refaire la constitution, il ne fît pas une œuvre assurée de vivre aussi longtemps que sa devancière a vécu déjà. Et le principal mérite d'une constitution n'est-il pas de durer? On accuse avec raison l'instabilité ministérielle et gouvernementale. C'est une plainte qui sort, en quelque sorte chaque jour, de la pratique même des affaires. Ces interruptions et ces renouvellemens continuels ont les conséquences les plus fâcheuses, et, comme ces conséquences se présentent pour nous tous les six mois, nous ne pouvons pas en ignorer les inconvéniens. Mais, si nous jetons un regard rétrospectif sur notre histoire, est-ce que la mobilité de nos institutions fondamentales, ou, pour les appeler par leur nom, de nos constitutions, n'a eu des suites non moins fâcheuses, sinon plus, et aussi souvent dénoncées? Il n'y a pas au monde un autre peuple qui soit aussi souvent que nous en mal de constitution. Tous les autres réforment leur constitution existante sans le dire, sans que personne s'en aperçoive, sans appeler sur cette transformation les regards de l'univers, au fur et à mesure qu'ils en ont besoin. Les plus heureux n'ont même pas de constitution écrite; ils vivent sur des traditions toujours transformables et perfectibles. Pourquoi ne ferions-nous pas de même? La preuve que la constitution actuelle n'est pas un corset de fer qui emprisonne nos membres et les empêche de se développer à l'aise, c'est qu'on a déjà pris beaucoup de libertés avec elle, et le fait est, — comme on l'a démontré plus d'une fois, — qu'elle ne ressemble pas

du tout dans la pratique à ce qu'elle est en théorie. On peut l'interpréter de manières très différentes. Qui nous oblige à nous tenir indéfiniment à la première interprétation qui lui a été donnée? Qui nous défend de tirer de la souplesse qu'elle présente toutes les applications qu'elle comporte? Il n'y en a pas d'autre raison que l'insuffisance de notre personnel politique actuel. S'il était de taille à tirer de la constitution, comme d'une panoplie très abondante et très bien fournie, les armes qu'elle tient en réserve, à se les adapter, à en user ou même à les brandir avec force, qui donc l'empêcherait de le faire? On dit que le besoin crée l'organe. Ici, l'organe existe, et si le besoin est réel également, il faut convenir que l'intermédiaire est bien faible de ne pas tirer de l'organe tout ce que le besoin exige. Et c'est ce qui nous fait craindre qu'il n'y ait encore une chimère, une illusion d'optique, une erreur d'imagination dans le but que poursuivent les partisans de la revision. Ils aiment mieux mettre sur le compte de la constitution des torts qui tiennent à leur propre impuissance. La constitution une fois revisée, rien ne prouve qu'ils sauraient en tirer un parti sensiblement supérieur: peut-être seulement auraient-ils donné un instrument plus commode aux aventuriers de l'avenir. Le jour où ils auront épuisé toutes les ressources que la constitution présente, et où ces ressources se seront trouvées insuffisantes, nous les écouterons plus volontiers. Nous n'en sommes pas encore là; nous en sommes même très loin. La constitution actuelle est pleine de tiroirs qui n'ont même pas été ouverts. On nous parle de la reviser: ne vaudrait-il pas mieux commencer par l'appliquer?

On dira peut-être que nous allons un peu vite, et que cette question de la revision n'est pas posée. Sans doute, elle ne l'est pas pour le pays, mais elle l'est déjà pour les esprits parlementaires, qui sont quelquefois en avance, quelquefois en retard sur l'esprit du pays, et plus souvent encore en dehors de lui. Si la campagne revisionniste n'est pas commencée, elle se prépare, et nous ne sommes pas sans inquiétude sur les conséquences qu'elle produira. A supposer qu'un homme très distingué, livré à lui-même, après avoir tout vu, tout expérimenté, tout comparé, tout compris, soit à même de faire la meilleure constitution possible, ou simplement une constitution meilleure que la nôtre, on comprend que quelques-uns de nos députés se laissent aller à ce rêve séduisant. Leur modestie seule pourrait s'en alarmer; elle ne le fait pas. Le malheur est que les choses ne se passeront pas ainsi. La revision est l'œuvre d'un Congrès, c'est-à-dire d'une assemblée nationale semi-constituante, qui réunirait la Chambre et le Sénat, et quand on connaît les élémens dont ce Congrès serait composé, les tendances divergentes qui ne manqueraient pas de s'y produire, les appétits impétueux qui s'y donneraient carrière, les systèmes contradictoires qui s'y trouveraient en présence, les partis actuellement con-

stitués, sans parler de ceux qui ne le sont plus ou ne le sont pas encore, et qui viendraient à s'y heurter, le caractère particulier et le genre de talent des hommes qui représentent ces partis, on est effrayé de ce qui pourrait sortir d'une pareille épreuve. La revision de l'avenir ne ressemblerait certainement pas à celles du passé ; elle serait autrement profonde et révolutionnaire ; elle ouvrirait une porte qui ne se fermerait plus. La constitution en sortirait plus ébranlée que revisée. Elle serait la proie d'une aventure à laquelle il serait presque impossible d'assigner un terme. Nous avons assisté à une revision de la Constitution ; c'était sous le ministère de M. Jules Ferry ; tout avait été fixé, arrêté par avance ; la réforme ne portait que sur un point ou deux du texte primitif. Il était convenu que le Congrès ne serait qu'une Chambre d'enregistrement, et qu'il se contenterait de sanctionner ce qui avait été convenu d'avance. Le gouvernement, s'il est permis de le dire, avait alors une autre force et une autre autorité qu'aujourd'hui. Eh bien ! nous avons été pendant plusieurs jours à la merci du hasard qui pouvait nous jeter dans l'abîme. Il n'est pas un de ceux qui ont pris part au Congrès de cette époque qui n'ait gardé le souvenir des inquiétudes sous le poids desquelles il a délibéré. L'agitation des esprits était extrême. Il a fallu toute l'énergie du gouvernement, toute la fermeté du président de l'Assemblée nationale, pour empêcher celle-ci de tomber dans les embûches et dans les pièges qui lui étaient tendus de toutes parts. Nous exposerons-nous de nouveau à de pareils dangers ? On nous le proposera certainement, et il n'est pas impossible que la proposition vienne des membres les plus modérés de la Chambre : les autres seront heureux de les laisser faire, attendant leur moment. A tous les périls que nous avons indiqués s'ajouteront ceux qui résultent du caractère tout spécial du Congrès revisionniste, tel que la Constitution l'a prévu. Les anciennes assemblées constituantes étaient en même temps des assemblées législatives, quelquefois même des assemblées souveraines, ce qui n'était pas non plus sans inconvéniens, mais du moins elles trouvaient une sorte de frein dans le souci qui s'imposait à elles des affaires normales du pays. Elles devaient y pourvoir et l'obligation de ce travail quotidien les contenait, atténuait leurs ardeurs premières, les amenait peu à peu à cet esprit de conciliation qui s'établit entre des personnes aux prises en commun avec les grandes affaires. Croit-on que l'Assemblée nationale de 1875 aurait voté la constitution actuelle quelques années, ou même quelques semaines plus tôt qu'elle ne l'a fait ? On sait bien que non. Il a fallu pour cela qu'elle s'assagît, ou, si on veut, qu'elle s'usât par la stérilité de ses efforts antérieurs, essayés dans les sens les plus opposés. Le temps et les affaires ont toujours été, dans le passé, les modérateurs des assemblées constituantes. Nous ne parlons pas de la Convention ; elle a vécu dans des circonstances trop exceptionnelles pour servir

d'exemple, et aussi bien peut-on regarder son œuvre constitutionnelle comme négligeable, n'ayant d'ailleurs jamais été appliquée; à coup sûr, les affaires qu'elle a rencontrées sur son chemin ne l'ont ni modérée, ni calmée. Mais notre observation s'applique à toutes les autres. La différence entre les assemblées constituantes et les assemblées revisionnistes est que ces dernières visent un seul objet, exclusif, obsédant: pendant qu'elles le poursuivent, la vie législative du pays est suspendue et sa vie politique absorbée. Il en résulte un état de fièvre, d'incertitude et d'impatience dont l'intensité prend un accroissement de plus en plus redoutable, parce que rien n'y fait diversion. Les socialistes et les radicaux, sans parler des droitiers intransigeans, ne manqueraient pas de tirer parti de cette situation psychologique, qui s'aggraverait chaque jour, et Dieu seul sait où tout cela nous mènerait. Notre crainte est que, le lendemain, la constitution ne fût plus faible et que le gouvernement ne fût pas plus fort.

Or, c'est surtout la force du gouvernement que l'on voudrait augmenter, et sans doute on a raison. De tous les symptômes dont il y a lieu aujourd'hui de s'alarmer, le plus alarmant est l'amoindrissement de l'action gouvernementale. Nous ne sommes plus au temps où on demandait le minimum de gouvernement possible : à quoi bon le demander puisqu'on l'a? Il faut rendre au ministère actuel la justice qu'il fait des efforts méritoires pour réagir contre les habitudes prises, et pour ne pas rouler plus bas sur la pente dont on a déjà descendu tant de degrés; mais les habitudes sont très fortes et la pente reste très glissante. Il y a quelques jours, à Lisieux, M. Léon Bourgeois prononçait un discours : avons-nous besoin de dire que c'était un discours d'opposition? M. Bourgeois y divisait le pays, non seulement en deux grands partis politiques, mais en deux classes sociales. Tout en repoussant le collectivisme, un peu pour la forme à vrai dire, il déclarait qu'avec les radicaux sont tous les esprits élevés, généreux, toutes les âmes sensibles, tous ceux enfin qui, dans la poursuite d'un noble idéal, cherchent à rendre plus doux le sort du plus grand nombre et qui tendent une main fraternelle aux déshérités de la fortune. Dans l'autre camp sont, d'après lui, tous les esprits fermés aux grandes réformes, les âmes égoïstes incapables des belles envolées, tous ceux qui, ayant amassé, ne songent qu'à conserver, c'est-à-dire refuser aux autres, aux malheureux, une parcelle des bénéfices dont ils les ont frustrés. Rien de plus simple que cette conception de l'humanité, mais combien glorieuse pour le parti radical qui devient l'asile de toutes les vertus! Ce n'est pas le moment de la discuter : tout ce que nous voulons dire, c'est que M. Bourgeois s'est montré prodigieusement surpris parce que le gouvernement avait interdit aux fonctionnaires de se rendre à sa conférence. Il a assuré qu'une pareille intolérance était chose toute nouvelle, et qu'autrefois le gouvernement

respectait mieux, dans les fonctionnaires, l'indépendance du citoyen. Il suffisait qu'un orateur fût républicain pour que tout le monde, même un préfet, eût le droit d'aller l'entendre et l'applaudir. Cela est matériellement exact, et M. Bourgeois le sait mieux que personne. Il lui est arrivé déjà, après avoir été ministre, de se retrouver simple député; il allait alors prononcer des discours en province, et toute l'administration d'un chef-lieu de département, préfet en tête, se pressait autour de lui. Dans le ministre de la veille, on voyait volontiers le ministre du lendemain, et on le traitait en conséquence. A notre avis, ce spectacle était tout simplement scandaleux. Il l'était alors, il le serait aujourd'hui davantage. De pareilles mœurs ne pouvaient s'excuser ou s'expliquer que sous le régime de la concentration républicaine, qui les avait fait naître ; et qui donc a dénoncé la concentration républicaine, si ce n'est M. Bourgeois lui-même ? Comment a-t-il pu croire que les habitudes d'autrefois pourraient se perpétuer au cours de l'ère nouvelle qu'il a ouverte ? M. Bourgeois, dans son discours de Lisieux, a prédit, avec une assurance qui aurait été mieux à sa place au sud de la Garonne, qu'il reviendrait très prochainement au pouvoir : pense-t-il qu'une telle affirmation aurait pu être applaudie, voire écoutée par le préfet de l'Eure, ou même par un fonctionnaire quelconque, sans qu'aucune convenance eût été blessée ? Que deviendrait la discipline administrative si on la soumettait à beaucoup d'épreuves de ce genre ? L'étonnement manifesté par M. Bourgeois nous étonne, surtout de la part d'un ancien président du Conseil qui était en même temps ministre de l'Intérieur. Il est un des plus curieux symptômes de ces confusions d'idées, de ces contradictions de conduite, en un mot de cet éclectisme un peu niais que nous avons vu fleurir pendant ces dernières années et qui a été si fatal à l'esprit de gouvernement. Le ministère actuel proteste contre ce laisser aller; il a le courage de se défendre; il défend du même coup les principes fondamentaux sur lesquels repose toute société politique. Point n'est besoin pour cela que la Constitution soit revisée : quand même elle l'aurait été, il n'aurait été, lui, ni plus fort, ni mieux inspiré. On a presque honte de le louer d'avoir fait une chose aussi naturelle ; mais il le faut bien puisqu'on l'en a blâmé. Quand M. Bourgeois redeviendra ministre, ce qui, à l'entendre, ne saurait tarder plus de quelques semaines, nous doutons qu'il permette désormais à ses fonctionnaires d'assister aux discours que M. Barthou, ou M. Poincaré, ou M. Deschanel iront prononcer en province ; et il aura raison. Mais peut-être les autorisera-t-il à aller applaudir ceux de M. Jaurès ; et il aura tort.

Une autre tâche que le ministère actuel paraît s'être donnée, au moins partiellement, est de faire respecter les lois sur toute la surface du territoire. Quand la Révolution a proclamé la république une et indivisible, elle a entendu dire qu'il n'y avait qu'une loi pour tout le

monde. L'unité nationale n'a pas de signe plus éclatant que l'unité de législation universellement acceptée ou imposée, et peut-être n'est-ce pas assez de voir là un simple signe, car il s'agit de la chose elle-même et de ce qui en constitue la substance et le fond. Or, il s'en faut de beaucoup que la loi soit respectée également sur tous les points du territoire et par tous les citoyens. Il y a des régions où on l'observe mal. Il y a des citoyens qui ne l'observent pas du tout. Ces citoyens sont les maires : non pas tous assurément ; l'immense majorité d'entre eux donne l'exemple de la plus parfaite soumission aux lois ; les exceptions sont même très rares : il suffit qu'elles existent et qu'elles ne soient pas toujours immédiatement réprimées pour faire naître une grande perturbation morale. Nous ne voulons rien exagérer ; mais enfin l'habitude qu'on a prise dans plusieurs villes du Midi de faire des courses de taureaux, avec mise à mort de l'animal, est une violation manifeste de la loi. On proteste, mais pour la forme ; quelquefois même on oublie de le faire ; quelquefois les préfets ou les sous-préfets assistent à la fête, sauf à se retirer *in extremis*, à la minute même où se produit un dénouement qui paraît les surprendre et que tout le monde connaissait d'avance. Cela est regrettable, et ce n'est pas forcer la note que de le dire simplement. Sans doute, il y a des choses plus graves. Un maire, qui est en même temps député, et qui, faisant les lois, donne l'exemple de les violer, est encore plus répréhensible. Démolir de sa seule autorité un monument historique et classé comme tel, est un acte assez voisin du vandalisme. Un simple citoyen se garderait bien de l'accomplir. Mais un maire ne se gêne pas pour si peu ; il passe outre à la loi dont il est chargé d'assurer l'exécution, et la nuit, à la lueur des torches, il jette à bas une porte d'Avignon. Si le gouvernement se contente d'opposer des protestations platoniques aux courses de taureaux, ou d'exercer contre ceux qui en prennent la responsabilité des poursuites dérisoires, nous ne sachons pas qu'il ait encore rien fait contre M. Pourquery de Boisserin. Cependant, il importerait d'établir une fois pour toutes quelles sont, en pareille matière, les droits des municipalités. A supposer que M. Pourquery de Boisserin ait eu celui de faire ce qu'il a fait, nous tremblons pour les monumens historiques de la France. Il ne viendra peut-être pas à l'esprit de tous les maires de les démolir ; mais qui sait s'il n'y viendra pas, un jour ou l'autre, de les restaurer et de les enjoliver? Chaque violation de la loi, prise en elle-même, n'est peut-être pas très importante ; elle l'est beaucoup si on en dégage la signification morale, politique, nationale. De plus en plus, chacun se croit maître de faire ce qu'il veut et de céder aux fantaisies qui traversent son imagination, sans se mettre en peine de savoir s'il n'y a pas un intérêt plus général, reconnu et fixé par la loi, qu'il devrait avant tout respecter.

Le devoir du gouvernement est d'intervenir, toutes les fois qu'un

acte d'arbitraire municipal vient à se produire. Le fait-il? Quelquefois, mais pas toujours. Il l'a fait à Carmaux, et nous l'en félicitons. A la vérité, le maire de Carmaux avait dépassé toute mesure. Il fallait être M. Calvignac pour interdire à des républicains de célébrer chez eux, par un feu d'artifice, la fête nationale du 14 juillet. Ces républicains formaient un cercle que M. Calvignac a qualifié de « rétrograde »; dès lors tout ménagement lui a paru superflu. Le commissaire de police ayant pris parti pour le cercle a subi les injures du maire; il n'a fait ni une ni deux, il l'a arrêté. M. Calvignac s'était mis si évidemment dans son tort que ses amis mêmes, ou du moins la plupart d'entre eux, l'ont désavoué et abandonné à son malheureux sort. Il a été relâché, mais il sera poursuivi. Pour un peu, il nous intéresserait. Son acte, son attitude, son langage, révèlent une telle profondeur d'inconscience qu'on en est presque désarmé. M. Calvignac est un naïf; il a glorieusement foi dans son écharpe; il a vu qu'il suffisait à d'autres d'en être ceints pour tout se permettre; il n'a pas l'habitude des nuances, il n'a pas saisi les différences entre son cas et celui de tant d'autres, et s'y est maladroitement engagé; il ne s'est pas rendu compte que Carmaux avait lassé la patience universelle et qu'il était prudent de la laisser en repos, au moins pendant quelques mois. Il a mal calculé et a été victime de son erreur. La prétention d'un maire d'empêcher des citoyens de fêter le 14 juillet a paru exorbitante. M. Calvignac n'aime pas le 14 juillet; c'est son droit; il partage d'ailleurs ce sentiment avec tous les réactionnaires; en tant que particulier, il est libre de ne pas célébrer une date qui lui déplaît, on ne sait trop pourquoi, sans doute parce qu'il juge qu'elle fait tort à d'autres qui lui plaisent encore davantage; mais, en tant que maire, il ne peut pas oublier que le 14 juillet a été déclaré fête nationale par la loi. On le fête sur tout le territoire, on doit le fêter à Carmaux comme ailleurs, et surtout le laisser fêter. L'opposition de M. Calvignac est plutôt de nature à amuser qu'à indigner; mais, encore une fois, que deviendrions-nous si chaque maire se croyait maître absolu dans sa commune? L'œuvre de toute notre histoire serait compromise, et il ne resterait bientôt plus rien de l'unité nationale. Ici encore, pour conjurer le mal, il n'est pas nécessaire de reviser la constitution, il suffit d'appliquer la loi. La constitution serait autre, que nous n'en serions pas plus avancés. C'est en lui-même et en lui seul, dans sa présence d'esprit et dans sa fermeté, que le gouvernement doit trouver la force dont il a besoin : elle ne saurait lui venir du dehors. Là est pour lui la première tâche à entreprendre, et si le gouvernement, après l'avoir entamée résolument, la menait à bon terme, peut-être s'apercevrait-on assez vite qu'il y aurait beaucoup moins d'urgence à reviser la constitution.

En Italie s'est produite une crise ministérielle que rien n'avait

annoncée au dehors, et qui est due à de simples motifs de politique intérieure. Les journaux italiens nous ont donné l'assurance que rien n'était changé à la politique générale de leur pays : il n'y a aucune raison d'en douter. M. Visconti-Venosta a remplacé M. le duc de Sermoneta au ministère des Affaires étrangères. Nous ne pouvons que saluer avec sympathie ce vétéran historique de la grande période d'où est sortie l'Italie actuelle. Il a été ministre de Cavour. Il était encore ministre pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, et il n'a eu alors d'autre préoccupation que de tirer, au profit de l'Italie, le meilleur parti des circonstances, c'est-à-dire de prendre Rome, alors que rien ne pouvait plus y faire obstacle. On a raconté qu'il avait détourné Victor-Emmanuel de venir au secours de la France; quand bien même cela serait vrai, nous ne lui en voudrions pas, car les événemens s'étaient précipités avec une telle promptitude et ils étaient devenus si vite irrémédiables qu'il était bien difficile de faire militairement pour nous quelque chose d'utile. Mais est-il vrai que le roi ait eu besoin d'être détourné d'une velléité de ce genre, du moins d'une velléité sérieuse? M. Visconti-Venosta est resté ministre pendant cinq ou six ans encore; nous n'avons pas eu à nous plaindre de lui; il s'est conduit à notre égard correctement, honnêtement. Sans doute il n'a songé qu'à son pays, ce qui était son droit, et même son devoir; mais il ne nous a jamais cherché de vaines querelles, il ne nous a jamais suscité d'embarras artificiels. C'est tout ce que nous pouvons demander à un ministre étranger, en Italie ou ailleurs. Nous avions déjà cette garantie avec le duc de Sermoneta; nous la conservons telle quelle avec M. Visconti-Venosta. Le duc de Sermoneta laisse le souvenir d'un galant homme; il a accepté le ministère par dévouement, il en est sorti aussitôt qu'il a pu le faire sans rien compromettre, donnant à la fois un exemple de désintéressement et de modestie. Son successeur, tout comme lui, est partisan sincère et convaincu de la triple alliance. S'il ne l'avait pas été, M. di Rudini n'aurait pas fait appel à son concours et, dans tous les cas, le roi ne l'aurait pas accepté. La conviction de M. Visconti-Venosta est d'ailleurs ancienne; il n'a pas eu de profession de foi à faire sur ce point pour entrer au ministère. Au reste, il n'a pas recherché le pouvoir. On a cru avoir besoin de lui ; il ne s'est pas dérobé à la responsabilité. Après une retraite ministérielle de vingt années, il s'est chargé de nouveau du poids des affaires, poids qui ne s'est pas allégé dans ce long intervalle de temps. Pourquoi M. Visconti-Venosta est-il demeuré en dehors du gouvernement pendant de si longues années, et pourquoi y rentre-t-il aujourd'hui ? C'est ce que nous ignorons; mais à coup sûr ce changement dans sa situation personnelle n'en indique aucun dans la politique extérieure de son pays. Elle sera demain ce qu'elle était hier. M. Visconti-Venosta ne peut avoir, et il n'a certainement que de bons sentimens envers nous;

il nous les manifestera dans la mesure exacte où les intérêts de l'Italie et de ses alliances lui permettront de le faire. Encore une fois, nous ne pouvons lui demander davantage. Il convient de lui savoir gré de l'opposition que les journaux dévoués à M. Crispi lui font déjà. Dès le premier jour, ces journaux l'ont accusé avec acrimonie d'avoir accepté la prorogation pour six mois du traité de commerce entre l'Italie et la Tunisie. Il a bien fait de le faire et, au point où en sont les choses, on ne voit pas trop comment il aurait pu faire autrement.

Ce n'est donc pas à la politique étrangère qu'il faut demander l'explication de la crise ministérielle que vient de traverser l'Italie. Depuis quelque temps déjà des dissentimens existaient entre M. di Rudini et quelques-uns de ses collègues, notamment le ministre de la guerre, qui, au moment de la formation du Cabinet, avait joué un rôle exceptionnellement important. Le roi, on s'en souvient, semblait inféodé à la politique de M. Crispi, et il avait contracté contre ceux qui avaient attaqué cette politique avec le plus de fermeté et de courage, non pas de la malveillance, car ce sentiment ne lui est pas naturel, mais de la mauvaise humeur. M. di Rudini était tout indiqué, il était même seul indiqué pour succéder à M. Crispi; néanmoins, le roi ne voulait pas le faire appeler directement, entrer en rapports personnels avec lui et le charger officiellement de former un ministère. Il s'est adressé pour cela au général Ricotti. C'est donc le général Ricotti qui a fait le ministère, après quoi il en a passé la présidence à M. di Rudini. On a insinué que, peut-être, ni le général Ricotti, ni M. di Rudini n'avaient suffisamment oublié ces détails, et qu'il en était résulté entre eux une situation d'abord délicate, puis de plus en plus tendue. Nous ne savons pas ce que vaut cette hypothèse. Ce qui est sûr, c'est qu'une divergence de vues n'a pas tardé à se produire entre les deux ministres, dans les conditions qu'il était le plus difficile de prévoir. Le ministre de la guerre s'est montré partisan des économies à un degré qui a paru excessif et dangereux au président du Conseil. Il proposait de réduire le nombre des corps d'armée, et de retrancher de son budget une somme qui s'élevait à une douzaine de millions. Jamais jusqu'ici, dans aucun pays, à notre connaissance, un désaccord ministériel n'avait eu pareille cause; et le général Ricotti est le premier ministre de la guerre qui ait donné sa démission parce qu'on voulait l'empêcher de diminuer son budget. A première vue, ce motif paraissait peu vraisemblable; il faut bien aujourd'hui l'accepter comme vrai. Le général Ricotti qui, au moment de la formation du ministère, était l'homme de confiance du roi, a cessé de l'être, et M. di Rudini a profité très habilement de l'occasion pour donner à la Couronne les gages les plus propres à dissiper complètement les préventions d'autrefois. Le roi, dont on connaît les goûts militaires, ne pouvait pas, en effet, approuver les réductions projetées par le général Ricotti, et la lecture

des journaux allemands, qui attaquaient ces réductions avec une extrême véhémence, permet de croire que son sentiment était partagé par ses alliés, à moins même qu'il n'ait été inspiré par eux. C'est donc sur ce point que la rupture s'est faite, mais elle était préparée d'avance. L'à-propos avec lequel elle s'est produite le lendemain même du jour où le gouvernement venait d'obtenir, à la suite de plusieurs succès parlementaires, un succès plus éclatant encore que les précédens, montre que M. di Rudini a su attendre et choisir son heure, et aussi que son parti était pris depuis quelque temps déjà.

La nécessité de faire des élections dans un délai plus ou moins prochain, mais qui ne saurait être très éloigné, s'impose au ministère italien. Il a vécu jusqu'ici tant bien que mal avec une Chambre qui doit son existence à M. Crispi : c'est un inconvénient pour le présent, c'est un danger pour l'avenir, car M. Crispi est de la race de ceux qui ne se découragent et n'abdiquent jamais. M. di Rudini devait donc prévoir les élections, c'est-à-dire les préparer, et, pour cela, il devait donner quelque indication au pays. Mais laquelle? Les nécessités de la lutte politique qu'il avait soutenue contre M. Crispi l'avaient en apparence rapproché de la gauche avancée, radicale même; il avait fait alliance avec M. Cavallotti; il avait trouvé auprès de lui un concours très efficace dans la bataille, et ce concours était resté très empressé après la victoire. M. Cavallotti avait tout intérêt à rester l'allié, et à paraître, dans une certaine mesure, le protecteur du gouvernement. Il y a quelques jours encore, les amis de M. Crispi ayant soulevé, à propos du budget des Affaires étrangères, un débat auquel tout le système d'alliances de l'Italie s'est trouvé mêlé, M. di Rudini avait naturellement défendu ces alliances, et M. Cavallotti avait voté quand même pour le ministère, non sans provoquer quelque surprise, ni sans soulever quelques protestations de la part des siens. Il a été mal récompensé de sa fidélité. Tout porte à croire que cette intimité avec les radicaux, survivant par la volonté de ces derniers aux circonstances qui l'avaient fait naître, avait fini par être une gêne et un embarras pour M. di Rudini. Peut-être serait-il exagéré de dire qu'il a de parti pris cherché une rupture; mais, certainement, il a voulu marquer aux yeux du pays une tendance plus accentuée dans le sens de la droite. Il lui semblait dangereux de laisser un doute se produire, ou se maintenir plus longtemps à ce sujet. L'orientation politique qui devait présider aux élections futures, voire prochaines, risquait de s'en ressentir. Le départ du général Ricotti devait entraîner celui de quelques-uns de ses collègues. Au surplus, afin de s'assurer une liberté plus grande, M. di Rudini avait amené le cabinet tout entier à donner sa démission. Sur onze ministres, cinq ont été remplacés, et l'ont été par des membres de la droite. Ce sont le général Pelloux nommé à la Guerre, M. Prinetti aux Travaux publics, M. Sineo aux Postes, M. Visconti-Venosta aux Affaires

étrangères, et M. Luzzatti au Trésor. Ces deux derniers sont les plus connus au dehors, et particulièrement en France, où M. Luzzatti, économiste distingué, a beaucoup de relations et de sympathies.

Comme on le voit, on aurait tort de chercher dans la crise italienne et dans le dénouement qu'elle a eu des indications intéressantes au point de vue international. La politique intérieure y a seule été en jeu et M. di Rudini ne s'est pas proposé d'autre objet que de rectifier ses positions premières, soit à l'égard de la cour, soit à l'égard des divers partis. La déconvenue a été grande pour la gauche avancée, et elle le manifeste avec quelque amertume. Naturellement, les partisans de M. Crispi jettent feu et flammes, ce qui ne les change guère; mais après tout ce qui s'est passé, la réconciliation entre M. Cavallotti et eux est, pour le moment, impossible. Il est d'ailleurs trop tôt pour apprécier exactement les conséquences de l'initiative, au total assez hardie, que vient de prendre M. di Rudini; la seule qui paraisse probable, encore n'est-elle pas certaine, est que les élections générales en seront rapprochées. Il y a dans les esprits de la confusion, de l'hésitation. M. Giolitti et le groupe piémontais ne sont pas contens; toutefois ils n'ont pas encore déclaré la guerre. M. Zanardelli se réserve, observe et se tait. Des groupemens nouveaux se préparent; ils sont encore à l'état de nébuleuse. Tout porte à croire que M. di Rudini a, pour le moment, consolidé sa situation; mais une grande incertitude pèse sur l'avenir.

Nous ne dirons qu'un mot des élections belges, qui ont fait couler presque autant d'encre en France qu'en Belgique. Les élections partielles, — il s'agissait de renouveler la moitié de la Chambre, — ont augmenté la majorité catholique déjà si considérable, et achevé la défaite, l'anéantissement des libéraux, déjà si maltraités aux élections dernières. Les libéraux n'étaient que dix à la Chambre, ils ne sont plus que quatre, mais ils peuvent dire : Tout est perdu, fors l'honneur! La tentation a été grande pour eux, au scrutin de ballottage, d'apporter leur concours aux radicaux socialistes. M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, leur en donnait le conseil. Le conseil de M. Buls n'a pas été suivi. Ce qui le rendait en quelque mesure excusable, c'est le vice d'une loi électorale qui établit le scrutin de liste dans des conditions telles que les catholiques obtiennent un représentant par 8 ou 9000 suffrages émis, et les socialistes par 10 ou 12000, tandis que les libéraux n'en ont un que par 50000 suffrages. Il y a là une injustice criante, une véritable iniquité politique, et un pays soucieux du bon, nous dirons même de l'honnête fonctionnement de ses lois fondamentales, doit s'appliquer à la corriger. C'est pour protester contre cet état de choses que M. Buls conseillait aux libéraux de Bruxelles de s'allier avec les radicaux socialistes d'Anvers, et cette coalition, si la loi en était

observée par tout le monde, était de nature à déplacer la majorité dans la Chambre. Mais comment croire que tous les libéraux accepteraient une coalition aussi immorale et que, depuis le premier jusqu'au dernier, ils en subiraient les obligations? Il devait inévitablement y avoir des résistances, des défections particulières, et dès lors le parti libéral s'exposait à perdre sans profit son honneur politique. Si, au contraire, on suppose réalisé le succès d'une pareille coalition, quel en aurait été le lendemain? quel gouvernement les libéraux, qui seraient d'ailleurs restés en minorité dans la majorité, auraient-ils pu constituer avec les socialistes? Ils auraient été condamnés à être les complices des pires ennemis de l'ordre social : c'est une attitude qui, en Belgique comme en France, peut convenir aux radicaux, mais non pas aux libéraux. Un parti vaincu ne mérite de se relever un jour que s'il reste fidèle à lui-même, s'il respecte ses traditions, s'il conserve sa raison d'être. Les libéraux belges l'ont compris. Les uns se sont abstenus, les autres ont même voté pour les catholiques. Après avoir montré la force électorale qui leur permettait, après le premier tour de scrutin, de faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre, ils ont eu assez de courage sur eux-mêmes pour ne pas en abuser. Grâce à eux, les catholiques sont restés maîtres du terrain, mais ils ont pu reconnaître combien, sur plus d'un point, leur situation était ébranlée. S'ils sont sages à leur tour, soucieux de l'avenir, désireux de former un parti solide, largement ouvert à toutes les bonnes volontés, et propre à combattre les progrès menaçans du socialisme allié au radicalisme, ils comprendront qu'ils doivent quelque chose aux libéraux. Ils leur doivent d'abord la justice dans la loi électorale. L'épreuve qui vient d'avoir lieu est de celles qu'il serait dangereux de renouveler trop souvent. Les libéraux viennent d'assurer, sans faire de conditions, le succès des catholiques; mais il est probable qu'ils en feront une autre fois.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.